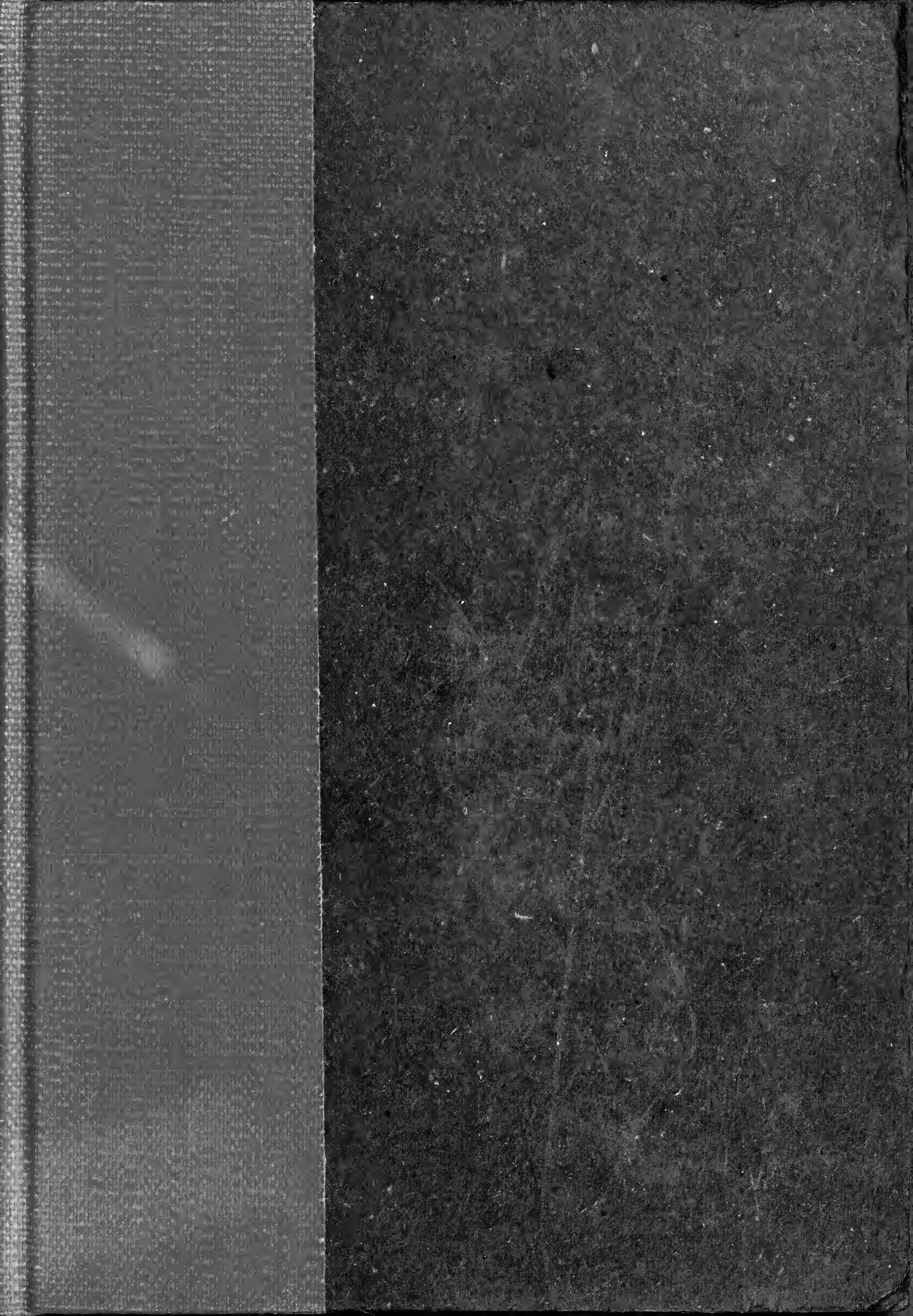


JOURNAL

D'HORTICULTURE

PRATIQUE.

JOURNAL
D'HORTICULTURE
PRATIQUE
DE LA BELGIQUE,

OU

GUIDE DES AMATEURS ET JARDINIERS.

Direct., M. Galeotti,

HORTICULTEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

DOUZIÈME ANNÉE.

Bruxelles,

F. PARENT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Montagne de Sion, 17.

ON SOUSCRIT CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1854-1855.



JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

SCHEERIA MEXICANA.

Le botaniste anglais, M. B. Seemann, connu par son voyage scientifique autour du monde, à bord du navire *Herald*, de la marine britannique, a fondé le genre *Scheeria* sur une Gesnériacée mexicaine ayant tout à fait le port d'un Achimène et présentant en même temps de grandes affinités botaniques avec les *Gloxinia*. Les principaux caractères qui distinguent le nouveau genre de ses deux alliés sont ceux-ci : 1° il diffère du genre *Gloxinia* (considérant le *Gloxinia maculata* de l'Héritier ou *Martynia perennis* de Linné comme type des Gloxinies) en ce que la gibbosité que l'on nomme parfois l'éperon, du côté supérieur de la corolle du *Scheeria*, est plus développée, tandis que son côté inférieur ne présente aucun renflement; et 2° il s'éloigne des Achimènes par son stigmate infundibuliforme ou en forme d'entonnoir. Cet organe est bilobé dans le genre Achimène. On voit que les affinités entre ces genres sont très-grandes et qu'il n'est pas étonnant que les horticulteurs allemands aient fait du *Scheeria mexicana*, l'*Achimenes Scheerii*, et que M. Van Houtte lui ait donné, l'an passé, le nom très-significatif et très-bien choisi d'*Achimenes*

Chirita, faisant allusion à une similitude de port floral avec le *Chirita Moonii* (1).

Le *Scheeria mexicana* offre, de même que les Achimènes, des rhizomes écailleux au moyen desquels il se multiplie facilement. Les tiges ainsi que les feuilles et les calices sont velus; les feuilles opposées, portées par des pétioles assez courts, sont ovales, acuminées, dentelées, grandes, d'un beau vert chatoyant en dessus, d'une teinte brune-violacée en dessous. Les fleurs naissent aux aisselles des pétioles; elles sont solitaires, grandes, tantôt d'un beau pourpre ou pensée, tantôt d'un bleu plus ou moins prononcé; l'intérieur de la corolle ou la gorge est d'une teinte plus claire que les divisions du limbe; on y remarque, comme dans les *Chirita,* une nuance jaune doré fort agréable.

Nous venons de dire que le *Scheeria mexicana* présentait tantôt des fleurs pourprées, tantôt des fleurs bleuâtres. Ces différences de couleurs observées seulement sur des pieds différents, sont assez saillantes pour que le botaniste Seemann ait cru devoir établir pour chacune d'elles, une variété scientifique. Ainsi la pourpre a reçu le nom de *Scheeria mexicana purpurea;* ses tiges et les nervures de ses feuilles sont plus ou moins pourprées. Notre planche représente cette belle variété; la deuxième variété de coloration du *Scheeria mexicana* constitue la variété *cœrulescens;* les tiges et les feuilles sont vertes, les fleurs bleues ou bleuâtres.

Cette nouvelle Gesnériacée est originaire de l'État de Chihuahua, province septentrionale du Mexique, où la température moyenne est de plusieurs degrés plus basse que celle des régions où se rencontrent ordinairement les Achimènes mexicains et guatémaliens. Un fait qui mérite d'être rapporté ici, c'est que la culture dans les serres a singulièrement influé sur la beauté et la grandeur des fleurs du

---

(1) Voir Catalogues de 1853, de l'établissement horticole de M. L. Van Houtte, et le Catalogue n° 52 de l'année actuelle, où il est coté au prix de trois francs.

Scheeria; car M. Potts, à qui l'on en doit la découverte et l'envoi, les indique dans ses notes comme de « *petites fleurs en forme de clochettes!* » Il est également digne de remarquer que cette amplification, que cet embellissement des corolles s'est accompli en une année; leur première floraison à Kew, en automne 1852, tout en attirant l'attention à cause de la nouveauté de la plante, ne faisait pas encore soupçonner les beautés florales qu'elles ont dévoilées en 1853. On peut présager, sans crainte de se tromper, que le *Scheeria mexicana* deviendra l'hôte obligé de toutes les serres. On doit considérer cette espèce, dès à présent, comme la plus belle Gesnériacée du groupe des Achimènes.

NOTES SUR UN CHOIX D'ACHIMÈNES.

Parmi le nombre assez grand d'Achimènes dont l'horticulture s'est enrichie depuis quelques années, soit par des introductions directes (1), soit par le moyen de l'hybridation, nous citerons les espèces et variétés suivantes. Notre liste est en outre tout à fait de saison, puisque c'est le moment de les planter et de se pourvoir de rhizomes; nous l'offrons surtout aux petits amateurs.

Achimenes grandiflora. Fleurs roses, abondantes; très-propre à garnir les vases suspendus. On doit, pour avoir de belles touffes, placer plusieurs rhizomes dans un pot assez large, peu profond, bien drainé, et dans une bonne terre de bruyère mêlée de sable blanc, d'un peu de terreau et de terre de gazons consommés; ce mélange peut se donner à

(1) Nous croyons devoir rappeler que c'est à un voyageur belge, M. Auguste Ghiesbreght, de Bruxelles, que l'horticulture doit la première introduction des Achimènes en Europe; c'est vers 1842 que le joli *Achimenes grandiflora* (*A. Ghiesbreghtii*) fut envoyé du Mexique, par ledit voyageur-naturaliste, et commence dignement la série d'une foule de charmantes plantes auxquelles la faveur publique est définitivement acquise.

tous les Achimènes en général. On supprimera le terreau dans la plantation des espèces délicates, telles les *Achimenes rubida, multiflora* et *cupreata*.

Achimenes gloxiniæflora, introduit du Mexique vers 1844? dans les serres royales de Laeken, par M. A. Ghiesbreght. C'est une des plus belles espèces; fleurs blanches, lavées et maculées de violet et de jaune d'or. On doit soutenir de bonne heure, au moyen de petits tuteurs, les tiges grêles et fragiles de cette plante. Il nous a semblé qu'elle s'accommodait mieux des rayons solaires que les autres Achimènes, et qu'elle exigeait aussi des pots plus profonds; ses feuilles assez épaisses craignent l'humidité d'une serre très-ombrée.

Achimenes longiflora. Magnifique espèce d'un bleu des plus agréables; introduite peu après l'*Achimenes grandiflora,* et devenue comme celle-ci très-commune : de cette plante sont issues diverses belles variétés, comme l'*Achimenes longiflora alba* ou *jaureguia,* d'un blanc tirant légèrement sur le violet; l'*Achimenes longiflora latifolia,* dont les fleurs bleues sont presque deux fois aussi grandes que dans le type, ce qui rend parfois leur limbe un peu flasque et difforme. On doit ce beau gain (1) au savant M. Regel de Zurich, qui s'occupe d'une façon toute spéciale de l'étude et de la fécondation des Gesnériacées et surtout du groupe des Achimènes.

Achimenes picta. Très-remarquable par son beau feuillage et ses fleurs vermillonnées. Cette espèce doit être tenue dans la partie la plus ombrée de la serre ou d'un salon, dans une température assez élevée et humide; les feuilles de cette belle plante sont, de même que celles de l'*Achimenes grandiflora,* très-sujettes à la rouille, maladie qui, en affectant l'épiderme, fait disparaître les teintes veloutées du feuillage, et nuit au développement des fleurs. Cette maladie provient

---

(1) C'est dans les serres de M. le duc d'Arenberg, à Bruxelles, que nous vîmes pour la première fois des exemplaires en fleur de cette variété; on ne la connaissait pas en Belgique. Sa beauté fit beaucoup de bruit dans les expositions de 1843 ou de 1844. Une culture privilégiée aurait-elle donné lieu à cette perfectibilité du type?

généralement d'un excès de sécheresse dans l'atmosphère et d'oublis dans l'arrosement et le bassinage des plantes (1). On cultive cet Achimène avec succès en plantant les rhizomes dans une boule ou pelote de mousse tenue humide et suspendue au toit de la serre; on obtient ainsi des globes de feuilles veloutées d'un effet charmant et original. Une personne de goût peut du reste tirer un parti précieux des Achimènes en général pour l'ornementation des serres et des salons. Ainsi on peut avec les *Achimenes grandiflora, longiflora* et *latifolia alba* composer des bordures délicieuses le long des tablettes de la serre et sur le devant de grandes jardinières.

Achimenes cupreata. Espèce fort intéressante par ses feuilles d'un jaune cuivré et ses fleurs d'un rouge vif, mais d'une culture et d'une conservation difficiles.

Achimenes ignescens. Espèce à fleurs en tube, d'un rouge feu, luisantes, nombreuses. Cette plante se cultive avec une grande facilité; elle s'élève peu, et fleurit abondamment; c'est une excellente espèce pour marier avec les Achimènes à fleurs blanches, violettes et roses; plusieurs plantes au centre d'un grand et large pot, entourées d'*Achimenes grandiflora, patens, Baumanni*, etc., produisent un effet délicieux. Les fleurs étant de longue durée, assez épaisses et revêtues d'un vernis éclatant, sont très-utiles dans la confection des bouquets qu'elles enrichissent de leurs teintes chaudes.

Achimenes multiflora. Jolie espèce moins facile à conserver que les autres.

Achimenes patens. Belle espèce à fleurs d'un violet pourpre, remarquable par l'éperon assez prolongé qui termine le tube de la corolle; cette plante, par son port, se rapproche beaucoup de l'*Achimenes grandiflora*, et ne s'élève même

---

(1) Nous avons indiqué à la page 247 du 10e volume (année 1852) du présent journal, le traitement que l'on devait faire suivre aux Gloxinies et Achimènes affectés de la rouille.

pas autant que cette dernière; c'est donc une jolie espèce pour bordure; la variété *Achimenes patens major* a des fleurs plus grandes; nous aimons autant le type.

Les *Achimenes hirsuta* et *pedunculata* se distinguent des espèces que nous venons d'énumérer, par des fleurs à coloris moins tranchés, orangé-rouge et couleur lie de vin; bien que florifères, ils ont le défaut d'être d'une taille trop grêle et trop élevée; ils peuvent servir à garnir l'arrière-plan d'une collection d'Achimènes; leur floraison est plus tardive que dans les autres Achimènes, et ne cesse souvent qu'en décembre; la variété *hirsuta magnifica* mérite d'être cultivée; elle s'élève beaucoup moins que le type et ses fleurs sont plus grandes et mieux colorées. Près de ces deux Achimènes vient se ranger le joli *Achimenes Skinneri*, aux tiges droites, élancées, velues, aux fleurs roses comme celles de l'*Achimenes grandiflora,* mais à gorge citron.

L'*Achimenes amœna* (*atrosanguinea*), l'*Achimenes argyrostigma,* aux petites fleurs blanches et aux feuilles mouchetées de petites taches argentées; l'*Achimenes Margarettæ,* sont des espèces de collection et n'offrent point, comme les précédentes, des fleurs éclatantes. L'*Achimenes Kewensis* est une magnifique espèce nouvelle, dont les fleurs rappellent celles de l'*Achimenes picta*, mais elles sont beaucoup plus nombreuses et réunies au sommet de la plante; leur durée se prolonge jusqu'en hiver; c'est une espèce qui devrait se trouver dans toutes les serres.

Parmi les variétés obtenues par la voie de l'hybridation, nous citerons l'*Achimenes venusta,* comme l'une des plus jolies et des plus florifères, et dont les corolles, d'un pourpre vif, durent fort longtemps; c'est aussi un des meilleurs Achimènes pour placer dans un salon; il s'y conserve mieux que les autres. Les *Achimenes Baumanni grandidissima*, *pulchella*, *Boothii violacea*, *Esscheriana* et *Esscheriana grandiflora*, *Bockmanni rubida*, *Klei* (variété rose de l'*Achimenes longiflora*), *sir Trehern Thomas*, *Louis Van Houtte*, *Rinzii*, *Rendatleri*, etc., sont de fort jolies

variétés très-florifères, dont les couleurs, généralement d'un violet pourpré plus ou moins vif, font un agréable contraste avec les espèces à coloris plus clairs et avec quelques autres Achimènes dont nous n'avons pas parlé, tels que l'*Achimenes candida* ou *Knightii,* aux blanches corolles ; les *Achimenes coccinea* et *Kermesina,* aux centaines de petites fleurs éclatantes ; l'*Achimenes pyropæa,* jolie petite espèce à fleurs d'un rouge de feu ; les *Achimenes rosea, pulchella, Guntherii* et *Beatonii,* se chargeant également de fleurs d'un rose plus ou moins vif, et formant ensemble des touffes d'un aspect charmant. La majeure partie de ces Achimènes à petites fleurs sont précieux ; ils s'accommodent fort bien d'une vie de salon.

Les catalogues horticoles comprennent un bien plus grand nombre d'espèces et de variétés d'Achimènes que nous ne venons de citer ; nous croyons que notre choix est assez étendu et qu'il suffira aux amateurs qui ne cherchent pas à réunir de grandes collections, mais à avoir de jolies fleurs d'une culture facile ; c'est pour eux que nous avons écrit ces notes et non pour les grands amateurs qui possèdent depuis longtemps toutes ces plantes.

Plusieurs personnes nous ont dit avoir complétement perdu, pendant ce rude hiver, les rhizomes de l'*Achimenes picta ;* le même malheur nous est arrivé pour ceux qui avaient été conservés dans du sable ou de la terre de bruyère sèche, système au moyen duquel nous avons réussi à sauver les autres espèces. Quelques pieds d'*Achimenes picta,* que l'on avait négligé de relever de la pleine terre de la serre chaude, nous ont offert récemment des rhizomes très-sains ; la terre avait cependant été tenue humide pendant tout l'hiver. Déjà, depuis plusieurs années, nous avons remarqué que ces rhizomes ainsi abandonnés donnaient naissance à des plantes d'une vigueur peu commune. Résulterait-il que cette espèce ne s'accommode pas aussi bien que les autres d'un temps de repos ou de sécheresse prolongé ?

Calendrier horticole.

—

GRAINES POUR LE JARDIN D'AGRÉMENT.

Nous voici arrivés au moment le plus favorable pour choisir et semer les graines de plantes annuelles, dont la mission sera d'égayer un peu plus tard les parterres de nos jardins. Nous avons, en mars 1852, donné une liste assez longue des plus jolies plantes annuelles et vivaces que l'on devait semer en cette saison ; l'année dernière nous avons ajouté à cette liste un supplément pour les espèces que nous avions omises dans notre note précédente. Nous venons aujourd'hui présenter à nos lecteurs un choix de graines de plantes, qui, trop peu connues antérieurement pour qu'on pût les recommander alors avec connaissance de cause, ont fait preuve l'an passé de qualités méritantes. Ce sont :

Ageratum cœlestinum nanum. Forme de jolies petites touffes fleurissant de juin jusqu'aux premiers froids ; de culture très-facile ; s'accommode de tout sol.

Calandrinia Burridgi. Plante de la famille des Pourpiers ; tiges couchées ; fleurs d'une belle couleur cuivrée ; il lui faut une exposition en plein soleil.

Giroflée cocardeau blanc prolifère. Très-jolie variété, à fleurs d'un blanc pur ; pour l'avoir en fleur cette année, il faudrait la semer sur couche, puis la repiquer.

Hymenatherum tenuifolium. De la famille des Séneçons ; à nombreuses fleurs jaune-brillant. Cette plante forme de petites touffes très-compactes, hautes à peine de 20 centimètres ; bonne acquisition pour faire des bordures ; fleurit depuis juin jusqu'en octobre.

Lychnis Rosa cœli nana (Rose du ciel). Forme de jolies touffes que l'on peut employer avec succès en bordures.

Alyssum Benthami. Également recommandable pour bordures ; le *Dianthus guttatus* ou OEillet ponctué, croissant

en touffes gazonnantes, à fleurs roses ou d'un blanc rosé pointillé de rose, convient aussi parfaitement pour former des bordures ; il en est de même du nouveau *Thlaspi* violet foncé, nain.

Capucine petite à fleurs brunes. Jolie variété obtenue en Allemagne.

Myosotis alpina, fl. albo. Jolie variété pour former des massifs ou des bordures dans les endroits ombragés.

Podolepis auriculata. Plante peu élevée, de la section des Séneçons, à fleurs d'un jaune vif, élégantes, et se montrant de juillet en octobre.

On cite aussi le *Sabbatia campestris*, pour la beauté de ses fleurs d'un rose foncé, à étoile jaune et d'un pouce de diamètre ; cette plante appartient à la classe des Gentianes, que l'on sait être toutes fort belles, mais généralement d'une culture assez difficile. On cite également plusieurs variétés nouvelles de la *Giroflée quarantaine*, telles que *Quarantaine* couleur soufre ; *Lilliputienne* bleu foncé, cuivrée ; *Empereur* jaune paille, à feuilles luisantes ; *Empereur* à grandes fleurs, violet foncé, carminées, blanches, etc., comme étant des variétés fort distinguées, obtenues en Allemagne ; on les sème ordinairement en mai.

Nous signalerons encore à l'attention des amateurs le *Linum grandiflorum* (Lin à grandes fleurs rouges), à fleurs d'un rouge amarante, rehaussé de reflets brillants ; les tiges, quoique grêles, sont nombreuses et forment une large touffe se couvrant, depuis le mois de juin jusqu'en novembre, de fleurs magnifiques. On sèmera en place en avril. La *Perilla nankinensis*, plante devenant touffue, remarquable par ses feuilles d'un pourpre près noir, à reflets métalliques ; il est préférable de semer sur couche en avril, pour mettre ensuite le plant en place ; et l'*Oxalis rosea*, très-propre à former de petites bordures d'une rare élégance ; floraison abondante ; les *Oxalis* aiment le soleil. On sait que leurs corolles ne s'épanouissent que sous les rayons bienfaisants de l'astre du jour.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Exacum macranthum (Arn. De Candolle). — *Prodrom.* V, 9, p. 46, figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4771. — Famille des Gentianées. — Pentandrie Monogynie.

Les jardins anglais doivent l'introduction de cette magnifique Gentianée au zèle de M. Thwaites qui l'envoya de Ceylan il y a deux ans, à Kew et à Dublin. C'est d'après un exemplaire ayant fleuri en décembre dernier que sir William Hooker en donne la description suivante :

L'*Exacum macranthum* n'offre qu'une seule tige, haute de 30 à 40 centimètres, cylindrique, glabre, garnie vers le bas d'un grand nombre de feuilles et à peine branchue; les feuilles inférieures sont presque obovales, courtes; elles deviennent graduellement plus longues, plus grandes et plus acuminées, surtout dans celles qui approchent l'extrémité supérieure de la tige; elles sont alors beaucoup éloignées les unes des autres; toutes sont opposées, sessiles, entières et fortement marquées de trois nervures parallèles. Le corymbe est terminal et se compose de plusieurs grandes fleurs d'un bleu pourpré magnifique; les pédoncules qui les portent sont de moyenne longueur; le calice est vert, grand, profondément découpé en cinq segments lancéolés, subulés; corolle en roue, offrant cinq larges segments ovales, étalés, d'un bleu pourpré éclatant, que rehausse l'or des cinq grandes anthères subulées, rapprochées de manière à former un cône très-proéminent et d'un jaune brillant; le style est allongé, filiforme, et sort en se recourbant d'entre les filets staminaux inférieurs. Le facies des fleurs de notre *Exacum* ne saurait être mieux comparé qu'à celui du *Solanum* ou *Nyc-*

terium amazonicum, que la plupart des amateurs connaissent de longue date ; seulement, la couleur de l'*Exacum* est d'un bleu pourpré plus intense et plus brillant.

L'*Exacum macranthum* se distingue de sa congénère et compatriote *Exacum zeylanicum*, par ses tiges cylindriques et par les lobes aigus de sa corolle. Sir W. Hooker dit « qu'il y a lieu de croire que cette espèce cultivée jusqu'ici en serre chaude, devra être traitée comme plante annuelle ou tout au plus bisannuelle. » Nous croyons qu'on devra par conséquent lui appliquer la culture du *Lisianthus Russellianus* ; c'est-à-dire, la semer dans une terre assez forte et la tenir dans une serre chaude et humide. Il suit donc de ce que nous venons de dire, que cette Gentianée, d'un mérite incontestable, ne sera jamais commune dans les collections.

Saccolabium denticulatum. *Paxton Mag. of Botany* (figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4772). — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monogynie.

Les *Saccolabium* sont en général des Orchidées très-recherchées pour leurs fleurs, produisant un très-bel effet lorsqu'elles sont réunies en longs racèmes ; leur port rappelle celui des *Vandas* et des *Aérides*. De même que dans ces deux beaux genres, les *Saccolabium* présentent des tiges plus ou moins fortes et roides, émettant de distance en distance des racines aériennes et garnies de feuilles distiques, coriaces et d'un vert foncé. L'espèce que nous indiquons actuellement est loin d'être ce que l'on appelle vulgairement une plante brillante ; ses fleurs sont petites, peu nombreuses ; mais, examinées avec un peu d'attention, elles offrent des attraits que l'on ne trouve pas toujours dans des fleurs plus grandes et plus éblouissantes ; la taille ne constitue pas toujours la beauté : c'est l'ensemble d'heureuses proportions, la combinaison de couleurs s'harmoniant bien ensemble, qui produisent sur nos sens une émotion agréable, une douce satisfaction, qui grandissent à mesure que notre attention se porte plus longtemps sur un objet que notre première perception

a trouvé beau. Cette remarque s'applique très-bien à notre *Saccolabium denticulatum,* dont les fleurs, larges de 2 centimètres environ, sont à pétales et sépales d'un vert olivâtre tirant sur le brun, agréablement pointillés de rouge carmin vif; le labelle, formé presque entièrement par son éperon à peu près globuleux, est d'un beau blanc charnu, maculé ou lavé de jaune; sa partie antérieure ou tablier s'avance en forme d'appendice triangulaire réfléchi, et bordé d'une frange épaisse d'un blanc pur, due à la présence et à la réunion de nombreux poils délicats glandulaires; enfin, pour compléter cette gracieuse parure, le disque de ce tablier est maculé de rouge pourpré. Ces jolies fleurs sont réunies en assez grand nombre, de manière à former un corymbe ou même une ombelle paraissant au mois de novembre.

Ce charmant *Saccolabium* est, dit-on, originaire de Khasya, dans le Bengale oriental; son introduction en Angleterre date de 1837.

Astrocaryum rostratum (W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4773. — Famille des Palmiers. — Monœcie Hexandrie.

C'est pour nous une bonne fortune que de pouvoir aujourd'hui parler d'un Palmier et surtout d'une espèce d'un genre justement reconnu comme l'un des plus beaux, des mieux feuillés et des moins délicats de cette noble phalange de plantes que l'on a surnommée, non sans raison, les rois des végétaux. De même que l'homme, frappé de la majesté de maintien et des belles proportions du lion, lui décerna le titre de roi des animaux, de même les Palmiers, par leur port élancé, noble et imposant, lui parurent dignes de tenir le rang suprême parmi les végétaux, malgré le Chêne et le Sapin, nobles géants des forêts, malgré le colossal Baobab dont l'âge se perd dans la nuit des temps.

Les *Astrocaryum* sont des Palmiers monoïques, c'est-à-dire qu'ils portent sur un même pied des fleurs seulement mâles et d'autres uniquement femelles; on peut donc espé-

rer, grâce à cet heureux arrangement, obtenir de bonnes graines dans nos serres, sans s'inquiéter comme pour les *Phœnix*, les *Chamædorea*, et plusieurs autres genres, de posséder différents pieds pour pouvoir réunir les deux sexes. Les fleurs mâles des *Astrocaryum* sont situées dans les parties supérieures du stipe ; elles sont jaunes, réunies en grand nombre, et disposées en épis ; leur calice extérieur est triparti ou trifide ; le calice intérieur est également triparti ; les étamines sont au nombre de six. On remarque au centre de ces fleurs mâles le rudiment d'un petit ovaire portant trois stigmates subulés ; les fleurs femelles, de couleur verdâtre, sont situées solitairement au-dessous des épis de fleurs mâles ; leur calice extérieur est urcéolé, parcheminé ; l'intérieur est urcéolé et charnu ; l'ovaire uniloculaire est surmonté d'un style à trois stigmates ; les drupes sont ovées ou subglobuleuses, jaunes ou oranges, fibreuses-charnues, inermes ou chargées d'aiguillons. Ces Palmiers n'atteignent pas une très-grande taille (nous en avons vu de 5 à 7 mètres de hauteur), et leur caudex est armé de longs et forts aiguillons presque noirs ; les frondes sont toutes terminales, couronnent le caudex ; elles sont pennées, à pinnules linéaires, rapprochées, armées d'aiguillons plus ou moins forts ; le dessous des feuilles est presque toujours d'un blanc argenté ; les pétioles sont chargés d'aiguillons ; enfin les spathes qui protégent les épis floraux sont d'une consistance ligneuse, grandes, en forme de petite nacelle et armées en dessus d'une énorme quantité de puissants aiguillons.

L'*Astrocaryum rostratum* se distingue, dit l'éminent botaniste anglais, sir William Hooker, de toutes les espèces connues, par la forme et la grandeur de la spathe (cette grandeur dépasse 32 centimètres), se terminant en une sorte de long bec pointu, par la nature et la direction des épines, et enfin par la forme du fruit épineux, de couleur orangée et surmonté d'un bec plus ou moins recourbé. Cette espèce avait été longtemps cultivée à Kew sous le nom d'*Astrocaryum Ayri*, de Martius, jusqu'à ce que des exemplaires,

hauts d'environ 3 mètres, ayant récemment fleuri, ont permis à M. Hooker de les comparer avec la description de cette espèce et d'en signaler les différences.

Le jardin botanique de Bruxelles possède un exemplaire d'*Astrocaryum,* étiqueté *Astrocaryum Ayri,* qui va bientôt fleurir d'une manière luxuriante; sa taille est d'environ 3 mètres; il provient du Mexique méridional, d'où il a été envoyé par MM. Linden, Ghiesbreght et Funck, en 1839 ou 1840; nous aurons soin d'informer nos lecteurs de l'époque de sa floraison et des particularités intéressantes qui pourraient se présenter.

L'*Astrocaryum rostratum* de Kew provient des contrées chaudes et humides de la province de Bahia au Brésil.

Billbergia Croyiana, dans le catalogue de M. de Jonghe (figuré et décrit par M. CH. LEMAIRE, dans le *Jardin fleuriste,* pl. 413). — Famille des Broméliacées. — Hexandrie Monogynie.

Cette Broméliacée, dédiée au duc de Croy, amateur fort distingué de belles plantes, par M. de Jonghe, horticulteur à Bruxelles, se rapproche extrêmement de la *Billbergia splendida,* et a été, comme cette dernière, introduite du Brésil en Europe par M. Libon. Les fleurs, réunies en bouquets, sont d'un rose vif (moins vif cependant que dans les fleurs de la *Billbergia splendida*), ont leurs extrémités violacées; le calice est rose et farineux; les feuilles et le port général rappellent à la fois le *Billbergia pyramidalis* et le *Billbergia amœna.*

Nidularium fulgens (CH. LEMAIRE), figuré dans le *Jardin fleuriste,* pl. 411. — Famille des Broméliacées. — Hexandrie Monogynie.

C'est du Brésil, patrie des belles Broméliacées, que nous vient cette remarquable plante, dont nous devons l'introduction à M. Libon, voyageur de M. de Jonghe, de Bruxelles. Qu on se figure une énorme rosette formée par de grandes

bractées d'un carmin éclatant, du centre et des flancs de laquelle apparaissent comme des têtes de petits oiseaux se dressant dans leur nid, un certain nombre de fleurs bleues lisérées de blanc et à calice rouge; qu'on se figure ensuite que cette brillante rosette est posée au centre d'une seconde rosette formée de feuilles disposées en spirale rayonnante, d'un beau vert foncé, vernissé, et chargées de macules éparses, d'un vert noirâtre, et qu'enfin cette deuxième rosette ait un diamètre d'environ 60 centimètres. Le port acaule du *Nidularium,* ses feuilles étalées, disposées en rosette, son mode d'inflorescence rappellent assez bien les *Tillandsia zonata*, dont du reste il diffère beaucoup dans l'analyse botanique.

Nous remarquons que cette curieuse Broméliacée se trouve indiquée dans quelques catalogues (entre autres dans celui des serres du Prado, à Marseille), sous le synonyme de *Guzmannia picta.*

Miscellanées.

IDÉES D'UNE ESTHÉTIQUE DES FLEURS.

(Suite. — *Voir* tome X, p. 369.)

LA PENSÉE (*Viola altaico-tricolor*).

La nouveauté et la rareté ont un charme particulier pour notre âme, et éveillent dans notre esprit des idées qui ne s'étaient pas encore présentées dans la série de nos conceptions, et y excitent une curiosité bien légitime. Il existe des plantes que chacun trouve dignes de son admiration, sans qu'on sache préciser en quoi consistent les qualités qui nous les font paraître belles; telles sont, par exemple, les Orchidées. Les règles d'après lesquelles l'Auteur de la nature a construit ces fleurs admirables, nous sont encore inconnues et ont be-

soin d'être étudiées avec soin. Les lois qui ont réglé la beauté des Pensées ne le sont pas davantage, quoiqu'on puisse considérer la Pensée comme une plante commune depuis longtemps dans nos jardins, et que beaucoup de personnes se livrent avec prédilection à sa culture. Je pense qu'on peut hardiment affirmer qu'on serait plus avancé dans la culture de ces charmants enfants de Flore, si l'on y apportait plus de soins et si on s'appliquait davantage à en étudier les caractères. Une chose qui nous a souvent étonné, c'est que la Pensée, quoiqu'elle soit une vraie hybride, issue de la Violette d'Altaï, croisée avec la grande variété de la Violette tricolore, ait une tendance si prononcée vers le retour au type sauvage de la *Viola tricolor* et non à celui de l'Altaï. Linné qui, non sans une sorte d'orgueil de profession, regardait avec dédain ceux qui trouvaient du charme dans la culture des fleurs, n'a peut-être pas considéré que les résultats qu'un amateur instruit peut obtenir de ses applications et de ses expériences, pouvaient fournir la clef pour résoudre un grand nombre de questions de physiologie végétale. Dans le cas présent, le pollen de la *Viola tricolor masc.* a-t-il conservé plus d'influence sur la constitution de la plante hybride que le carpelle de la plante-mère? Il est à présumer, surtout si l'on considère que c'est la fovilla du pollen qui fournit l'embryon. Il faudrait donc, dans les croisements, ne pas perdre de vue cette circonstance, afin d'éviter le désagrément des fréquents retours des jeunes plantes au type sauvage. Je pense que pour parvenir à atteindre le but que les semeurs se proposent, et qui consiste à consolider davantage la forme ronde dans les Pensées, il ne serait pas mal à propos de croiser de nouveau les meilleures variétés avec la *Viola altaica,* qui devrait alors servir de plante-mère. Les jeunes plantes qui se développent avec une teinte vert jaunâtre, sont mauvaises et ne promettent rien de bon, il faut les jeter.

Une Pensée de bonne race doit former une touffe serrée, garnie de feuilles d'un vert foncé, épaisses, arrondies, rapprochées, à tiges courtes et fortes. Ces plantes offrent l'avan-

tage de se laisser multiplier par division, sans qu'on ait besoin de les marcotter, ce qui est toujours un embarras de moins. Cependant, elles ne se maintiennent que deux ans tout au plus en leur état primitif; à la troisième année, les tiges s'allongent et les fleurs deviennent plus petites en conservant toutefois leur forme.

Le pédoncule doit être court, de manière que la plante soit entièrement couverte de fleurs, disposées horizontalement. La fleur doit, autant que possible, être ronde, étoffée, plane et étalée horizontalement; en ceci, tous les amateurs sont d'accord. Quant aux caractères qui s'appliquent au coloris et au dessin, les opinions sont encore divergentes, soit à cause de la différence des goûts et des vues, soit à cause de l'amour-propre de ceux qui ne voient qu'avec impatience les quelques succès que d'autres obtiennent à force de soins et de travail. En présence de cette divergence d'opinions, il ne nous reste rien de mieux à faire que de suivre nos propres idées qui, hâtons-nous de le dire, ne sont rien moins qu'arbitraires ou absolues, mais se basent sur l'élite d'une collection qui a réuni à différentes reprises le suffrage universel des membres du jury, à l'exposition de Chiswick.

Dans la fleur d'une bonne Pensée, on distingue trois parties, savoir :

1° L'*œil* ou le *champ*. C'est la partie qui occupe le centre de la fleur. Il est plus ou moins large, plus ou moins rond ; il est blanc, jaune d'or, paille, bleu de ciel ou rose.

2° Le *visage* ou le *masque*. Il est formé tantôt de stries qui partent du centre de la fleur et se dirigent en rayonnant vers la périphérie, tantôt de macules arrondies ou dentelées, dont l'ensemble simule une sorte de visage ou de masque barbu. Plus ces macules sont arrondies, plus elles tranchent nettement sur le fond du champ, plus précieuse est la fleur! Dans une collection de premier mérite, un masque formé de stries ou de macules dentelées n'est pas toléré.

3° Le *bord* ou la *périphérie*. Il est plus ou moins large.

Plus le bord est large, plus il est égal et mieux il tranche avec le champ, et plus la Pensée est estimée.

Un bord de largeur inégale, ou interrompu sur les pétales inférieurs, des pétales irrégulièrement disposés, flasques, échancrés, un dessin irrrégulier, sont autant de défauts.

Le champ et les macules qui forment le masque ne peuvent s'étendre jusqu'au bord des pétales inférieurs, car ce serait un des plus grands défauts qui pussent souiller une Pensée. Concernant les couleurs, les foncées frappent le mieux la vue; mais ce n'est pas une raison pour faire rebuter les nuances claires; celles-ci doivent être pures, vives et saturées. Nous avons vu une Pensée, dont le champ était rosé, le masque et le bord d'un bleu foncé, qui était admirable, comme il y en a aussi à bord bleu de ciel ou violet clair; mais le masque doit toujours être d'une couleur foncée, parce qu'elle le fera mieux trancher sur le fond du champ.

Les fleurs striées ou panachées sont de mauvais goût. Elles doivent leur vogue à la spéculation de quelques petits jardiniers et ne peuvent séduire que ceux qui n'ont aucune idée de ce que c'est qu'une belle Pensée. Celles que nous avons vues dans ce genre avaient toutes une mauvaise forme.

Relativement à la grandeur de la fleur, on accorde, toutes conditions égales, la préférence à la plus grande. Mais qu'on ne pense cependant pas que les fleurs excessivement grandes soient toujours les plus belles, il leur manque au contraire souvent les qualités les plus essentielles; un pétale flasque, mince, papyracé, un coloris terne, un masque mal dessiné sont le plus souvent l'apanage de ces fleurs énormément grandes comme dans ces *Petunia,* qui n'ont d'autre mérite que la grandeur, mais ne sont bonnes qu'à être jetées au fumier.

SCH.

CLASSIFICATION DES CERISES.

La classification des cerises offre bien plus de difficultés que celle des pommes et des poires. Celles-ci, lorsque la gelée n'en détruit pas les fleurs, promettent une récolte toujours assurée; les fruits se laissent expédier au loin et se conservent assez longtemps. Il n'en est pas ainsi des cerises. Pendant que les arbres sont encore jeunes, les fruits n'en sont pas parfaits, et ne peuvent par conséquent être décrits; les oiseaux en détruisent les plus beaux, la plupart tombent parce que l'arbre n'a pas assez de forces pour les nourrir, et en un mot une foule d'accidents rendent impossible l'étude et la comparaison d'une cerise avec d'autres, souvent pendant une longue série d'années. Néanmoins, le baron de Truchsess, après un travail de près de 40 ans, a réussi à surmonter tous les obstacles et à former un système qui a rencontré l'approbation générale des pomologues, non-seulement parce que toutes les cerises quelles que soient leur forme, leur couleur, leur saveur, etc., y peuvent être rangées sans difficulté, mais principalement parce que les principes sur lesquels le système est basé sont fondés dans la nature.

M. de Truchsess base sa division principale sur les deux genres de cerisiers, l'un à fruits doux et l'autre à fruits acides; ensuite sur la couleur du jus à la maturité du fruit, selon que ce jus est coloré ou incolore.

Dans le précieux ouvrage de M. de Truchsess, l'auteur a décrit complétement 78 sortes de cerises; 117 autres sortes le sont imparfaitement, et enfin 36 sortes avaient porté trop rarement pour que les fruits en pussent être décrits.

Avant d'entrer dans les détails de la classification, nous ferons précéder l'explication des principaux termes ou observations techniques qui y sont employés.

La cerise est *mûre* lorsqu'elle a acquis la saveur qui lui est propre. Chez les guignes, par exemple, le signe le plus sûr de la maturité, c'est la mollesse de la chair; chez les bigarreaux, au contraire, c'est la fermeté de la chair.

La cerise est *passée,* lorsqu'elle a perdu son brillant et sa fraîcheur et qu'elle commence à se tacher.

Le fruit se conserve bien sur l'arbre, lorsqu'il y dure plusieurs semaines et se conserve encore pendant 4 à 8 jours après la cueillette.

Les *cerises successives* sont celles qui ne mûrissent pas toutes à la fois, mais donnent des cueillettes successives.

La cerise a un goût *relevé, piquant,* lorsque, chez les cerises douces, la douceur sucrée a un mélange d'amer, d'acidité ou une certaine âcreté qui affectent d'une manière agréable les organes du goût, ou lorsque, chez les cerises *acides,* l'acide est mitigé par assez de sucrin pour faire disparaître l'acerbe. Lorsqu'il manque à la cerise douce le mélange indiqué, elle est fade ou aqueuse comme de l'eau sucrée.

La cerise est *aromatisée* lorsque le goût en est relevé par un principe aromatique.

Une cerise est *petite* quand elle n'est pas plus grosse qu'une cerise sauvage; elle est *moyenne* lorsqu'elle est un peu plus grosse que celle-ci; enfin elle est *grosse* ou *très-grosse* lorsqu'elle dépasse plus ou moins la moyenne.

Le noyau se sépare facilement de la chair ou bien celle-ci y adhère fortement; le noyau adhère à la queue plus ou moins intimement.

La queue est *longue* lorsque la hauteur de la cerise y est contenue plus de deux fois; elle est *courte* ou *très-courte* suivant que la hauteur du fruit y est contenue 1 fois 1/2 ou moins.

La longueur de la queue dépend souvent de la température de l'été; si l'été est chaud, la queue est plus longue que lorsqu'il est froid et pluvieux.

Relativement à l'époque de la maturité, il est à remarquer qu'il est difficile de la préciser, parce que le temps, le sol, l'exposition, etc., peuvent facilement causer une différence de 8 à 14 jours. Lorsqu'il s'agirait donc de la comparaison d'une variété nouvelle avec d'autres connues, il faudrait la planter dans le même terrain et dans les mêmes conditions, afin que la comparaison fût juste. Nous abordons la classification.

I. — Cerisiers à fruits doux.

A.—JUS COLORÉ, PEAU UNICOLORE NOIRE OU FONCÉE.

Première classe.

Cerises à chair molle. (Guignes noires.)

Exemples : Guigne hâtive (Griotte précoce, *May Duke*); Guigne noire de Fromm; Cerise de Waterloo; Guigne noire de Spitzen; *The black Eagle Cherry.*

Deuxième classe.

Cerises à chair ferme. (Bigarreaux noirs.)

Les bigarreaux acquièrent leur consistance ferme et leur goût particulier qui, dans certaines espèces, offre quelque analogie avec le café, seulement lorsqu'ils sont parfaitement mûrs; avant cette période, ils sont amers. Si le temps est beau, ils se conservent longtemps sur l'arbre; la pluie les fait gercer et pourrir beaucoup plus que les guignes.

Exemples : Gros bigarreau noir; bigarreau pourpré; bigarreau noir d'Espagne; bigarreau du docteur; gros bigarreau noir tardif.

B. — JUS INCOLORE, PEAU MARBRÉE.

Troisième classe.

Cerises à chair molle. Guignes.

Exemples : Guigne blanche hâtive anglaise; guigne de Downton; guigne striée; grosse guigne marbrée; cerise princesse; grosse blanche hâtive; la vineuse d'Angleterre.

Quatrième classe.

Cerises à chair ferme. Bigarreaux marbrés, bigarrés.

Exemples : Blanc d'Espagne; cerise de Gottorp; bigarreau rouge foncé; belle de Roemont; grande princesse de Hollande; la rouge de Buttner.

C. — JUS INCOLORE, PEAU UNICOLORE.

Cinquième classe.

Cerises à chair molle. Guignes jaunes. (Heaumes.)

Exemples : Guigne jaune; cerise couleur de soufre.

Sixième classe.

Cerises à chair ferme. Bigarreaux jaunes. (Heaumes.)

Exemples : Bigarreau jaune de Donnissen; bigarreau jaune de Buttner.

II. — Cerisiers à fruits acides.

A. — FEUILLE AMPLE, RAMEAUX FORTS, DRESSÉS.

Septième classe.

a. Jus coloré; peau noire ou foncée; griottes.

Exemples : Early May; cerise noire hâtive d'Espagne; cerise du Palatinat; rouge de mai.

Huitième classe.

b. Jus incolore; peau rouge-clair, transparente; cerises transparentes; gobets.

Exemples : Montmorency à courte queue; cerise hybride de Laeken; gobet aromatisé d'Amérique; gobet rouge d'orange; nouvelle d'Angleterre; cerise orangée.

B. — FEUILLE PETITE, VERT FONCÉ, RAMEAUX GRÊLES, LE PLUS SOUVENT PENDANTS.

Neuvième classe.

a. Jus incolore; peau noire ou foncée; morelles noires.

Exemples : Morelle douce hâtive de Liegel; morelle hâtive d'Espagne; morelle double (cerise du Nord); cerise d'Ortheim; morelle petite commune ou de Bruxelles; cerise Léopold; morelle rouge-brun; morelle de Hollande duveteuse.

Dixième classe.

b. Jus incolore; peau rouge-clair, presque transparente; morelles rouges.

Exemples : Morelle royale hâtive; morelle douce; morelle à bouquet.

C.—CERISIERS ACIDES PROLIFÈRES, RAMEAUX GRÊLES, PENDANTS; FEUILLE PETITE.

Onzième classe.

Cerisier toujours florifère.

Exemple : Cerise de la Toussaint. (Cerise tardive, guignier à rameaux pendants, *Allsaints.*)

SCH.

PROCÉDÉS POUR OBTENIR DE LA LAITUE EN TOUTE SAISON.

La Laitue (*Lactuca sativa* des botanistes) est une plante annuelle, originaire d'Asie, de la famille des Composées.

Les Laitues en général aiment une terre franche, douce, légère, amendée avec des engrais consommés ou à demi consommés; les semis du printemps se commencent en mars, et même en février sur le terreau d'une vieille couche ou sur ados à bonne exposition que l'on garantit des gelées au moyen de paillassons. On sème de même en place en pleine terre.

Dans le courant d'avril ou de mai, lorsque le plant est assez fort, on repique en place, en planches. Il faut éviter, en plantant, de trop presser les racines, qui sont très-délicates, et surtout d'enterrer le cœur de la plante; cette dernière précaution est surtout indispensable, car sans elle, la Laitue pourrirait infailliblement.

La distance à mettre entre chaque plante est de 25 à 40 centimètres, selon les variétés qu'on cultive. On arrose, on sarcle et on bine au besoin pour détruire les mauvaises herbes, et pour faciliter l'émission des jeunes racines. Il est parfaitement reconnu que les binages contribuent puissamment au développement des plantes, non-seulement en permettant à l'air de pénétrer autour des racines, mais encore en rendant la terre plus légère, plus sensible aux influences

atmosphériques, plus friable, et se laissant ainsi plus facilement traverser par les racines.

Nous ferons encore observer que, durant les chaleurs æstivales, les Laitues seront d'autant plus tendres et moins amères, qu'elles n'auront pas à souffrir de la sécheresse; il s'ensuit que l'on doit les arroser avec beaucoup de soins. Les semis lèvent difficilement aussi pendant les grandes chaleurs, principalement dans les terrains secs et chauds; pour être certain du succès, il faut ombrer les planches qui ont reçu les semis au moyen de paillassons ou de toiles, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 ou 4 heures du soir; il faut aussi ne pas négliger les bassinages, afin que la terre ne se dessèche pas. On cesse d'ombrer lorsque les graines sont entièrement germées ou lorsqu'elles commencent à lever. On fait des semis successifs, afin de ne pas en manquer.

Les *Laitues d'hiver* se sèment dans les mois d'août et de septembre, pour être mises en place en octobre, sur des plates-bandes, ou côtières, au pied d'un mur ou d'une haie, mais à bonne exposition.

On couvre de paillassons ou de litière à l'approche des grands froids, pour préserver les plantes de la gelée et de la neige; on découvre toutes les fois que le temps le permet.

La culture des *Laitues romaines* est la même que celle des Laitues de printemps et d'été, mais elles demandent plus d'eau pendant les grandes chaleurs. On doit en outre avoir la précaution de lier les plantes avec un ou deux liens de paille. Cette opération doit toujours se faire par un temps sec; de cette manière la tête s'emplit mieux, et elle est en même temps plus tendre et plus blanche.

Les *Laitues à couper* se sèment de la même manière, mais il devient inutile de les repiquer, vu qu'on les coupe aussitôt que les premières feuilles sont développées; ces Laitues se mangent en salade. On doit avoir soin de faire de nouveaux semis tous les huit ou dix jours, et on arrose copieusement pendant les grandes chaleurs.

Laitues de primeur. On sème dans le courant de sep-

tembre sur le terreau d'une vieille couche sous cloches ou sous châssis, la *Laitue crêpe* ou *petite noire*. Cette variété ne croît bien que sous cloches; aussi ne la cultive-t-on que d'octobre en février, époque à laquelle on commence à semer les variétés *Gotte* ou *Gau* et la *George;* je parlerai d'abord de la culture sous cloches, bien que ces dernières ne soient malheureusement presque pas usitées dans notre pays, où cependant elles seraient d'une très-grande utilité; car elles peuvent être employées avec avantage dans la culture forcée d'une infinité de plantes.

Culture de la Laitue crêpe sous cloches. Aussitôt après avoir semé, on recouvre de cloches, et on ombre pendant le grand soleil, car on ne doit jamais donner d'air. Lorsque le plant a deux feuilles outre les cotylédons, on prépare un ados à bonne exposition qu'on charge de 7 ou 8 centimètres de terreau. On place ordinairement trois rangs de cloches sur l'ados, et on repique trente Laitues sous chacune de ces cloches; on favorise la reprise en ombrant lorsque le soleil est trop fort, mais on évite de donner de l'air.

Dans le courant d'octobre et du mois suivant, on plante à demeure; à cet effet on ouvre une tranchée de 1 mètre 30 de largeur; sa profondeur du côté nord n'aura que 20 centimètres, tandis qu'on donnera 50 centimètres du côté du midi. On établit une couche de fumier mélangé, d'une épaisseur de 40 à 50 centimètres, inclinée au midi, comme le fond de la tranchée; on charge de 12 à 15 centimètres de bon terreau, puis on pose les cloches; on aligne au cordeau le premier rang, les deux autres se placent en échiquier. Lorsque la chaleur est montée, on lève le plant en motte en le soulevant doucement avec la main; puis on plante cinq Laitues sous chaque cloche; on couvre ces dernières de paillassons pendant la nuit, et lorsque les gelées commencent à se faire sentir, on établit un accot autour de la couche, on garnit l'espace entre les cloches de feuilles ou de fumier sec, enfin on recouvre le tout de un ou de plusieurs rangs de paillassons que l'on enlève aussi souvent que le temps le

en permet. Ces Laitues sont bonnes à couper en décembre.

Culture des Laitues Gotte. En janvier ou février, on cesse de cultiver la *Laitue crêpe*, pour continuer avec la Gotte et la George, que l'on sème dans les mois de septembre et d'octobre. Ces deux variétés pomment mieux et sont plus belles que la précédente; mais elles ont besoin d'air pour acquérir tout leur volume, circonstance qui explique pourquoi on ne les plante qu'en janvier et février.

On prépare donc en septembre ou octobre un ados toujours à bonne exposition, on le charge de 8 à 10 centimètres de terreau, on place les coffres, puis on sème à la volée. Lorsque le plant est levé et qu'il a deux ou trois feuilles outre les cotylédons, on prépare un nouvel ados; les coffres étant posés on les remplit de terreau, de manière que les plantes se trouvent le plus près possible du verre sans y toucher. On repique le jeune plant à 7 ou 8 centimètres de distance en tous sens; enfin on le préserve des atteintes des froids par les moyens ordinaires.

Ce sont ces plantes qui servent à toutes les plantations sous châssis au printemps.

En janvier et pendant le mois suivant, on prépare une couche de 40 à 50 centimètres d'épaisseur de fumier mélangé de feuilles, ou de fumier qui a déjà jeté son premier feu; on pose les coffres et on charge la couche de 12 à 15 centimètres de bon terreau. On plante ordinairement de quarante à cinquante Laitues sous un châssis de 1 mètre 33 centimètres carrés. On couvre au moyen de paillassons pendant la nuit et on établit des réchauds pour entretenir la chaleur de la couche, chaleur qui ne doit pas excéder 15 degrés centigrades et ne pas descendre au-dessous de 8 ou 10 degrés; le manque de chaleur occasionnerait du retard, engendrerait l'humidité et la pourriture; l'excès contraire ferait fondre les plantes.

On peut planter après la récolte, sur la même couche, sans qu'il soit nécessaire de la remanier. Quand les plantes sont arrivées à la moitié de leur grosseur, on leur donne de

l'air, mais peu pour commencer, et on augmente l'admission graduellement. En mars, on arrose lorsqu'on le juge convenable, mais jamais sans qu'il fasse du soleil.

On remanie ordinairement la couche après la seconde récolte, en y ajoutant du fumier neuf pour y planter des melons.

Laitues romaines. On sème dans la première quinzaine de septembre et même jusqu'à la fin du mois, sur un ados terreauté à bonne exposition, de la *romaine verte hâtive* ou de la *verte maraîchère*, ou bien encore de la *grise maraîchère.* Le semis fait, on le couvre de châssis ou de cloches. On le repique dès qu'il a deux feuilles, sans compter les cotylédons, sur un ados terreauté et à bonne exposition; on facilite la reprise et on garantit les plantes de la gelée par les moyens ordinaires.

En décembre et janvier, on établit une couche tiède pour y planter les romaines à demeure.

Les soins à donner sont d'ailleurs les mêmes que ceux qu'on donne aux autres Laitues, à l'exception que ces dernières demandent de l'air chaque fois que la température le permet. Les plantes qu'on a laissées dans les châssis reçoivent les soins ordinaires, afin qu'on puisse les employer à de nouvelles plantations qui se continuent jusqu'en mars sur couches sous châssis; à la fin de ce mois, on peut commencer à planter sans châssis; on ouvre à cet effet une tranchée de 1 mètre 30 centimètres, inclinée au midi, sur laquelle on établit une couche de fumier mélangé de 30 centimètres d'épaisseur, on recharge de terreau, et lorsque la chaleur est montée, on plante comme en pleine terre du plant provenant du semis d'automne, que l'on a conservé sous châssis, ou que l'on a semé en janvier sur couche chaude. On entoure la couche d'un léger accot de feuilles sèches ou de fumier; des perches placées en travers serviront à supporter les paillassons, que l'on devra étaler chaque soir.

Ce dernier mode de culture peut être employé pour toutes les Laitues, de même que l'on peut commencer à planter

pleine terre vers la même époque, c'est-à-dire en mars, mais sur ados, et avec couverture de paillassons.

Laitues d'hiver. C'est encore le même procédé que l'on emploie pour la Laitue d'hiver, sans secours de couches et de châssis. Dans le mois d'août, on prépare le terrain par de bons labours; on l'ameublit, et on le terreaute, ou, mieux encore, on sème sur le terreau d'une vieille couche. On choisit la *Laitue de la Passion* et *la Morine;* on facilite la levée du semis en arrosant si le temps est sec. On repique les jeunes plantes dans la dernière quinzaine de septembre, sur des plates-bandes terreautées, le long d'un mur ou d'une haie à bonne exposition. Lorsque les gelées se font sentir, on couvre les plantes de paillassons, que l'on étend sur des perches placées en travers des plates-bandes. On fait un second semis en septembre, qui succède au premier; on le traite de la même manière.

On entoure les ados de fumier sec ou de feuilles pour garantir les plantes complétement de la gelée. Si on leur donne les soins nécessaires, on peut en jouir pendant une partie de l'hiver, jusqu'au printemps. On peut aussi obtenir de la Laitue crêpe et de la Gotte jusqu'en janvier, sur couche froide ou sur ados, mais sous châssis, en les préservant de la gelée.

Laitues à couper. La *Crêpe* et la *Gotte* sont généralement destinées à cet usage. Pendant tout l'hiver, on sème ordinairement sur couches avec d'autres légumes; quelques personnes sèment séparément, en établissant une couche qui ne donne qu'une chaleur modérée; on la charge de 8 ou 10 centimètres de terreau, et on sème assez épais; on arrose au besoin; on donne de l'air, et on entretient la chaleur par les moyens ordinaires.

Deux autres variétés sont préférées par quelques jardiniers aux variétés précédentes, ce sont la *Laitue chicorée* qui se coupe plus forte et est fort tendre, et la *Laitue épinard* ou à feuilles de chêne, qui jouit non-seulement des mêmes avantages que la Laitue chicorée, mais a la propriété de repousser plusieurs fois après avoir été coupée.

Tels sont les procédés que j'emploie pour cultiver les Laitues, et ils me réussissent très-bien; puissé-je, monsieur le Rédacteur, en répandant par l'organe de votre utile *Journal d'Horticulture pratique de la Belgique,* la connaissance de ces procédés, m'être rendu utile à quelques-uns de mes semblables.

DEVENET, *jardinier.*

NOTICE SUR LA CULTURE

DE LA REINE MARGUERITE PYRAMIDALE.

(Suite.)

REPIQUAGE.

Le repiquage se pratique en pleine terre à l'air libre, sous cloche ou sous châssis.

1° Repiquage en pleine terre à l'air libre.

Les plants provenant de semis faits sous cloches ou sous châssis du 15 mars au 1er avril, doivent être repiqués du 20 avril au 1er mai. Ce repiquage doit être fait dans un terrain léger et substantiel, meuble et recouvert d'environ un centimètre de terreau fin. Si ce sol meuble et léger faisait défaut, s'il était d'une nature trop lourde, froide et compacte, il serait prudent de faire le repiquage tel qu'il est indiqué à la deuxième section de ce paragraphe.

Comme ces plants sont encore jeunes, j'ai pour habitude de les repiquer au doigt un à un, à une distance de 20 centimètres en tous sens. Il est extrêmement important de faire ce repiquage à l'époque que j'ai indiquée ci-dessus, c'est-à-dire quand le plant a développé ses deux premières feuilles et avant qu'il ne durcisse et ne s'étiole; car une fois arrivé à ce point on obtient encore quelques belles fleurs si la race est bonne, mais il est impossible d'avoir de ces Reines Marguerites qui se couvrent de cent fleurs à la fois et qui font l'ad-

miration des amateurs. Après avoir repiqué, je mouille au pied des plants et pour faciliter leur reprise je bassine les jours suivants s'il y a nécessité, et de préférence dans le milieu de la journée; car à cette époque de l'année la température des nuits est souvent encore froide. Je sarcle, je bine et j'arrose chaque fois que le besoin s'en fait sentir, jusqu'au moment de la mise en place, qui doit avoir lieu dans les premiers jours de juin, et non quand les boutons sont formés ou prêts à épanouir leur fleur, comme le recommandent encore quelques ouvrages.

2° *Du repiquage sous cloche ou sous châssis.*

Les plants provenant de semis faits en pots ou terrines étant plus susceptibles de s'étioler que ceux semés en pleine terre, devront être repiqués un à un aussi jeunes que possible, c'est-à-dire dès qu'ils auront développé une ou deux feuilles. Ce moment, qu'il importe de ne pas perdre de vue, arrive environ trois semaines après que le semis a été pratiqué. Comme souvent, à cette époque de l'année, la température est encore trop froide pour exposer les jeunes plants à l'air libre, surtout si la nature du sol est trop lourde ou trop humide, il est prudent de faire le repiquage en pleine terre, sous cloche ou sous châssis, et dans un sol possédant, autant que possible, les qualités et ayant reçu les préparations prescrites dans la première section de ce paragraphe.

Je mets quinze à dix-huit plants par cloche et quatre-vingts à cent sous un châssis de un mètre trente-trois centimètres carrés. Pour faciliter la reprise, je mouille chaque plant au pied, je bassine, j'ombre légèrement s'il y a nécessité, mais seulement pendant quelques jours. Je donne de l'air graduellement, et, quand les plants sont repris, chaque fois que le temps le permet, j'enlève les cloches ou les châssis qui les recouvrent, car, il faut bien le remarquer, ces cloches ou châssis ne doivent pas servir à hâter la végétation, mais seulement à protéger la reprise des jeunes plants et à abriter ceux-ci contre les intempéries atmosphériques.

Les soins à donner aux plants qui ont été ainsi repiqués seront les mêmes jusqu'à l'époque de la mise en place que ceux indiqués dans la section précédente. Toutefois, comme ces plants ont été repiqués plus drus, ils devront être relevés et mis en place du 20 mai au 1er juin pour être ensuite traités comme je l'indique ci-après.

(*La suite au prochain numéro.*)

SOCIÉTÉ VAN MONS.

Nous venons de recevoir une brochure contenant les statuts réglementaires pour la Société Van Mons, la liste des membres fondateurs, et un catalogue des fruits cultivés dans le jardin de la Société. Cent soixante sociétaires inscrits avant le 1er janvier 1854 ont été proclamés membres fondateurs. Les noms que nous avons remarqués dans la liste de ces membres prouvent que les pomologues les plus distingués, amateurs et pépiniéristes du royaume et de l'étranger, ont compris quel bel avenir de succès utiles était réservé à l'union des intelligences des producteurs, trouvant un point central d'expériences et d'analyses consciencieuses. Il n'est pas inutile à ce propos de citer de nouveau le but de la Société Van Mons : « Cette Société est instituée pour continuer les tra- » vaux de Van Mons et de son successeur, en vue d'améliorer » les espèces fruitières. A cet effet, elle crée un jardin d'ex- » périence où seront réunies, conservées et exploitées, les » collections d'arbres de semis provenant des pépinières de » Van Mons et Bivort, ainsi (nous prions nos lecteurs ama- » teurs de bons fruits de fixer leur attention sur ces dernières » lignes) que les *autres bons fruits cultivés en Belgique et* » *à l'étranger,* dont il pourrait être utile, après examen, de » propager la culture. » L'article 3 des statuts offre une garantie de loyauté aux membres ; c'est que « les opérations de la Société ne peuvent avoir aucun caractère commercial ; son établissement ne peut être, sous aucun rapport, une pé-

pinière de vente. » Cette assurance est très-importante; elle rend la Société libre de toute influence, et la met à l'abri de tout soupçon de réclame et de coterie. Dire que les personnes honorables qui composent la commission royale de Pomologie instituée par le gouvernement belge sont chargées de l'administration de la Société Van Mons, c'est garantir aux membres que la question des analyses de fruits sera traitée avec érudition, expérience et impartialité.

La faible cotisation annuelle de dix francs que la Société réclame de ses membres (dont nous espérons voir grandir le nombre à mesure que les amateurs auront compris l'utilité de son but), est destinée à parfaire les sommes nécessaires à l'entretien du jardin d'expérimentation et de culture, jardin qui doit fournir aux sociétaires les rameaux des arbres fruitiers jugés dignes d'être cultivés. Une première distribution de greffes a commencé le 5 mars dernier.

Le catalogue des fruits contient d'abord la liste des espèces admises par la commission et ensuite une nomenclature des fruits du jardin qui sont encore à l'étude.

Dans la liste des espèces admises nous remarquons 23 variétés de cerisiers, 113 de poiriers, 36 de pommiers et 17 de pruniers. C'est déjà un contingent fort respectable et dont l'énumération, si nous pouvions la faire, tenterait l'amateur le plus difficile; et l'heureux choix qu'a fait la commission doit attirer bien de nouveaux membres à la Société Van Mons, aussi lui prédisons-nous bon succès.



Rhododendrum Baronne de Snoy.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

RHODODENDRUM BARONNE DE SNOY.

(Hybride.)

A la dernière exposition de la Société royale de Flore de Bruxelles (2 avril 1854), figurait, parmi les beaux Rhododendrums exposés par M. L. Boddaert, horticulteur à Deynze, une variété obtenue de semis par cet intelligent et zélé cultivateur de rosages, qui nous a paru tellement jolie, que nous avons demandé la faveur de pouvoir en offrir un beau dessin d'après nature à nos lecteurs. M. Boddaert nous octroya cette faveur, et de plus, nous exprima le désir que nous baptisions à notre gré cette jolie variété; nous avons profité de cette permission pour lui imposer le nom de madame la baronne de Snoy, de Braine-le-Château, noble dame, qui sait apprécier les diverses beautés que Dieu s'est plu à répandre sur la fleur de nos bois, comme sur celles que l'homme va chercher dans les forêts de l'Inde. Et qui ne se sent saisi d'admiration à la vue d'un massif de Rhododendrums bien fleuris; à la vue de ces gros bouquets, tantôt aux vives couleurs, tantôt aux teintes délicates qui surmontent ces rosettes de feuilles d'un vert foncé, à revers argenté, parfois doré! La terre disparaît sous ces touffes de feuil-

lage, sous ces milliers de têtes fleuries; et que faut-il pour obtenir de tels résultats? Réunir quelques jeunes pieds vigoureux de Rhododendrums, les planter dans une masse profonde de terre de bruyère non tamisée; plus elle sera fibreuse et en grosses mottes, mieux les plantes s'en accommoderont. Un grand soin à observer dans la formation d'un grand ou d'un petit massif de Rhododendrum, c'est de planter les arbrisseaux de manière que leur feuillage soit rapproché et serve à ombrer complétement le sol dans lequel reposent les racines; lorsque les rayons du soleil parviennent jusqu'au sol ou à atteindre le tronc vers sa base, ils nuisent d'une manière tellement fâcheuse à la reprise et à la santé des rosages, que ceux-ci finissent presque toujours par succomber ou à ne végéter que tristement. Il vaut donc mieux planter trop serré que d'espacer méthodiquement ses exemplaires. Il va sans dire que l'exposition, la situation abritée des vents, la nature du sol, peuvent modifier tant soit peu la règle que nous venons de poser, mais ne la détruisent pas. C'est grâce à ces précautions, que les quatre beaux massifs de Rhododendrums qui ornent les angles du grand carré, au milieu duquel est tracé le cercle de l'école de botanique du Jardin botanique de Bruxelles, ont acquis un développement luxuriant d'autant plus remarquable, qu'ils ne sont abrités d'aucun rayon de soleil, ni d'aucun vent, et que le sol de cette partie du Jardin est formé d'un sable fin d'une aridité que l'on ne peut atténuer que par une forte addition de fumier. Les Rhododendrums en pieds isolés ne prospèrent qu'à l'ombre, au nord; le manque d'air les tue, et cela se comprend : ce sont des enfants des montagnes où l'air abonde, où la pluie et de fréquents brouillards rafraîchissent leurs grandes feuilles coriaces.

Le *Rhododendrum baronne de Snoy* a les feuilles ferrugineuses en dessous; elles sont longues et ondulées; le bouquet floral, que nous représentons de grandeur naturelle, se compose de 12 à 15 fleurs grandes, évasées, d'un rose carminé des plus agréables à l'œil; le fond de la fleur est d'un

blanc tirant sur le marron vers la naissance du lobe supérieur du limbe de la corolle; la teinte carminée augmente en intensité vers les bords des lobes et se fond graduellement et délicatement vers la gorge avec le blanc du fond de la corolle; le fond supérieur de la corolle est moucheté jusque vers le milieu du lobe supérieur de petites macules arquées et de couleur carmin vif. Les fleurs, avant leur parfait épanouissement, sont d'un carmin cerise foncé. L'exemplaire que M. Boddaert avait bien voulu nous confier était à peine haut de 60 à 70 centimètres, et portait cependant deux bouquets parfaitement fleuris, et qui de suite ont captivé notre attention, malgré le voisinage de variétés plus riches en couleurs, plus touffues, mais dont l'éclat nous plaisait moins que les teintes délicates et délicieusement harmonisées de la variété que nous soumettons de confiance au jugement des amateurs.

M. L. Boddaert nous écrit que le Rhodòdendrum baronne de Snoy est un semis provenant du *Rhododendrum cinnamomeum* (ainsi que le constate son feuillage ferrugineux en dessous), fécondé par le *Rhododendrum souvenir de Deynze,* hybride fort distingué et que le commerce horticole doit également à M. L. Boddaert. Ajoutons une observation toute en faveur de la facile floraison du Rhododendrum baronne de Snoy : c'est qu'il est un des premiers qui fleurissent sur un nombre de plus de quatre mille plantes d'un semis provenant de la même origine! De même que les *Rhododendrum arboreum, cinnamomeum,* notre nouvelle variété ne passe pas en pleine terre en Belgique.

Le Rhododendrum baronne de Snoy ne pourra être mis dans le commerce que l'année prochaine.

Nous remarquons dans le premier numéro de l'*Illustration horticole,* éditée par M. Ambroise Verschaffelt, une variété de Rhododendrum fort remarquable : c'est l'*album speciosum,* à très-grands bouquets de fleurs d'un blanc pur, relevé d'un nombre infini de macules hémisphériques, rangées assez symétriquement pour figurer une gerbe qui jailli-

rait du fond de la corolle. Cette variété rentre par la délicatesse exquise de son coloris dans notre manière de sentir; c'est-à-dire que les teintes délicates, pures ou s'harmonisant sans effort avec des teintes plus vives, réjouissent plus notre âme, notre sentiment du beau, que les coloris riches, fulgurents, d'un éclat tellement vif qu'ils vous éblouissent, vous étonnent, vous frappent d'une admiration subite, mais qui bientôt vous fatigue, vous trouble et vous fait désirer des objets moins étincelants, pour reposer vos sens trop secoués.

Qu'on nous permette, avant de finir sur ce chapitre des Rhododendrums, de mentionner une charmante variété obtenue de semis par M. J. Haentjens, horticulteur de Gand, qui affectionne beaucoup ce beau genre. Cette variété, couronnée d'un premier prix à l'exposition d'hiver de la Société royale de Flore de Bruxelles, a été nommée, par son heureux obtenteur, *Beauté de l'Europe,* par allusion à un faux air de ressemblance avec le joli *Azalea Beauté de l'Europe,* de M. Marcq. Les fleurs de ce nouveau Rhododendrum présentent une large bande rose-foncé, coupant par le milieu chacun des lobes de la corolle, et se prolongeant vers l'intérieur de la fleur. Ce gain ouvre sans doute la voie à une nouvelle série de rosages, celle à fleurs rayées comme les Azalées; nous ne savons rien sur l'origine de cette variété.

Horticulture étrangère.

—

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Pitcairnia longifolia (HOOKER), *Bot. Mag.*, pl. 4775. — Famille des Broméliacées. — Hexandrie Monogynie.

Cette nouvelle espèce de *Pitcairnia,* envoyée de Lima, en 1852, au Jardin botanique de Kew, se distingue de ses congénères par sa tige ou caudex élevé, allongé et gros (environ 3 centimètres de diamètre), fortement annelé par les bases très-rapprochées des feuilles des années antérieures et surtout par le panicule très-divisé, portant des fleurs d'un rouge vif, à calices verts. Les feuilles, posées en touffe au sommet du caudex, sont coriaces, d'un vert pâle et d'une longueur qui atteint jusqu'à 1 mètre 25 centimètres ; elles sont lancéolées et se terminent en une pointe très-mince; elles présentent à leur naissance sur le caudex une base large, concave, striée et presque amplexicaule; enfin leurs bords sont finement dentelés en scie et épineux. Le panicule est plus long que les feuilles, naît du centre et termine l'assemblage de ces feuilles; les ramifications et les pédoncules sont verts et tomenteux. Bractées petites, subulées. Fleurs à pédicelles courts, à calice composé de trois sépales dressés, subulés ou subulés-lancéolés et d'un vert uniforme, à trois pétales d'environ 5 centimètres de longueur et trois fois plus longs que le calice, sub-spathulés, linéaires-oblongs, d'un rouge vif, formant, jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, un tube comme dans le *Pitcairnia punicea,* et s'étalant ensuite d'un même côté. Filets staminaux blancs et minces; anthères linéaires, jaunes.

Le *Pitcairnia longifolia* fleurit en décembre et requiert la serre chaude. On le cultive comme le *Pitcairnia punicea,* admirable plante, et qui fleurit abondamment lorsqu'on la

tient dans une atmosphère chaude et humide et que l'on a surtout soin de la préserver, par des seringages et des fumigations, des nombreux insectes qui s'y attachent.

Sciadocalyx Wartzewiczii (REGEL), *Garten flora,* 1853, page 258; figuré dans l'*Illustration horticole,* 1854, pl. 6. —Famille des Gesnériacées.

On doit l'introduction de cette jolie plante à M. Wartzewicz qui l'envoya en Europe des montagnes de Santa-Martha, dans la Nouvelle-Grenade. C'est une Gesnériacée à rhizomes stolonifères comme dans les *Achimenes* et le *Chorisanthera,* etc., et par conséquent d'une multiplication facile. Les feuilles sont grandes, ovées, acuminées, crénelées, velues ou plutôt chargées, de même que les tiges et les pétioles, d'un duvet soyeux, pourpré, donnant à la plante un aspect velouté-chatoyant fort agréable à l'œil, surtout sous les feuilles et à la naissance des pétioles où les teintes veloutées deviennent purpurines. Les fleurs naissent en petits panicules des aisselles des feuilles supérieures et sont portées sur des pédoncules verdâtres, velus; leur tube est d'un rouge-vermillon, velu, long d'environ 3 centimètres, tandis que le limbe, étalé ou à lobes recourbés en dehors, est d'un jaune verdâtre, délicatement pointillé de pourpre; le calice, d'un beau vert d'abord en tube globuleux, s'élargit en un limbe à cinq lobes étalés, égaux et formant une collerette très-apparente autour de la base du tube corollaire; c'est même à cette disposition étalée des limbes du calice que l'auteur de ce nouveau genre, M. Regel, a fait allusion dans sa dénomination grecque *Sciadocalyx* ou calice en parasol.

Cette jolie plante se cultive comme les *Gesneria mollis, Schiedeana,* et comme les *Achimenes.*

Oncidium Barkeri (LINDLEY), *Bot. Reg.* de 1841.— Famille des Orchidées.

Nous décrivons dans l'article que nous publions plus loin sur les Orchidées consignées dans les *Folia Orchidacea* du

docteur Lindley, l'*Oncidium Barkeri,* une des plus belles Orchidées du Mexique, de cette contrée si riche cependant en ces remarquables plantes, que les Anglais ont poétiquement nommées *Air-plants* ou plantes de l'air. Nous le citons ici parce que nous avons eu le plaisir d'en voir de beaux exemplaires bien fleuris à Bruxelles, chez M. J. Linden, et à Gand, chez M. Verschaffelt : ce dernier horticulteur en a même donné un beau dessin très-exact dans son journal horticole (*Illustration horticole*) ; et que cette Orchidée est encore peu répandue dans les collections où elle mérite d'occuper une place distinguée.

MM. Klotzsch, Braun, C. Koch et Bouché, viennent de décrire un assez grand nombre de plantes nouvelles de serre chaude, que nous ne ferons qu'indiquer ici, l'espace nous manquant pour en donner une analyse détaillée ; ce sont :

Pleurothallis elongata (Hort. Hambourg). Orchidée sans valeur.

Maxillaria stenobulbon (Klotzsch). Orchidée vénézuélienne de peu de mérite.

Maxillaria articulata (Klotzsch). Fleurs petites.

Maxillaria rubro-fusca (Klotzsch). Espèce de l'Amérique centrale et peu intéressante.

Polystachya nana (Klotzsch). Orchidée à fleurs presque microscopiques.

Aspasia fragrans (Klotzsch). Orchidée à fleurs jaunes et lilas, à labelle blanc, maculé de pourpre, au nombre de trois à chaque racème ; espèce intéressante quoique de peu d'effet.

Colocasia navicularis (Koch et Bouché). Aroïdée voisine de la *Colocasia fornicata* (Kunth) ; elle a été cultivée sous le nom de *Colocasia indica*.

Caladium smaragdinum (Koch et Bouché). Espèce se rapprochant du *Caladium colocasioides* de Brongniart, mais à feuilles concolores.

Caladium pallidum (Koch et Bouché). Jolie espèce voisine de la précédente, originaire de Caracas.

Cyrtospadix striatipes (Koch). Synonymie : *Philodendron striatipes* (Kunth). Nouveau genre brésilien à tubercules.

Philodendron albo-vaginatum (Koch et Sello). Aroïdée fort intéressante de l'Amérique tropicale, assez semblable au beau *Philodendron lacerum* que l'on cultive dans beaucoup de serres chaudes.

Philodendron Augustinum (Koch). Très-belle espèce découverte et rapportée de l'Amérique par M. Warszewicz, à tige épaisse, émettant des racines et à feuilles en cœur.

Philodendron Selloum (Koch). Plante fort élégante et se rapprochant assez du beau *Philodendron pinnatifidum* (Kunth), à grandes feuilles ovales et profondément pinnatifides.

Philodendron pinnatifidum (Kunth), var. *virescens*. Cette variété, rapportée d'Amérique par M. Moritz, présente une spathe verte au lieu d'être violette comme dans le type.

Philodendron crinipes (Hort. Amsterdam). Remarquable par les soies assez roides qui recouvrent les pétioles.

Philodendron cardiophyllum (Koch et Sello). Superbe espèce voisine du *Philodendron punctatum* (Kunth) ; feuilles grandes de 30 à 45 centimètres, plus ou moins cordiformes, à oreillettes ovales.

Philodendron scandens (Koch et Sello). Espèce grimpante, à feuilles cordées-ovales, cuspidées, de l'Amérique tropicale.

Toutes ces Orchidées et Aroïdées sont cultivées au Jardin botanique de Berlin. Les Aroïdées méritent d'être prises en considération, non-seulement parce qu'elles constituent de belles espèces nouvelles, mais aussi parce qu'elles appartiennent à une famille que l'on commence à apprécier avec raison, et qui promet de devenir aussi recherchée que les Orchidées, les Bégonies et les Fougères. Dans le prochain numéro, nous terminerons cette liste de nouvelles plantes du Jardin botanique de Berlin.

2° SERRE FROIDE.

Gentiana Fortuni (W. HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4776. — Famille des Gentianées. — Pentandrie Digynie.

Le genre Gentiane comprend actuellement 153 espèces, toutes fort belles, très-recherchées des amateurs et toujours assez rares parce qu'elles exigent malheureusement certaines conditions de culture que nous ne pouvons leur accorder qu'approximativement; enfants de vallons tourbeux et de régions humides, froides et éternellement exposées au souffle âpre des courants aériens des hautes montagnes alpines, les Gentianes ne peuvent que difficilement s'habituer à l'air plus pesant qui enveloppe nos jardins. Une exposition au nord, un lit de terre de bruyère fibreuse non tamisée, mais brisée en gros fragments, sont les meilleurs moyens à employer pour conserver pendant quelque temps ces charmantes fleurs dont la sauvage nature s'effraye à l'aspect des villes et languit loin de cette atmosphère pure et légère, nécessaire à son organisation.

La Gentiane de Fortune est une des plus jolies espèces du genre; elle se rapproche de notre Gentiane pneumonanthe et de la *Gentiana septemfida* de Pallas; elle s'en distingue par une taille plus élevée, par un port plus robuste et par des fleurs plus grandes, remarquables par les plis ou écailles de la bouche ou orifice du tube corollaire. Ces plis présentent trois dents irrégulières et émoussées, s'avançant très-peu au delà de la bouche de la corolle; tandis que ces dents, dans la *Gentiana septemfida,* sont grandes et proéminentes, et garnies de longs cils, ce qui donne à la bouche de la fleur un aspect frangé. Les feuilles de notre *Gentiana Fortuni* sont lancéolées, glabres, trinervées, opposées et disposées deux à deux sur la tige glabre et lisse, à une distance assez grande. Les fleurs sont axillaires, solitaires, sessiles, grandes et fort belles. Par suite du plus grand rapprochement des

paires de feuilles vers le sommet des tiges, les fleurs se rapprochent également et forment un joli épi bleu; la corolle est infundibuliforme, légèrement ventrue; le limbe présente cinq lobes étalés, en cœur ové, du même bleu intense que l'on remarque dans le tube corollaire, et également orné de taches ou points blancs.

Cette Gentiane a été envoyée de la Chine par M. Fortune; elle a fleuri à Kew au mois de décembre dernier. Il y a tout lieu de croire qu'elle sera rustique.

Wellingtonia gigantea (Lindley), dans le *Gardeners Chronicle*, décembre 1853, figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4777 et 4778. — Famille des Conifères. — Diœcie Monadelphie.

Nous ne dirons que quelques mots sur ce géant des forêts californiennes, le public ayant déjà été instruit par les journaux politiques de l'introduction en Angleterre de ce magnifique Conifère auquel le docteur Lindley vient d'imposer le nom de Wellington, le géant guerrier de l'Angleterre. M. William Lobb, le célèbre voyageur naturaliste de la maison Veitch, d'Exeter, découvrit le *Wellingtonia* sur des versants élevés de la sierra Nevada, dans la haute Californie, à une hauteur absolue d'environ 5,000 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et situés vers le 38e degré de latitude septentrionale; il observa environ 80 ou 90 de ces énormes arbres, que le docteur Lindley appelle les monarques des forêts californiennes, dans un espace d'un mille anglais de circuit. Le diamètre du tronc variait entre 10 et 20 pieds, et la hauteur entre 250 et 320 pieds. Leur mode de croissance rappelle le *Sequoia sempervirens* (*Taxodium*). Un de ces arbres récemment abattu permit au voyageur de faire les observations suivantes : La longueur du tronc était de 300 pieds; le diamètre à 5 pieds au-dessus du sol mesurait plus de 29 pieds; à 18 pieds au-dessus du sol, ce diamètre atteignait 14 pieds et demi; à 100 pieds au-dessus du sol, ce diamètre n'avait varié que d'un demi-pied, il était encore de 14 pieds; enfin à la hauteur de 200 pieds, le tronc mesurait

près de 5 pieds et demi ! L'écorce présente une épaisseur de 12 à 15 pouces (30 à 40 centimètres). Les petits rameaux sont ronds, pendants et ressemblent à ceux d'un Cyprès ou d'un Genévrier. Les feuilles sont d'un vert pâle, petites, alternes, coriaces, dressées, imbriquées et arrangées dans une disposition en spirale ; trois feuilles complètent la circonférence de la branche. Les feuilles des jeunes plantes sont oblongues-subulées, mucronées, semi-amplexicaules à leur base, et carénées sur le dos. Les jeunes rameaux ou branches terminales retombent avec grâce, ils sont minces et filiformes. Par un contraste remarquable, cet arbre colossal dont l'âge, à en juger par le nombre des cercles concentriques du tronc, serait d'environ 3,000 ans, ne produit que des cônes à peine hauts de deux pouces (5 centimètres) et larges dans leur plus grand diamètre d'un pouce 3/4, ovés, obtus et ligneux ; sous chacune de ses épaisses écailles se trouvent logées sept graines presque orbiculaires, comprimées, petites (moins d'une ligne, dit M. Lindley), à peine ailées sur les bords.

Par son feuillage et ses rameaux grêles et pendants, le *Wellingtonia gigantea* se rapproche beaucoup des Genévriers, mais il en diffère par ses fruits qui sont de véritables cônes dont la conformation correspond assez bien avec les cônes d'un Conifère japonais : le *Sciadopitys* de Siebold et Zuccarini.

L'établissement horticole de MM. Veitch possède une quantité assez considérable de jeunes plantes de *Wellingtonia*, provenues de graines récoltées par M. Lobb ; et il paraît que les amateurs pourront dès ce printemps en obtenir des exemplaires. « Espérons, dit M. Lindley, que nous vivrons assez longtemps pour voir le *Wellingtonia* aussi commun dans les jardins anglais que l'est maintenant le *Cedrus Deodora*. « La seule petite observation que nous nous permettions de faire, d'après M. Lindley, c'est que cet arbre exige beaucoup de temps pour devenir tant soit peu géant, puisqu'il n'accroîtrait en diamètre que de deux pouces en vingt années.

Allosorus calomelanos (PRESL.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4769. Syn. : *Pteris calomelanos,* Swartz. — Famille des Fougères.

L'*Allosorus calomelanos* est une très-jolie Fougère, originaire des environs du cap de Bonne-Espérance, où elle croît dans les endroits rocailleux et montueux, situés à une élévation au-dessus du niveau de la mer, variant entre 500 et 4,000 pieds anglais. Elle se recommande à l'attention des amateurs par ses frondes d'un vert délicat et vif, et par ses stipes et rachis d'un noir d'ébène brillant. Elle végète parfaitement dans une serre froide. Les frondes sont généralement bipinnées, triangulaires-oblongues, presque coriaces et d'un vert clair vif. Cette gracieuse Fougère s'élève peu.

Fuchsia souvenir de la Reine, figuré dans la *Flore des serres et jardins de l'Europe,* pl. 875.

Cette charmante variété de Fuchsia a été obtenue par M. Coene, jardinier fleuriste à Gendbrugge, lez-Gand. Les fleurs sont nombreuses, à pédoncules assez longs; le tube est d'un beau carmin, tandis que ses cinq lobes ou segments longs (plus longs que le tube), acuminés, peu étalés, sont d'un blanc de lait passant au jaune-verdâtre vers l'extrémité des lobes ou segments; les pétales sont d'un violet pourpré vif.

Ce Fuchsia est très-florifère et produit un effet charmant, même au milieu des plus belles variétés que le commerce horticole nous a fournies depuis quelques années. Il attirait l'attention des amateurs lors de l'exposition d'été de la Société royale d'horticulture de Gand en 1853.

Lilium odorum (PLANCHON), figuré dans la *Flore des serres et jardins de l'Europe,* pl. 876 et 877. Syn. : *Lilium japonicum,* de Loddiges, mais non de Thunberg.

Bien que ce Lis ait été introduit en Europe depuis 1804 et qu'il ait été cultivé sous le nom de *Lilium japonicum* (le beau *Lilium Brownii* avait été également confondu avec ce

Lilium japonicum de Loddiges), il était devenu, depuis plusieurs années, d'une si grande rareté, que sa seconde entrée dans le monde horticole, sous le patronage de M. L. Van Houtte, peut être saluée avec autant de plaisir que si nous annoncions la venue d'une nouveauté d'élite. C'est par cette raison et surtout à cause de l'introduction dans le commerce horticole d'une nouvelle spécification botanique, que nous avons cru devoir faire connaître l'existence de ce Lis. La nomenclature des Lis est tellement difficile et embrouillée, que les botanistes ont le plus grand mal pour les distinguer les uns des autres au moyen de diagnoses certaines; il n'est donc pas étonnant que les horticulteurs aient pu pendant longtemps confondre le *Lilium Brownii* avec le *Lilium odorum,* auquel il ressemble beaucoup au premier aspect, et que ces deux plantes aient été vendues sous le même nom de *Lilium japonicum* ou ensuite de *Lilium Brownii.*

Le *Lilium odorum* atteint la taille du *Lilium longiflorum;* ses fleurs, plus grandes, sont teintes de lie de vin à l'intérieur. Elles exhalent une odeur de Cassis, tandis que les fleurs du Lis à longues fleurs sont inodores; il se distingue du *Lilium Brownii* parce que les fleurs de celui-ci sont à peu près inodores et à étamines plus courtes, que ses feuilles plus étroites que dans le *Lilium odorum,* offrent les trois supérieures rapprochées en verticille.

M. Van Houtte, dans son intéressant article sur le *Lilium odorum,* dit que cette plante réclame, de même que le *Lilium eximium,* un abri contre le froid et qu'elle craint l'humidité quand le bulbe se repose.

Clianthus puniceus, var. **magnificus** (Hort. V. Houtte), figuré dans la *Flore des serres et jardins de l'Europe,* pl. 879. — Famille des Légumineuses. — Diadelphie Décandrie.

Tout le monde connaît le *Clianthus puniceus,* que l'on délaisse à tort, sous le prétexte qu'il se charge d'insectes qui en détruisent le feuillage, en retardent la végétation et font

avorter les grappes florales ; des seringages et une place dans la serre froide ou même dans l'orangerie en hiver, le garantiront des attaques des thrips et autres arachnides. Cet abandon ne serait-il pas un peu le résultat de la vulgarité d'une plante qui depuis vingt années réjouit nos yeux et doit être par conséquent reléguée dans les vieilleries usées ?

La variété *magnifique* du *Clianthus puniceus* offre des rameaux plus roides et plus courts, tandis qu'ils sont débiles et longs dans le type ; le feuillage est également plus ferme et d'un vert luisant au lieu d'être vert-grisâtre et flasque ; enfin les fleurs sont plus grandes, plus nombreuses et d'un coloris plus brillant que chez le *Clianthus* ordinaire. On ne sait rien de certain sur sa patrie ; M. Van Houtte l'a reçue l'an dernier de M. Glendinning, horticulteur anglais ; c'est du reste une fort belle acquisition pour la serre froide. M. Van Houtte recommande de la planter en pleine terre en été et de la rentrer en orangerie ; elle se plaît dans un mélange de terreau de feuilles et d'argile.

Miscellanées.

ORCHIDÉES.

(QUATORZIÈME ARTICLE) (1).

GENRE ODONTOGLOSSUM, H. B. K.

DEUXIÈME SECTION. — *Xanthoglossum* comprenant les espèces à colonne garnie d'oreillettes ou non pourvues de ces appendices ; à labelle toujours jaune, muni d'un long onglet linéaire (le plus souvent bilamellaire).

Observation. — La disposition particulière des oreillettes atténuées ou cirrheuses de la colonne des espèces de la pre-

(1) Voir page 330 du 11[e] volume du *Journal d'Horticulture pratique de la Belgique.*

mière section disparaît dans cette deuxième section pour ne plus reparaître après. L'*Odontoglossum grande* est évidemment très-rapproché de l'*Odontoglossum Insleayi*, et forme le premier anneau qui unit la section des *Euodontoglossum* à celle que nous allons examiner.

* 9. **Odontoglossum grande** (Lindley).

La forme des pseudo-bulbes, d'un vert de mer, et l'aspect général rappellent complétement l'*Odontoglossum Insleayi*. Le scape floral, haut de 15 à 18 centimètres au plus, porte de deux à cinq fleurs d'une grandeur extraordinaire ; elles mesurent, de l'extrémité d'un pétale à l'extrémité du pétale opposé, plus de 18 centimètres ; ces fleurs sont à fond jaune, presque entièrement recouvert de bandelettes et de grandes macules d'un beau brun ; les sépales sont lancéolés, convexes et en forme de faux ; les pétales sont oblongs, plus ou moins obtus, subondulés ; labelle subarrondi, ayant des oreillettes à sa base ; il est deux fois plus court que les sépales ; son disque offre une crête tronquée vers le sommet, bituberculée et, de plus, augmentée d'une dent et d'une callosité ; colonne tomenteuse à oreillettes arrondies, convexes, recourbées en dedans.

Cette magnifique Orchidée croît à l'état sauvage sur les chênes des régions montagneuses, tempérées, occidentales (régions généralement situées entre 4,000 et 6,000 pieds d'élévation absolue), du Guatemala et du Mexique méridional ; les extrêmes de température des riches contrées où se trouve l'*Odontoglossum grande*, oscillent entre 15° et 20° centigrades ; c'est dans les bois humides et bien ombragés qu'il se plaît particulièrement. Grâce aux nombreuses importations d'Orchidées guatemaliennes qui ont eu lieu en Angleterre et en Belgique depuis quelques années, cet *Odontoglossum* est devenu assez commun dans les collections européennes. On en voit en Angleterre des exemplaires excessivement forts, et croissant admirablement bien dans de la terre de bruyère fibreuse, mélangée à du sphagnum haché et

à de nombreux tessons ; ce mode de culture est très-favorable aux Orchidées épiphytes, surtout aux espèces de l'Inde, qui exigent une assez forte somme d'humidité ; mais ce mode requiert du jardinier une attention particulière et intelligente dans les arrosements et dans la distribution de la chaleur ; en général, celle-ci doit être plus élevée dans les serres où l'on cultive les Orchidées dans le *sphagnum* que dans celles où cette méthode n'est pas suivie.

10. **Odontoglossum tigrinum** (LINDLEY). — Syn. : *Oncidium tigrinum* (LA LLAVE et LEXARZA). — *Flor de Muertos* des Indiens du Michocan.

Cette espèce n'existe ni dans les herbiers ni dans les collections européennes d'Orchidées vivantes ; elle n'est connue des orchidologues que par la description qu'en a donnée un excellent botaniste mexicain, La Llave, mort à la fleur de l'âge. Les pseudo-bulbes sont ovés, hauts de 8 à 10 centimètres, et portent deux ou trois feuilles lancéolées, plus ou moins coriaces ; le scape floral mesure environ 65 à 70 centimètres ; il est tantôt simple, tantôt ramifié, et porte de trois à cinq fleurs très-grandes, d'une odeur exquise (celle de la violette la plus suave) et d'une beauté remarquable : les pétales et les sépales sont jaunes et parsemés de nombreuses macules ou taches d'un brun pourpré ; l'arrangement de ces macules imite la peau d'un tigre. Le labelle est très-grand, auriculé à la base, à limbe ample, charnu, bilobé ou ondulé ; il est jaune et non maculé.

S'il nous était permis d'exprimer notre opinion au sujet de cette espèce que nous avons nous-même cherchée, d'après les indications de M. La Llave, dans les forêts qui avoisinent Yrapeo, nous serions disposé à la rapporter à l'*Oncidium Barkeri,* du docteur Lindley. Nous étayons cette opinion sur ce que les Indiens, auxquels nous demandâmes des renseignements sur la *Flor de Muertos* (1), nous apportèrent,

(1) Ce nom de *Flor de Muertos* s'applique également à d'autres Orchidées fleurissant vers la Toussaint ; les Indiens ornent, à cette

entre autres plantes, des Orchidées dont les pseudo-bulbes ancipités et ovés, et d'un jaune plus ou moins prononcé, nous parurent devoir appartenir à l'*Oncidium tigrinum;* malheureusement ils n'étaient pas en fleurs, et les nombreux exemplaires que nous recueillîmes n'arrivèrent jamais en Europe : des retards incroyables les avaient fait périr avant de parvenir à Vera-Cruz. Depuis nous reçûmes, ainsi que MM. Linden et Verschaffelt, des plantes similaires provenant des environs d'Yrapéo, et dont la floraison était celle de l'*Oncidium Barkeri* (1). L'époque identique de floraison (octobre à janvier) de l'*Oncidium tigrinum* et de l'*Oncidium Barkeri* semble aussi corroborer notre opinion; mais ces simples rapprochements ne suffiraient pas pour autoriser la suppression de l'une des deux appellations spécifiques. Si les descriptions botaniques des deux espèces sont assez semblables pour nous permettre de croire que l'*Odontoglossum tigrinum* doit être considéré comme synonyme de l'*Oncidium Barkeri* (2), il suffira aux orchidologues de comparer entre elles ces descriptions pour qu'ils soient comme nous frappés de cette ressemblance.

* 11. **Odontoglossum maculatum** (La Llave), fig. dans *Bot. Reg.,* 1840, pl. 30.

Espèce à pseudo-bulbes oblongs, comprimés, surmontés d'une seule feuille; celle-ci est oblongue, nervée, un peu aiguë, et plus courte que la grappe florale; grappes retombantes, multiflores; bractées herbacées, naviculaires (en forme de nacelle), plus courtes que l'ovaire; fleurs à sépales

---

époque, les autels de fleurs diverses en mémoire de ceux de leur famille qui ne sont plus.

(1) M. Verheyen, qui a exploré le Mexique après nous, et à qui nous avons fait part de notre opinion, nous a affirmé que l'*Oncidium Barkeri* était le *Flor de Muertos* des Indiens d'Yrapéo, d'Uruapan et d'autres localités où se trouve cette belle Orchidée.

(2) L'*Illustration horticole,* publiée par M. Ambroise Verschaffelt, donne une très-bonne figure de l'*Oncidium Barkeri.* (*Voyez* 1re livraison, planche II.)

d'un brun marron, linéaires-lancéolés, acuminés, à pétales d'un jaune clair tacheté de brun, oblongs, ondulés et acuminés; le labelle est en forme de cœur, acuminé, et un peu crénelé; l'onglet présente un appendice bivalve, concave, à sommet libre et bidenté, et finement dentelé en scie au milieu; colonne pubescente, à peu près dépourvue d'ailes.

Voisine de l'espèce suivante : *Odontoglossum cordatum*, l'*Odontoglossum maculatum* en diffère par ses grappes qui sont pendantes au lieu d'être raides et dressées; il est originaire du Mexique; nous l'avons fréquemment rencontré dans les forêts de chênes du Cerro de San Felipe et dans les montagnes au nord de la ville d'Oaxaca, à une hauteur supramarine de 7,000 à 9,000 pieds; il figure dans notre herbier du Mexique sous le numéro 5010.

* 12. **Odontoglossum cordatum** (LINDLEY), dans *Bot. Reg.* de 1838.

Pseudo-bulbes oblongs, comprimés, surmontés de deux feuilles largement oblongues, planes, aiguës, plus courtes que le scape protégé par des squames carénées; racème dressé, distique; bractées naviculaires, acuminées, membraneuses, beaucoup plus courtes que les ovaires; sépales et pétales linéaires-lancéolés, très-pointus; labelle en forme de cœur, très-acuminé, entier; l'onglet présente un appendice charnu, bilobé au sommet, et à base garnie de chaque côté d'une dent qui se presse contre le pied de la colonne.

Les fleurs de l'*Odontoglossum cordatum* sont assez grandes; le fond du coloris des sépales et des pétales est un jaune verdâtre, à larges macules d'un beau brun; le labelle est blanc, la base de la crête est pourprée, tandis que le sommet est maculé de brun.

M. Hartweg a trouvé cette espèce vers 1839, sur la Cumbre de Choacas, au Guatemala; nous l'avons trouvée au Mexique, sur les chênes de la Sierra orientale d'Oaxaca, à une élévation supra-marine de 6,000 à 7,000 pieds; c'est le n° 5245 de notre herbier.

QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET DE LA MALADIE DE LA VIGNE.

Nos lecteurs auront remarqué que nous nous sommes abstenu, depuis assez longtemps, de parler de la maladie qui afflige non-seulement les vignes de nos serres, de nos jardins, mais encore les importants vignobles du midi de la France, de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie. La cause de notre silence provient de ce qu'il nous était impossible, en présence du grand nombre d'expériences que nous relataient les journaux scientifiques et horticoles de l'étranger, de baser une opinion quelconque sur la valeur de ces expériences ; le titre même de notre *Journal d'Horticulture pratique* nous défendait en quelque sorte de patroniser tel ou tel système avant de l'avoir nous-même expérimenté. Certainement si le moyen curatif indiqué dans le rapport de M. Rendu (rapport publié par tous les journaux), et consistant dans l'application à sec et à différentes reprises sur les feuilles de la vigne, du soufre en poudre (fleur de soufre), au moyen de soufflets, a, dans plusieurs localités, sauvé la récolte, il n'en résulte pas moins que cette méthode curative, toute simple et peu dispendieuse qu'elle soit, n'ait donné dans beaucoup de localités que des résultats négatifs. Si notre rôle de narrateur fidèle nous oblige à ne pas accorder notre sanction à la méthode indiquée dans le rapport de M. Rendu, nous devons, dans l'intérêt des viticulteurs, rompre le silence dans lequel nous nous étions renfermé jusqu'à ce jour, en faisant savoir qu'un moyen curatif d'une puissance de guérison extraordinaire a été employé avec succès par ses inventeurs, MM. Camille Bessière, propriétaire et distillateur d'eau-de-vie à Saint-Purgoire, dans le département de l'Hérault, Charles Van Eeckhoven, pharmacien à Lierre en Belgique, et Auguste Schram, amateur distingué de plantes à Bruxelles. Ces messieurs ont bien voulu nous confier, sous le sceau du secret, leur méthode de gué-

rison, en nous faisant la proposition de traiter les nombreuses vignes du Jardin botanique de Bruxelles, dont nous avons la direction. La prudence nous ordonnait, malgré la confiance que nous inspiraient et le caractère honorable de ces messieurs, et la nature des moyens curatifs qu'ils nous indiquaient, de savoir jusqu'à quel point nous pouvions rassurer notre esprit et calmer nos doutes sur l'efficacité de ces moyens; nous avons donc fait des expériences non-seulement au Jardin botanique de Bruxelles, mais dans les jardins de quelques personnes habitant les environs de cette ville; et le résultat nous autorise à croire que les inventeurs ont trouvé un moyen sûr, praticable en grand, et ne coûtant pas plus que le système de M. Rendu.

Nous regrettons que les inventeurs ne se décident pas, dans l'intérêt des pays vinicoles, à suivre nos conseils en rendant publique une méthode que des observations et des expériences précises nous démontrent comme certaine, appuyée comme elle l'est sur des données positives; mais il paraît qu'ils se proposent, tant ils ont de confiance dans l'infaillibilité de leur moyen curatif, de prendre à forfait les cures des vignes malades; nous ne pouvons, du reste, les blâmer d'avoir pris cette détermination. Des mémoires cachetés, dans lesquels ces messieurs ont exposé leurs vues sur la maladie de la vigne et les moyens de guérison qu'ils emploient, ont été déposés par eux entre les mains du secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, afin de constater authentiquement en temps et lieu la nature et le but de leur importante découverte.

De notre côté, nous continuerons nos observations en nous réservant de revenir plus tard sur leur ensemble; notre confiance dans la découverte de ces messieurs est devenue d'autant plus grande, que nous avons pu constater, hier encore, et en compagnie de personnes haut placées dans la science, au moyen d'observations faites avec le plus grand soin, des résultats qui confirmaient pleinement les dires et les expériences des inventeurs.

EXPOSITION DE GAND.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME EXPOSITION DE PLANTES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

Cette exposition était, au dire des amateurs compétents qui ont pu la juger dans son ensemble et dans ses détails, fort belle et surtout des plus fleuries; les Azalées, les Rhododendrons, les Camellias et les Amaryllis, formaient à eux seuls un splendide coup d'œil; les Azalées surtout contribuaient par leur belle floraison à donner au magnifique salon d'exposition un air de fête inaccoutumé : il est certain que cet intéressant genre de plantes s'est accru depuis quelques années d'un grand nombre de variétés, toutes plus belles les unes que les autres, et dont l'éclat et l'abondance prodigieuse des fleurs disputent souvent avec succès au majestueux Camellia cette palme que nous hésitons à accorder à l'un ou à l'autre groupe de plantes fleuries de ces deux genres. Nous ne voulons parler ici que de la différence ou de la similitude d'impression de plaisir que nous fait éprouver un massif d'Azalées et un groupe de Camellias; chacun de ces genres a ses adorateurs et ses juges, ils ne concourent pas l'un contre l'autre, toute leur rivalité consiste à revêtir leur plus éclatante parure pour se faire admirer dans la salle d'exposition.

C'est M. Verplancke, amateur à Gand, qui obtient cette année la médaille d'or, pour le plus bel envoi de plantes fleuries; ce lot se composait de 118 plantes bien fleuries et d'un très-bon choix.

Dans le concours de belle culture, le *Dendrobium nobile* luttait contre le *Rhododendrum javanicum*, noble plante aussi. C'est le *Dendrobium*, appartenant à M. Ambroise Verschaffelt, qui reçoit le premier prix : un superbe exemplaire d'*Amaryllis acuminata*, appartenant à M. Ch. De Loose, luttait *ex œquo* avec le *Dendrobium;* mais d'après les règlements de la Société, il a été écarté du concours, parce qu'il avait été

déjà couronné en mars 1852, comme plante de belle culture. Quelques autres plantes remarquables par leur aspect et leur belle floraison étaient présentées à cet intéressant concours, peut-être le seul où un amateur puisse se faire une juste idée de ce que *peut être* une plante lorsqu'elle est bien traitée. On nous a cité le *Begonia prestoniensis*, appartenant à M. le chevalier Heynderycx, lançant à droite et à gauche des branches chargées de grappes de fleurs d'un cinabre pourpré des plus vifs; l'*Acacia dealbata* chargé de milliers de petits globes jaunes, et appartenant à M. Verplancke; enfin l'*Hebeclinium janthinum*, charmante plante dont les beaux corymbes de fleurs d'un bleu-violacé et le feuillage ample et velouté a tiré les Composées du dédain dans lequel les amateurs les avaient ensevelies.

M. Delimon-Papeleu obtient la médaille d'or, pour une belle collection de 50 Camellias en fleurs, ainsi que le premier prix pour le Camellia en fleur, le plus distingué par sa beauté et sa belle culture. C'est à un fort beau pied du *Camellia Augustina superba* qu'échoit cet honneur; ce Camellia est en effet très-joli et fort apprécié des amateurs, et la preuve, c'est qu'il a reçu une quinzaine de noms différents.

La collection de 20 Azalées (10e concours), exposée par M. le chevalier Heynderycx, obtient le premier prix.

Les beaux Amaryllis de M. Ch. De Loose, au nombre de 25, reçoivent le premier prix du 12e concours; le second prix est accordé aux Amaryllis de M. Van de Woestyne-Van Hecke; il est rare que ces deux amateurs ne soient pas en présence dans cette aimable joûte, et que d'envieux ne font-ils pas chaque année!

Dans le 15e concours, affecté aux 15 plus belles Orchidées en fleur, c'est l'honorable président de la Société, M. le chevalier Heynderycx, qui remporte la médaille; on remarquait dans ce contingent un exemplaire du joli *Epidendrum Stampfordianum;* la floraison de cette Orchidée a lieu ordinairement à une période plus avancée de l'année.

Le premier et le second prix sont accordés à M. Ambroise

Verschaffelt, pour ses deux belles collections de Palmiers, l'ornement le plus précieux du salon.

Le même horticulteur remporte le premier prix du 19e concours affecté à la plus belle Fougère en arbre; la plante couronnée était un bel exemplaire du *Cibotium antarcticum* (*Dicksonia antarctica*, Labill., ou *Balantium antarcticum*, de Presl.), Fougère arborescente de l'île de Van Diemen et du sommet des montagnes bleues dans la Nouvelle-Hollande, où son tronc atteint une hauteur de 30 à 35 pieds.

Nous regrettons de ne pouvoir rien dire des plantes nouvelles exposées par M. Auguste Van Geert; le jury leur a accordé une médaille de vermeil.

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE D'ANVERS.

La salle du Musée d'Anvers présentait, le 11 mars et jours suivants, un brillant coup d'œil ; l'élite des amateurs anversois avait pris part aux concours. Aussi de beaux Camellias, peut-être les plus beaux de la Belgique, de magnifiques Azalées, des plantes d'une culture soignée, s'y trouvaient réunis pour prendre part à une lutte des plus intéressantes.

Le premier prix du bel envoi est décerné à madame Legrelle-d'Hanis; cette collection comprenait environ 90 plantes très-variées; ainsi, on y remarquait l'éclatant *Rhododendrum javanicum* et son charmant congénère aux fleurs blanches, le *Rhododendrum Gibsoni;* des *Gloxinia,* des Palmiers, des Orchidées et des Amaryllis provenant du Chili et du Brésil. L'honorable président de la Société, M. P. J. De Caters, obtient le deuxième prix pour un envoi de 75 plantes choisies, surtout parmi ces jolis arbrisseaux du Cap et de la Nouvelle-Hollande, qui embellissent si bien nos serres froides en hiver; enfin le troisième prix est décerné à Mlle Zoé de Knyff, de Waelhem, pour un charmant petit lot de 27 plantes.

C'est dans le deuxième concours (collection la plus belle et la plus variée de 50 Camellias en fleur, distingués par leur grandeur, leur beauté et leur variété) et dans le troisième (collection de 15 Camellias en fleur, distingués par leur belle culture), que la lutte a été intéressante ; c'est madame Legrelle-d'Hanis qui remporte le premier prix dans le deuxième concours, tandis que cet honneur revient à M. Edmond Legrelle dans le troisième; Mlle Zoé de Knyff obtient le troisième prix dans ce dernier concours. Quel beau coup d'œil que de voir ainsi réunis près de 150 forts exemplaires et chargés de fleurs ! Dans le cinquième concours (collection de 20 Camellias, distingués par leur mérite, etc., ayant au plus un mètre et demi de hauteur, vase compris), deux jolies collections étaient en présence, et malgré le redoutable voisinage des hautes pyramides de madame Legrelle-d'Hanis et de M. E. Legrelle, ont été fort appréciées du jury; on ne crée pas vite une collection de Camellias de 12 à 18 pieds de haut, l'une appartenant à M. de Clippele reçoit le premier prix, l'autre de M. Janssens de Harven obtient le deuxième prix.

Mme Edmond Legrelle obtient le prix du septième concours (collection la plus belle et la plus variée d'Azalées de l'Inde en fleur), avec un contingent de 66 variétés d'Azalées, dont plusieurs de semis ; le deuxième prix est accordé aux 65 variétés exposées par Mme Legrelle-d'Hanis, véritable tournoi de dames, où les armes les plus précieuses avaient pour noms : *Azalea Beauté de l'Europe*, *Toilette de Flore*, *delicatissima*, *magnifica*, *exquisita*, *Sophie Van Schonborn*, etc.; le troisième prix afférent à ce concours est décerné à M. J. P. Meussen, amateur à Anvers.

Un lot de 6 Orchidées, parmi lesquelles trônait un superbe exemplaire de cette candide espèce, la *Calanthe veratrifolia*, obtient le premier prix à l'unanimité des membres du jury; cette jolie collection était présentée par un bien zélé amateur, M. le chevalier John de Knyff, de Waelhem.

(*La fin au prochain numéro.*)

NOTICE SUR LA CULTURE

DE LA REINE MARGUERITE PYRAMIDALE.

(Suite. — *Voir* p. 29.)

MISE EN PLACE.

Du 1er au 15 juin au plus tard, par un temps couvert et humide ou dans la soirée, je relève en motte les plantes qui étaient repiquées en pépinière à l'air libre, pour les mettre en place une à une à la distance de 40 à 45 centimètres en tout sens; j'exécute cette opération dans un terrain préalablement ameubli et enrichi d'engrais bien consommé. Je forme des bassins au pied de chaque plante, je mouille chaque fois qu'il y a urgence, et je bassine même à plusieurs fois dans la journée, quand la température est chaude et sèche; ces soins rendent la reprise plus facile et plus prompte. Il importe beaucoup que cette reprise soit aussi rapide que possible, afin que le puceron et l'araignée que l'on nomme *grise,* ne puissent pas profiter du moment d'arrêt que l'on remarque dans la végétation, qui est occasionné par la transplantation, pour s'établir sur les plantes. Douze ou quinze jours après la plantation, je donne un binage, je supprime les feuilles jaunes qui souvent se trouvent à la base des plantes, je reforme les bassins, et je recouvre la surface du sol d'un léger paillis.

Sans les prodiguer, je continue les arrosements et les bassinages chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Ainsi traitées, les plantes sont parfaitement enracinées dans les premiers jours de juillet, et les tiges qu'elles développent sont d'autant plus fortes et robustes qu'elles n'ont point été privées d'air et de lumière. Toutefois cette force de végétation ne me dispense pas, dès ce moment. de mettre un tuteur à chaque plante, d'abord pour y fixer la tige principale et ensuite les branches de ramification. Malgré leur port élégant et droit, il est impossible que ces plantes, même les plus basses, qui se

couvrent de cinquante à cent fleurs volumineuses et bien épanouies à la fois, résistent aux vents et aux pluies d'orage que l'on éprouve pendant la période de leur floraison. Si la température et la sécheresse l'exigent, j'arrose au pied plus largement lorsque les boutons se forment, pour exciter une végétation plus vigoureuse qui tourne toujours au profit des fleurs. Pendant la floraison, on ne doit jamais arroser au-dessus des fleurs, car la quantité d'eau qui s'y introduirait serait susceptible de casser les pédoncules ou de les recourber d'une manière désagréable.

DISPOSITION DES REINES MARGUERITES PYRAMIDALES DANS LES PARTERRES OU CORBEILLES.

La manière de disposer les fleurs dans un jardin est très-importante, et je trouve que rien n'est plus satisfaisant pour la vue qu'une corbeille ou massif composé d'une seule espèce ou variété de plantes. C'est pourquoi j'ai toujours évité de réunir dans la même corbeille ou le même massif, des plantes de grandeur ou de port différent, car elles produisent toujours une confusion désagréable. J'ai l'habitude de récolter les graines de mes Reines Marguerites par variétés séparées, je les sème et les repique dans le même ordre. Ces variétés ayant le mérite de se reproduire franchement, sauf quelques exceptions parmi les couleurs et seulement dans quelques variétés, il résulte de là que j'ai l'avantage de pouvoir abandonner l'ancienne habitude que l'on avait de récolter les graines et de repiquer les plantes en mélange. Cette méthode, encore très-suivie de nos jours, est très-vicieuse, puisqu'elle oblige, chaque fois que l'on désire réunir une quantité de plantes de la même couleur pour en former une masse, de laisser durcir les plants en pépinière, jusqu'à l'épanouissement des fleurs. Cet inconvénient n'est pas le seul que comporte cette manière d'agir. En effet, si pour obtenir de fortes plantes on se décide à mettre les plants en place lorsqu'ils sont jeunes, on est dans la nécessité de planter les variétés en mélange. Alors, il arrive ceci, pendant la floraison, que

l'œil ne distingue qu'un tapis diapré de nuances diverses, toujours confuses et d'un effet moins brillant que si les couleurs avaient été séparées les unes des autres. Par le moyen que je pratique et que je ne saurais trop recommander, j'ai la facilité de pouvoir mettre en place mes Reines Marguerites par variétés séparées, et d'exécuter cette transplantation en temps opportun. J'ai dit précédemment que pour obtenir des plantes d'une beauté remarquable au moment de la floraison, il fallait pratiquer la mise en place lorsque les plantes étaient encore jeunes et tendres.

FLORAISON DU STRELITZIA AUGUSTA.

On sait que le *Strelitzia augusta* de Thunberg est une des plus belles plantes d'ornement que l'Afrique méridionale nous ait envoyées ; ses grandes feuilles, aussi larges que celles du fameux *Ravenala madagascariensis* (ou *Urania speciosa*), d'un vert agréable, et portées sur de forts et longs pétioles, frappent d'admiration même le plus indifférent aux beautés de la nature ; or, cette belle plante n'avait point encore fleuri jusqu'à présent, que nous sachions, en Belgique ; c'est donc comme fait rare que nous constatons la floraison de ce noble végétal dans les serres du château de monseigneur le duc d'Arenberg, à Enghien ; c'est vers la fin du mois de mars que cette floraison a eu lieu, sur un exemplaire dont la tige a environ 2 mètres et un quart de hauteur ; les fleurs étaient blanches et renfermées dans une spathe pourprée. Nous regrettons, n'ayant pu malheureusement nous rendre à Enghien, de ne pouvoir donner plus de détails au sujet d'un fait qui ne se présente qu'à de rares intervalles.

NOUVEAU CAMELLIA OBTENU DE SEMIS A GAND.

M. Donkelaar, l'habile et savant jardinier en chef du Jardin botanique de Gand, vient d'obtenir de semis un Camellia nouveau d'une beauté extraordinaire ; sa fleur est d'un blanc pur satiné; les pétales sont parfaitement ronds, concaves, et s'inclinent gracieusement vers le calice comme dans une rose cent-feuilles de la plus belle venue. Au dire des connaisseurs, la fleur de ce nouveau Camellia, auquel M. Donkelaar a donné le joli nom de *Blanche de Castille*, est plus belle que celle de la *Countess of Orkney*, en ce que les pétales de l'intérieur sont plus larges et plus ronds ; la fleur est très-volumineuse; les feuilles sont larges, arrondies, épaisses, d'un beau vert luisant foncé, ce qui relève et augmente beaucoup la beauté et le mérite de cette nouvelle et précieuse variété. C'est pour nous un bien grand plaisir de pouvoir annoncer au monde horticole la naissance en Belgique d'un Camellia aussi distingué : nous espérons aussi que M. Donkelaar voudra bien le répandre pour la jubilation des amateurs.

CHRONIQUE HORTICOLE.

Multiplication de certaines plantes par les bourgeons. — Un amateur avait ébourgeonné au mois de mars plusieurs pieds de *Daphne laureola* et abandonné à la surface du sol les bourgeons ainsi enlevés. Quatre ou cinq semaines après, tous ces bourgeons avaient émis des racines. Frappé de cette circonstance, il résolut de mettre à profit cette propriété de facile radification des bourgeons, et vers la fin d'avril il enleva de jeunes pousses du *Lagerstrœmia indica*, en leur conservant un peu de l'écorce maternelle, les dépouilla en partie de leurs écailles inférieures et les planta dans un pot dont le fond était rempli jusqu'à une épaisseur de deux pouces de fragments de pots ; au-dessus de ce drainage se

trouvait un compost de terreau de saule, de sable blanc et de terreau consommé. Ces bourgeons ainsi plantés furent bien arrosés et placés dans une couche chaude sous cloche. Au bout de vingt-huit jours, la majeure partie avait passé de l'état herbacé à l'état semi-ligneux, et avait émis une masse de racines. De trente-huit bourgeons ainsi traités, vingt-sept avaient complétement réussi. Cet amateur tenta les mêmes expériences sur quatre variétés de *Metrosideros*, sur des *Melaleuca*, *Clethra arborea*, *Magnolia grandiflora*, sur des *Acacias*, des *Roses* et sur d'autres arbrisseaux de serre chaude et de serre froide, et il réussit chaque fois de telle sorte qu'au bout d'une année, il possédait un nombre considérable de boutures de chaque espèce, remarquables par leur beauté et leur force, et hautes de 18 à 24 pouces.

Ce mode de propagation, sans être tout à fait nouveau, est cependant peu connu, et doit être répandu, puisqu'il semble devoir donner des résultats très-satisfaisants, et qu'il peut s'appliquer avec bonheur à un certain nombre d'arbrisseaux rebelles à d'autres modes de multiplication. On doit avoir soin de bien essuyer tous les jours les cloches sous lesquelles on aura placé les bourgeons; on conçoit qu'un excès d'humidité concentrée doit rapidement désorganiser la nature délicate et herbacée des bourgeons.

CORRESPONDANCE.

Nous poursuivons la revue des plus belles Roses, pour répondre aux désirs de nos estimables abonnés de la Hollande.

Les Rosiers Provins comprennent actuellement un très-grand nombre de variétés, dont beaucoup ont été obtenues de semis en Belgique; un choix est assez difficile à faire entre les 500 ou 600 Roses Provins différentes que l'horticulture marchande nous offre. Voici les noms de quelques variétés que nous estimons comme étant d'un choix assez sévère;

Adèle Heu. Fleurs moyennes, pleines, d'un rose foncé.

Agenor. Fleurs pleines, d'un beau pourpre.

Alfieri. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose lilacé.

Anténor (Parmentier). Fleurs parfaites, grandes, d'un rouge vif.

Asmodée. Très-belles fleurs, bien faites, d'un rouge cramoisi.

Alvarez. Moyenne, pleine, pourpre cramoisi.

Aurore d'Enghien (Parmentier). Fleurs parfaites, d'un carné aurore.

Baronne de Stael. Fleurs moyennes, pleines, d'un rose vif veiné.

Bouquet charmant. Fleurs grandes, pleines, d'un rose vif.

Belle Alice (Parmentier). Très-jolie Rose, à fleurs d'un rose tendre.

Beauté d'Enghien (Parmentier). Forme parfaite et d'un rose foncé.

Bijou des Amateurs. Excellente forme ; fleurs très-grandes, bien pleines et d'un rouge éclatant, à bords violacés. C'est une des meilleures variétés à mettre dans un jardin.

Camille Desmoulins. Fleurs d'une très-bonne forme, grandes, pleines, et d'un rose tirant sur le cramoisi.

Céline Ortegat (Parmentier). Fleurs parfaites, moyennes, d'un rose tendre plus foncé.

Cardinal de Richelieu (Parmentier). Fleurs bien faites, d'un rose foncé, tirant sur le violet, et glacé de noir.

Cerise d'Enghien (Parmentier). Fleurs très-bien faites, moyennes, d'un cramoisi cerise des plus vifs.

Cœrulescens marmorea (Verdier). Fleurs pleines, d'un ardoisé bleuâtre marbré de blanc; coloris curieux.

Contarini (Parmentier). D'un rose vif, à bords plus vifs; jolie variété à fleurs très-pleines.

D'Aguesseau (Verdier). Excellente Rose, grande, bien faite, d'un rouge vif à reflets pourprés; c'est une des meilleures variétés à recommander.

Duc d'Enghien (Parmentier). D'un pourpre velouté et à fleurs d'une forme parfaite.

Dumas (Parmentier). Variété très-multiflore, à fleurs bien faites, très-pleines et d'un rose tendre; Rose très-recommandable.

Isis (Parmentier). Fleurs rose vif et aurore; jolie Rose.

Merveille d'Enghien (Parmentier). Rose d'une forme parfaite, pleine, d'un rose carmin vif.

Pierre l'Hermite (Parmentier). Fleurs doubles, d'un pourpre noir.

Pluton. Ancienne Rose d'un violet des plus foncés; fleurs moyennes, pleines.

Reine d'Angleterre. Magnifique variété, à fleurs grandes, bien faites, très-pleines, blanches, à centre rose vif.

Roi des Pays-Bas. Fleurs grandes, d'une excellente forme, bien pleines et d'un rouge clair.

Rubis éclatant (Parmentier). Belle rose, d'un carmin vif marbré.

Triomphe de Flore. Charmante Rose, à fleurs moyennes, bien faites, pleines, d'un rose tendre.

York élégant. Belle Rose, d'un rose carné, centre plus coloré.

Parmi les Provins striés, marbrés ou panachés, nous citerons les variétés suivantes, en faisant remarquer que les caractères et les panachures de la fleur varient beaucoup sur un même pied, et qu'une saison humide et froide s'oppose à la production de ces riches teintes, qui font ranger un grand nombre de Provins parmi les plus belles Roses connues.

Général Bertrand. Ancienne variété, mais toujours recommandable à cause de la belle forme de ses fleurs panachées de rouge et de lilas.

Aramis. Fleurs doubles, moyennes, panachées de rose et de blanc.

Belle Doria (Parmentier). Jolie rose, à fleurs d'un pourpre lilacé, ponctué de blanc.

Comte de Murinais. Fleurs moyennes, pleines, ardoisées-marbrées.

Insigne d'Estèkles. Rose magnifique; fleurs moyennes, pleines, d'un rose vif marbré et pointillé.

Mécène (Vibert). Fleurs moyennes, doubles, à fond blanc panaché de rose.

Narcisse de Salvandy (Parmentier). Fleurs grandes, d'une excellente forme, pourpre vif bordé de blanc; c'est une variété de premier choix.

OEillet flamand. Rose fort jolie, à fleurs doubles, aplaties (ce qui est un défaut aux yeux de beaucoup d'amateurs), moyennes, panachées de blanc et de rose-rouge. L'*OEillet parfait* a des fleurs plus globuleuses et d'un beau rose panaché de lilas ou de pourpre.

Perle des panachées (Vibert). Superbe variété, à fleurs moyennes, bien doubles, à fond blanc panaché de violet pâle.

Tricolore (Vibert). Fleurs moyennes, doubles, rosé panaché de blanc et de pourpre.

Tricolore d'Enghien. Jolie variété, à petites fleurs cramoisies, panachées de pourpre noir et striées de blanc.

Tricolore de Flandre (Van Houtte). Charmante variété, à fleurs pleines, que l'on peut considérer comme l'une des plus belles Roses Provins, mais malheureusement assez inconstante; pour être belles, ses fleurs doivent être à fond blanc, à stries ponceau, amarante et lilas, nettes et bien marquées; dans des conditions défavorables, provenant soit d'un sol peu convenable, soit de circonstances atmosphériques, ce Rosier n'offre plus que des fleurs d'un violet terne.

Tricolore de Wazemmes. Fort jolie variété, à fleurs moyennes, doubles, d'un pourpre violet, ligné de blanc; ce Rosier est en outre très-florifère.



Ceratostema longiflorum.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

CERATOSTEMA (1) LONGIFLORUM (LINDLEY).

C'est une précieuse acquisition pour nos serres que cette belle plante appartenant à la famille des Vacciniées; le mérite de son introduction revient à l'heureux collecteur de MM. Veitch et fils, M. W. Lobb, qui la découvrit dans les régions élevées des Andes du Pérou.

Le *Ceratostema longiflorum* est un arbrisseau très-rameux, à feuilles toujours vertes, fleurissant à une petite taille (32 centimètres); ses jeunes branches sont pubescentes; le bois est d'un brun clair; les feuilles, portées sur de très-courts pétioles, sont ovées, obtuses, coriaces, entières, à bords retournés, vertes et brillantes en dessus, plus pâles en dessous; elles sont ponctuées sur chaque face. Les pédoncules naissent des aisselles des feuilles supérieures et à l'extrémité des branches formant ainsi un épi floral plus ou moins lâche; ces pédoncules sont gros, pubescents et arqués; les fleurs sont très-grandes, longues d'environ 5 ou 6 centimètres, pendantes, et d'un rouge écarlate tirant sur le vermillon. Le calice est pubescent, vert, turbiné, à limbe découpé en cinq lobes

---

(1) Plusieurs auteurs écrivent *Ceratostemma*, ce qui nous semble plus correct. H. G.

ovés, aigus. La corolle rouge est allongée, cylindrique, urcéolée, c'est-à-dire ventrue vers le milieu, plus étroite vers les bords découpés en cinq lobes aigus étalés et donnant à l'orifice du tube corollaire une forme évasée très-gracieuse; la corolle est épaisse, charnue, céreuse comme dans les *Thibaudia*, *Macleania* et autres plantes de la famille des Bruyères. Les étamines sont au nombre de dix, à filets courts. Style aussi long que la corolle. Ovaire à cinq loges, et renfermant beaucoup de graines.

Un exemplaire en fleurs, d'après lequel notre dessin a été exécuté, fut présenté à l'exposition d'été de Chiswick près Londres, et attira l'attention de tous les amateurs.

Il paraîtrait qu'il existe une autre espèce de *Ceratostema :* le *Ceratostema grandiflorum* de Ruiz et Pavon (planches inédites, 383 *b*), dont les fleurs seraient une fois plus longues que celles du *Ceratostema longiflorum*. M. W. Hooker, à qui nous empruntons ces détails (*Botanical Magazine*, pl. 4779), croit que ces deux plantes appartiennent à une seule et même espèce.

Il existe encore trois ou quatre espèces de *Ceratostema*, toutes natives du Pérou, et moins belles que celle qui a fait le sujet de cet article.

De même que toutes les plantes de cette famille et de celle des Éricacées, le *Ceratostema longiflorum* requiert une terre de bruyère fibreuse, bien drainée, une serre bien aérée, et en été une exposition à mi-ombre dans le jardin. Les arrosements doivent être surtout surveillés avec soin.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Barkeria elegans (KNOWLES et WESTCOTT), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4784. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Le genre *Barkeria* se compose d'un petit nombre d'Orchidées mexicaines et guatémaliennes fort jolies, à pseudo-bulbes ou plutôt à tiges (comme dans les *Epidendrum caulescents,* les *Dendrobium,* etc.) allongées en forme de fuseau et charnues, le long desquelles naissent des feuilles distancées, étroites, à base engaînant la tige; un pédoncule très-allongé, mince, squameux et portant au sommet quelques grandes et belles fleurs disposées en épi, termine ces tiges. Les caractères génériques des *Barkeria* sont de présenter des sépales et des pétales égaux, libres, membraneux et très-étalés; un labelle plan, très-entier, nu, sur lequel vient s'appliquer étroitement la colonne pétaloïde.

Le *Barkeria elegans* est décrit depuis longtemps, et c'est même sur lui que les caractères du genre *Barkeria* ont été formulés, mais ce n'est que depuis peu de temps que cette espèce commence à occuper une place dans quelques collections de choix, et bien qu'elle se trouve dans diverses localités du Mexique, on ne l'y rencontre qu'en petite quantité et en touffes peu volumineuses. Cette circonstance, jointe à une certaine délicatesse qui ne lui permet pas de supporter un long voyage, rendent compte de son degré de rareté (1).

(1) L'établissement horticole de M. J. Linden, directeur au Jardin zoologique de Bruxelles, a reçu un certain nombre d'exemplaires bien sains de ce *Barkeria elegans,* dont un beau pied fleuri figurait dans le lot d'Orchidées, envoyé en avril 1854, par M. Linden, à l'exposition de la Société royale de Flore de Bruxelles.

Le pédoncule du *Barkeria elegans* est deux fois aussi long que la tige qui le porte; il est vert, maculé de pourpre, et garni dans la plus grande partie de sa longueur d'écailles scarieuses allongées; la grappe est lâche et se compose de 4 à 5 grandes et belles fleurs peut-être moins éclatantes que dans le *Barkeria spectabilis,* mais offrant deux couleurs : le blanc et le pourpre, dont la réunion indique toujours l'élégance. Les pétales et les sépales sont larges, obovés-lancéolés, presque égaux, d'un blanc bleuâtre très-délicat en dedans et d'un pourpre lilacé en dehors. Le labelle est grand, défléchi, largement obové, obtus et présentant à sa base une callosité oblongue terminée par trois lignes élevées; cette callosité est cachée par la colonne. Le labelle, à peu près blanc, est orné, vers sa portion supérieure qui s'avance au delà de la colonne, d'une grande large tache d'un rose foncé, relevé de fortes stries plus foncées. La colonne est spatulée, large, courbée sur le labelle dont elle couvre la moitié de la longueur, blanche, ponctuée de pourpre, et maculée de jaune vif à son sommet. L'ovaire, que l'on prendrait pour un pédoncule, est très-long et d'une belle couleur pourprée-violacée.

Nous avons trouvé les *Barkeria* (*Barkeria Lindleyana, melanocaulon* et *elegans*) croissant au Mexique, tantôt sur des chênes, tantôt sur des rochers volcaniques, et, dans l'un et l'autre cas, dans une situation médiocrement ombrée, mais recevant pendant l'époque de leur végétation une grande quantité d'eau pluviale; de décembre à juin ils restent secs. Ces Orchidées fleurissent au Mexique en novembre; dans nos serres, la floraison n'a lieu qu'en mars. Elles demandent donc pour prospérer un emplacement assez clair dans la serre et un très-fort drainage.

Angræcum pertusum (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4782. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

La tige ou caudex rampant de cette Orchidée est à peu près de la grosseur du doigt, émettant de fortes racines char-

nues ; les feuilles sont distiques, épaisses, en forme de lanière, carenées et grossièrement bilobées à leur extrémité ; elles sont engaînantes à leur base et alternent régulièrement comme les feuilles d'un Iris. D'entre les aisselles de ces feuilles naissent deux épis par plante, longs de quatre ou cinq pouces (10 à 13 centimètres) au plus, inclinés-pendants et formés par la réunion d'un nombre très-considérable de petites fleurs d'un blanc plus ou moins verdâtre ou jaunâtre, imbriquées-alternes et rappelant très-bien par leur disposition la singulière inflorescence du *Pholidota imbricata*. On ne connaît pas exactement le lieu d'origine de cette espèce, qui n'offre du reste, malgré une certaine élégance de ses épis floraux blancs, qu'un intérêt fort secondaire pour les amateurs. Elle fleurit en mars.

Monochætum umbellatum (NAUDIN), figuré dans l'*Illustration horticole,* pl. 11. Syn. : *Grischowia hirta* (KARSTEN). — Famille des Mélastomacées. — Octandrie Monogynie.

La famille des Mélastomacées comprend un très-grand nombre de plantes, croissant tantôt dans des forêts chaudes et humides, tantôt dans des taillis et des savanes sous l'influence des rayons solaires et du souffle rasant des vents assez fréquents dans les plaines accidentées, parfois sur les pierres et les rochers baignés par les eaux des rivières, parfois enfin dans ces massifs boisés disséminés comme des bouquets verdoyants sur le flanc de hautes montagnes ; la majeure partie de ces plantes habitent les régions intertropicales des deux mondes ; quelques-unes s'avancent bien au delà des tropiques, de même qu'un certain nombre, habitant les régions équatoriales, se plaît dans des parages très-élevés, non loin des limites inférieures des neiges éternelles. L'Europe n'offre aucune Mélastomacée, tandis que ces plantes abondent au Brésil, au Mexique, dans la Cordillère de Bolivie et dans les Indes orientales. Tantôt ce sont de grands arbres, tantôt des arbrisseaux au large feuillage ou garnis de feuilles petites, très-nombreuses, donnant à la plante un aspect élé-

gant quoique un peu roide; quelques Mélastomacées se présentent à l'état herbacé et sont parfois d'une taille presque microscopique (nous avons trouvé au Mexique une espèce de *Rhexia?* à peine haute de 3 centimètres et portant 2 et 3 fleurs roses assez grandes) ; enfin, d'autres croissent comme de véritables épiphytes sur le tronc des gros arbres des forêts équatoriales.

Les nombreuses espèces dont se compose la famille des Mélastomacées, bien qu'appartenant à des plantes d'un aspect, d'un port et d'une taille tout à fait différents, ont cependant entre elles des affinités tellement grandes, que celui qui aura une fois bien examiné la structure singulière de leurs étamines et la nervation particulière de leurs feuilles opposées, ne saurait ensuite les confondre avec des végétaux d'autres familles. Un grand nombre de Mélastomacées sont vraiment belles et méritent d'être cultivées avec soin (1); et parmi elles le *Monochœtum umbellatum* doit occuper une place distinguée; c'est un arbuste ramifié, à feuilles elliptico-lancéolées, aiguës, luisantes, à bords denticulés, ciliés, portées sur des pétioles assez courts et carminés ; les nervures des feuilles sont au nombre de sept, les trois internes sont les plus apparentes. On remarque entre chacune des nervures des rangées ou lignes de poils couchés. Le calice présente quatre dents grandes, acuminées, poilues et caduques. Pétales au nombre de quatre, arrondis, grands, d'un rose vif; huit étamines, dont quatre extérieures plus longues que les quatre intérieures; anthères grandes, d'un jaune d'or ; style allongé, pourpré. Les fleurs sont grandes, de beaucoup d'effet, et sont situées au nombre de deux à huit à l'extrémité des rameaux.

Cette jolie plante a été introduite dans les serres euro-

(1) La grande serre du Jardin botanique de Kew renferme actuellement un nombre assez considérable de belles Mélastomacées dont plusieurs forment des arbrisseaux touffus et d'un bel ornement. Les élégants *Centradenia rosea* et *floribunda,* que tout le monde connaît, suffiraient à eux seuls pour mettre la culture des Mélastomacées en faveur.

péennes par M. J. Linden, de Bruxelles, qui l'a reçue de MM. Schlim et Funck ; ces collecteurs l'ont trouvée sur les versants des montagnes qui bordent le littoral de Vénézuéla, à une hauteur supra-marine de 4,000 à 5,000 pieds. MM. de Humboldt et Bonpland l'avaient antérieurement découverte sur les bords de l'Orénoque. Elle fleurit en hiver et a une petite taille.

2° SERRE FROIDE.

Torreya myristica (Sir W. HOOKER), figuré dans *Bot. Mag.*, pl. 4780.—Famille des Conifères. — Diœcie Polyandrie.

Encore une belle découverte de M. Lobb durant son excursion, en 1851, dans la sierra Nevada de la haute Californie. Le *Torreya myristica* (*Californian nutmeg* ou noix muscade de Californie des Anglais) ressemble au *Torreya taxifolia* (Arnott) des parties méridionales des États-Unis par la structure intérieure de ses fruits ; il s'en distingue par des feuilles et des fruits deux fois plus grands. Les branches du *Torreya myristica* sont d'un brun rouge; les feuilles distiques, raides, mucronées, glauques en dessous, ont environ 5 centimètres de longueur; le fruit est elliptique; le bois est jaune comme celui du buis; il est rougeâtre comme celui du *Juniperus Virginiana* dans le *Torreya taxifolia.*

Ce Conifère, à feuilles persistantes et d'un fort bel aspect, atteint en Californie 30 à 40 pieds de hauteur. L'établissement horticole de MM. Veitch et fils en possède un certain nombre de pieds élevés de graine. Il est à espérer qu'il sera chez nous aussi rustique que le *Torreya taxifolia.*

Desfontainia spinosa (RUIZ et PAVON), figuré dans le *Bot. Magazine,* pl. 4781. Syn. : *Desfontainia splendens,* Humboldt et Bonpland. — Famille voisine des Solanées. — Pentandrie Monogynie.

Voici une nouvelle perle à ajouter au riche écrin floral de la Cordillère des Andes du Pérou et du Chili et un nouveau titre à la reconnaissance des amateurs envers M. Lobb, qui

découvrit cette précieuse plante dans les environs de Valdivia au Chili. — Qu'on se figure un pied de Houx à feuilles bien épineuses, coriaces, opposées, luisantes et glauques, et offrant à l'extrémité et dans les aisselles de ses rameaux de grandes et longues fleurs pendantes d'un rouge vermillon vif, à extrémités d'un jaune brillant, ressemblant par la forme à un *Lycium*, et l'on aura une idée de cette magnifique nouveauté; idée bien faible, car il faudrait un dessin pour faire apprécier les mérites du *Desfontainia spinosa*. Nous espérons pouvoir en offrir bientôt une bonne planche à nos lecteurs et les mettre ainsi à même de juger si nos éloges n'ont pas été exagérés, ou d'admettre avec nous que devant certaines créations de la nature, la plume, toute poétique, toute riche en comparaisons qu'elle puisse être, doit rester muette et faire place à la palette de l'artiste. Que l'on ne croie pas que nos éloges en faveur du *Desfontainia* émanent d'un jugement purement personnel; le célèbre botaniste anglais sir W. Hooker l'appelle une *splendide addition* pour nos cultures et une plante délicieuse (*lovely*, ce mot intraduisible en français, mais qui renferme en lui tout ce qui peut plaire aux yeux et charmer les sens); et certes, un homme comme M. W. Hooker, entouré comme il l'est à Kew de magnificences végétales des deux mondes, ne s'exprimerait pas en des termes aussi flatteurs si une plante ne méritait pas ces éloges.

Les botanistes ne sont pas encore certains de la place qu'ils doivent assigner au genre *Desfontainia*. Plusieurs caractères le rapprochent des Solanées, tandis que d'autres caractères assez importants, tels que la disposition opposée des feuilles, la structure de l'ovaire, l'en éloignent assez pour autoriser peut-être en sa faveur l'érection d'une nouvelle famille naturelle.

Imantophyllum (1) **miniatum** (HOOKER), *Bot. Mag.*, pl. 4783. Syn. : *Vallota? miniata*, Lindley. — Famille des Amaryllidées. — Hexandrie Monogynie.

Voici une magnifique introduction de Natal (Afrique méridionale), auprès de laquelle l'*Imantophyllum Aitoni* (*Clivia nobilis*) devient une plante insignifiante et sans mérite. L'*Imantophyllum miniatum,* de même que le *Clivia,* n'est pas pourvu de bulbes; les feuilles sont disposées comme dans les *Clivia;* elles sont grandes, épaisses, linéaires-lancéolées; le scape floral est aplati, haut de 30 à 35 centimètres, et porte une ombelle de 12 à 15 fleurs pédonculées, d'abord enveloppées dans une spathe formée par des bractées membraneuses. Ces fleurs s'ouvrent généralement deux par deux chaque jour ou tous les deux jours; mais comme elles sont d'une longue durée, elles forment une magnifique tête d'un rouge vermillon brillant durant plusieurs semaines. Les six divisions du périanthe sont obovées-lancéolées, d'un jaune assez vif à la base et passant graduellement au vermillon vers les extrémités; les filets sont jaunes ainsi que le style.

Cette plante paraît être d'une floraison facile; ses fleurs commencent à s'épanouir en février et mars.

Psammisia sarcantha (DECAISNE), figuré dans la *Revue horticole,* 15 mai 1854. — Famille des Vacciniées. — Décandrie Monandrie.

Bel arbuste, originaire des hautes montagnes de la Nouvelle-Grenade, où il croît à une élévation supra-marine de 2,000 mètres et introduit en Europe par M. J. Linden, de Bruxelles. L'exemplaire sur lequel le savant M. Decaisne a formulé sa description n'avait guère plus de 40 centimètres de hauteur lorsqu'il a commencé à fleurir. Ses feuilles sont

---

(1) On doit écrire *Imantophyllum* et non *Imatophyllum,* parce que la dérivation grecque est *imas, imantos,* qui veut dire lanière, par allusion à la roideur des longues feuilles plates de ce genre de plantes.

grandes, coriaces, alternes, ovales-lancéolées, acuminées au bout; elles sont portées sur de courts pétioles qui deviennent très-gros par l'âge. Les fleurs sont axillaires et réunies par 3 ou 5 en fascicules; elles sont pendantes, roides, à pédoncules courts, épais, rouges; le calice, d'un beau rouge carminé, est cupuliforme et à 5 dents; la corolle est tubuleuse, un peu rétrécie vers le limbe; sa couleur, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, est d'un rouge carminé, tandis qu'elle est presque blanche ou d'un blanc-rosé dans le tiers supérieur. Les fleurs de cette plante sont comme dans la majeure partie des *Thibaudia, Psammisia* et autres Vacciniées et Éricacées épaisses, charnues, luisantes ou céreuses.

M. Decaisne décrit dans le même journal une seconde espèce de *Psammisia*, qu'il nomme *Psammisia Planchoniana*, en l'honneur d'un des plus savants botanistes français de l'époque actuelle et dont l'habileté à déchiffrer les énigmes qu'offrent souvent les plantes séchées des herbiers est vraiment remarquable et des plus avantageuses pour la science. Cette espèce se rapproche beaucoup par ses fleurs du *Psammisia penduliflora*, dont nous avons déjà parlé (1), mais elles sont plus longues et les bractées dépassent la longueur des pédicelles. Ce nouveau *Psammisia* a été également introduit de la Nouvelle-Grenade par M. Linden.

Le plus grand reproche que nous ayons à adresser aux *Thibaudia, Psammisia* et autres Éricacées des Cordillères américaines, c'est de ne pouvoir braver nos hivers à l'air libre. Dans nos serres, ces plantes s'allongent trop, fleurissent maigrement et ne présentent plus cette végétation luxuriante, propre et luisante, qui frappe le voyageur dans les montagnes du Mexique et de la Nouvelle-Grenade.

---

(1) Voir le n° 11 de la 11e année, page 328.

Miscellanées.

—

DE L'ARTICHAUT.

L'*Artichaut* (*Cynara Scolymus* de Linné) et de la famille des Composées, est une plante vivace, originaire de la Barbarie et de l'Europe méridionale.

L'Artichaut se plaît dans les terres franches, riches, et surtout profondes, parce que la racine est pivotante. Il est nécessaire de bien labourer et de fumer le terrain; ces opérations se font en novembre.

Au mois de mars, ou à la fin de février si le temps le permet, on donne un second labour. Dans le courant de mars, ou au plus tard dans la première quinzaine d'avril, on fait des trous de 30 centimètres carrés à une distance de 1 mètre 20 centimètres les uns des autres; on remplit ces trous de terreau et de fumier consommé, par moitié de chaque; immédiatement après, on procède à la plantation des œilletons; ceux-ci auront dû être éclatés dans le mois de septembre. On choisit à cette époque les plus forts, et de préférence ceux qui ont des racines; on rafraîchit le talon ainsi que les racines avec un couteau tranchant, et on les repique sur un *ados* (c'est-à-dire une planche ayant une pente tournée du côté du midi). On plante ces œilletons ou boutures à 18 centimètres en tous sens, et on favorise la reprise par les moyens ordinaires. Aux premières gelées blanches, on couvre les jeunes plantes de paillassons, et lorsque le froid devient intense, on place sur ces paillassons des feuilles sèches, du fumier ou toute autre litière, tout en ayant soin de découvrir le plus souvent possible, lorsque le temps le permet. Traités de cette manière, les œilletons pourront être plantés en mars et avril, ainsi que nous venons de le dire. Si après la plantation il survenait des gelées, on devrait cou-

vrir chaque plante d'un pot à fleur, ce qui est plus facile que de couvrir tout un carré de paillassons.

Au mois de mai, si le temps a été favorable, les plantes seront déjà fortes; et dans ce cas un premier binage devient nécessaire ; on arrose avec du purin, arrosements nutritifs auxquels on peut sans danger avoir recours une fois par quinzaine. Il est surtout essentiel de veiller à ce que les plantes ne souffrent jamais de la sécheresse, sans toutefois prodiguer les arrosements outre mesure, car alors on risquerait de faire pourrir les plantes.

L'Artichaut se met à fruit à la fin de juin, et produit jusqu'en septembre; vers cette époque on enlève les tiges le plus près possible du collet. A l'approche des premières gelées blanches, on enlève les vieilles feuilles et on coupe les jeunes à 30 centimètres au-dessus du sol, puis on donne un labour pour exhausser légèrement la terre autour du pied afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

En novembre, alors que les premiers froids se font sentir, on butte en amassant la terre du carré autour des pieds; mais il est préférable, quand faire se peut, de remplacer la terre par des scories, des morceaux de briques ou toute autre matière dans laquelle l'eau ne puisse séjourner; à mesure que les gelées augmentent, on couvre les plantes de feuilles sèches; ces feuilles sont préférables à toute autre litière; on découvre chaque fois que le temps le permet. Quand la forte gelée ne paraît plus à craindre, ce qui a lieu ordinairement dans nos climats vers la fin de mars ou vers la mi-avril, on enlève la couverture et on donne alors un bon labour détruisant les buttes élevées autour de chaque pied; en avril, selon le temps, on œilletonne, c'est-à-dire que l'on déchausse le collet avec la précaution de ne pas attaquer les racines, et que l'on détache avec la main les œilletons qui croissent autour de la souche. On ne laisse que trois œilletons des plus vigoureux; les autres peuvent servir à une nouvelle plantation, si on avait négligé de la faire en septembre.

L'Artichaut ne donne de beaux fruits que pendant deux

ans ; au delà de ce terme les fruits deviennent petits ; aussi doit-on renouveler les plantations tous les ans ou tous les deux ans au plus.

Artichauts en primeurs. — On force les Artichauts de différentes manières.

Premier procédé. — Si l'on veut obtenir des fruits en avril, on force sur place en procédant de la manière suivante :

Dans la dernière quinzaine d'avril et dans le courant du mois de mai, on donne au terrain une bonne fumure et un profond labour. On plante en lignes et en échiquier des œilletons, auxquels on donne les soins ordinaires des plantes de pleine terre ; on veille à ce qu'ils n'avancent pas trop, afin qu'ils ne se mettent pas à fruits en automne ; mais qu'ils fassent des pieds forts et vigoureux (1).

On se procure, vers le mois d'octobre, des paniers en latis ou en osier, d'une hauteur et d'une largeur convenables pour y introduire les plantes d'Artichaut ; ces paniers ont à peu près la forme d'un tonneau, défoncé aux deux bouts.

Dès que les gelées se font sentir, on rapproche les feuilles en faisceaux, et on enlève celles qui se trouvent en bas et celles qui menaceraient de pourrir ou de se dessécher. On place ensuite un panier sur chaque plante, en arrangeant les feuilles de manière que le cœur de la plante ait le plus d'air et de lumière possible. Quand tous les paniers sont placés, on étend sur la surface du terrain 15 à 20 centimètres de fumier que l'on doit fouler en le piétinant. Le froid devenant intense, on entoure les paniers de litière sèche, et on remplit l'espace resté vide jusqu'au sommet des paniers, d'un bon lit de fumier ; on ferme le haut des paniers avec un tam-

---

(1) L'auteur se tait sur les moyens à employer pour empêcher cette fructification ; nous croyons qu'il serait utile de ne prendre que de faibles œilletons, ou d'arroser fréquemment avec du purin, de manière à faire développer un ample feuillage au détriment provisoire de la floraison ; ainsi au Brésil on est forcé pour avoir des fruits de déplanter souvent les Artichauts pour arrêter leur trop vigoureuse croissance ; le cas ici serait d'obtenir un résultat contraire. (*Note de la rédaction.*)

pon de paille ou de toute autre matière peu accessible au froid. Si la gelée augmentait, et qu'on eût le froid à craindre pour les plantes, on pourrait couvrir le tout d'une couche de fumier ou de feuilles. Lorsque la température le permet, on donne de l'air en enlevant le tampon de paille. Il faut visiter les plantes avec soin, enlever la moisissure, et retrancher les feuilles qui seraient pourries.

Aux premiers beaux jours du printemps, quand la gelée n'est plus à craindre, on enlève le fumier, puis les paniers, et lorsque la terre est essuyée et échauffée, on donne un léger labour. Si les plantes reçoivent les soins nécessaires (des arrosements de purin, des binages pour détruire les mauvaises herbes, etc.), elles donnent des produits dans la dernière quinzaine d'avril et avec certitude en mai.

Cette méthode fort simple de forcer les Artichauts peut être employée pour conserver dans notre pays les plantes soumises à la culture ordinaire.

Deuxième procédé. — Un autre procédé non moins simple que le précédent permet d'avoir des fruits ordinairement en février et en mars.

On plante en avril et dans la première quinzaine de mai des œilletons sur des planches, entre chacune desquelles on laisse des sentiers de 66 centimètres de largeur. On donne ensuite aux plantes les soins ordinaires.

A l'approche des gelées, on enlève la terre des sentiers à une profondeur de 30 à 40 centimètres, que l'on remplit de fumier chaud jusqu'à la hauteur du sol, ou jusqu'au niveau des planches; on place sur ces dernières des coffres assez élevés pour que les plantes ne soient pas gênées dans leur développement.

On recouvre avec des châssis, et à mesure que les gelées augmentent d'intensité, on emplit les sentiers entre les coffres, de fumier jusqu'à la hauteur des châssis; on abrite ces derniers d'un ou de plusieurs paillassons, qu'on enlève chaque matin, et l'on profite de toutes les occasions pour donner de l'air, afin de prévenir l'étiolement des plantes.

On renouvelle les réchauds, ou on les remanie simplement, en y ajoutant du fumier neuf, pour entretenir la chaleur à un degré assez élevé. Si les plantes n'ont pas souffert, on peut certainement espérer d'avoir, au moyen de ce procédé, des fruits dans la première quinzaine de février.

Troisième procédé. — Il y a un troisième procédé, moins compliqué encore que les précédents, procédé au moyen duquel on peut avoir des Artichauts à peu de frais, pendant une partie de l'hiver : Lorsque les gelées se font sentir, on arrache les pieds qui ont des fruits ; on les transplante dans du sable humide dans une serre à légumes, ou à défaut d'un pareil emplacement, dans une cave (1).

DEVENET, *jardinier.*

IDÉES D'UNE ESTHÉTIQUE DES FLEURS.

(Suite. — *Voir* p. 15.)

LA JACINTHE (*Hyacinthus orientalis*).

Cette plante bulbeuse est originaire de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Perse, où elle croît, à ce qu'il paraît, dans la région des montagnes, car elle demande un air tempéré et ne prospère qu'avec peine dans les contrées dont le climat est très-chaud. La tradition et la fiction poétique attribuent à la Jacinthe une origine digne de ses qualités distinguées. Suivant la Fable, elle ne serait issue de rien moins que du sang d'Hyacinthe, fils d'Amyclas, roi de Sparte.

Apollon, inconsolable d'avoir répandu, quoique innocemment, le sang de son ami chéri, en fit naître la Jacinthe, qu'il revêtit non-seulement des couleurs les plus tendres, mais

(1) Ce procédé ne rentre, du reste, nullement dans les méthodes dites de *forcerie ;* ce n'est qu'une application de l'art de conserver les fruits, les choux, etc., et ne peut être invoqué que pour mémoire.

(*Note de la rédaction.*)

qu'il imprégna aussi d'une odeur suave et délicieuse, attribut des divinités célestes.

On a été pendant longtemps en désaccord sur le rang qu'il fallait attribuer à la Jacinthe parmi les fleurs de collections; mais il n'y a rien à gagner pour le vrai connaisseur à ces controverses qui roulent souvent sur des points insignifiants et sans importance; et d'ailleurs chaque genre de fleurs se distingue par des caractères spécifiques qui n'ont pas le moindre rapport avec ceux des autres. La Tulipe, par exemple, brille par ses inimitables couleurs et par sa belle forme; elle ne produit au sommet de sa tige qu'une seule fleur inodore; la Jacinthe, au contraire, produit une tige garnie d'une multitude de fleurons le plus souvent doubles, d'une forme tout à fait différente, revêtus de couleurs tendres et exhalant une forte odeur. Où sont donc ici, nous le demandons, les termes de comparaison entre ces deux fleurs? Ne serait-ce pas du temps perdu que de vouloir découvrir les points par lesquels ces deux sortes de fleurs se ressemblent et par lesquels elles diffèrent ? La nature a voulu que nous eussions tous un goût différent; l'un admire les Tulipes que l'autre regarde avec indifférence; un tel est en admiration devant une collection d'OEillets de Bohême, tandis qu'un tel ne trouve beaux que les OEillets flamands. Sans doute, pour trouver une chose belle, il faut non-seulement savoir en quoi consiste sa beauté, mais il faut aussi avoir du goût pour la chose, et de l'imagination pour se mettre, à l'occasion, en extase devant les fleurs de sa prédilection; de même que le ferait un Apicius devant un plat de son goût; sans goût et sans imagination on n'est pas amateur.

La Jacinthe sauvage produit des tiges qui sont garnies d'une demi-douzaine de fleurs simples bleues, imitant la forme d'une petite clochette, à six divisions étroites légèrement rejetées en arrière et toutes tournées d'un seul côté. Par la culture, elle a subi des modifications notables, tant sous le rapport de la disposition des fleurs que de leur forme et de leur structure, et comme chez la plupart des plantes

à fleurs bleues, la couleur primitive n'a point échappé à l'influence de la culture et du climat. A l'égard de la Jacinthe, il faut infiniment plus de tact, d'observation et de goût pour discerner les différences des nombreuses variétés des catalogues que chez d'autres fleurs; mais l'amour, dit M. l'inspecteur Schmaling, donne des yeux, et celui qui est une fois prévenu en faveur d'une fleur y découvre des choses qui échappent à une personne moins enthousiaste.

La Jacinthe est essentiellement un enfant du printemps; elle perce déjà le sol à peine dégourdi des rigueurs de l'hiver, ce qui n'est pas le moindre de ses avantages. Sa floraison dure longtemps; elle supporte avec facilité les variations de l'atmosphère, et les neiges qui surprennent souvent la fleur ne lui font aucun tort.

Dans l'appréciation de la Jacinthe, il faut avoir égard aux points suivants : à la *tige,* à la *fleur elle-même,* à la *couleur* et à l'*époque de la floraison.*

La *tige* de la Jacinthe doit être haute et forte en proportion. Une tige trop mince n'est pas en état de porter de nombreuses fleurs; elle s'incline vers le sol, ou elle est brisée par le vent. Les variétés qui ont leur bouquet très-fourni ont généralement une tige un peu courte, mais forte.

La *fleur* doit être ronde et bombée dans son milieu. Les pétales doivent être larges, étoffés et obtus-arrondis à leur bout, nullement pointus, ce qui est un défaut. Les pédoncules doivent être assez forts pour maintenir les fleurs dans une position verticale.

Les fleurs ne doivent point pendre en désordre autour de la tige ou être tournées toutes d'un seul côté, mais former dans leur ensemble une pyramide; à cet effet, il faut que les pédoncules des fleurs inférieures soient les plus longs et qu'ils diminuent insensiblement de longueur vers le sommet de la tige. Un bouquet cylindrique qui est aussi large en haut qu'en bas serait contre les règles de la beauté d'une Jacinthe et en diminuerait beaucoup la valeur.

Les fleurs doivent être larges, se toucher bord à bord et

ne point laisser entre elles des intervalles ni se couvrir par leurs bords; l'un et l'autre de ces cas serait un grand défaut.

On divise les Jacinthes en *simples* et en *doubles*, en *précoces* et en *tardives*.

La valeur des premières dépend de la forme de la grappe florale, du nombre des fleurs dont elle se compose et de la forme et de la couleur de celles-ci. La grappe florale doit compter vingt fleurs au moins; il y en a de quarante fleurs qui sont magnifiques. Plus les fleurs sont grandes, plus les pétales sont larges, et plus précieuse est une Jacinthe simple, mais plus élevé en est aussi le prix; ce que savent très-bien les fleuristes hollandais.

Quant aux Jacinthes doubles, on a d'abord à considérer la grandeur, la forme et le nombre des fleurs; plus le diamètre de celles-ci est grand, plus petit en est ordinairement le nombre.

On n'estime point les variétés qui ont moins de douze fleurs; les meilleures variétés en ont jusqu'à dix-huit ou vingt; ce qui paraît être le maximum.

Chaque fleur se compose du calice et de la doublure.

Il n'est pas nécessaire que les divisions du calice soient aussi fortement recourbées en arrière dans les doubles que chez les simples. Les folioles qui forment la doublure sont disposées en trois ou quatre rangs et forment dans leur ensemble une houppe bombée; elles doivent être larges, épaisses, planes et obtuses; lorsqu'elles forment une sorte d'entonnoir, ou lorsqu'elles sont crispées, plissées et non légèrement courbées en arrière, elles donnent alors lieu à un grave inconvénient, celui d'empêcher qu'on ne puisse bien voir la fleur qui paraît être trop petite, et la grappe a une mauvaise forme.

Une fleur de Jacinthe parfaite doit avoir un pouce et demi de diamètre au moins en étalant un peu les pétales. Il y a des variétés dont le diamètre dépasse celui d'une pièce de cinq francs. Cependant il est fort douteux que cette excessive grandeur soit une véritable perfection, attendu que ces va-

riétés ne donnent ordinairement que cinq ou six fleurs tout au plus. Le calice doit être allongé et s'élargir insensiblement vers son bord; un calice conique, court et gros, est un défaut; car, dans ce cas, le bouquet ne présente jamais une belle forme.

Il faut que les couleurs soient brillantes et intenses, quelle qu'en soit la nuance. Les fleurs dont la doublure a une couleur plus foncée que le calice, celles dont les pétales sont ornés d'une ligne foncée dans leur milieu sont les plus estimées. Il va, du reste, sans dire que le manque d'une perfection peut se compenser par une autre, par exemple la grandeur par le coloris, la forme par la grandeur.

—

CARACTÈRES DES ANTIRRHINUM (*Antirrhinum majus* OU *Orontium majus*), GUEULE DE LION.

L'*Antirrhinum* appartient à la famille des Scrophularinées et croît dans le midi de l'Europe et en Angleterre. Par la culture, on en a obtenu beaucoup de variétés; l'espèce sauvage porte des fleurs rouges, l'entrée de la gueule est garnie de jaune.

La fleur de l'*Antirrhinum* se compose d'un tube assez ample qui s'élargit au bout brusquement en deux lèvres: l'une supérieure, l'autre inférieure. La première s'applique sur l'inférieure, de manière que l'entrée du tube est complétement fermée; elle est, à l'endroit où elle s'adapte à la lèvre inférieure, renflée, glanduleuse, d'une texture plus épaisse et autrement colorée que le bord supérieur qui est large, fendu en deux lobes se rejetant en arrière sur le tube; la lèvre inférieure est divisée en trois lobes.

Il faut donc dans la description qu'on se rappelle ces diverses parties que nous venons d'indiquer.

Voici les caractères d'un bel *Antirrhinum :*

1° La plante doit être basse et former une touffe serrée garnie de feuilles épaisses, luisantes, d'un vert foncé.

2° Les fleurs doivent être abondantes, dressées, rapprochées ; le bord de la lèvre supérieure doit être large, rejeté sur le tube de la corolle dont il recouvrira une partie.

3° Le tube doit être pur lorsqu'il est blanc; brillant quand il est d'une autre couleur.

4° Le bord des lèvres doit avoir une autre couleur que le tube de la corolle.

5° Les lobes du bord de la lèvre doivent se couvrir de manière qu'on ne voie pas les incisions. Le tissu du tube doit pouvoir être comparé à de la cire ou à de l'émail ; celui des lobes sera velouté ou duveteux.

6° Si la fleur est striée ou tachée, les stries et taches doivent parfaitement trancher sur la couleur du fond.

Un des plus grands défauts dans les *Antirrhinum*, c'est lorsque les pédoncules ne sont pas assez fermes pour pouvoir soutenir convenablement les fleurs.

SCH.

(*A continuer.*)

POMOLOGIE.

La variété nouvelle de poirier *Beurré Clairgeau* est décidément très-rustique et fructifère. Nous venons de constater dans l'école d'arbres fruitiers de M. de Jonghe, située à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, que les nombreux fruits noués avant les gelées du 24 avril se sont parfaitement conservés, non-seulement sur le fort semis, mais encore sur toutes les jeunes multiplications de trois ans à basse tige et à haute tige, sur franc et sur cognassier.

Ce bel et excellent fruit, que M. d'Airoles de Nantes et M. de Jonghe ont contribué à répandre beaucoup en France et en Belgique, mérite une place dans tous les jardins, et nous croyons devoir le recommander spécialement à tous les amateurs. Il est certain que cette excellente poire, une fois bien connue en Belgique, remplacera la majeure partie des

variétés que l'on y cultive encore. Le *Beurré Clairgeau* est très-rustique, et porte abondamment des fruits délicieux.

Les grands propriétaires en Belgique devraient s'attacher particulièrement à la culture de ce poirier, et nous osons leur prédire pour plus tard un débouché lucratif et sur nos marchés et sur ceux de Londres et de Berlin. — Cette question est assez importante pour que l'on y réfléchisse, et nous ne pourrions assez engager les propriétaires et les cultivateurs à y avoir égard. Ce serait pour nous une grande joie, que de voir des cultivateurs écoutant nos paroles dictées dans l'intérêt du bien-être général, remplacer tant d'arbres fruitiers, médiocres, malsains et sans valeur par des arbres à fruits abondants, sains et ne coûtant au bout du compte guère plus cher que ce que l'on vend dans les rues des villes, au grand détriment de la santé des chalands. La Société Van Mons marche dans cette voie régénératrice; c'est à nous à la seconder par nos écrits; et des horticulteurs comme M. de Jonghe, en propageant les bonnes espèces fruitières, ne peuvent qu'élargir le cercle dans lequel nous travaillons; c'est d'eux aussi que nous devons espérer l'accomplissement de cette importante œuvre d'alimentation publique.

DU PÊCHER.

Un excellent ouvrage, l'*Annuaire du pêcher,* par M. Grosset, donne de très-bons renseignements sur les travaux à exécuter sur le pêcher pendant le mois de mai; les pêches sont de trop bons fruits pour que nous rejetions les conseils qui émanent d'un homme compétent. Voici les observations à prendre en note pour la bonne culture du pêcher à commencer en mai (1).

« Il ne faut jamais rester plus de huit jours sans visiter

(1) Une partie de cet article est extraite du *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube*, 1854, 1er trimestre.

ses pêchers, afin d'ébourgeonner toutes les fois que les bourgeons inutiles apparaissent, et de pincer toutes les fois que des bourgeons veulent se développer en gourmands.

» Le *pincement* est le correctif des inconvénient inhérents à la taille; il fait tourner à fruit les bourgeons à bois surabondants, et sert à répartir également la séve en la refoulant dans les parties faibles de l'arbre.

» Le pincement du bout d'un bourgeon qui n'a point encore de consistance ligneuse, se fait entre les doigts lorsqu'il a 10 à 30 centimètres de long, et on le rogne avec l'ongle s'il n'est pas complétement herbacé. Dans ce dernier cas, il sera mieux de laisser toujours à la base une feuille ou deux pour protéger la branche principale contre les ardeurs du soleil, et éviter des épanchements de gomme.

» Le pincement est une opération de prévoyance que l'on doit effectuer avant que le bourgeon se soit trop allongé, et lorsque les bourgeons sont peu formés et peu éloignés.

» Le pincement peut être nuisible si on le commence trop tôt. Il faut l'employer avec une juste proportion, et se rendre compte que si on laisse trop de longueur à un bourgeon, il peut s'allonger de manière à appauvrir, à éteindre les yeux de la base; et que si l'on pince trop court, il pourra s'ouvrir plusieurs faux bourgeons.

» Les branches dont la séve est entravée ou n'est pas abondante, produisent beaucoup de fruits et peu de bois.

» Les bourgeons placés au-dessus des branches, près du bourgeon terminal, doivent être pincés avec ceux du dessous, qui sont plus lents et moins nuisibles.

» Plus l'empâtement du bourgeon sera large, plus il devra être pincé de bonne heure, surtout s'il est placé dans les parties supérieures.

» Si le bourgeon habite les parties supérieures des branches, si son empâtement est très-large, s'il annonce beaucoup de vigueur, il faudra, quand il aura 6 ou 8 centimètres, le réduire à 3 ou 4. Si, au contraire, il semble faible, ou s'il est placé au-dessous d'une branche, on peut lui laisser attein-

dre la longueur de 30 à 40 centimètres avant de le pincer.

» On entretient, sur le devant des branches mères d'un arbre qu'on élève, des bourgeons pincés de très-près dans le but d'obtenir des feuilles qui attirent la séve, portent la vie dans les membres, qu'ils abritent de la trop vive ardeur du soleil et où ils finissent, avec le temps, à se tourner en rosettes. On peut garantir le tronc et les membres nus des ardeurs du soleil, par le moyen d'une écorce étrangère fixée à l'aide d'osiers ou de deux planches clouées ensemble à angle plus ou moins droit, selon la grosseur du tronc. On enlève cette couverture tous les ans avant l'hiver.

» Par les soins que vous donnerez aux branches de remplacement, contenez les branches fruitières le plus près possible des branches principales, qu'elles rajeuniront, chaque année, par des pousses nouvelles.

» Les *bourgeons anticipés* qui naissent sur les rameaux ou bourgeons de l'année se traitent à peu près comme ces derniers. Mais il faut attendre, pour éclaircir ceux qui sont destinés à faire des productions fruitières, laissés en dessus et en dessous de la branche, qu'ils aient une longueur de 15 à 20 centimètres; alors on les espace de 12 à 14 centimètres, sans jamais les opposer diamétralement, parce que ceux qui seraient en dessus prendraient toute la force.

» Les bourgeons de l'année et les bourgeons anticipés qu'on a laissés, deviennent des branches à fruit.

» On doit ménager les bourgeons anticipés qui peuvent offrir des ressources à la taille.

» Lorsqu'un pêcher a été mal taillé, et que vous l'avez ravalé au mois d'avril, vous choisissez les meilleurs yeux que votre opération a pu faire développer pour rapprocher dessus. Vous vous occupez ensuite à équilibrer votre arbre selon les principes généraux.

» Maintenez la partie inférieure de l'arbre aussi bien garnie que la supérieure.

» Le *rapprochement en vert,* qui est toujours nuisible, mais souvent nécessaire, est la taille d'été que l'on opère sur

le pêcher au plus fort de sa végétation, pour empêcher aux rameaux à bois de s'emporter, pour supprimer les bourgeons inutiles et ligneux qui ont échappé au premier ébourgeonnement, enfin les branches qui ont perdu leurs fruits ou sur lesquelles on les a cueillis, lorsque dans l'un et l'autre cas leur suppression est favorable au bourgeon de remplacement.

» Il y a un double inconvénient à laisser se développer des bourgeons inutiles : on perd de la séve et l'on fait des plaies nombreuses qui nuisent au pêcher.

» La *courbure,* qui ralentit le mouvement de la séve, favorise la formation des fruits, et le développement d'une branche de remplacement ne doit s'employer qu'avec la plus grande circonspection.

» Les *gourmands* naissent principalement sur les branches arquées, palissées, taillées.

» La suppression d'un gourmand formé ou trop décidé peut faire du tort à un arbre; il faut le raccourcir et le disposer au remplacement d'une branche. La croissance d'un gourmand est une faute à moins qu'il ne s'agisse de rajeunir un arbre.

» Dans le palissage, on prévient l'éclatement ou tout autre accident, en profitant de la souplesse des jeunes rameaux pour leur donner le plus tôt possible la forme qu'ils doivent avoir. Il ne faut amener la branche à la place qu'elle doit occuper que par gradation, et y sacrifier tout le temps et la patience convenables.

» On forme au pied de chaque arbre une petite fosse, un bassin garni de terreau neuf, de fumier court, pour recevoir *les arrosements* et en prolonger la durée; on répand de l'eau sur les feuilles lorsque le temps est chaud. On peut jeter deux et jusqu'à quatre arrosoirs d'eau pour les grands arbres chargés de fruits, et un seul pour les jeunes arbres. On rabat la terre dans la fosse aussitôt que l'eau est imbibée. Cette opération se répète au besoin tous les deux jours dans les sécheresses. On appuie une tuile contre le pied de l'arbre pour y conserver la fraîcheur.

» Pour détruire la *punaise* insecte, le moyen le plus efficace est un lait de chaux vive étendu par le moyen d'un pinceau sur toutes les surfaces. Cette opération peut se faire depuis le mois de novembre jusqu'en février. »

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE D'ANVERS.

(Suite.)

Un grand nombre de concurrents se disputaient la palme du neuvième concours (collection de plantes fleuries présentant le plus grand nombre d'espèces ou variétés du même genre : *Camellias, Rhododendrons, Azalées* et *Orchidées* non compris); les beaux *Epacris* appartenant à M. P. J. de Caters, président de la Société, reçoivent le premier prix. M. de Caters cultive les *Epacris* avec prédilection, et ces plantes, en retour des soins qu'il leur donne, se montrent vraiment reconnaissantes tant elles sont prodigues à étaler leurs fleurs. M. le chevalier J. de Knyff obtient le deuxième prix, avec une jolie collection d'*Amaryllis*, plantes rebelles, dit-on, mais qui s'épanouissent si bien lorsqu'elles sentent que leur maître les aime et les élève comme des enfants d'un riche avenir. M Somers-Biart reçoit un troisième prix pour un joli lot de Hyacinthes.

Dans le dixième concours, destiné à la plante en fleur la plus rare ou la plus nouvellement introduite dans le royaume, nous remarquons que le premier prix est accordé à un *Camellia*, obtenu de semis par M. Van Hove, de Caigny; le deuxième prix est accordé à l'*Hillia prasiantha*, exposé par Mme Legrelle-d'Hanis. Cette plante appartient à la famille des Rubiacées, et donne de grandes fleurs d'un vert émeraude; le troisième prix est remporté par un bel exemplaire de *Rhododendron javanicum*, appartenant également à Mme Legrelle-d'Hanis.

M[lle] Zoé de Knyff reçoit pour un lot de plantes forcées le premier prix du onzième concours.

Nous voici au douzième concours ouvert pour la plante en fleurs la mieux cultivée, *Camellias* exclus. C'est encore à une belle plante : *Maranta sanguinea,* exposée par M[me] Legrelle-d'Hanis, que revient l'honneur de remporter la première palme. Ce *Maranta* est une des meilleures introductions que l'on ait faites depuis longtemps, pour l'ornementation des serres chaudes. Il est d'une culture facile, pousse prodigieusement lorsqu'on lui accorde suffisamment de la chaleur et de l'humidité, et fleurit abondamment; le deuxième prix est décerné à l'*Epacris autumnalis* de M. P. J. de Caters. Un *Begonia odorata* de M[me] Nottebohm reçoit le troisième prix; plusieurs autres belles plantes étaient entrées en lice : nous citerons un *Zygopetalum Mackayi*, superbe Orchidée, un *Strelitzia reginæ,* deux beaux exemplaires du beau *Dielytra spectabilis*, enfin un *Menyanthes trifoliata.* Cette plante, native de nos étangs, mérite d'être signalée à l'attention des amateurs; rien de plus délicat que ses jolies fleurs virginales aux franges élégantes; aussi le public admirait-il cette jolie nymphe de nos eaux, sans se douter le moins du monde qu'une main de dame, M[lle] Zoé de Knyff, l'avait recueillie des étangs de sa propriété de Waelhem, pour l'héberger dans sa serre et la montrer aux amateurs plus belle que dans son ancienne et humide demeure. Les bouquetières pourraient tirer bon parti de ce *Menyanthes,* et les salons pourraient également s'orner d'une plante aux allures tropicales.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES.

Cette exposition, malgré la saison assez avancée à laquelle elle eut lieu (2 avril), saison qui fermait en quelque sorte la porte aux collections de Camellias, et malgré la fâcheuse abstention de la plupart des jardiniers-fleuristes de la capitale, n'a pas été moins belle que de coutume; et si beaucoup

de ces plantes dont l'ensemble forme ce que l'on appelle le *bel envoi* ont fait défaut, par contre les véritables amateurs ont été dédommagés de ce premier coup d'œil d'un salon fleuri par la présence d'un grand nombre de plantes d'élite; la qualité rachetait amplement la quantité.

Tout en disant que la plupart des jardiniers-fleuristes s'étaient abstenus de participer aux concours ouverts par la Société, nous devons ajouter que plusieurs horticulteurs n'avaient pas cru devoir suivre un exemple d'autant plus regrettable que ce mode d'abstentions rejaillit également sur l'horticulture et sur les horticulteurs. Il est évident que le public, dont le goût change comme le vent qui souffle sur nos têtes, s'inquiète fort peu des dissentiments ou des petites questions d'amour-propre qui peuvent s'élever dans le sein d'une assemblée. Ce qu'il exige, c'est qu'on frappe ses sens, qu'on l'éblouisse, qu'on l'enchaîne en quelque sorte au piédestal auquel il a souri; détruire cet enchantement, briser la statue, c'est vouloir jouer avec le feu, c'est vraiment se suicider et ce encore avec connaissance de cause! Qu'on nous permettre de le dire, ces abstentions nuisent au commerce, éloignent les amateurs et dégoûtent beaucoup de nouveaux prosélytes. — Les observations que nous venons d'émettre ne s'appliquent pas uniquement à Bruxelles, des idées analogues ont été développées au sujet d'expositions de capitales plus grandes que la nôtre, mais là déjà l'on a compris que l'union faisait la force; espérons que les jardiniers et les horticulteurs de Bruxelles ne failliront pas à la devise de leur patrie.

Le premier prix (1) du bel envoi entre amateurs est décerné à un envoi de 87 plantes fait par M. Forckel, directeur des serres chaudes du palais de Laeken. Parmi ces plantes, nous signalerons l'*Erytrochiton Brasiliense,* superbe Rubia-

---

(1) Ce premier prix consistait en une médaille de vermeil encadrée et en une prime de 125 fr. Le second prix consistait en une médaille d'argent encadrée et en une prime de 50 fr.

cée de serre chaude; le *Croton pictum,* arbrisseau très-ornemental; ses feuilles luisantes, bariolées de rouge, de vert et de jaunâtre, rachètent par leur bel effet l'insignifiance des petites grappes florales verdâtres qui naissent des aisselles des feuilles. C'est du reste une ancienne plante, mais que les jardiniers devraient propager; plus d'un amateur leur en serait reconnaissant. Nous signalerons également un superbe exemplaire de *Medinilla magnifica*, aux feuilles épaisses et grandes comme la main, plante de serre chaude, mais de culture facile; de forts pieds de *Begonia muricata, princeps* et autres; le joli *Jatropha panduræfolia,* dont les feuilles brillantes affectent tout à fait la forme d'un violon, et dont les fleurs sont d'un rouge-carminé des plus vifs; enfin plusieurs belles Orchidées (*Lœlia pedunculata*, *Cyrtopodium flavum, Oncidium luridum,* etc.).

Le second prix est accordé à l'envoi de M. le notaire Morren, consistant en 78 plantes presque toutes de serre froide. On y remarquait de fort belles Azalées, quelques Camellias et des Rhododendrons.

Au troisième concours (*Plante nouvelle fleurie*), le jury décerne à l'unanimité le premier prix à un superbe exemplaire de l'*Hexacentris mysorensis*, appartenant à Mme Legrelle-d'Hanis, d'Anvers. La faveur accordée à ce bijou de l'exposition a été ratifiée par tous les amateurs qui ont visité l'exposition; c'est qu'aussi cet exemplaire, bien conduit sur un treillage bombé, offrait, non pas seulement une grappe, mais une douzaine de grappes pendantes autour d'un dôme de feuillage.

Le deuxième prix est décerné à un exemplaire de *Rhododendron ciliatum,* haut à peine de 25 centimètres et couronné de quatre ou cinq grandes fleurs blanches. Cette jolie plante himalayenne était présentée au concours par M. Van Tilborgh, pharmacien à Bruxelles; un bel exemplaire de *Sarracenia Drummondi*, envoyé par M. L. Van Houtte, obtient le troisième prix. Cette singulière plante, aux feuilles creusées en urne, attirait tous les regards. Ses feuilles dressées n'avaient pas moins de 50 à 60 centimètres de hauteur.

Dans le cinquième concours (*Semis nouveaux*), un *Rhododendron Beauté de l'Europe*, obtenu de semis par M. Haentjens de Gand, obtient le premier prix. Ce gain est fort remarquable et peut conduire à une nouvelle série de Rhododendrons à fleurs striées.

Le premier prix du sixième concours (*Belle floraison*) est décerné à un très-fort pied d'*Eriostemon neriifolium*, envoyé par M. Dallière de Gand. Nous avons rarement vu cette plante menée à une taille aussi remarquable et d'un aspect aussi luxuriant; aussi la présence d'un tel exemplaire couvert de jolies fleurs blanches a modifié les idées de bien des amateurs pour lesquels les Eriostemons et tant d'autres belles plantes de la Nouvelle-Hollande sont des épouvantails de laideur et de mauvaise forme. Des coupes et des pincements faits en temps opportun conduisent au beau résultat obtenu par M. Dallière. Abandonné à lui-même, l'Eriostemon s'allonge en une baguette sur laquelle vivotent çà et là quelques maigres feuilles et s'épanouissent avec peine quelques fleurs étiques. Le second prix est décerné au *Medinilla magnifica* de M. Forckel.

Au huitième concours (*Rhododendrons*), le premier et le second prix sont accordés aux deux lots exposés par M. Louis Boddart, de Deynze. C'est dans le premier lot que figurait la belle variété que nous avons nommée *Baronne de Snoy*, et dont nous avons donné le dessin dans notre numéro d'avril. Une mention honorable est accordée à une collection envoyée par M. Haentjens, de Gand. Cette collection, renfermant de très-bonnes et nouvelles variétés, avait beaucoup souffert dans le transport.

La jolie collection d'Azalées de M. le notaire Morren remporte le prix du neuvième concours.

Au dixième concours (*Plantes d'un même genre*), ce sont les *Amaryllis* exposés par le duc P. d'Arenberg qui remportent le premier prix, tandis que les Hyacinthes de M. Panis-Vandendriesse, de Bruxelles, obtiennent le second. Une fort jolie collection de Cinéraires, exposée par M. De Gey,

horticulteur à Huy, a mérité une mention très-honorable.

M. Medaer s'est surpassé cette année, et sa corbeille de 72 Rosiers a captivé les regards des membres du jury, étonnés d'un aussi beau résultat obtenu par un praticien modeste et intelligent, aussi une médaille spéciale en vermeil encadrée est votée à l'unanimité en faveur de M. Medaer. Plus d'un amateur nous a dit que bien rarement aux expositions de Paris, on pouvait jouir d'un pareil spectacle; et certes que les Verdier, les Margottin, les Fontaine et autres célèbres rosomanes de Paris trouveraient, au cas échéant, un digne concurrent dans l'horticulteur de Saint-Gilles.

Au douzième concours (*Orchidées*), le prix est décerné à M. le chevalier Heynderyckx, de Gand. Une autre collection avait été envoyée à l'exposition, mais hors de concours, par M. J. Linden, directeur du Jardin zoologique de Bruxelles; elle renfermait 15 espèces remarquables par leur choix et leur belle floraison. Nous y avons surtout remarqué le joli *Barkeria elegans,* le *Chysis bractescens* aux fleurs blanches, à lèvre teintée de jaune, le *Cattleya citrina* dont les fleurs exhalent une odeur de citron des plus rafraîchissantes, et l'*Oncidium unguiculatum* à hampes hautes de près d'un mètre et chargées de grandes fleurs à labelle jaune vif.

Trois collections de Fougères étaient envoyées pour le quinzième concours. Le contingent de S. A. S. le duc d'Arenberg obtient le premier prix. Le second prix est décerné à la collection de MM. Wesmael et comp^e^., et la troisième collection, appartenant à M. A. de Janti, est honorablement citée. L'appel de la Société de Flore en faveur de ces charmantes plantes, de ces plumes et dentelles végétales, commence à être entendu, et le public, s'habituant à les voir cultivées en pots, en corbeilles, en vases, finira par les admettre dans ses appartements et sera forcé de les aimer.

Mme Panis-Vandendriesse obtient deux premiers prix : l'un pour un très-joli bouquet de bal, l'autre pour deux bouquets de table; ces derniers bouquets ont été fort appréciés. Ce n'était plus cette masse de fleurs groupées souvent au hasard, mais

une réunion de fleurs dont les différentes couleurs s'harmonisaient entre elles. Il est à espérer que l'on comprendra qu'un bouquet ne doit pas être un fardeau à porter, mais quelque chose de léger, d'élégant, que la main doit soutenir sans prétention, sans effort.

Le jury accorde une médaille spéciale à un pied d'*Aphelandra Leopoldii*, exposé par M. L. Van Houtte. Nous dirons pour tout éloge que ce magnifique exemplaire était d'une culture parfaite et que ses feuilles aux veines rubannées ont excité l'admiration des visiteurs. C'était, du reste, avec l'*Hexacentris mysorensis* le bijou de l'exposition.

Une médaille spéciale est également accordée à M. L. Waroqué, de Mariemont, pour une corbeille de raisins blancs et de Frankenthal, arrivés à une parfaite maturité. Ce lot a vivement intéressé le jury.

Enfin une troisième médaille est décernée à M. Lebrun, fabricant treillageur à Schaerbeek-lez-Bruxelles, pour ses chaises, fauteuils, tables, etc., de jardin. Cet industriel apporte beaucoup de soins à la confection de ces meubles et traite cette partie avec un goût artistique.

Pour terminer la revue d'une exposition que nous avons examinée avec attention, nous mentionnerons d'abord une collection de plantes rares et nouvelles envoyées (hors de concours) par M. Linden et comprenant une douzaine d'arbrisseaux fort distingués, tels que : *Cinchona nobilis*, *Hirtella macrophylla*, *Eucharis candida*, etc., le *Camellia caryophylloïdes*, et le *Gloxinia imperialis* de Mme Legrelle-d'Hanis d'Anvers.

CHRONIQUE HORTICOLE.

Moyen de débarrasser les Pommiers du puceron lanigère. — Le puceron lanigère est un des plus méchants ennemis du pommier ; il s'attaque à ses feuilles, se niche dans les anfractuosités de l'écorce, et il est presque impossible de l'ex-

tirper. Un amateur pomologue distingué nous a dernièrement communiqué un moyen dont il s'était servi et dont il s'était parfaitement trouvé. Voulant transplanter dans un verger quelques pommiers de bonne qualité, mais non les pucerons dont ils étaient chargés, il les fit frotter à plusieurs reprises de poignées de *mercuriale* (herbe très-commune dans nos champs), qu'il avait fait préalablement infuser pendant plusieurs semaines dans une cuve d'eau. Depuis cette opération, aucun puceron n'a été aperçu sur ces pommiers. Ce moyen est à la portée de tous les cultivateurs; il se recommande par son extrême simplicité. On préconise les seringages d'eau de lessive de savon noir, dans laquelle on introduit une certaine quantité de suie; enfin toutes les dissolutions alcalines sont de précieux remèdes à employer contre les insectes parasites et les cryptogames envahisseurs.

—Le Jardin botanique de Bruxelles possède en ce moment en fleurs un charmant *Pyrethrum* à grandes fleurs d'un carmin vif; il a été offert par M. Muller, de Bruxelles, grand amateur de plantes de pleine terre, sous le nom de *Pyrethrum rubrum Mulleri;* il se rapproche par son feuillage du *Pyrethrum carneum* ou *roseum,* mais ses fleurs sont presque une fois aussi grandes. C'est une variété très-florifère, très-rustique, très-ornementale et qui mérite d'être répandue dans nos jardins.

—*A Monsieur B. de Y., à Saint-Sauveur-sur-Douve* (*département de la Manche*). — Nous donnerons dans notre prochain numéro quelques détails sur le chauffage des serres au moyen de l'air chaud. Un dessin explicatif sera joint à ces notes afin d'en faciliter l'intelligence.

— Nous répondrons dans le prochain numéro aux questions qui nous sont adressées.

—Le vocabulaire des termes botaniques les plus essentiels, à peu près achevé, pourra paraître dans le premier numéro.



Dodecatheon integrifolium.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

DODECATHEON INTEGRIFOLIUM (1). (MICHAUX.)

Le genre *Dodecatheon* (Giroselle en français) a été créé par Linné, pour une plante (la *Dodecatheon Meadia*) native de la Virginie, aux États-Unis, appartenant à la Pentandrie Monogynie de son système sexuel, et à la famille des Primulacées du système naturel. Il peut paraître étrange que le grand réformateur suédois ait appliqué ce nom pompeux de *Dodecatheon* (douze dieux) à une plante herbacée, assez chétive, portant, il est vrai, une ombelle de douze fleurs ou divinités, mais fort modestes, et penchant leurs têtes vers le sol humide d'un monde qui fut inconnu aux dieux des Romains et des Grecs. Ce genre ne compte encore que trois espèces, toutes trois originaires de l'Amérique septentrionale : ce sont le *Dodecatheon Meadia* de Linné, espèce assez répandue dans nos jardins, à fleurs rose-pourpré, et dont il existe plusieurs variétés : à fleurs blanches, à fleurs carnées, striées, etc.; le *Dodecatheon frigidum* de Chamisso et Schlechtendal, et enfin le *Dodecatheon integrifolium* de Michaux, faisant l'objet de cet article; le *Dodecatheon angustifolium* de Rafi-

---

(1) Extrait des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris*, septembre 1853. M. Jacques a joint à la description de ce *Dodecatheon* une fort belle planche dont nous offrons la reproduction à nos lecteurs.

nisque n'est qu'une variété à feuilles étroites du *Dodecatheon integrifolium.*

Le *Dodecatheon integrifolium* est pourvu comme ses congénères de racines vivaces ; ses feuilles, disposées en rosette, sont redressées, ovales-oblongues, très-entières ; du centre de ces feuilles s'élève un scape ou tige florale glabre, cylindrique, de 15 à 16 centimètres de hauteur, et portant, en mai, à son sommet une ombelle de 9 à 10 fleurs à pédoncules d'un pourpre noir. Le calice est vert ; les divisions de la corolle sont ovales-lancéolées, d'un rose-carminé vif, pâlissant vers les extrémités ; les onglets, d'un beau jaune, sont liserés de carmin ; le faisceau des anthères et des filets est d'un brun violet ; le style est de couleur carminée. Ces différentes couleurs s'harmonisent très-bien entre elles et font du *Dodecatheon* à feuilles entières une plante fort jolie et très-désirable pour nos jardins.

Cette espèce se cultive comme le *Dodecatheon Meadia* en pleine terre dans de la terre de bruyère et à mi-ombre. Nous conseillons cependant de la rentrer, à l'approche des froids, dans la serre froide ou, mieux encore, de l'héberger sous châssis froid, car nos hivers à température si variable pourraient lui être fatals si on l'abandonnait en pleine terre à leur inclémence.

Ce joli *Dodecatheon* a été introduit en Angleterre dès l'année 1829, mais il paraît qu'il est encore fort rare dans les collections. Cette rareté provient de ce qu'il donne peu de graines et que son lent développement ne permet guère de le multiplier par la séparation du pied. M. Masson en a exposé l'année passée un bel exemplaire bien fleuri à la Société impériale d'horticulture de Paris.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Cœlogyne testacea (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4785. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette Orchidée a été introduite des environs de Singapore par MM. Loddiges, de Londres. Elle est malheureusement très-inférieure en beauté de coloris à la plupart des autres espèces du genre *Cœlogyne* dans lesquelles se fait remarquer un fond blanc pur, diversifié par des teintes foncées et agréables à l'œil. De la base des pseudobulbes, oblongs-ovés, anguleux, sort un racème pendant, long de 12 à 15 centimètres, portant 8 à 10 fleurs d'un blanc de craie ou plutôt d'un blanc-jaunâtre mat, et rien moins qu'agréable; le labelle est recourbé, à trois lobes ; le central est veiné de brun et est orné de 4 crêtes frangées; les lobes latéraux présentent une large tache brune.

Hexacentris mysorensis (WIGHT), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4786. — Famille des Acanthacées. — Didynamie Angiospermie.

La magnifique plante que l'on cultive actuellement dans les serres sous le nom d'*Hexacentris mysorensis* est une variété à limbe carminé, de l'espèce décrite primitivement par M. Wight (*Ic. Plant. Ind. Orient.*, pl. 871), espèce à fleurs entièrement jaunes, et que sir W. Hooker reproduit actuellement dans le *Botanical Magazine*. Cette explication devenait nécessaire pour faire comprendre à nos lecteurs pourquoi nous dénonçons de nouveau l'existence de l'*Hexacentris mysorensis*. Quoique moins beau que sa variété, ce

type est une précieuse addition aux plantes grimpantes de serre chaude. Ses longues grappes de fleurs d'un jaune aussi vif que celui des corolles de l'*Allamanda neriifolia*, sont d'un effet très-ornemental. Il nous a paru que les fleurs étaient même plus grandes que celles de sa brillante variété. On en doit l'introduction à MM. Veitch et fils, d'Exeter.

Dracœna elliptica, var. *Maculata*, figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4787. Syn. : *Cordyline Sieboldii* (PLANCHON), (*Flore des Serres*, etc., de L. Van Houtte, pl. 569).—Famille des Aspagarinées. — Hexandrie Monogynie.

Ce bel arbuste, introduit directement de Java par M. le docteur Van Siebold, a été répandu dans nos serres par les soins du savant horticulteur gantois, M. L. Van Houtte, qui en avait acquis la propriété de l'introducteur. La *Flore des Serres et Jardins de l'Europe*, éditée par M. L. Van Houtte, a donné dès l'année 1850 un dessin fort fidèle de ce *Dracœna* ou *Cordyline*, dessin infiniment supérieur à celui que nous présente actuellement le *Botanical Magazine*. En effet, dans celui-ci, les macules des feuilles semblent être des taches superficielles produites par une pulvérulence jaune, tandis que dans les feuilles de la plante, si heureusement imitées dans la Flore, on voit que ces macules sont des amas de matière jaune, placés entre les deux épidermes de la feuille et formant des corps de formes variables au milieu de la partie verte et charnue de l'intérieur de la feuille.

Sir W. Hooker fait suivre la description spécifique du *Dracœna elliptica* et de sa variété, d'une dizaine de noms synonymiques, baptême compliqué qui n'étonnera plus lorsqu'on saura que cette espèce se retrouve à la fois dans diverses localités très-éloignées les unes des autres (Ceylan, Java, Bornéo, Silhet, Bombay, etc.), et que chaque auteur d'une Flore particulière lui a imposé un nom particulier. Les échantillons de ces plantes que l'on conserve en herbiers sont généralement défectueux et ne peuvent que rarement suffire à une étude comparative ; de là s'explique pourquoi

le botaniste peut parfois commettre des erreurs et décrire une même plante sous des noms différents. La vérité, grâce aux nombreuses introductions de végétaux exotiques vivants qui se font depuis quelques années dans nos serres, commence à luire sur cette foule de plantes intéressantes que d'anciens auteurs n'ont décrites que d'une manière imparfaite. Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous être emparé du *Dracœna elliptica* comme texte d'une digression en faveur de la botanique actuelle. Nous voulons combattre l'idée injuste de bien des personnes qui semblent croire que les botanistes modernes se font un plaisir de multiplier les synonymes par pure parade d'érudition, tandis qu'ils s'efforcent, par des études comparatives généralement arides, à mettre de l'unité dans les observations éparses de leurs devanciers.

Le *Dracœna elliptica* ou *Cordyline Sieboldii*, à feuilles maculées, fleurit au mois de mars dans nos serres chaudes. La panicule est généralement terminale; elle est très-ramifiée; ses fleurs sont d'un jaune verdâtre et insignifiantes. Les Dracœnées ne se cultivent qu'à cause de leur port et de leur beau feuillage luisant. Ces plantes requièrent une serre chaude assez humide en été et un sol riche et bien drainé. La multiplication se fait soit au moyen des grosses racines, soit en coupant le tronc en morceaux.

Scutellaria villosa (W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4789. — Famille des Labiées. — Didynamie Gymnospermie.

Cette fort jolie plante a été trouvée dans les Andes du Pérou par M. Nation, et introduite par lui dans les serres royales de Kew où elle a fleuri récemment. La *Scutellaria villosa* présente une tige dressée, de 25 à 30 centimètres de hauteur, peu ramifiée, tétragone, d'un vert pourpré et poilue; les feuilles sont pétiolées, grandes, cordées-ovées et acuminées, molles et réticulées, vertes en dessus, pourprées en dessous, à bords profondément sinués-dentés et chargées en dessus, en dessous et sur les bords de longs poils

minces et doux au toucher. Les pétioles ont de 2 à 3 centimètres de longueur; ils sont velus. Le racème est terminal, assez court, presque sessile, de manière que les nombreuses fleurs dont il se compose semblent être disposées en corymbe; les fleurs sont extérieurement chargées de poils terminés par une petite glande globuleuse. Le calice est vert, petit, tubuleux et à deux lèvres. La corolle est longue d'environ 4 centimètres, d'un beau rouge vif; son tube est mince, infundibuliforme et anguleux; le limbe est assez court et bilabié; la lèvre supérieure est à trois lobes réunis, de manière à figurer un casque; la lèvre inférieure est indivise.

Quoique très-voisine de la *Scutellaria cordifolia* de Bentham, la *Scutellaria villosa* s'en distingue par son port plus trapu, par ses racèmes plus courts, par ses feuilles bicolores et surtout par les longs poils blancs qui recouvrent son feuillage.

Sir William Hooker dit que cette nouvelle espèce de Scutellaire fleurit à Kew dans la serre chaude dans les premiers mois du printemps. Nous croyons qu'elle s'accommodera, de même que ses jolies congénères, les *Scutellaria Ventenati* et *cordifolia*, de la température d'une serre froide. Elle se multipliera aussi aisément que ces dernières par boutures et au moyen de graines que les *Scutellaria* donnent en général avec une certaine générosité. Un compost de terre de bruyère, de terre franche et de terreau, convient particulièrement à toutes les Labiées de serre. On aura soin, lorsqu'elles sont en pousse, de les tenir bien humides et à mi-ombre. Quelques arrosements d'engrais liquides activeront la végétation de ces plantes de nature herbacée et par conséquent avides de nourriture.

2° SERRE FROIDE.

Rhododendron cinnabarinum, var. *Pallidum* (HOOKER fils), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4788. Syn. : *Rhododendron Roylei* (HOOKER fils). — Famille des Ericacées. — Décandrie Monogynie.

Depuis la publication de son ouvrage sur les Rhododendrons de Sikkim Himalaya, M. Hooker fils a reconnu que le *Rhododendron Roylei* n'était qu'une variété du *Rhododendron cinnabarinum.* Il a donc maintenu ce dernier nom comme type, et a considéré le *Rhododendron Roylei* comme une variété à fleurs d'un rose foncé et à feuilles plus larges et ferrugineuses en dessous. Enfin la variété *pallida,* qui fait l'objet de cet article, a les feuilles glauques en dessous, lancéolées ou parfois presque elliptiques, ressemblant aux feuilles du type; les fleurs sont disposées en une ombelle irrégulière ou cyme terminale; leur corolle est d'une belle couleur rose, entre la forme campanulée et la forme infundibuliforme; le limbe est large, étalé, aux cinq lobes presque arrondis; la gorge du lobe supérieur est ornée de macules ou de points couleur de sang.

Ce joli Rhododendron a fleuri au mois de mai de cette année dans la serre froide de Kew; on le considère dans sa patrie comme étant vénéneux pour le bétail. En brûlant, son bois dégage une fumée dont les effets sont d'enflammer les yeux et de faire enfler les joues.

Salvia ianthina (OTTO et DIETRICH), figuré dans la *Revue horticole* du 16 février 1854. — Famille des Labiées. — Diandrie Monogynie.

La *Salvia ianthina* ou à fleurs violettes se rapproche, dit M. Decaisne, par sa végétation du *Salvia splendens;* elle atteint environ 1 mètre de hauteur. Ses tiges, carrées, sont glabres ou parsemées de poils très-courts et blanchâtres; ses feuilles sont ovales-cordiformes, crénelées sur les bords;

elles sont glabres ou légèrement pubescentes. Les fleurs naissent en longues grappes à l'extrémité des rameaux et se groupent ordinairement par six. Les bractées, les calices et les corolles sont de couleur violette; la corolle est longue, grande, tubuleuse et à deux lèvres : la supérieure est bifide, l'inférieure à trois lobes ovales arrondis.

Les nombreuses grappes de cette belle Sauge se développent vers la fin de l'automne.

Sophora secundiflora (LAGASCA), figuré dans la *Revue horticole,* numéro du 1er juin 1854. — Famille des Légumineuses. — Décandrie Monogynie.

Le *Sophora secundiflora,* que l'on cultive depuis plusieurs années dans nos serres, est un arbuste rameux de 1 à 2 mètres de hauteur. Les feuilles, d'abord simples, présentent, plus tard, 5, 7 ou 9 folioles obovales, échancrées, presque sessiles, à l'exception de la dernière qui est pétiolée et termine le rachis; celui-ci est canaliculé sur la face supérieure. Les feuilles sont, ainsi que les rameaux, parsemées de poils blancs argentés. Les fleurs forment des grappes dressées d'un beau bleu à l'extrémité des rameaux. Le calice est campanulé, à cinq dents peu apparentes. La corolle, papilionacée, se compose d'un étendard obovale arrondi, entier, d'un beau bleu et marqué au centre d'une demi-lune plus foncée; les ailes et la carène, de même couleur que l'étendard, se prolongent en onglet et s'insèrent à la base du calice. Les 10 étamines sont libres. Le fruit non articulé est un légume moniliforme grisâtre; les graines, de la grosseur d'une noisette; sont d'un rouge corail (1).

Les individus du *Sophora secundiflora,* cultivés au Jardin-des-Plantes de Paris, proviennent de graines recueillies dans la vallée du Missouri, par M. Trecul, auquel les amateurs de Cactées doivent l'introduction de plusieurs belles espèces d'Echinocactus. Le Jardin botanique de Bruxelles est redevable

---

(1) Extrait de la description de M. le professeur Decaisne.

des pieds de *Sophora secundiflora* qu'il possède à M. Maris qui en rapporta des graines des régions occidentales du Texas. Ce bel arbuste fleurit en mai; sa floraison rappelle assez bien celle de la *Glycine chinensis;* il demande une terre substantielle plutôt argileuse que sablonneuse, et de fréquents arrosements à l'époque de sa végétation; sa croissance est lente lorsqu'on tient constamment cette plante en pot; il sera utile d'en placer quelques exemplaires en pleine terre jusqu'aux premiers froids et de les rentrer alors dans la serre tempérée.

Tamarix parviflora (DECAISNE), figuré dans la *Flore des Serres et des Jardins de l'Europe*, pl. 898. — Syn. : *Tamarix tetrandra* de plusieurs auteurs, mais non de Pallas. — Famille des Tamariscinées. — Pentandrie trigynie.

Ce bel arbuste, cultivé dans quelques jardins du midi de la France sous le nom inexact de *Tamarix tetrandra,* a fleuri en 1853 chez M. Van Houtte; il est encore rare dans les jardins de la Belgique où il gèle quelquefois jusque rez terre, mais il repousse du pied. Rien de plus gracieux ni de plus pittoresque, disent MM. Planchon et Van Houtte, que le *Tamarix parviflora* surtout lorsqu'on le voit dans sa parure printanière, alors que de nombreux ramuscules flexibles, formant dans leur ensemble une couronne en hémisphère déprimé, disparaissent, pour ainsi dire, sous une incroyable profusion d'épis roses, parmi lesquels commencent à poindre les pousses feuillées d'un vert tendre. Ce Tamarix croîtrait, d'après les savantes recherches de M. J. Gay de Paris, à l'état sauvage sur divers points du littoral de la Dalmatie et de la Grèce; le vrai *Tamarix tetrandra* de Pallas n'existe pas encore dans nos jardins; il croît en Crimée et sur les rives orientales de la mer Caspienne. Les Tamarix se multiplient aisément de boutures; taillés, ils ne fleurissent qu'en automne.

Gomphrena coccinea (DECAISNE), figuré dans la *Revue horticole*, numéro du 1er mai 1854. Syn. : *Gomphrena Hoveyana superba et Gomphrena Haageana* des horticulteurs. Famille des Amaranthacées. — Pentandrie Monogynie.

Le *Gomphrena coccinea* est une fort jolie plante annuelle, mise en vente pour la première fois, en 1853, par la maison Vilmorin de Paris; bien que voisine du *Gomphrena globosa* de nos jardins, elle s'en distingue surtout par la forme de ses fleurs réunies en capitules terminaux, ovoïdes, de la grosseur d'un œuf de pigeon et d'un beau rouge-orangé. Les rameaux sont légèrement velus, d'un vert pâle et comme pointillés de blanc; les feuilles sont opposées, lancéolées-oblongues ou lancéolées-linéaires.

Bien que cette nouvelle Amaranthoïde soit originaire du Mexique, sa qualité de plante annuelle indique, comme le dit fort bien M. Decaisne, sa place parmi les espèces que nous cultivons en plein air; elle exige néanmoins une exposition chaude. On la sème en mars, sur couche chaude, pour la repiquer sur couches ou dans des pots; elle fleurit du mois de juin au mois de novembre.

Miscellanées.

ORCHIDÉES.

(QUINZIÈME ARTICLE.)

GENRE ODONTOGLOSSUM, H. B. K.

13. **Odontoglossum umbrosum** (REICHENBACH fils), dans la *Linnæa*, vol. 22, p. 848.

Espèce à panicule lâche, diffuse, à ramifications flexueuses; bractées ovées aiguës courtes; sépales oblongs aigus; pétales égaux, mais à base manifestement en forme de coin; labelle

onguiculé obtusément hasté; lamelles au nombre de deux papilleuses; colonne courte, épaisse, à ailes membraneuses arrondies.

Nous ne savons rien sur la forme des pseudobulbes et des feuilles. Les fleurs sont jaunes. La description a été faite sur un échantillon sec rapporté par M. Moritz, et provenant des forêts épaisses de la province de Merida, dans la Nouvelle-Grenade.

* 14. **Odontoglossum mystacinum** (LINDLEY), *Fol. Orchidacea*. Syn. : *Cyrtochilum mystacinum* (LINDLEY), *Bot. Register* de 1838.

Pseudobulbes ovales comprimés, chagrinés, surmontés d'une seule feuille; polyphylles à la base; feuilles ligulées aiguës, à peu près planes, carenées, beaucoup plus courtes que le scape; celui-ci est grêle et sub-rameux; bractées herbacées, lancéolées, deux fois plus courtes que les pédoncules; sépales et pétales ovés acuminés; labelle onguiculé en forme de cœur obové plane à sommet réfléchi, pubescent au milieu; onglet lamelleux; colonne à ailes multifides.

Cette espèce est assez grêle; ses fleurs, écartées les unes des autres, sont d'un jaune uniforme et de la grandeur de l'*Odontoglossum Bictoniense*, c'est-à-dire de moyenne grandeur; elle habite le Pérou.

* 15. **Odontoglossum cariniferum** (REICHENBACH fils), dans *Bot. Zeitung*, 1852, p. 638.

Espèce à fleurs disposées en panicule à ramifications en zigzag; bractées triangulaires, courtes; les sépales et les pétales sont oblongs, un peu aigus, parcheminés et présentent sur le dos une épaisse carène; labelle ligulé à lamelles rhomboïdes; colonne allongée à ailes allongées, crénelées, transparentes, les deux inférieures plus épaisses.

Les fleurs de cette espèce, décrite par M. Reichenbach sur des exemplaires cultivés en Allemagne, sont jaunâtres ou verdâtres, maculées de brun olive; le labelle est d'un blanc

jaunâtre à crêtes ou lamelles pourprées. Il n'existe aucune autre espèce qui présente à la fois des sépales et des pétales carenés. Elle est originaire de l'Amérique centrale.

16. **Odontoglossum bicolor** (LINDLEY), dans *Plantæ Hartwegianæ,* 1845, et dans le *Bot. Reg.* de 1845.

Espèce à feuilles lancéolées, égalant le scape, qui est simple, flexueux et portant peu de fleurs; sépales et pétales ovales aigus subondulés égaux entre eux; labelle onguiculé obové, terminé par une petite pointe cunéiforme à la base; onglet armé de six dents égales, courbées et disposées par trois sur chaque bord de l'onglet; colonne courte à ailes linéaires dentelées en scie.

Les fleurs sont grandes, d'un violet vif; le labelle est grand et entièrement jaune. C'est une fort belle espèce native du Pérou, mais seulement connue d'après un dessin de Ruiz et Pavon. Nous appelons l'attention des voyageurs sur ce bel *Odontoglossum.*

17. **Odontoglossum rigidum** (LINDLEY), dans *Plantæ Hartwegianæ,* p. 152, et dans le *Bot. Reg.* de 1845.

Les feuilles de cette espèce sont oblongues, rétrécies à la base et plus courtes que le scape; celui-ci est paniculé pyramidal, dressé, roide, à ramifications courtes ascendantes, disposées en zigzag et revêtues à la base d'écailles mucronées. Les bractées sont ovées, concaves et mucronées; sépales latéraux linéaires lancéolés; le sépale dorsal est lancéolé ainsi que les pétales. Labelle onguiculé obové en cœur, apiculé; deux lignes élevées divergent de l'onglet sur le limbe; ailes de la colonne étroites.

Cette espèce porte des fleurs entièrement jaunes; elle est originaire du Pérou (hauteurs de Chachapoyas et des environs de Loxa, où M. Hartweg l'a trouvée croissant à terre).

Observation. — Des neuf espèces appartenant à la section *Xanthoglossum* du grand genre *Odontoglossum,* cinq espèces sont déjà introduites dans les serres européennes, et si l'on

admet avec nous que l'*Odontoglossum tigrinum* soit l'*Oncidium Barkeri,* il ne resterait que trois espèces à introduire. Dans la section suivante des *Leucoglossum,* nous aurons à examiner onze espèces, toutes fort jolies et se distinguant par un labelle blanc, parfois pourpré.

§ III. — LEUCOGLOSSUM.

Cette section comprend les *Odontoglossum* à colonne garnie ou non d'oreillettes, à labelle blanc ou pourpre, pourvu d'un long onglet linéaire toujours bilamellaire. Les fleurs sont généralement fort jolies, de formes et de couleurs délicates et le coloris du labelle n'offre aucune tendance vers le jaune; si bien même que le jaune, sauf sa présence sur les deux lames qui surmontent l'onglet, est entièrement banni de la coloration des fleurs de cette section.

* 18. **Odontoglossum stellatum** (LINDLEY), dans le *Bot. Reg.* de 1841.

Les pseudobulbes de cette Orchidée sont ovales, comprimés, surmontés d'une seule feuille lancéolée et recourbée; le scape ne porte que deux fleurs ; les bractées atteignent à la moitié de l'ovaire qui est triquètre ou à trois faces; les sépales et les pétales sont égaux, linéaires acuminés, herbacés; le labelle est rhomboïde, presque arrondi, largement dentelé; l'appendice de l'onglet est tronqué à quatre dents, libre au sommet.

Les fleurs sont d'un vert olive, faiblement maculées ou ombrées de pourpre; le labelle est d'un beau blanc. Cette espèce se rapproche de l'*Odontoglossum Rossii* par son port et sa taille; elle en diffère en ce que ses pétales et ses sépales sont, ainsi que nous venons de le dire, de même forme, herbacées et étroites, et ensuite par le coloris des fleurs.

L'*Odontoglossum stellatum* est originaire du Mexique. Nous l'avons trouvé sur les chênes du pic de San-Andres, près de Yavezia (sierra d'Oaxaca), à une hauteur supramarine de 7,500 à 8,500 pieds anglais, et sur les sapins de

la déclivité orientale du Cofre de Perote, à une élévation tion d'environ 9,000 pieds, c'est-à-dire dans la région de nuages et de brouillards presque continuels. Il figure dans notre grand herbier du Mexique sous le nº 5079. M. Skinner l'a rencontré au Guatemala, sur les flancs du volcan de feu.

* 19. **Odontoglossum Ehrenbergii** (Link, Klotzsch et Otto), icones, page 38, et figuré dans le *Paxton Flower Garden*, tome III, pl. 247.

Pseudobulbes globuleux sub-allongés comprimés, rassemblés; feuilles solitaires, elliptiques, aiguës, membraneuses, raides, à bords légèrement réfléchis; le scape ne porte qu'une fleur; il est articulé au milieu et offre deux bractées; les sépales sont lancéolés, acuminés, étalés, carenés sur le dos; les pétales sont plus larges, oblongs, aigus, recourbés, atténués de chaque côté; labelle à peu près en cœur, aigu, ondulé et crénelé; les lamelles de l'onglet sont calleuses, très-entières et se réunissent en avant en un bec court et obtus; la colonne est dépourvue d'ailes et duveteuse.

Cette espèce, découverte sur les chênes de San-Onofre (district de Mines de Mercure), près des bords de la rivière de Zimapan, au Mexique, par feu notre ami M. Charles Ehrenberg, peut être considérée comme une des plus jolies Orchidées du groupe des *Odontoglossum* à labelle blanc. Elle se rapproche beaucoup de l'*Odontoglossum Rossii,* dont elle diffère surtout par un port plus mignon, par des fleurs plus petites, à sépales minces, délicats, blancs, à bandelettes horizontales brunes; le labelle est acuminé et non arrondi; les lamelles ou appendices situés à la base du labelle sont blancs au lieu d'être jaunes.

* 20. **Odontoglossum Rossii** (Lindley), *Bot. Reg.* de 1839, pl. 48. Syn. : *Odontoglossum acuminatum,* Hort.

Les pseudobulbes de cette espèce sont ovés, rassemblés et surmontés chacun d'une seule feuille oblongue-lancéolée, plus longue que le scape; celui-ci est radical et biflore;

bractées membraneuses, carenées, acuminées; sépales linéaires-lancéolés, carenés, acuminés, étalés; pétales oblongs, obtus, retournés; labelle presque arrondi-ové, émarginé, ondulé; lamelles de l'onglet confluentes, arrondies, présentant sur le devant deux dents obtuses; colonne pubescente, dépourvue d'ailes.

Cette petite espèce a été découverte au Mexique, en 1836, par Ross, jardinier-collecteur de M. Barker, dans les environs de Cuernavaca, au sud de Mexico. Les fleurs ont leurs sépales d'un jaune verdâtre, maculé de brun; leurs pétales blancs, mouchetés de pourpre à la base; le labelle est d'un blanc pur et légèrement duveteux.

(*A continuer.*)

CULTURE DU MELON.

Le Melon, *Cucumis melo* de Linné, est une plante annuelle originaire d'Asie, appartenant à la famille des Cucurbitacées et à la Monœcie Monadelphie, c'est-à-dire que les organes mâles et femelles ne sont pas réunis dans une même fleur, mais dans des fleurs différentes sur un même pied; cette séparation des sexes rend compte de la non-fructification d'un certain nombre de fleurs qui s'épanouissent, et pourquoi quelques horticulteurs anglais ont recours à la fécondation artificielle des fleurs femelles pour être assurés d'une récolte productive.

Le Melon a la racine fibreuse et branchue; ses feuilles sont alternes, anguleuses et plus petites que celles des Concombres; ses tiges sont rudes au toucher; ses fleurs mâles sont plus en entonnoir que les fleurs femelles; celles-ci sont plus évasées; les unes et les autres sont jaunes et présentent un calice à cinq dents et une corolle à cinq divisions. Ce n'est que vers l'année 1570 que le Melon a été introduit dans les cultures anglaises et de même que dans la plupart des végétaux dont l'homme se sert pour sa nourriture, le type de cette excellente plante n'est pas encore connu.

Au moyen de châssis, de cloches, de fumier, de paillassons, etc., un jardinier peut obtenir des Melons d'avril en octobre.

Les premiers semis se font ordinairement de décembre à janvier; on construit à cet effet une couche dans l'endroit le plus chaud du jardin, de la longueur de un ou deux châssis (on emploie généralement pour ces premiers semis des coffres spéciaux dans lesquels il est plus facile de concentrer et d'entretenir la chaleur); on incline la couche un peu vers le midi, puis on charge de 10 à 12 centimètres de terreau bien consommé; on pose les châssis et immédiatement ensuite des paillassons dessus.

Lorsque la chaleur de la couche, d'abord élevée (en un mot quand elle a jeté son feu), est retombée ou descendue à 35 ou 30 degrés centigrades, on fait de petites rigoles de 3 centimètres de profondeur, dans lesquelles on sème les graines à 5 centimètres de distance; on les recouvre ensuite en remplissant les rigoles de terreau. Des cultivateurs, aussitôt que la couche est chargée du terreau, sèment la graine de Melon dans des pots de 10 centimètres de diamètre que l'on enterre dans le terreau de la couche; d'autres cultivateurs se bornent à poser les pots sur le terreau et à garnir les interstices de mousse sèche bien tassée, jusqu'à la hauteur des bords des pots; la mousse a la propriété de s'échauffer facilement; elle conserve une douce moiteur, et la terre des pots se dessèche moins promptement que par les autres moyens. On sème par pot une ou deux graines que l'on recouvre de 3 centimètres de terreau. On peut aussi semer en terrine, que l'on enfonce soit dans le terreau d'une couche chaude à légumes, ou dans la tannée d'une bâche à Ananas; ce procédé exige beaucoup d'attention pour le repiquage.

On tient ordinairement les châssis couverts jusqu'à la levée des plantes qui ne se fait guère attendre plus de quatre ou cinq jours. A partir de ce moment, on découvre les panneaux exactement tous les matins, afin de laisser les plantes jouir des bienfaisants effets de la lumière sans laquelle elles

s'étioleraient; on donne de l'air lorsque la température le permet, en ayant soin de lever le châssis du côté opposé au vent.

On ne laisse dans le semis en pots qu'une seule plante par pot. Pour les Melons semés en plein terreau, on construit une nouvelle couche semblable à la première, ou bien l'on se sert de cette dernière si elle a conservé assez de chaleur. On repique aussitôt que les plantes ont développé leurs cotylédons, en ne mettant qu'une plante dans chaque pot de 12 centimètres de diamètre, que l'on enterre dans le terreau comme il a été dit plus haut.

Il est de toute nécessité que la chaleur se soutienne constamment. Si par l'effet des froids, de la neige, la chaleur de la couche diminuait par trop, il faudrait établir immédiatement des réchauds ou remanier avec soin ceux que l'on aurait déjà placés.

Lorsque les plantes commencent à développer leur troisième feuille, on construit une ou plusieurs couches, selon la quantité de fruits que l'on veut cultiver. Si la neige ou de trop fortes gelées ne permettaient pas de se livrer à ce travail et que l'on s'aperçût que les plantes souffrent dans leurs pots, il faudrait se borner à les rempoter dans des vases d'un tiers ou moitié plus grands, que l'on remplirait de la même terre que celle dont on s'est servi pour le semis; cette terre devra avoir le même degré de chaleur que celle des pots du jeune plant. Ce rempotage se fait dans le moment le plus chaud du jour et le plus promptement possible; tous ces soins sont assez faciles, mais on doit apporter toute son attention lorsqu'il s'agit de la plantation à demeure. Divers procédés sont employés pour ces premières cultures. Dans un terrain froid, on pourra suivre la méthode suivante: On ouvre une tranchée de 20 à 30 centimètres de profondeur sur 3 mètres 30 centimètres de largeur; la longueur est indéterminée. On élève un mur de brique de 25 à 30 centimètres d'épaisseur sur 1 mètre 60 centimètres de hauteur pour le grand côté ou la partie qui regarde le nord, et l'on

donne 40 centimètres de moins au mur qui regarde le midi, puis on construit en planches un coffre de 1 mètre 30 centimètres de largeur sur toute la longueur. On établit dans ce dernier une couche de fumier neuf auquel on ajoute un tiers de feuilles, ou, à défaut, du fumier ayant déjà servi à faire des réchauds, ou du fumier ramassé pendant l'été; le tout doit être bien mélangé soit d'avance, soit en établissant la couche. On foule convenablement cette couche, puis on la charge de 15 à 18 centimètres de terreau consommé mêlé à un quart de terre légère et saine de jardin jusqu'à la hauteur des bords du coffre; on ne doit pas éprouver de crainte de manquer de place ou d'espace pour planter les jeunes Melons, car du moment où la couche s'échauffe, elle baisse suffisamment pour laisser un espace nécessaire au développement des plantes.

Il est utile de remarquer, si on ne foule pas la couche convenablement, elle s'affaisserait au point que les jeunes Melons, deux mois après leur plantation, seraient à un éloignement du verre tel que cela nuirait considérablement à leur végétation.

Lorsqu'on juge la chaleur de la couche convenable, on plante deux pieds ou deux plantes par châssis, et lorsque la chaleur diminue, on remplit de fumier chaud l'espace resté vide entre le coffre en bois et la bâche en brique; on renouvelle cette opération chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Un autre procédé plus sûr et plus facile consiste à établir une bâche en planches de 1 mètre 30 centimètres à 1 mètre 50 centimètres de largeur; le côté nord doit avoir 1 mètre 30 centimètres de hauteur; le côté du midi aura 20 centimètres de moins. Cette bâche est divisée par moitié dans sa hauteur au moyen d'un plancher qui repose sur des traverses clouées aux pieux; et ceux-ci soutiennent les planches des côtés.

Sous ce plancher passent deux tuyaux de thermosiphon ; il doit y avoir entre ces tuyaux et le sol un espace de 40 cen-

timètres (1). Ces tuyaux servent à remplacer la couche de fumier, et par ce procédé on chauffe à volonté. Le plancher est chargé de terreau mélangé comme le serait une couche ordinaire, c'est-à-dire que la couche de terreau aurait de 15 à 18 centimètres d'épaisseur; mais comme dans ce procédé le terrain ne s'affaisse pas, il faut avoir soin de laisser exister assez d'intervalle entre le terreau et les châssis pour que les feuilles des plantes ne touchent point au verre lorsqu'elles seront en pleine végétation. Enfin, sur toute la longueur et à l'intérieur de la bâche, entre le terreau et les châssis, il doit passer deux tuyaux du thermosiphon, lesquels servent à donner et à entretenir l'air ambiant de la couche au degré de température nécessaire aux tiges de Melon.

Ces deux procédés, quoique excellents, ne sont cependant pas indispensables, pour obtenir de bons fruits à la fin d'avril ou en mai.

Lorsque le plant est bon à mettre en place, cinq ou six semaines après avoir été semé, on établit une couche en planches, c'est-à-dire sur le sol, de 1 mètre d'épaisseur; on a soin en l'établissant de bien la fouler également en la piétinant; elle doit être bombée sur la longueur et d'une hauteur de 10 centimètres au centre, car la chaleur étant plus forte en cet endroit de la couche, celle-ci y baisse plus que sur les côtés.

La couche étant montée, on y place les coffres qui sont alignés au cordeau, et placés d'équerre, afin de pouvoir poser les châssis sans difficulté, et afin qu'il ne reste pas d'intervalles entre ces derniers et les coffres, puis on charge la couche comme les précédentes. On pose les châssis que l'on recouvre de paillassons, quelque temps qu'il fasse, pour con-

---

(1) Il est à remarquer que beaucoup de jardiniers primeuristes font actuellement usage du thermosiphon; ils y ont trouvé du bénéfice en fumier et en main-d'œuvre et une certitude plus grande de réussite. Ce système ne saurait être cependant adopté par la majeure partie des amateurs qui ne cultivent des Melons que pour leur consommation.

(*Note de la Rédaction.*)

centrer et activer la chaleur. Lorsque la chaleur de la couche a atteint au bout de quelques jours 30 ou 35° centigrades, on fait deux ou trois trous, selon le volume du fruit que l'on cultive, par châssis; et dans chacun on plante un pied de Melon que l'on dépote avec précaution et on enterre les plantes jusqu'aux cotylédons. On arrose peu pour favoriser la reprise, ou même pas du tout si le terreau est très-humide. On met en place ordinairement lorsque les jeunes plantes commencent à développer leur quatrième feuille; car on a reconnu qu'il était préférable de planter dans ce moment que d'attendre que le plant soit étêté; la reprise s'effectue plus facilement, et les plantes poussent avec plus de vigueur.

Il arrive quelquefois que la chaleur d'une couche, après être tombée au degré convenable pour la plantation, reprend un degré de chaleur beaucoup trop élevé, et qui brûlerait les racines des jeunes plantes si on ne remédiait à cet inconvénient. Lorsque cela arrive, on creuse autour de chaque pied de Melon, à 25 centimètres de distance, un petit fossé large de 15 à 20 centimètres jusque sur le fumier de la couche; on peut en même temps soulever les châssis de quelques centimètres pendant le jour et même pendant la nuit, selon la température extérieure, pour donner cours à l'évaporation qui se dégage du fumier. Lorsque la chaleur est retombée au degré convenable, on remplit les petits fossés. Les couches faites en janvier doivent être entourées immédiatement de réchauds et ceux-ci d'acots jusqu'à la hauteur de la couche; huit ou quinze jours après, on les continue jusqu'au niveau des châssis. On renouvelle les réchauds aussi souvent que le besoin l'exige, et ordinairement jusqu'en mai.

Le degré de température qui convient aux Melons est de 30 à 35 degrés centigrades.

Le pincement s'opère de la manière suivante : lorsque les jeunes plantes commencent à développer leur quatrième feuille, on coupe la tige au-dessus des deux premières feuilles, et on saupoudre la plaie avec un peu de chaux en poudre, ou de marne pulvérisée, mais on se contente le plus souvent de

prendre une petite motte de terre très-sèche que l'on applique sur la plaie en pressant avec les doigts; le but de cette opération est de faciliter la cicatrisation.

L'étêtement amène le développement des yeux placés a l'aisselle des feuilles; ce sont les deux branches mères; il y en aurait quatre, si on laissait se développer les yeux placés à l'aisselle des cotylédons, mais il est bien préférable de les enlever surtout aux Melons de première saison; car il en résulterait une confusion de bois nuisible, et les fruits qui naissent sur ces branches ne sont jamais aussi beaux que ceux provenant des branches dont il a été parlé plus haut.

On évite avec soin de toucher aux cotylédons en enlevant les branches ou les yeux; ces cotylédons doivent sécher d'eux-mêmes sur pied; ils importent beaucoup à la santé des plantes, et les enlever, c'est ôter de la vigueur et empêcher le développement du plant; en un mot on contrarierait beaucoup la croissance du Melon.

Première taille. — Lorsque les branches mères résultant du premier pincement ont développé leur troisième feuille, on les pince au-dessus des deux premières.

Deuxième taille. — Lorsque les branches ont développé chacune deux autres branches, on les pince au-dessus de la troisième feuille; enfin, la troisième taille s'opère de même. C'est ordinairement après cette dernière, que les fleurs mâles paraissent; on les supprime lorsqu'elles se montrent par petits bouquets de trois ou quatre fleurs; on ne doit conserver que celles qui sont isolées, car elles sont de toute nécessité à la fécondation.

Les fleurs femelles paraissent peu de temps après et se distinguent des fleurs mâles par le développement de l'ovaire qui constitue le fruit. C'est pendant la floraison qu'il faut redoubler d'attention pour donner de l'air et de la lumière, pour écarter l'humidité, sans perdre de chaleur. Lorsque les fleurs femelles apparaissent, il ne faut pas se hâter de pincer les branches qui les portent; il faut attendre pour voir si le fruit est bien constitué et d'une bonne venue; lorsqu'il est

bien noué, que chaque jour il augmente en grosseur, alors on pince la branche à deux ou trois feuilles au-dessus du fruit, afin de lui faire prendre un plus grand accroissement.

Ce pincement fait émettre de nouvelles branches, mais plus faibles que les premières; on les supprime dès leur apparition. Si on était dans la nécessité d'en conserver, on pincerait à la première ou à la deuxième feuille. Toutes celles qui se développent après l'entière formation des fruits sont pincées également à un ou deux yeux; on supprime complétement les plus chétives, et celles qui feraient confusion ou qui gêneraient la circulation de l'air.

A. D.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LA MALADIE DE LA VIGNE.

Dans l'article intitulé : *Quelques observations au sujet de la maladie de la vigne,* que nous avons publié dans le numéro d'avril dernier (page 51), nous disions que non-seulement les expériences que nous avions faites au Jardin botanique de Bruxelles, mais que celles exécutées dans les jardins et les serres de quelques personnes habitant les environs de cette ville, donnaient des résultats qui nous autorisaient à croire que le système de guérison découvert par MM. Camille Bessière, propriétaire et distillateur d'eau-de-vie à Saint-Purgoire (Hérault), Charles Van Eeckhoven, pharmacien à Lierre (Belgique), et Auguste Schram à Bruxelles, était un moyen sûr et praticable en grand à peu de frais. Deux mois se sont écoulés depuis le moment que nous formulions cette opinion, et pendant ce laps de temps des preuves frappantes de l'efficacité du remède employé par les inventeurs nous ont rallié complétement à leur méthode curative.

La citation d'une expérience concluante servira mieux de preuve de la bonté du remède que toutes les phrases lauda-

tives qu'on pourrait employer en sa faveur. Dans le courant de mars dernier, un propriétaire de Bruxelles, M. De Reine, proposa à l'un des inventeurs de s'occuper de la guérison de ceps de Frankenthaeler et de raisin blanc qu'il cultivait en forcerie dans ses serres situées au faubourg de Flandre lez-Bruxelles. L'inventeur se rendit au désir de M. De Reine. Les vignes étaient bien feuillées, les grappes bien formées présentaient des grains de raisin plus gros que des pois; mais le tout languissait prêt à périr sous les étreintes de l'oïdium ; les feuilles étaient tapissées de cette pulvérulence ramifiée, floconneuse qui caractérise la grande phase d'accroissement du terrible agame; les grains de raisin étaient également saupoudrés de blanc, leur peau devenait coriace ; dans quelques-uns elle était déjà fendue; enfin l'odeur nauséabonde qui émanait des feuilles et des grappes annonçait suffisamment l'intensité du mal et à quel point périclitant les vignes de M. De Reine étaient arrivées. En présence de circonstances aussi fâcheuses, l'inventeur se mit immédiatement à l'œuvre, tout en désespérant de sauver les ceps malades, il croyait, fondant sa foi sur ce que la science et l'expérience semblaient consacrer comme une vérité inattaquable, que l'art ne pouvait obtenir de résultats heureux dans le traitement d'affections violentes et pernicieuses, dont on avait négligé les premiers effets au lieu de secourir le sujet affecté au moment de l'apparition de la maladie ; le succès devait dépasser son attente. La première expérience eut lieu le 3 avril; trois semaines après, nouvelle expérience, mais déjà celle faite le 3 avril avait arrêté l'accroissement de l'oïdium; les jeunes feuilles se développaient d'une manière normale, les grains de raisin augmentaient en volume et leur peau ne présentait presque plus ces nombreuses rides qui affectaient auparavant leur forme ovoïde, en un mot le mal était vaincu ; quelques grains étaient tombés, les fendillés qui avaient persisté au pédoncule avaient continué à végéter, et la plaie se cicatrisait autant qu'il était permis de l'espérer ; enfin les ceps présentaient tous les indices d'une guérison en voie d'exécution. Au commencement

de juin M. De Reine coupait sur ses vignes qu'il croyait perdues en avril, de belles grappes de Frankenthaeler (qu'il eut la bonté de nous envoyer, en même temps qu'il nous communiquait la marche des opérations auxquelles ses vignes avaient été soumises), parfaitement mûres, à grains d'une grosseur normale et d'un goût irréprochable; la cure était complète; deux opérations faites à trois semaines d'intervalle avaient suffi pour accomplir la guérison ; le raisin avait donc en moins de deux mois secoué le linceul cryptogamique sous lequel il succombait, et parcouru, comme un corps régénéré, toutes les phases de son développement, de sa coloration et finalement de sa maturité. Le système curatif avait réussi ; sa puissance avait sapé le mal dans ses racines, et approché par ses heureux résultats, d'une guérison jugée impossible. Les grains de raisin ont présenté à leur maturité une épaisseur de peau plus grande qu'à l'ordinaire et des excoriations brunâtres, cicatrices dues au remède employé, mais qu'il était aussi impossible de faire disparaître de la surface glabre de la peau du raisin qu'il serait impossible d'oblitérer complétement sur la peau de l'homme profondément blessée ou gangrenée.

Nous citerons parmi les diverses personnes dans les serres desquelles les inventeurs ont appliqué leur système curatif, M. J. P. Matthieu, banquier et directeur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale à Bruxelles; et madame Peeters, veuve de l'ancien bourgmestre de Lierre; enfin nous ne saurions passer sous silence les serres à vignes du Jardin botanique de Bruxelles, dont la végétation luxuriante, et les nombreuses grappes parfaitement bien venues et exemptes de la moindre trace de maladie nous fournissent journellement l'occasion de constater les bons effets du remède employé par MM. Bessière, Van Eeckhoven et Schram. Nous finirons en ajoutant que beaucoup de vignes exposées à l'air et traitées par ces messieurs promettent des résultats aussi heureux que ceux qu'ils ont obtenus dans le traitement des ceps de serre; nous rendrons compte, plus tard, des ob-

servations que nous aurons faites ou que nous aurons pu recueillir à ce sujet, heureux d'avoir pu répandre par nos écrits la connaissance d'un système que nous croyons appelé à combattre efficacement un mal dont nul ici-bas ne peut prévoir la fin.

CULTURE DES MALVA.

(*Alcea rosea.*)

On ne saurait guère nier que la fin du règne des Dahlias ne soit arrivée. Depuis quelque temps ces fleurs superbes s'effacent insensiblement du rang des fleurs à la mode, et cela en dépit de certains fleuristes persévérants qui, refusant encore à croire à l'évidence, continuent à diriger des efforts inutiles pour perfectionner une fleur qui a survécu à sa gloire.

De même que dans tout et partout, le changement irrésistible des choses d'ici-bas est une conséquence naturelle de leur organisation, le Dahlia aussi est arrivé à sa fin; la main de l'homme semble lui avoir fait dire son dernier mot et les *Malva* prennent sa place pour parcourir à leur tour un cercle brillant jusqu'à ce que le temps sera venu de rappeler au souvenir des amateurs leurs anciens favoris.—En attendant, allons à la rencontre d'anciennes connaissances qui, jadis cultivées avec tant de prédilection dans nos parterres, furent reléguées dans les jardins des villages et enfin complétement oubliées en faveur des Dahlias qu'elles vont maintenant supplanter. La préférence appartient effectivement aux *Malva;* leur port pittoresque produit un meilleur effet dans les plantations; la pureté de leurs couleurs brille avec plus d'éclat. Relativement à leur culture, elles exigent moins de soins et d'attention que le Dahlia, soins qui expliquent pourquoi tant de particuliers ont été dégoûtés de la culture du Dahlia.

Les nouvelles variétés des *Malva* sont le résultat des efforts des cultivateurs anglais et écossais; ajoutons que ces plantes sont cultivées dans tous les jardins de la Grande-Bretagne

avec une persévérance invariable. La plus pauvre chaumière, souvent couverte du sombre lierre grimpant, qui assombrit encore plus la triste demeure, a toujours un petit coin réservé pour quelques *Hollyhocks* (Roses trémières) qui présentent gaiement par-dessus les clôtures leurs cimes fleuries aux regards du passant.

William Chater, fleuriste à Saffran-Walden, comté d'Essex, est généralement reconnu comme le principal éleveur de *Malva;* ses produits ont emporté la palme à toutes les expositions sur les collections de Bragg, de Baron, de Rivers, et sa méthode de culture, telle que nous avons eu l'occasion de l'observer, mérite d'être imitée.

Il est avant tout nécessaire de se procurer des plantes d'origine anglaise.

Tout sol, étant en état de culture, convient aux Roses trémières; il est cependant nécessaire de le défoncer jusqu'à deux pieds de profondeur et de l'engraisser avec du fumier de vache décomposé. Une argile sablonneuse, riche en substances fertilisantes, est le terrain le plus convenable pour les *Malva* et celui qui exerce l'influence la plus visible sur la grandeur des fleurs comme sur la constance et l'éclat du coloris ainsi que sur les caractères de la beauté.

Sous notre climat, la plantation en automne serait préférable à celle du printemps, à cause des vents secs qui soufflent chez nous ordinairement à cette saison. Aussitôt que les tiges florales ont atteint 12 à 16 pouces de hauteur, on supprime les plus faibles, de sorte qu'il ne reste à une forte plante que trois tiges tout au plus, et une seule tige seulement lorsque les plantes sont faibles. On éclaircit les boutons à fleurs là où ils sont trop serrés, afin que les fleurs puissent se développer complétement. Pendant la saison sèche, les feuilles inférieures jaunissent souvent. Pour obvier à cet inconvénient, on retournera la terre autour du pied de la plante et on la rafraîchira avec du fumier liquide (de la bouse de vache délayée dans de l'eau). Les limaçons sont les ennemis les plus à craindre pour les *Malva;* on peut les tuer avec un peu d'u-

rine de vache pourrie qui contient beaucoup d'ammoniaque; ce procédé est le plus efficace.

Après la floraison, on coupe les tiges à 6 pouces au-dessus de la terre. En novembre on ôte la terre autour des racines et on met à la place du sable, afin d'empêcher l'humidité de l'hiver de gâter les racines.

La multiplication des *Malva* est semblable à celle des Dahlias, soit par semence, soit par division des anciennes plantes en automne, soit enfin par boutures. Les Anglais donnent la préférence à la dernière méthode.

On force les vieilles plantes de bonne heure au printemps; les jeunes pousses munies de cinq ou six yeux sont plantées dans des petits pots de 3 pouces remplis de terre sablonneuse qu'on dépose sur une couche tiède. On leur donne peu d'eau, de l'air frais tous les jours et on éloigne l'humidité autant que possible. Au bout de trois semaines les boutures se seront enracinées; on les rempote alors dans des pots plus grands, et on les conserve dans des bâches jusqu'à ce qu'elles se soient assez fortifiées pour être plantées à demeure. — La division des vieilles souches s'exécute comme il a été dit, en automne. Chaque partie doit être munie de racines et propre à être plantée à demeure.

Les semences, qu'on ne doit recueillir que sur les fleurs les plus parfaites, sont semées en automne sur une couche tiède. La terre doit contenir assez d'humidité pour que l'arrosage ne soit pas nécessaire avant que les jeunes plantes n'aient atteint leur deuxième feuille. Dès que les semis sont devenus assez forts, on les repique dans de petits pots, qu'on place ensuite sous châssis, où l'on donne de l'air lorsque le temps est favorable. La transplantation dans la pleine terre a lieu en mars ou en avril, suivant l'état de l'atmosphère. Selon que la plantation à demeure a eu lieu plus tôt ou plus tard, on peut prolonger la floraison depuis le mois d'août jusqu'à la fin d'octobre.

Les variétés les plus parfaites sous le rapport de la forme des fleurs et du coloris, et qui sont dignes de figurer dans une

collection choisie, sont : *Black Prince improved* (Gibson's), pourpre foncé presque noir; *Coccinea* (Barron's), écarlate brillant; *Sulphurea elegans* (Bragg's), jaune de soufre tendre; *Snowball* (Chatter's), blanc de neige tendre; *Walden Gem* (Chatter's), cramoisi foncé; *Model of perfection* (Chatter's), brun de chocolat; *Magnum bonum* (Barron's), brun châtaigne; *Mandarin* (Bircham's), nankin; *Rosea alba* (Chatter's), rose et blanc; *Comet* (Chatter's), rouge brillant.

En semant les graines récoltées de ces variétés, on peut être sûr d'obtenir de belles variétés nouvelles, si toutefois on observe dans la culture les règles que nous venons d'établir.

MÉTHODE POUR HYBRIDISER LES PENSÉES.

Il faut, lorsqu'on a fait choix d'une belle variété de Pensées que l'on voudrait hybridiser (ou poudrer) par une variété de grand mérite, soit sous le rapport de l'harmonie de couleurs, soit à cause de la forme ou de la grandeur, cultiver la première en pot, c'est ce que l'on nomme le pied porte-graine ou la mère; on a soin, dès que ce pied est vigoureux et que ses fleurs commencent à se montrer, de veiller à ce que celles-ci, avant leur épanouissement parfait, soient soumises à l'opération de la castration de leurs étamines; on saupoudre le pistil avec le pollen de l'autre variété méritante, et de cette manière on peut espérer d'obtenir des variétés transcendantes. Cette méthode, très-simple et la seule que l'homme puisse employer pour se procurer des produits croisés, est connue depuis longtemps; les horticulteurs y ont recours principalement dans l'hybridation des plantes dont les fleurs présentent les organes générateurs bien visibles et développés, tels que les *Amaryllis*, les *Rhododendrum*, les *Gloxinia*, les *Fuchsia*, et beaucoup d'autres plantes; mais cette opération, si facile à exécuter sur certaines fleurs, exige non-seulement de l'habileté et de la délicatesse dans le tou-

cher, mais encore quelque habitude dans la distinction des formes des organes de la reproduction lorsqu'il s'agit de l'appliquer à un très-grand nombre de fleurs délicates, et d'une organisation de formes plus compliquée. Ainsi, dans la Pensée, les étamines sont cachées à l'œil par le rapprochement de la partie inférieure du limbe de chacun des cinq pétales qui forment la corolle; ces étamines, au nombre de cinq, sont presque sessiles, c'est-à-dire qu'elles sont à peu près dépourvues de support ou de queue; on doit donc écarter avec soin les cinq pétales à leur point de rapprochement au centre de la fleur et enlever avec de fins ciseaux chacune des cinq étamines situées autour de la base du stigmate; ce stigmate ou organe femelle est très-développé, renflé et présente une fossette presque circulaire; c'est dans cette fossette que l'on doit introduire le pollen recueilli sur les étamines d'exemplaires remarquables. On voit qu'il est ici nécessaire d'opérer avec quelque connaissance de l'organisation de la fleur, et que cette opération, du reste facile, demande de l'observation et de la légèreté dans les doigts. Nous pourrions citer une foule d'autres cas où l'hybridation exige des observations et des soins attentifs; mais il suffit d'avoir sollicité l'attention sur la Pensée pour que les amateurs comprennent l'importance de certains détails de manipulation que la théorie ne saurait indiquer. Le collectionneur de Pensées aura remarqué que les graines sont attachées en assez grand nombre au milieu de chacune des trois valves ou divisions qui forment le fruit ou capsule lorsque ces graines sont arrivées à maturité; il est prudent, pour éviter de perdre quelques-unes des graines devenues précieuses par suite de l'hybridation, d'envelopper la capsule avant qu'elle ne soit partagée en trois, d'un morceau de gaze ou de mousseline légère que l'on attache autour du pédoncule au moyen d'un fil. De cette manière on ne risque pas que les graines soient égarées lorsque le fruit éclate. Nous employons avec succès ce même moyen pour les graines d'Oxalis, de Balsamines, etc., qui ont la singulière propriété de s'élancer avec force et rapidité

hors des capsules dès que celles-ci commencent à s'ouvrir; enfin ce moyen est également très-utile pour les plantes à capsules minces et à graines fines.

CHRONIQUE HORTICOLE.

L'exposition d'avril de la Société impériale d'horticulture de Paris n'a pas été aussi brillante que d'habitude; l'abstention de plusieurs horticulteurs a un peu contribué, selon l'opinion de quelques visiteurs, à ce résultat. Il y avait néanmoins des collections d'un très-grand mérite; c'est ainsi que les *Pivoines en arbre* de M. Guérin-Modeste recueillaient les louanges de tous les amateurs; on cite particulièrement dans ce contingent les variétés suivantes : *Pivoine prince Troubetskoy, Ville de Saint-Denis*, *Rosa mundi*, etc. La collection de Rhododendrons de MM. Lemichez frères était fort remarquable; on y admirait surtout le *Rhododendrum Edgeworthii*, magnifique espèce himalayenne, à grandes fleurs blanches d'une odeur des plus suaves; les Rhododendrons de M. Guérin-Modeste, ayant pour noms *Aureum speciosum* et *Aureum superbum,* ont été fort admirés. Un horticulteur belge, M. de Jonghe, de Bruxelles, avait envoyé un superbe exemplaire de *Franciscœa eximia*, la plus belle espèce de ce beau genre brésilien, et un *Rhopala Jonghii,* baptisé du nom de son introducteur; cette magnifique Protéacée a fait l'admiration des amateurs, et un prince autrichien, connaisseur en ces matières, nous a dit dernièrement que ce *Rhopala* était, à ses yeux, une des plus belles plantes qu'il eût jamais vues. Les *Rhopala* réunissent en effet la légèreté et l'élégance de la Fougère arborescente à la majesté du Palmier; ils rappellent, mais surpassent en beauté le *Grevillea robusta* de la Nouvelle-Hollande.

— Un amateur de Bruxelles, M. Lamquet, nous a fait voir un *Azalea indica,* provenu d'une bouture, qui avait supporté en pleine terre les fortes gelées de 1853-1854; nous

ne savons pas le nom de cette variété. Par contre, les lauriers de Portugal ont été cruellement ravagés par le froid; il ne reste plus, presque partout, que des troncs dépourvus de branches et de feuilles, dans des jardins humides et non abrités, les arbrisseaux sont morts. L'*Araucaria imbricata* et le *Taxodium sempervirens* ont également beaucoup souffert : plusieurs sont morts; des Rhododendrons de pleine terre en massifs chez M. Vandewiele, près de Malines, et qui faisaient l'admiration des amateurs, ont succombé aux gelées soudaines de décembre 1853 et de janvier 1854, et cependant ces plantes étaient en place depuis nombre d'années. Nous pensons que cette mort provient surtout de l'humidité du sol dans lequel ils se trouvaient.

— On commence à s'occuper de la culture en grand de la *Ketmie comestible* (*Hibiscus esculentus* de Linné); les feuilles de cette Malvacée constituent un légume très-sain, tandis que les graines torréfiées peuvent remplacer assez bien le café; comme cette Ketmie pousse rapidement, fleurit et fructifie en quelques mois, il se pourrait qu'elle devînt chez nous d'une certaine importance; on la sème au mois de mai, et l'on peut récolter les graines en octobre; elle est connue dans le commerce des drogueries sous le nom de *Gombo*.

— On sait que le *Madia sativa*, cultivé pour l'huile que fournissent ses graines, exhale une odeur forte et désagréable, et que, de plus, ses feuilles et ses tiges sont visqueuses; on a remarqué qu'aucun insecte (tiquets, pucerons, chenilles, etc.), n'attaquaient cette plante et qu'ils s'en écartaient avec soin. Cette particularité nous a donné l'idée que l'on pourrait se servir avec avantage de cette plante, pour préserver une foule de plantes et surtout d'arbres des attaques de ces nombreux insectes et chenilles qui pullulent cette année d'une manière inquiétante; comme les tiges du *Madia* conservent même, étant séchées, l'odeur désagréable inhérente à cette plante, on pourrait facilement en suspendre quelques pieds aux branches d'un arbre envahi par la vermine.

—Nous avons, dans le temps, fait mention d'une admirable *Gesnériacée*, obtenue par M. Donckelaar, de Gand, par le croisement, pensions-nous alors, du *Gesneria polyantha* avec une autre espèce; il paraîtrait que cet hybride aurait pour mère le *Gesneria discolor*, et pour père le *Gloxinia speciosa*. M. le professeur Decaisne croit devoir considérer cette Gesnériacée comme une espèce distincte qui se sera introduite par hasard entre des exemplaires d'autres Gesnériacées. Quoi qu'il en soit, ce *Gesneria*, que M. Ch. Lemaire a décrit sous le nom de *Gesneria Donckelaariana*, dans le tome IV du *Jardin fleuriste*, est une plante de premier ordre, et sera recherchée par tous les amateurs. La *Flore des serres et des jardins* de M. Van Houtte en montre, dans le numéro de juin 1854, un dessin ou plutôt une peinture d'une exactitude remarquable. La tige est comme dans le *Gesneria polyantha*, d'un brun rougeâtre; elle est pubescente de même que les pédoncules et le calice; les fleurs, aussi grandes que celles de beaucoup de *Gloxinia*, sont nombreuses et disposées en un panicule terminal; elles sont d'un beau rouge carminé; l'intérieur du tube corollaire est jaune-orangé. Jusqu'à présent, dit M. Van Houtte, cette plante n'a pas donné de graines fertiles; elle se multiplie, du reste, comme les autres *Gesneria* et *Gloxinia*. « C'est à nos yeux, ajoute cet horticulteur distingué, la plus belle conquête que l'art horticole ait faite dans ces derniers temps. » Nous sommes entièrement de son avis.

— M. Van Houtte a obtenu de semis un *Begonia* très-remarquable, c'est le *Begonia xanthina marmorea;* il tient le milieu, par ses caractères, entre le *Begonia xanthina* et le *Begonia rubro venia;* mais il les surpasse en beauté, grâce à la belle panachure de ses feuilles. La Société d'horticulture a décerné à cette plante un premier prix de semis. Nous reviendrons plus tard sur cette intéressante nouveauté, dont on compare la panachure à celle du *Cessus marmorea*.



JOURNAL
D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

AZALEA CRISPIFLORA. (W. Hooker.)

Trouvée par M. Fortune dans des jardins de la Chine, cette jolie plante est destinée à briller au premier rang parmi les nombreuses espèces et variétés d'Azalées de l'Inde que les amateurs européens cultivent en serre froide. Reste à savoir s'il est possible aux botanistes de garantir l'authenticité spécifique de l'*Azalea crispiflora* ou à fleurs crispées; bien que différente de toutes les espèces connues, elle pourrait être seulement une variété ou un hybride obtenu à la suite d'une longue culture; cette question, dit M. W. Hooker, est difficile à résoudre; il ajoute cependant qu'à ses yeux les grandes fleurs crispées, les bractées colorées qui entourent la base du pédoncule et l'ovaire poilu de cette Azalée, sont autant de caractères particuliers pour lui faire admettre une place dans la série des espèces. Peu importe du reste, l'origine de l'*Azalea crispiflora,* car nous croyons que les amateurs laisseront, comme nous, dormir en paix et dans la nuit des temps, les ancêtres de ce bel enfant de la Chine, pour ne s'occuper que de ses brillantes qualités, qualités qui le rendent digne de figurer parmi les plus remarquables Azalées obtenues ou introduites jusqu'à ce jour (1).

---

(1) Notre planche est empruntée au *Botanical Magazine de* 1853, pl. 4726.

Nous avons déjà donné la description de l'*Azalea crispiflora* à la page 138 du tome XI (année 1853) du présent recueil et nous y renvoyons nos lecteurs, en répétant néanmoins que les fleurs sont très-grandes, d'un beau rose-foncé à reflets violacés, les deux lobes supérieurs sont ornés de macules rapprochées d'un pourpre foncé; le bord des lobes est élégamment crispé et d'une façon régulière, manière qui les différencie complétement de ces plissures chiffonnées, désagréables à l'œil et constituant généralement un défaut dans la forme et dans la tenue des fleurs; cette particularité crispée peut devenir une source féconde d'hybrides très-curieux et sans doute très-distingués.

L'*Azalea Bealii* des horticulteurs anglais est aussi une belle plante introduite par M. Fortune des jardins de la Chine, et appartient, de même que l'*Azalea crispiflora*, à cette catégorie de plantes cultivées dont on ignore l'origine et la filiation et dont les caractères mixtes rendent la classification incertaine. M. Planchon réunit l'*Azalea Bealii* ainsi que d'autres Azalées indiennes au genre *Rhododendron*, et les groupe ensemble dans une section particulière qu'il nomme *Tsusia* (nom chinois des Azalées), et en effet les *Rhododendrum Tsusia* ont dix étamines comme les véritables Rhododendrons, tandis que le genre *Azalea* n'en offre que cinq. On pourra donc aisément savoir auquel des deux genres rapporter les Azalées douteuses que l'on possède. L'*Azalea Bealii* des horticulteurs présente dix étamines, l'*Azalea crispiflora* n'en a que cinq. L'*Azalea Bealii* est une plante fort remarquable par ses grandes fleurs blanches à raies et larges bandelettes pourprées, s'élargissant vers le bord des lobes de corolle, comme dans un œillet flamand.

Ces deux plantes que nous signalons ensemble à l'attention des amateurs en raison de leur beauté, de provenir d'une commune patrie et parce que nous en sommes redevables à un même introducteur, vont bientôt se répandre dans les collections; déjà nos principaux horticulteurs belges peuvent en livrer des exemplaires à des prix modérés.

Horticulture étrangère.

—

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Catasetum Naso (LINDLEY), figuré dans le *Botanical Magazine*, pl. 4792. — Famille des Orchidées. — Gynandrie-Monandrie.

Quoique introduite depuis plusieurs années de Caraccas par M. J. Linden, de Bruxelles, cette Orchidée est encore trop peu répandue dans les collections; la grandeur de ses fleurs, la singularité presque indescriptible du labelle, et sa facile floraison devraient engager les orchidophiles à l'admettre dans leurs collections; nous ne savons vraiment pourquoi beaucoup d'amateurs excluent le genre *Catasetum* de leur serre; il en est peu cependant qui offrent une organisation plus intéressante, voire même plus bizarre, et bien que leur coloris floral soit souvent d'un vert plus ou moins pâle, la hampe qui se dresse vigoureusement ou s'arque avec grâce malgré le poids de 8, 10 ou 12 grosses fleurs charnues, et l'ample feuillage en font des plantes très-remarquables. Un reproche qu'on adresse aux *Catasetum*, c'est d'être d'une culture difficile, d'être fort laids en hiver; il est vrai qu'après leur floraison, ils se dépouillent de leurs belles et larges feuilles, que leurs gros pseudobulbes allongés ainsi dénudés ne sont guère élégants, mais combien de plantes favorites que nous cultivons depuis nombre d'années se plongent dans cet état de torpeur et se dépouillent, pour mieux reposer, de leur verte parure; la culture n'offre aucune difficulté sérieuse; pendant le repos, on les arrosera très-peu ou pas du tout; on les tiendra dans une serre sèche, bien éclairée, près des vitraux; les pseudobulbes en acquerront plus de

vigueur et les jets futurs seront plus robustes; laissez-les à la même place tant que le moment du réveil de la végétation sera arrivé; alors commencez à les arroser avec précaution, augmentez la dose d'humidité au fur et à mesure de l'accroissement des jeunes pseudobulbes; placez vos exemplaires dans la partie la plus chaude et la moins ombrée de la serre, et arrosez copieusement; bientôt la hampe paraîtra à la base du pseudobulbe, et les feuilles auront à peu près acquis tout leur développement; on voit que la culture n'est pas difficile, elle se résume en deux points importants : sécheresse pendant le repos, beaucoup de chaleur et d'humidité pendant la période végétative; ces plantes requièrent des pots larges fortement drainés et profonds à cause de leurs longues et grosses racines.

Le *Catasetum Naso* appartient à la section des *Myanthus;* ses fleurs, avant d'être épanouies, feraient facilement confondre cette espèce avec le *Catasetum tridentatum;* mais une fois épanouies, elles en sont très-différentes. Les sépales et pétales sont à peu près de même forme, oblongue lancéolée, d'un vert pâle en dehors, en dedans ils sont d'un vert plus foncé, tirant sur le pourpre, et ornés de macules et de larges lignes irrégulières d'un pourpre cramoisi foncé. Il est presque impossible de décrire d'une manière compréhensible la forme extraordinaire du labelle; vu de côté il paraît hémisphérique, et se termine par une large corne aplatie que l'on a comparée à un nez; vu de face, le labelle est d'une belle couleur pourprée-foncée, et se présente comme un hémisphère solide dont le centre serait percé par un grand trou en forme de cœur. Cette apparence est due à un rebord épais, charnu et presque circulaire qui s'élève au centre du labelle. L'épi floral est assez court et porte néanmoins une dizaine de fleurs.

Sir W. Hooker a fait figurer dans le *Botanical Magazine* une variété dont le labelle est plus pourpré et dans lequel le rebord circulaire est orangé; l'appendice ou nez est beaucoup plus apparent que dans l'espèce à fleurs vertes.

2° SERRE FROIDE.

Gardenia globosa (HOCHSTETT), figuré dans le *Botanical Magazine,* pl. 4791. — Famille des Rubiacées. — Pentandrie Monogynie.

Le *Gardenia globosa*, ainsi nommé à cause de ses fruits globuleux, est originaire de l'Afrique australe, d'où il a été introduit dans les serres d'Angleterre par les soins de messieurs Backhouse, horticulteurs distingués.

C'est un joli arbrisseau, d'un port dressé, fleurissant au mois de juin; il est très-branchu; ses feuilles sont opposées, un peu coriaces, entières, glabres et courtement pétiolées; les fleurs sont terminales, solitaires, très-fragrantes; leur corolle est assez grande, blanche ou plutôt d'un blanc de crème; le tube corollaire, long de deux centimètres et demi, est campanulé; le limbe s'étale horizontalement et se divise en cinq lobes larges, presque arrondis, aigus à l'extrémité; l'orifice du tube corollaire est garni de poils jaunes.

On mange en Cafrerie les fruits des *Gardenia* à la manière des Nèfles de nos contrées, c'est-à-dire qu'on les conserve jusqu'à ce que leur chair soit devenue molle.

Ce *Gardenia* semble être d'une culture facile; il fleurira plus vite lorsqu'il sera planté dans un pot de médiocre grandeur.

Buddleia crispa (BENTHAM), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4793. — Famille des Scrophularinées. — Didynamie Angiospermie.

La première impression que l'on éprouve en voyant cette plante, c'est de se dire : « Quel joli lilas aux feuilles cotonneuses et agréablement panachées, les horticulteurs viennent de nous inventer ! » et en effet le *Buddleia crispa*, par ses cymes compactes, élevées et chargées de nombreuses fleurs d'un violet lilacé à centre blanc ou orangé, à odeur délicieuse s'exhalant au loin, peut facilement être confondu à la pre-

mière vue avec quelque beau lilas de nos jardins, un peu plus délicat que celui-ci. Le *Buddleia* supporte les rigueurs des hivers de l'Angleterre lorsqu'il est palissé contre un mur, ou abrité par une légère couverture de feuilles, ou par une enveloppe en paille; sa floraison commence en février et se poursuit jusqu'au mois de mai, embaumant une atmosphère encore presque glacée d'un parfum des plus agréables et précurseur des cymes et des bouquets odorants de lilas et de roses; le *Buddleia* deviendra plus tard le messager du printemps.

L'introduction de ce charmant arbrisseau est due à M. le major Madden (à qui l'horticulture doit le magnique *Lilium giganteum*). Le *Buddleia crispa* est originaire des régions élevées de l'Inde septentrionale (Himalaya occidental, Scinde, etc.); il s'élève jusqu'à 12 et 14 pieds de hauteur; ses branches sont opposées, plus ou moins tétragonales; les feuilles, portées sur des pétioles cotonneux, sont ovées ou oblongues, les inférieures cordées à la base, les supérieures en forme de coin, épaisses, chargées, surtout en dessous, d'un épais duvet ferrugineux ou cendré qui leur donne un aspect panaché; les bords dentelés ou crispés sont parfois entiers dans les feuilles supérieures; les fleurs sont disposées en capitules ou en verticilles compactes formant des épis ou grappes dont l'ensemble général donne lieu à un fort panicule. Calice ovale, duveteux, à quatre dents. Corolle à tube subcampanulé allongé; limbe étalé à quatre lobes très-apparents, ondulés et crénelés; la gorge est comprimée et de couleur orangée : c'est ce qui forme l'œil de la fleur. Étamines au nombre de quatre, fleurs lilas, calice vert.

Les *Buddleia* aiment un sol assez fort, mais cependant bien drainé; on peut en faire au moyen de la taille des arbrisseaux touffus; on comprendra de suite quelles ressources le *Buddleia crispa* comme plante forcée peut offrir aux horticulteurs et aux bouquetières.

Cassiope fastigiata (DON), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4796. Syn. : *Andromeda fastigiata* (WALLICH) et *Andromeda cupressiformis* (WALLICH). — Famille des Ericacées. — Décandrie monogynie.

Les *Cassiope* sont de très-petits arbrisseaux à port de bruyère, glabres et toujours verts; leurs tiges minces et grêles sont presque entièrement cachées sous des feuilles le plus souvent imbriquées, ce qui donne à ces plantes un aspect à la fois étrange et élégant; quoique natifs des régions glacées de l'Europe et du nord de l'Amérique et des montagnes élevées de l'Himalaya, les *Cassiope* doivent être traitées comme les plantes alpines délicates.

La *Cassiope fastigiata* forme un petit arbrisseau très-branchu, à branches couchantes; les feuilles sont très-rapprochées et imbriquées sur quatre plans, de telle sorte que les branches deviennent tétragones; elles sont dressées, ovées, concaves, sessiles coriaces, avec une carène sur le dos; cette carène présente un sillon profond qui semble la partager en deux; les bords de ces curieuses feuilles sont blancs ou argentés et ornés de longs cils rapprochés. Les fleurs naissent autour et près du sommet des branches; chacune d'elles est attachée solitairement à un pédoncule axillaire, court, poilu, courbé; la fleur est grande, vu la taille de la plante, de forme campanulée à limbe divisé en cinq lobes étalés, aigus, blanche ou d'un blanc rosé.

Cette espèce est beaucoup plus belle que la *Cassiope* ou *Andromeda tetragona* de l'Europe arctique; elle fleurit en mai.

Spiræa grandiflora (Sir WILLIAM HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4795. *Amelanchier racemosa* (FORTUNE). (*Manuscript.*) — Famille des Rosacées. — Icosandrie pentagynie.

Cette espèce est très-différente de toutes celles décrites jusqu'à ce jour; elle nous paraît destinée à jouer un certain rôle dans l'horticulture, à cause de ses grandes fleurs blan-

ches, simples maintenant, mais que nous croyons susceptibles de devenir facilement doubles entre des mains intelligentes; elle est originaire du nord de la Chine, d'où elle a été envoyée à MM. Standish et Noble par le collecteur M. Fortune.

Le *Spirœa grandiflora* est de pleine terre, fleurit en mai et forme un arbrisseau de taille moyenne; les feuilles sont alternes, lancéolées, longues de 5 à 7 centimètres, entières, aiguës, glabres; le pétiole n'a guère plus d'un centimètre de longueur. Racèmes terminant les branches, dressés, solitaires, et portant six à huit grandes fleurs blanches de beaucoup d'effet. Pétales au nombre de cinq, grands, presque arrondis, un peu onguiculés. Étamines au nombre de quinze, insérées par trois sur le bord du disque charnu du calice.

Clematis barbellata (Edgeworth), figuré dans le *Botanical Magazine*, pl. 4794. — Syn. : *Clematis Nepalensis*. Royle. — Famille des Renonculacées. — Polyandrie monogynie.

C'est de l'Himalaya occidental, contrée encore peu explorée et si riche en belles productions végétales, d'autant plus intéressantes pour nous qu'elles sont destinées à orner nos serres froides et surtout nos jardins, que provient la *Clematis barbellata ;* on en doit l'introduction au major Madden qui en envoya des graines au Jardin botanique de Glasnevin (Dublin); cette Clématite est fort jolie, très-florifère et rustique; elle fleurit en mai.

La *Clematis barbellata* est grimpante; ses tiges et ses branches sont minces, ligneuses, striées, légèrement poilues; les feuilles naissent aux nœuds; elles sont ou groupées ou disposées à peu près en verticille; chaque feuille est découpée en trois segments à longs pédicelles; les segments ou folioles sont pétiolés, ovés, très-acuminés, grossièrement dentelés. Les pédoncules prennent également naissance aux nœuds, mésurent 8 à 12 centimètres de longueur; ils sont poilus et ne

portent qu'une seule fleur pendante, grande, peu ouverte, à quatre sépales grands, dressés, étalés, recourbés aux extrémités, de manière à former un périanthe campanulé; ce périanthe est de couleur chocolat, à bords blancs ou d'un blanc de crème; les étamines sont nombreuses, dressées, aplaties et moitié plus courtes que le périanthe.

Cette espèce appartient à la section des *Clematis Cheiropsis,* reconnaissable surtout par ses pédoncules uniflores; ses fleurs sont nombreuses et d'une couleur fort distinguée; et, bien qu'elles n'offrent pas l'ampleur de certaines Clématites japonaises, elles n'en seront pas moins recherchées par les amateurs de plantes grimpantes de pleine terre.

Culture. — De même que la plupart de ses congénères, la *Clematis barbellata* s'accommode de tout terrain et se prête parfaitement au palissage contre un mur; on la multiplie de couchages ou au moyen de boutures faites sous cloche; il est à croire qu'elle sera bientôt répandue dans tous nos jardins, grâces aux graines qu'elle doit donner en abondance. Il est préférable, lorsqu'on obtient des graines de Clématite, de les semer de suite, bien que ces graines se conservent fraîches assez longtemps, dans des terrines ou des pots assez larges que l'on place à l'ombre; ces graines restent quelque temps à germer; on repique les jeunes plantes en pleine terre en les abritant de l'action du soleil pendant quelques jours; on ne doit pas oublier que ces plantes grimpantes naissent généralement au pied d'arbres plus ou moins touffus, et sont ainsi protégées dans le jeune âge des ardeurs solaires.

Miscellanées.

—

NOTICE SUR LA CLASSIFICATION DES ROSES.

Déjà à différentes reprises nous nous sommes proposé de publier dans ce journal un petit aperçu sur la classification des diverses espèces de roses cultivées dans les jardins, mais chaque fois nous avons reculé devant une pareille entreprise qui devient de jour en jour plus difficile à mesure que des nouvelles variétés sont introduites dans le commerce. L'empire des roses est aujourd'hui un vrai dédale où la découverte des espèces types est devenue une chose presque impossible, non-seulement à cause des nombreux hybrides que l'horticulture fait naître, pour ainsi dire, chaque jour, mais principalement parce que les formes des fleurs subissent des modifications continuelles par la culture. Nous allons essayer, malgré ces difficultés, de débrouiller ce chaos, espérant qu'on nous tiendra compte de notre bonne volonté.

Les Roses appartiennent presque toutes à l'ancien monde, quelques-unes seulement croissent en Amérique, telles que la *Rosa Montezumæ,* qui a été découverte dans les Andes mexicaines près de la ville de Mexico, aux environs des mines de San-Pedro, près de Regla, de Real-del-Monte, etc.; *Rosa gemella* (de la Caroline), *Rosa blanda* (New-Foundland), etc. L'horticulteur divise les Roses en trois classes : celles qui ne fleurissent qu'une seule fois; celles qui fleurissent deux fois l'année (Roses bifères ou remontantes), et enfin celles qui fleurissent pendant toute l'année. La science agit d'après d'autres principes; elle classe les Roses d'après des caractères botaniques, constants et invariables, et cette classification est d'autant plus importante qu'elle peut seule nous servir à nous guider dans la connaissance de l'origine des espèces et des variétés.

Il ne sera peut-être pas inutile, avant d'entrer en matière,

d'initier le lecteur, qui n'est pas botaniste, dans les termes qui seront employés dans les descriptions.

La fleur de la Rose se compose d'abord de ce qu'on appelle en botanique l'*ovaire :* c'est la partie située au-dessous de la fleur, et qui contient les ovules ou graines; cet ovaire est plus ou moins arrondi ou plus ou moins allongé; à la maturité il devient ordinairement rouge et constitue le fruit. L'ovaire est à sa partie supérieure garni de cinq folioles plus ou moins allongées, simples ou garnies de petites folioles; elles forment ensemble le *calice.* Les feuilles sont dans les rosiers le plus souvent composées de cinq ou sept petites folioles, plus ou moins arrondies ou allongées, serretées ou dentelées en scie, simplement ou doublement. A la base du pétiole de la feuille se trouve de chaque côté une petite feuille soudée plus ou moins avec le pétiole qu'on appelle *stipule.* Outre ces caractères généraux, les Roses en offrent un autre qui est de la plus haute importance pour la détermination des espèces, ce sont les aiguillons. Ces organes, qui ne manquent que rarement dans un rosier, sont susceptibles de grandes modifications; tantôt ils sont forts, crochus et formidables, tantôt ils se transforment en une espèce de soie dure mais qui n'est point piquante, tantôt enfin ces soies passent à l'état d'un poil raide surmonté d'une glande, qui renferme une matière plus ou moins odorante. Quelquefois les pédoncules et les ovaires sont recouverts de poils et d'aiguillons entremêlés pêle-mêle, circonstance particulière pour laquelle Lindley, dans sa monographie des roses, emploie l'expression d'*armes*, que Hayne traduit en *centémateux.* L'ovaire se rétrécit à l'endroit où les folioles calicinales sont insérées et y forment un bord blanchâtre glanduleux. Ce bord est tantôt large, tantôt étroit. Les branches et les rameaux sont souvent raides et dressés, souvent flexibles et sarmenteux comme dans les roses grimpantes dont les plus distinguées sont originaires de l'Asie et notamment de l'Himalaya.

Classification des Roses.

PREMIÈRE CLASSE.—*Roses cannelles* (*Rosæ cinnamomeæ*). — Caractères généraux : Centémateuses ou lisses; tiges seulement garnies de peu d'aiguillons; stipules épineuses; folioles allongées ou lancéolées, dépourvues de glandes; le bord de l'ovaire étroit. Le fruit globuleux, glabre, hérissé ou hispide.

Les *espèces cultivées* sont la *Rose de mai* ou *Rose cannelle,* à fleurs simples et doubles, à rameaux allongés presque sarmenteux, couleur de cannelle, circonstance de laquelle la Rose a probablement reçu son nom. Le fruit est glabre.

La *Rose de Caroline* (*Rosa Carolina* de Linné). — Les stipules sont roulées; les aiguillons, situés près des stipules, sont un peu recourbés; feuilles à sept folioles et à folioles larges lancéolées; fleurs en bouquet; folioles calicinales réfléchies. Fruit globuleux hérissé. Fleurs simples ou doubles.

DEUXIÈME CLASSE. — *Rosiers à feuilles de pimprenelle.* — Caractères généraux : Tige et rameaux ou chargés d'aiguillons droits et très-nombreux, ou glabres, sans stipules; feuilles de 9 à 11 folioles ovales ou allongées; folioles calicinales conniventes, persistantes; bord de l'ovaire peu apparent.

Espèces cultivées. — *Rose des Alpes* (*Rosa alpina* de Linné). — Glabre; fruit ovale, pendant; pétiole hérissé. De cette espèce nous citerons les variétés suivantes : 1° *Rosa Boursauti*, à fleurs blanches et semi-doubles; elle ne souffre pas la taille; 2° *Rosa lagenaria* de Villars, fruit en forme de bouteille; 3° *Rosa latifolia;* 4° *Rosa lævis*, tout à fait glabre; 5° *Rosa pirenaica* de Gouan, fruit et pédoncule hérissés; 6° *Rosa reversa* de Presl; tige haute, chargée d'aiguillons fins recourbés; pétioles, pédoncules et fruits hérissés; fleurs semi-doubles, quelquefois panachées de blanc et de violet pâle; 7° *Rosa turbinata* de Villars, tiges et rameaux presque glabres; folioles ovales; pédoncules hérissés.

Rosa sulphurea d'Aiton, rosier à fleurs d'un jaune-sou-

fre; stipules linéaires dilatées au sommet; folioles couleur vert de mer; ovaire aplati; tiges, branches et pétioles armés d'aiguillons nombreux et géminés de différente longueur. Fleurs inodores, jaune de soufre, souvent avortées ou s'ouvrant imparfaitement.

Les variétés de la *Rosa sulphurea* sont : *Rosa sulphurea pumila,* moins haute, à fleurs doubles. Ces Roses ne doivent pas être taillées; on se borne à élaguer le bois superflu. *La Rose jaune de Perse* appartient à cette catégorie, et en est peut-être la mère plante.

Rosier très-épineux (*Rosa spinosissima*). — Aiguillons inégaux; folioles arrondies ou ovales arrondies, planes, glabres; fruit globuleux, glabre; pédoncule hispide; tige et pétioles abondamment munis d'aiguillons.

Les variétés de la *Rosa spinosissima* sont : 1° *Rosa pimpinellifolia;* tige de 2 à 4 pieds, rameuse, brunâtre; rameaux courts, raides; aiguillons nombreux, droits, inégaux; folioles au nombre de 5 à 9, ovales, arrondies, petites, obtuses, serretées, lisses, vert foncé cendré, semblables aux feuilles de la pimprenelle; pétioles rudes; ovaires globuleux, luisants, bruns dans leur maturité, coriaces; folioles calicinales indivises courtes. Fleurs nombreuses, blanches simples, jaunâtres ou rouge pâle; 2° *Rosa argentea,* tige et rameaux munis d'aiguillons entremêlés de soies; pédoncules et calices pourprés; fleurs semi-doubles; folioles blanchâtres en dessous; 3° *Rosa flavescens;* pédoncule et ovaire glabres, fleurs jaunâtres; 4° *Rosa pumila,* plus petite dans toutes ses parties; 5° *Rosa microcarpa;* 6° *Rosa myriacantha,* folioles très-petites; aiguillons nombreux; pédoncule et ovaire rudes; fleurs petites blanches; 7° *Rosa altaica,* tige élevée; folioles larges, pédoncules et ovaires glabres; fleurs blanches; 8° *Rosa macrophylla;* 9° *Rosa reversa,* tige garnie à la base d'aiguillons réflechis; fruit ovale; fleurs blanc jaunâtre; 10° *Rosa mariburgensis,* tiges, rameaux et pédoncules plus ou moins glabres; 11° *Rosa marmorata,* fleurs plus ou moins marbrées de blanc et de rouge, très-petites; folioles

très-petites, arrondies; tiges et rameaux plus ou moins épineux, etc.

Toutes les Roses de cette classe sont faciles à distinguer par leur port raide, leurs rameaux serrés, par de petites folioles arrondies ou ovales, de nombreux aiguillons droits et fins et par leurs fruits globuleux; en un mot par un air de famille qui ne se dément dans aucune des variétés qui y appartiennent.

Dans les collections, les Roses à feuilles de pimprenelle sont représentées par de nombreuses variétés à fleurs blanches, chair, rose, pourpre, cramoisi, violacées, simples, semi-doubles et pleines.

La TROISIÈME CLASSE comprend les *Roses à cent-feuilles.* — Armées d'aiguillons et de soies (Roses hispides), les feuilles sont munies à la base de stipules; folioles ovales ou allongées, rugueuses; le bord de l'ovaire renflé, resserré, fermant l'entrée de l'ovaire; lanières calicinales divisées.

Espèces cultivées dans les jardins.

Rose Damas (*Rosa damascena*). Ovaires allongés, glutineux, chargés ainsi que le pédoncule de poils glanduleux; pétiole épineux; folioles calicinales réfléchies. Ce Rosier forme un buisson touffu; les tiges et les rameaux sont armés d'aiguillons inégaux, dont les plus forts sont recourbés. Les folioles, au nombre de 5 à 7, sont ovales, un peu raides, simplement serretées, glabres au-dessus, velues en dessous et ciliées au bord. Fleurs odorantes au nombre de 4 à 20 réunies en bouquet.

On cultive de cette espèce plusieurs variétés et un grand nombre de sous-variétés.

Les plus remarquables sont les suivantes :

La *Rose bifère* (*Rosa semperflorens*), originaire de la Syrie, qui est la souche des Roses remontantes, au moins de toutes celles de cette catégorie. Tige haute de 2 à 5 pieds, armée d'aiguillons nombreux, inégaux, rougeâtres; folioles au nombre de 3 à 5, ovales, serretées, lisses au-dessus, poilues en dessous, ciliées mais non glanduleuses au bord; ovaires glandu-

leux, hispides; fleurs réunies en bouquets au nombre de 3 à 10, et au-dessus, très-odorantes, plus ou moins doubles, paraissant en juin et en automne.

Les *Roses de Portland, Roses perpétuelles,* appartiennent à la Rose bifère. Les Rosiers de Damas, comme originaires de l'Orient, prospèrent mieux dans une exposition à l'abri des mauvais vents. On les taillera court en février; les bifères, ou de Portland, ou remontantes, sont taillées une seconde fois après la première floraison; à cette occasion il est bon de les engraisser pour en obtenir des fleurs plus parfaites.

Les sous-variétés sont en grand nombre, les *perpétuelles* fleurissent pendant tout l'été et quelquefois en automne. Il y en a de blanches, de roses, de rouges, de panachées et de moussues, par exemple *Rosa menstrualis alba muscosa.* Les Rosiers de Damas se reconnaissent facilement aux caractères indiqués ci-dessus.

Rose à cent-feuilles proprement dite (*Rosa centifolia*). Aiguillons inégaux, les plus grands recourbés, les autres droits. Folioles au nombre de 3, 5 ou 7, ovales, glanduleuses au bord, un peu velues en dessous; pétioles sans épines. Ovaire ovale, hispide, ainsi que le pédoncule plus ou moins visqueux, glanduleux; fruit ovale. Les fleurs sont penchées, grandes, roses, odorantes, de la forme la plus parfaite.

Variétés : *Rosier de Provence* (*Rosa provincialis*). Les botanistes, et notamment Du Roi, Aiton, Miller et Hayne, rangent cette Rose parmi les cent-feuilles avec lesquelles elle a de grands rapports. L'ovaire est globuleux, glanduleux, visqueux, ainsi que les pédoncules et les pétioles; aiguillons épars, rares. Folioles ovales, cotonneuses en dessous; leurs dents sont glanduleuses. Trois des divisions calicinales sont élégamment pinnées. Ses fleurs sont d'un pourpre cramoisi foncé, velouté. Sous-variétés à fleurs doubles, à couleurs brillantes veloutées.

Rose mousseuse (*Rosa muscosa*). Ovaires et pédoncules couverts de mousse glanduleuse.

Rose pompon (*Rosa centifolia minor*, *Rosa pomponia*, *Rosa Devoniensis*), plus petite dans toutes ses parties.

Rose bipinnée à feuilles doublement pinnées. Fleurs pourpre bleuâtre; les pétioles sont teints de rouge, et cette couleur s'étend sur une partie des folioles.

Sous-variétés : 1° *Rosa centifolia anemonoides*, à fleurs d'Anémone; 2° *Rose à cent-feuilles, boursouflée, à feuilles de laitue*, très-épineuse; feuilles boursouflées comme celles du chou de Savoie; 3° *Rosa centifolia carnea* (Rose Vilmorin), aiguillons épars; folioles ovées, planes; fleurs flasques en bouquets, pleines; boutons rouges; 4° *Rosa centifolia caryophyllea* ou Rose à fleurs d'œillets. Pétales petits, pointus ou tridentés; 5° *Rosa centifolia crenata*, Rose à pétales dentés; 6° *Rosa centifolia cristata.* Fleurs pleines, de très-belle forme; les folioles calicinales sont garnies d'une sorte de crête et découpées au bord; 7° *Rosa centifolia foliacea*; les divisions calicinales sont munies d'appendices foliacés; 8° *Rosa centifolia Kennedyana* ou *Rosa pomponia muscosa* (Rose pompon moussue). On en trouve des variétés à fleurs blanches et prolifères; 9° *Rosa centifolia Kingstoniana* (Rose cent-feuilles Kingston), comme la Rose pompon, mais les pétales sont étalés; 10° *Rosa centifolia maxima* (rose des peintres) ou *Rosa pictorum*; c'est la plus belle des Roses; 11° *Rosa centifolia unica* (Rose unique) : cette variété ne porte quelquefois qu'une fleur sur chaque rameau; souvent il y en a 3, 4 et 5. Les pétales extérieurs sont blancs, et le centre de la fleur d'un joli rose. Il y en a aussi une variété où se trouve l'opposé : les pétales extérieurs sont roses, les intérieurs blancs.

De toutes ces variétés et sous-variétés, il y a une foule de variétés produites par la culture et par le croisement avec d'autres espèces, de sorte que souvent il est très-difficile d'en reconnaître l'origine ni l'espèce type auquel elles appartiennent; d'autant plus que ces croisements sont le plus souvent opérés à l'insu du propriétaire par les insectes et par le vent.

La plupart des hybrides provenant d'une Rose à cent feuilles croisée avec le pollen d'une autre espèce, se distinguent par les belles formes de la fleur et une excellente odeur.

Rose gallique (*Rosa gallica*), *Rose de Provins, Rose de France, Rose officinale, Rose provinciale de Bourgogne,* etc. — Aiguillons petits, épars, faibles, inégaux, presque droits. Ovaire globuleux ou ovale-globuleux, glabre, un peu chargé de glandes; pédoncules hispides; pétiole légèrement épineux; divisions calicinales simples. Les fleurs réunies en bouquet au sommet des rameaux diffèrent par la grandeur, le coloris et la forme.

Ce Rosier varie beaucoup dans la hauteur de la tige et dans la ramification, ce qui est cause qu'il existe à son égard une grande confusion dans les catalogues des jardiniers; c'est surtout avec la Rose à cent feuilles qu'on confond les Roses de Provins. Les variétés les plus connues de la Rose gallique sont :

Rosa gallica elatior, à haute tige de 3 à 4 pieds;

Rosa gallica pumila, tige de 1 1/2 pied ;

Rosa gallica pulchella, à petites fleurs pleines;

Rosa gallica marmorea, à fleurs doubles ou semi-doubles;

Rosa gallica officinalis; ovaires et pédoncules glanduleux; fleurs grandes, rouge foncé, simples ou semi-doubles. De cette variété on a le plus grand nombre de sous-variétés ;

Rosa gallica Agatha, à fleurs de Renoncule ;

Rosa gallica inermis, sans aiguillons; fleurs pleines, pourpres;

Rosa gallica parvifolia, à petites feuilles; c'est la petite Rose de Bourgogne; tige de 1 à 1 1/2 pied, presque sans épines; folioles ovées, très-petites, rugueuses, velues en dessous ; ovaire globuleux, glabre ; fleurs nombreuses, petites, pleines, rouge lustré de violet.

SCH.

FRAGMENTS DE NOTES

D'UNE EXCURSION BOTANICO-HORTICOLE A LIERRE.

. . . . . Arrivés le 23 juillet 1854, à Lierre, jolie ville située à 2 lieues et demie au nord-est de Malines, nous nous empressâmes de rendre une visite à M. Ch. Van Eeckhoven, pharmacien, qui depuis 1849 s'est occupé de la maladie de la vigne. Cet homme distingué par son intelligence et son savoir, expérimentait sur les ceps de sa serre et sur ceux plantés à l'air depuis l'apparition de l'*oidium Tuckeri*, et, modeste comme tous les esprits supérieurs, il attendit, avec ses coassociés MM. Schram et Bessière, que plusieurs années eussent démontré l'infaillibilité de leur méthode. Accompagné de notre estimable ami M. Muller, amateur et cultivateur distingué de plantes de pleine terre, nous examinâmes avec soin les grappes magnifiques qui pendaient sous les châssis de la serre. Nous fûmes frappés de l'admirable coup d'œil qui se présentait à nous; de tous les côtés nos regards s'attachaient sur de grosses grappes d'un bleu foncé, à grains d'une pureté de forme irréprochable, sans rides, sans macules, à peau mince et recouverte de cette fleur bleuâtre qui annonce l'excellence et la santé. Le moment d'admiration passé, nous dégustâmes quelques grappes, et nous les trouvâmes aussi bonnes que leur apparence était belle; le feuillage était ample, vigoureux; il était facile de voir que l'*oidium* avait été vaincu dès son début. M. Van Eeckhoven nous dit avoir obtenu, chaque année depuis 1852, les mêmes résultats, résultats tellement remarquables que M. le comte de Marnix de Montens, frère du grand maréchal du palais, en fit demander quelques grappes à M. Van Eeckhoven, pour se convaincre de la vérité d'une guérison dont la rumeur était parvenue jusqu'à ses oreilles. Il fut frappé de la perfection de goût et de maturité de ces raisins, et engagea l'inventeur à en offrir à Sa Majesté. M. Schram, l'un des coassociés de M. Van Eeckhoven, a saisi cette idée heureuse et se propose

de faire hommage à S. M. Léopold, d'un panier de ces raisins d'une réussite aussi parfaite, et nul doute que le Roi, dont chacun a pu apprécier l'intérêt qu'il porte à l'horticulture, ne daigne l'admettre à sa table.

Notre attention fut ensuite appelée sur les divers ceps cultivés à l'air libre, et traités par la même méthode que nous avons signalée à deux reprises. Les grappes étaient fort nombreuses, les grains de la grosseur d'un petit-pois, le tout croissait avec cette vigueur que donne la santé. Cette visite nous a plus que jamais convaincu qu'enfin le véritable remède pour la guérison de la vigne était trouvé, et que les cultivateurs et viticulteurs pouvaient désormais y ajouter une confiance entière.

Dans les belles serres de Mme Peeters, veuve de l'ancien bourgmestre de Lierre, nous remarquâmes que les raisins soumis au même traitement que ceux de M. Van Eeckhoven étaient fort beaux; ils étaient seulement un peu moins avancés (circonstance indépendante de l'action du remède). Nous avons également remarqué que quelques ceps oubliés à dessein dans une serre, étaient envahis par l'*oidium* au plus haut degré : feuilles recouvertes de filaments blancs; grappes à grains ridés, fendus et nauséabonds. En parcourant les vastes jardins de la belle propriété de Mme Peeters, notre attention fut fixée sur de jeunes ceps dont les feuilles mesuraient jusqu'à 15 et 18 centimètres de diamètre. Plus loin des Groseilliers à maquereau de diverses variétés attestaient par leurs volumineux produits les soins intelligents que l'aimable propriétaire accorde aux progrès horticoles. Dans deux serres nous remarquâmes un grand nombre d'Ananas d'une belle croissance et surtout d'une grande propreté. Il n'y avait pas moins de 80 pieds portant fruits. Une autre serre, en partie occupée par des raisins Frankenthaler presque mûrs, présentait une rangée de Pêchers palissés et chargés de fruits bien colorés. Enfin nous ne pouvons abandonner le toit hospitalier de Mme Peeters, sans jeter un dernier regard sur une belle avenue formée par deux rangées d'ormes côtoyant une

longue route pavée, et dont les branches, disposées avec un art infini, forment en s'arc-boutant un berceau feuillé au-dessus de la route.

De retour à la capitale, nous trouvâmes des lettres de correspondants du midi de la France (des départements de la Corrèze, de l'Hérault, etc.), qui nous marquaient que les essais qu'ils faisaient sur de grands vignobles avec le système de MM. Bessière, Van Eeckhoven et Schram, réussissaient jusqu'à ce jour au gré de leurs désirs, et que déjà leurs voisins abandonnaient le système du soufrage et autres méthodes, qui paraissaient ne pas devoir leur donner de résultats assez positifs. Nous apprenons en outre que des essais se font en ce moment à Bordeaux et à Lyon. En même temps que l'on nous signale les avantages du système Bessière et compagnie et son pouvoir sur la guérison de la vigne attaquée par l'*oidium Tuckeri*, on nous fait part que ce remède semble être sans force contre un autre terrible fléau qui menace actuellement les vignes; ce mal, c'est le *rougeot* ou *rougeole*. Les grains de raisin qui dépérissent présentent une concavité que l'on attribuerait d'abord à la pression du doigt sur le grain; mais bientôt le raisin devient brun, se ride et sèche; les pédoncules et pédicelles sèchent également, et la grappe entière suit ce malheureux sort. Si ce que l'on nous rapporte des caractères du *rougeot* est exact, nous serions porté à croire que les raisins que l'on nous soumet et provenant des serres de M. Suys, architecte de la ville, seraient attaqués de cette cruelle maladie, laquelle, très-différente de celle de l'*oidium*, ne porte pas comme cette dernière la poussière blanche putride que l'on connaît; mais avant de devenir fauves et secs, les grains attaqués du rougeot ne présentent aucun signe extérieur de maladie.

On nous cite, dans une lettre du Midi, que le moyen curatif de MM. Bessière et compagnie, appliqué à un vignoble planté en vignes nommées *Arramond* et en vignes du *Teret rouge*, a réussi à détruire l'*oidium* qui couvrait l'*Arramond*, mais que sa vertu a été sans force pour combattre le *rougeot* qui

attaquait le *Teret;* remarquons que l'*Arramond* est un raisin plus précoce, que sa peau est plus tendre que le *Teret rouge,* et que depuis trois années il était cruellement frappé par l'*oidium*. C'est depuis l'an passé que le *Teret rouge* est en proie à la maladie du rougeot, sorte de désorganisation gangreneuse intérieure qui n'a nulle ressemblance avec l'*oidium*.

Nous avons dû entrer dans ces détails sur la présence et le cours de cette nouvelle maladie, pour que l'on ne croie pas que nous veuillons préconiser le système Bessière et compagnie comme une panacée infaillible contre tous les maux qui pourraient affliger la vigne, mais nous cherchons avant tout la vérité.

Nous terminerons cet article sur la grave question de la maladie de la vigne, en disant que nous avons observé dans les serres de M. le colonel Moyard, à Schaerbeck-lez-Bruxelles, que les raisins traités par MM. Bessière et Schram parvenaient à une maturité complète. Cette guérison nous a paru d'autant plus extraordinaire, que M. le colonel Moyard avait employé l'an passé, et même cette année-ci, plusieurs remèdes tels que l'hydrosulfure de chaux, le chlorure de chaux, le badigeonnage au goudron et à la chaux du bois de la vigne, et que, malgré tous ces remèdes appliqués les uns après les autres, ils n'ont nullement empêché le système Bessière et compagnie d'agir avec bonheur sur des vignes horriblement attaquées en avril par l'*oidium,* et qui n'ont été confiées aux soins de ces messieurs que fort tard. Quelques raisins guéris sont enveloppés d'une pellicule brunâtre sous laquelle apparaît la peau lisse et fraîche du grain; cette pellicule brune pourrait être formée par la réunion des filaments de l'*oidium* tué par le remède.

POMOLOGIE.

LAPS DE TEMPS QUI DOIT S'ÉCOULER ENTRE LA PLANTATION DES JEUNES ARBRES FRUITIERS ET LEUR PREMIÈRE TAILLE (1), PAR M. DU BREUIL.

J'ai toujours conseillé de n'appliquer la première taille aux jeunes arbres fruitiers, le Pêcher excepté, qu'un an environ après leur plantation, c'est-à-dire après leur reprise, et l'expérience a constamment justifié cette méthode. Toutefois, quelques praticiens, mettant encore en doute l'efficacité de ce mode d'opérer, il me paraît utile de revenir ici sur cette importante question.

Principes théoriques.

On ne peut former convenablement la charpente des arbres fruitiers qu'autant qu'ils se développent vigoureusement. — Les jeunes arbres récemment plantés ne présentent ce degré de vigueur qu'après avoir pris possession du sol, c'est-à-dire après avoir développé de nouvelles radicules pour remplacer celles détruites par la transplantation; car c'est alors seulement que ces arbres peuvent puiser abondamment dans la terre les éléments nutritifs nécessaires à leur végétation. Ce nouvel appareil de racines ne peut se former que sous l'influence du développement des feuilles, car celles-ci sont les organes qui engendrent les racines. — D'où il résulte que plus

(1) Nous trouvons dans l'intéressant journal publié à Marseille, et intitulé : *l'Horticulteur provençal*, numéro du 15 juin 1854, un excellent article dû à la plume de M. du Breuil, pomologue distingué, sur la plantation des jeunes arbres fruitiers. Cet article, sur lequel nous appelons vivement l'attention des personnes qui cherchent à garnir leurs jardins de beaux arbres fruitiers, est très-important en ce qu'il détruit d'anciens préjugés, et explique pourquoi les amateurs éprouvent tant de mécomptes dans leurs plantations, mécomptes que l'on rejette sur les pépiniéristes fournisseurs, tandis qu'ils ne doivent être, le plus souvent, attribués qu'à l'incurie ou à l'insouciance des jardiniers. *(Note de la rédaction belge.)*

un jeune arbre développera de feuilles, plus ses racines seront nombreuses et plus sa vigueur sera grande. — Or, la première taille appliquée aux jeunes arbres a pour but de faire développer, vers la base de la tige, les branches nécessaires à la formation de la charpente, et ce résultat ne peut être obtenu qu'en recepant la tige à 0^m,40 au-dessus de la greffe, et à 0^m,20 au plus pour les arbres en espalier. D'où il suit qu'on enlève ainsi à l'arbre presque tous ses boutons et qu'on le prive alors de la plus grande partie des bourgeons et, partant, des feuilles qu'il eût développées. On conçoit que cette suppression presque complète des organes générateurs des racines, empêche celles-ci de réparer les pertes éprouvées par suite de la déplantation, et que la végétation qui succède à cette opération est faible, languissante et ne peut donner lieu aux bourgeons vigoureux dont on a besoin pour former la charpente de l'arbre.

Toutefois, l'évolution des boutons de ces jeunes arbres ne peut avoir lieu que par une action suffisante de la séve ascendante. Dans ceux qui n'ont pas été transplantés, cette force est assez intense pour agir efficacement sur le développement de tous leurs boutons, parce que la masse de racines qui puisent cette séve dans le sol est proportionnée au nombre de boutons que porte la tige. Mais dans les arbres qu'on vient de transplanter, il en est presque toujours autrement : une partie notable des racines, et surtout les points essentiellement absorbants, les extrémités radiculaires sont retranchées ou altérées par suite de la déplantation. Pour ces arbres, il n'y a plus rapport entre la masse des racines et l'étendue de la tige qu'elles doivent alimenter. Si l'on n'opère aucune suppression sur la tige de ces arbres immédiatement après leur plantation, le peu de séve que pourront fournir les racines partageant son action entre tous les boutons, ceux-ci n'en recevront qu'une influence insuffisante, et ne donneront lieu qu'à quelques bourgeons longs de quelques millimètres seulement, et pourvus d'un très-petit nombre de feuilles languissantes. L'action absorbante des

racines étant aussi trop faible pour réparer les pertes d'humidité qu'éprouvera la tige sous l'influence desséchante de l'air et du soleil, beaucoup de ces arbres pourront périr pendant l'été suivant. Il est bien entendu que ces effets se produiront avec d'autant plus d'intensité que les arbres auront plus mauvais pied, que le terrain sera plus sec, que la plantation sera faite au printemps et que cette saison sera moins humide.

De là résulte donc la nécessité de pratiquer non pas une première taille, mais seulement quelques retranchements sur la tige des jeunes arbres en les plantant afin de rétablir l'équilibre entre cette partie et les racines qui doivent l'alimenter. On comprend dès lors que ces suppressions doivent égaler à peu près celles éprouvées par les racines. Si l'on néglige cette opération, le développement des bourgeons et des feuilles se faisant à peine, on ne verra pas se former le nouvel appareil de racines que le retard apporté à l'application de la première taille avait pour but de faire naître, et l'on aura un insuccès égal à celui qu'eût donné la première taille opérée immédiatement après la plantation.

Si, au contraire, on retranche sur la tige des jeunes arbres, immédiatement après la plantation, une proportion de rameaux égale aux pertes éprouvées par les racines, les boutons conservés recevront une action suffisante de la séve pour donner lieu, pendant l'été, à autant de bourgeons pourvus de feuilles nombreuses, et celles-ci produiront un nouvel appareil de racines. Si, au printemps suivant, on applique à ces jeunes arbres le recepage résultant de la première taille, on concentre alors toute l'action de la séve, abondamment fournie par de nombreuses racines, sur quelques boutons seulement, et l'on force ceux-ci à produire de très-vigoureux bourgeons à l'aide desquels on forme facilement la charpente de l'arbre.

Faits à l'appui de cette théorie.

La pratique m'a constamment montré l'exactitude de cette théorie, mais l'expérience suivante que j'ai tentée à Rouen, il

y a quelques années, ne laisse aucun doute à cet égard. J'ai planté, à l'automne, 30 poiriers appartenant à la même variété, greffés sur cognassier, âgés de deux ans, ayant été déplantés avec le même soin et placés sous l'influence des mêmes circonstances. Dix de ces arbres reçurent la première taille au printemps suivant, c'est-à-dire qu'on les recepa à 0m,40 au-dessus du sol. Dix autres ne reçurent qu'un habillage, c'est-à-dire qu'on retrancha le tiers environ de la longueur des rameaux vigoureux pour rétablir l'équilibre entre la tige et les racines. Les dix derniers furent laissés intacts.

A la fin de l'automne suivant, les dix arbres taillés n'avaient développé que quatre ou cinq rameaux maigres et dont les plus longs ne dépassaient pas 0m,40. Cinq d'entre eux, qui furent déplantés, montrèrent qu'ils n'avaient développé qu'une très-faible quantité de nouvelles racines.

Les dix sujets dont la tige n'avait éprouvé que des suppressions partielles, avaient épanoui tous leurs boutons, et chacun d'eux avait donné lieu à un petit rameau dont quelques-uns présentaient 0m,40 de longueur. Cinq d'entre eux, qui furent déplantés, permirent de constater que les racines avaient produit pendant l'été une très-grande quantité de radicules. Enfin les dix arbres laissés intacts avaient aussi épanoui un grand nombre de leurs boutons, mais ceux-ci n'avaient donné lieu qu'à autant de boutons à fleurs portés sur un petit axe long de 0m,01 au plus.

J'ai remarqué, en outre, sur ceux qui furent déplantés, qu'ils avaient encore moins développé de nouvelles racines que ceux auxquels on avait appliqué la première taille au printemps précédent.

Au printemps suivant, les cinq premiers arbres reçurent la seconde taille; les cinq sujets habillés seulement l'année précédente reçurent la première taille, c'est-à-dire qu'on les recepa à 0m,40 au-dessus du sol. Il en fut de même des cinq arbres qui étaient restés intacts. Après la végétation, les cinq premiers avaient produit de nouveaux rameaux encore assez maigres quoiqu'un peu plus vigoureux que ceux de l'année

précédente. Les cinq arbres qui avaient été seulement habillés lors de la plantation, avaient développé six à huit rameaux d'au moins un mètre de longueur. De sorte que le produit de cette première taille équivalait au double de celui des deux tailles faites sur les premiers arbres. Enfin, les cinq sujets laissés entiers lors de la plantation ne portaient que trois ou quatre petits rameaux plus chétifs encore que ceux des arbres taillés aussitôt après la plantation.

Ces faits, comme on le voit, ne laissent aucun doute sur l'utilité du retard apporté à la première taille. Ils sont d'ailleurs complétement en harmonie avec ce qui se passe encore malheureusement dans la pratique du plus grand nombre des jardiniers. En effet, la plupart d'entre eux taillent leurs arbres en les plantant. Ceux-ci ne donnent lieu qu'à de chétifs rameaux qui sont encore taillés l'année suivante. L'année subséquente, les arbres, toujours languissants, se couvrent de boutons à fleurs et de fruits qui achèvent de les épuiser, de sorte que ces arbres arrivent à la décrépitude au bout d'un très-petit nombre d'années et sans qu'on ait pu former leur charpente.

On cite, il est vrai, des résultats qui semblent contredire ceux que nous venons d'indiquer; mais après m'être enquis des circonstances sous l'influence desquelles ils s'étaient produits, j'ai pu me convaincre que cette contradiction n'est qu'apparente. Ainsi, on a obtenu parfois une végétation vigoureuse sur de jeunes arbres taillés l'année même de leur plantation. Mais il convient d'ajouter que ces arbres, déplacés à l'automne, avaient été déplantés avec le plus grand soin, presque en motte, de façon à conserver intactes toutes les radicules. On comprend alors que ces arbres, n'ayant été privés d'aucun de leurs organes nourriciers, aient pu donner lieu, au printemps suivant, à une végétation aussi vigoureuse que si on ne les eût pas transplantés.

Est-ce là ce qui se passe dans la pratique habituelle ? Non assurément. Le plus grand nombre des jeunes arbres sont achetés dans des pépinières souvent fort éloignées du lieu

où l'on plante. Les arbres y sont fréquemment plutôt arrachés que déplantés ; les racines et surtout les radicules se dessèchent sous l'action du soleil et de l'air, jusqu'au moment d'un emballage qui ne les garantit que très-imparfaitement de cette influence fâcheuse; de sorte qu'à leur arrivée au lieu de destination, ces arbres ont perdu plus de la moitié de leurs racines. Qu'on veuille alors appliquer immédiatement la première taille à ces arbres, et l'on peut être assuré que les chétifs résultats que je viens d'indiquer se produiront. C'est donc pour ces sortes de plantations, qui sont les plus générales, que nous conseillons de n'appliquer la première taille qu'après la reprise des arbres, et non pour celles tout exceptionnelles où les arbres n'ont pas à reprendre.

Conclusions.

De tout ce qui précède, il résulte donc la nécessité de n'appliquer la première taille aux jeunes arbres fruitiers qu'après qu'ils sont complétement repris, c'est-à-dire un an environ après leur plantation; et, en second lieu, qu'il convient, en les plantant, de supprimer sur la tige une étendue de rameaux égale aux pertes éprouvées par les racines. Il y aura d'ailleurs toujours plus d'inconvénient à faire un retranchement insuffisant qu'à l'exagérer un peu. L'insuffisance de ces suppressions de rameaux sera démontrée à la fin de la végétation par l'absence, sur la tige, de nouveaux rameaux un peu vigoureux. Dans ce cas, il faudra s'abstenir de pratiquer la première taille au printemps suivant, car l'arbre ne serait pas assez enraciné. On devra opérer seulement de nouvelles suppressions et remettre la taille à l'année subséquente. Dans tous les cas, on devra bien se garder de laisser porter des fruits aux jeunes arbres avant l'été qui suit la troisième taille, attendu que ces fruits absorberaient, au détriment de l'arbre, la séve dont il a besoin d'employer toute l'action pour former sa charpente.

Quant aux jeunes arbres qui présentent l'état languissant dont nous avons parlé, par suite de l'application de la pre-

mière taille immédiatement après la plantation, il n'y a d'autre moyen à tenter pour leur rendre une vigueur convenable qu'à les receper de nouveau au-dessous du point où ils ont été coupés d'abord, puis à supprimer toutes les branches latérales. Si cette opération énergique ne réussit pas, il faudra les remplacer.

Les principes que je viens d'exposer s'appliquent à toutes les espèces d'arbres fruitiers, moins le Pêcher que j'ai excepté au début de cet article. Cette espèce offre, en effet, ce fait particulier que les boutons qui ne font pas leur évolution pendant l'été qui suit celui qui a présidé à leur naissance, sont anéantis l'année suivante. D'où il suit que, si l'on ne pratiquait pas la première taille sur ces arbres aussitôt après leur plantation, les boutons placés vers la base de la tige, et qui sont indispensables pour former la charpente, ne se développeraient plus.

Paris, 17 avril 1854. A. du Breuil.

TERRE CHIMIQUE POUR ACTIVER LA VÉGÉTATION.

A la dernière exposition de la Société d'horticulture de Marseille, nous avions présenté diverses plantes en vase d'une belle végétation et une corbeille contenant notre terre chimique. Plusieurs de nos collègues nous ayant prié de leur donner connaissance de cette composition, nous nous faisons un devoir de nous rendre à leurs instances.

Prenez :

Terre de bruyère. . . . .
Terre franche. . . . . } *Parties égales.*
Poussier de charbon de bois.

Mélangez exactement et passez au crible ou à la claie.

D'autre part, mettez dans un tonneau défoncé et de la contenance de six hectolitres :

Crottin de cheval sur litière prise sous la bête, dans la partie

la plus chargée d'urine et de crottins ; un cabas de meunier (1).

Crottin de chèvre, ou bête à laine, ou litière prise sous ces animaux, dans la partie la plus chargée d'urine : même quantité.

Fiente de poule, un double décalitre.

Vieux fers (clous, etc.), deux kil.

Versez de l'eau dans le tonneau jusqu'à cinquante centimètres du bord.

Agitez ce mélange avec une barre de bois, laissez le reposer pendant dix jours, et soutirez l'eau par un trou fait à environ cinquante centimètres du fond.

Ajoutez de l'eau pendant deux mois à mesure de son épuisement, en ayant soin, chaque fois, d'agiter le mélange une heure avant de vous en servir. Il faut tenir le tonneau couvert et autant que possible dans un endroit chaud ou exposé aux rayons solaires.

Remplissez vos vases de la terre dont nous avons donné la composition plus haut, et saturez-la avec l'eau ci-dessus indiquée. Il faut avoir bien soin de drainer les pots à environ un quart de leur hauteur avec des débris de vases, ou, mieux encore, avec des pots de fraise brisés, ou toute autre substance poreuse. Continuez d'arroser vos vases tous les deux jours avec l'eau indiquée.

Il est bien entendu que la première eau qu'on retire du tonneau doit servir à saturer la terre ; les eaux subséquentes à l'arrosage. L'on doit faire la plus grande attention de ne pas toucher les feuilles avec cette eau, car elle les brûle ; on doit les arroser avec de l'eau simple.

Les graines mises dans cette terre lèveront avec la plus grande facilité et les jeunes plants seront préservés des insectes. Elle nous a bien réussi pour la culture des plantes potagères en pots. Les plantes exotiques s'y trouvent bien si elles y ont levé.

Le Dr Sicard,
Secrétaire de la Société d'horticulture de Marseille.

---

(1) Le cabas est rond et son diamètre est d'environ 50 centimètres ; sa profondeur varie de 20 à 25 centimètres.

LA SUIE CONSIDÉRÉE COMME LE MEILLEUR MOYEN

CONTRE LES FOURMIS ET LES VERS DE TERRE.

(Traduit de la *Flore des jardins.*)

Quiconque s'est occupé de culture sait quel mal on doit se donner pour se défendre contre les dégradations que commettent les vers de terre et les fourmis. Les vers de terre, surtout, minent et bouleversent complétement la terre dans les pots à fleurs et bouchent en outre les trous des vases au point que l'eau ne peut plus s'en écouler, ce qui est cause que les racines pourrissent. Les fourmis ne sont pas moins à craindre, car certaines espèces rongent les bourgeons et les racines, et font dépérir les plantes dont elles ont choisi les racines pour y établir leur demeure. Les vers de terre augmentent l'humidité dans les pots à fleurs, en l'empêchant de s'écouler, tandis que les fourmis, en ameublissant la terre, font au contraire évaporer trop vite cette humidité. Ainsi ces deux ennemis des plantes produisent des effets opposés qui sont également nuisibles et mortels pour les plantes.

Tous les moyens recommandés et mis en usage contre les ravages de ces insectes ne sont pas applicables dans toutes les circonstances ; souvent le mal est déjà trop avancé et le secours arrive trop tard. En général on ne devrait pas attendre l'ennemi, il faut lui interdire l'entrée et prendre au contraire des mesures préventives. Dans cette vue j'ai découvert, après plusieurs essais infructueux, un moyen que ces deux insectes détestent au même degré ; il ne nuit point aux plantes, mais leur est plutôt très-utile : ce moyen, c'est la suie des cheminées que l'on mélange avec la terre dans la proportion d'une demi-once environ sur une pelletée de terre. *Le trop est toujours nuisible,* dit le proverbe, est applicable aussi dans cette occasion, car la suie employée en trop forte dose peut nuire aux plantes autant que les fourmis et les vers de terre. Lorsque les fourmis se sont établies dans les vases à orangers où

elles font la chasse aux pucerons, on répandra de la suie sur la surface de la terre, et elles déguerpiront au plus vite; il est bon de mélanger la suie avec la terre de la surface. Quand il y a des vers de terre dans le pot, on fait bouillir la suie avec de l'eau; ensuite, après le refroidissement, on arrose la terre avec cette eau qui les fait mourir. SCH.

RECETTE POUR DÉTRUIRE LES KERMÈS, PUNAISES, ETC., SUR LES ORANGERS.

Ces insectes font beaucoup de mal aux Orangers, en retardent la végétation, les font jaunir, de telle sorte qu'abandonnée aux attaques de cette vermine, une collection d'Orangers est rapidement dépouillée de son feuillage et peut même devenir très-malade, si l'on ne s'empresse d'y appliquer un prompt remède; celui que nous offrons à nos lecteurs est employé avec succès par un jardinier anglais. On prend pour 24 litres d'eau, un quart de kilo de savon noir, un huitième de kilo de fleur de soufre et une demi-once de noix vomique; on mêle ces trois ingrédients dans les 24 litres d'eau bouillante, en remuant le tout, afin de bien dissoudre le savon (1); on emploie ce mélange à froid en lavant le dessous et le dessus des feuilles avec une éponge; quelques jours après ce lavage, on seringue fortement l'Oranger avec de l'eau pure; tous les insectes auront disparu. Tous les trois mois on devra recommencer cette opération, si l'on tient à conserver des Orangers frais et vigoureux.

---

(1) Ce mélange a beaucoup d'analogie avec l'*eau fétide de Tatin*, dont les ingrédients sont :

Savon noir,	1 1/2 kilo.
Fleur de soufre,	1 1/2
Champignon de bois,	1
Eau,	56 litres.

Lorsque ce liquide est devenu fétide, on en asperge les arbres avec une seringue à pomme percée de trous.

Ce même jardinier a remarqué que lorsque le fruit est noué, s'il reste autour de ce jeune fruit ou orange la fleur flétrie, la pourriture qui s'empare de cette fleur dont la nature est, comme on sait, très-charnue, se communique au fruit et le fait bientôt tomber; il est donc prudent d'enlever les fleurs gâtées au fur et à mesure que la fructification s'accomplit.

CHRONIQUE HORTICOLE.

Le *Coryanthes Fieldingii* (Lindley) vient de fleurir dans la serre de M. le sénateur Jenisch. Chaque fleur mesurait 9 pouces de l'une des extrémités des pétales à l'autre; le labelle à lui seul avait 5 pouces de hauteur. — Les serres de M. Jenisch sont sous la direction de M. F. B. Kramer, habile cultivateur dont les travaux ont été justement appréciés. Les ordres de l'Étoile polaire et de Danebrog, qui viennent d'être conférés à M. Kramer, prouvent l'estime que l'on porte dans le nord aux recherches horticulturales dirigées par une forte intelligence.

Si M. Kramer à Hambourg fait faire des prodiges à ses Orchidées, M. Luddeman, directeur des serres de M. Pescatore, ce noble patron de l'horticulture, en fait peut-être de plus étonnants; ainsi, tout récemment, on voyait à la Celle-Saint-Cloud un *Phalænopsis amabilis grandiflora,* portant 175 fleurs épanouies, disposées sur sept pédoncules !



JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

PULMONARIA VIRGINICA (LINNÉ) (1).

Synonymies : *Mertensia virginica* de PERSOON. — *Casselia virginica* de DUMORTIER. — *Lithospermum pulchrum* de LEHMAN. — Famille des Borraginées. — Pentandrie monogynie.

Le genre *Pulmonaria,* fondé par Linné, comprend environ quinze espèces généralement acceptées par les botanistes actuels ; sept ou huit espèces, rangées par quelques auteurs parmi les *Pulmonaria,* ont été détachées de ce genre et confondues, soit dans le genre *Lithospermum,* soit dans le genre *Steenhammera* (la jolie *Pulmonaria maritima* de Linné, par exemple) ; enfin la *Pulmonaria orientalis* de Miller est devenue la *Nonea rosea* de Link. Toutes les espèces du genre *Pulmonaria* croissent dans les contrées froides ou montagneuses du nord et du centre de l'Europe et de l'Amérique septentrionale ; elles sont toutes vivaces et de pleine terre ; quelques-unes forment un précieux ornement au printemps dans les jardins à sol maigre et sablonneux ; la plus belle espèce est sans contredit celle qui fait l'objet de cet article, et bien qu'elle soit introduite dans les jardins de l'Europe depuis plus d'un siècle et demi, elle n'est pas aussi répandue qu'elle mérite de l'être ; c'est sans doute à une mauvaise culture que

---

(1) Cette planche est empruntée à l'*Horticulteur français,* numéro de juin 1854.

l'on doit attribuer l'abandon dans lequel on laisse cette jolie plante; il lui faut un sol léger, sablonneux, bien drainé et tenu humide pendant les chaleurs estivales. Dans sa patrie, la Pulmonaire de Virginie croît au bord des ruisseaux et des rivières, dans un sol sablonneux et dans des endroits bien aérés; ce qui nous indique que dans nos jardins elle doit être plantée non sous des arbres comme on le fait généralement, mais à mi-ombre sur le devant des massifs, et dans un sol assez perméable pour que l'eau des arrosements n'y devienne pas stagnante.

La *Pulmonaria virginica* forme une plante touffue peu élevée, à tiges glabres, à feuilles alternes, entières, glabres, d'un vert cendré, les inférieures pétiolées et obtuses, les supérieures non pétiolées, ovales lancéolées aiguës. Les fleurs sont très-nombreuses et par leur réunion forment au sommet des tiges une panicule gracieuse composée de plusieurs bouquets fasciculés à 5, 6 ou 8 fleurs chacun; la corolle est monopétale, en forme d'entonnoir; le limbe est élargi en forme de coupe à cinq lobes un peu échancrés; le tube de la corolle est pourpré et le limbe d'un beau bleu d'azur; les fleurs commencent à apparaître vers les premiers jours d'avril; malheureusement elles durent peu, et dans l'espace de deux mois cette jolie Pulmonaire perd ses fleurs et ses feuilles. On multiplie cette plante par la séparation des touffes au printemps après la fleuraison ou mieux encore en automne ou par les graines semées aussitôt après leur récolte; la germination n'a lieu qu'au printemps suivant.

L'hiver de 1853-1854 a été fatal dans plusieurs localités à la *Pulmonaria virginica;* elle a été gelée dans l'école de botanique du Jardin des plantes de Bruxelles, bien qu'elle y fût placée dans des conditions favorables à sa santé.

La Pulmonaire commune (*Pulmonaria officinalis*) est une assez jolie plante que l'on ne cultive guère que dans les jardins botaniques; cette espèce croît sauvage en Belgique, dans les bois peu humides et sur les pelouses sèches; elle montre dès les premiers jours du printemps ses fleurs bleues et pourpres,

quelquefois blanches; les macules, d'un vert jaunâtre livide de ses feuilles velues ont été comparées aux taches de poumons malades et ont fait croire pendant longtemps que cette plante était douée de grandes vertus dans les maladies de poitrine, surtout dans la phthisie, et c'est même par allusion à ces vertus que le nom générique de Pulmonaire lui a été imposé; ajoutons que le peu d'efficacité curative de cette plante en a fait abandonner l'usage en médecine.

On cultive également la *Pulmonaria sibirica* (*Mertensia* de quelques auteurs), dont les feuilles sont glauques et en forme de cœur; ses fleurs sont petites mais fort jolies, bleues, disposées en grappes et s'épanouissent en mai et juin; la *Pulmonaria mollis* (*Pulmonaria saccharata* de Miller), à feuilles velues, maculées et à fleurs roses et bleues, disposées en plusieurs grappes s'élevant du centre des feuilles. C'est une jolie espèce qui fleurit en mai et juin. Ces différentes Pulmonaires s'accommodent de tout sol et de toute exposition; les autres espèces décrites par les botanistes ne méritent pas les honneurs de la culture.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

SERRE FROIDE.

Rhododendron citrinum (HASSKARL) (1), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4797. — Famille des Éricacées. — Décandrie monogynie.

Ce nouveau rosage a été envoyé de Java à MM. Rollison, de Tooting près Londres, par leur collecteur M. Henshall. Dans sa patrie, le *Rhododendron citrinum* habite le tronc de vieux arbres des montagnes marécageuses de Tjiburrum, à 5,000 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. On le rencontre jusqu'à une élévation supramarine de 9,700 pieds, là où la température devient presque froide.

Le *Rhododendron citrinum* est un petit arbrisseau toujours vert et d'une jolie apparence; les branches sont d'un vert glabre, rondes et teintées de brun; les feuilles, portées par de courts pétioles, sont étalées, les plus grandes n'ont que 5 centimètres de longueur; elles sont obtuses, glabres, d'un vert foncé en dessus, le dessous est plus pâle et comme pointillé de petites écailles d'un vert pâle; les fleurs, au nombre de 5 ou 6, sont disposées en une ombelle terminale; chaque pédoncule ne porte qu'une seule fleur assez petite, pendante, de couleur jaune-citron, et d'une odeur très-suave; le calice présente cinq lobes très-courts, arrondis, ciliés-glanduleux; la corolle, longue d'environ 2 centimètres, est presque campanulée; son limbe est à cinq lobes presque dressés,

---

(1) Le *Rhododendron citrinum* ne présente que cinq étamines. C'est encore un exemple de la difficulté pour des élèves en botanique d'appliquer rigoureusement le système linnéen à la détermination des genres.

arrondis et émoussés; les cinq anthères sont d'un orange foncé, contrastant fort bien avec la couleur pâle de la corolle.

Cette espèce, par sa petite taille, son feuillage propre et frais, son port gracieux, et par ses fleurs mignonnes et odorantes, sera certainement bien accueillie par les amateurs et surtout par cette catégorie d'amateurs qui doivent borner, par manque de grandes serres, leur ambition à cultiver de jolies plantes à dimensions exiguës.

Le *Rhododendron citrinum* fleurit en mai.

Pittosporum flavum (Sir W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4799. — Famille des Pittosporées. — Pentandrie monogynie.

Ce Pittospore peut être considéré comme le plus beau du genre, autant par son ample feuillage que par son corymbe de belles et grandes fleurs jaunes et orangées. Le Jardin botanique de Kew en doit l'introduction à feu M. Bidwill, qui le découvrit dans l'Australie orientale.

Le *Pittosporum flavum* forme un arbrisseau de taille moyenne et très-branchu ; ses feuilles, généralement alternes, sont quelquefois opposées ou même verticillées, très-grandes (aucune autre espèce n'offre d'aussi grandes feuilles), obovées-lancéolées, courtement acuminées, très-entières, coriaces, glabres, à pétiole court ; corymbe composé et présentant de grandes fleurs jaunes, naissant d'un long pédoncule terminal ; pédicelles pubescents ; bractées linéaires-subulaires ; celles situées à la naissance du corymbe sur l'extrémité supérieure du pédoncule forment une espèce d'involucre ; calice à cinq sépales dressés, concaves, soyeux ; cinq pétales très-soyeux à l'extérieur, longuement onguiculés, de manière à former, dans la moitié inférieure de leur longueur un tube allongé, tandis que l'extrémité supérieure du limbe est très-élargie et étalée ; l'ouverture du tube est ornée de fortes stries de couleur orange, s'étendant assez avant sur le limbe.

Le *Pittosporum flavum* fleurit en février.

D'après le capitaine Philipp King, qui en fit un dessin sur

les lieux d'origine, les graines sont ailées, et cette circonstance pourrait donner lieu à la création d'un nouveau genre voisin des *Pittosporum* et que le capitaine King nommerait *Hymenosporum*.

Le genre *Pittosporum* comprend au delà de quarante espèces, originaires pour la plupart de la Nouvelle-Hollande. Toutes se cultivent en serre froide, dans un sol composé de terre franche, de terre de bruyère et de sable; les vases doivent être bien drainés. On ne rempote que lorsque les pots sont complétement tapissés par les racines. On les multiplie de marcottes et plus difficilement de boutures; on greffe les meilleures espèces sur le *Pittosporum undulatum*, qui donne assez facilement des graines et qui se bouture sans difficulté. Le *Pittosporum Tobira* ou de la Chine se force aisément et embaume en hiver les salons par l'odeur de fleur d'oranger de ses ombelles de fleurs blanches.

Drimys Winteri (Forst.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4800. — Famille des Magnoliacées. — Polyandrie monogynie.

Cet arbre, célèbre en médecine par les propriétés antiscorbutiques de son écorce, vient de fleurir dans le Jardin botanique de Kew. On doit la connaissance de l'écorce de Winter (nom que ce végétal porte chez les pharmaciens et les droguistes) au capitaine Winter, qui découvrit l'arbre en 1578, dans la Patagonie et dans la Terre de Feu. Ce n'est que depuis quelques années que des exemplaires vivants ont été introduits dans les serres froides de l'Angleterre. Le *Drimys Winteri* est une fort belle plante, mais sa taille élevée (40 pieds de hauteur dans sa patrie) s'opposera à ce qu'elle soit admise dans les serres ordinaires; sa place sera plutôt dans les jardins botaniques. Les feuilles sont alternes, coriaces, entières, d'un beau vert en dessus, glauques en dessous et très-aromatiques; de l'aisselle des feuilles supérieures naissent des pédoncules portant 3 à 9 fleurs à longs pédicelles et formant une élégante ombelle; les fleurs sont assez grandes, pendantes, d'un blanc de crème, et se composent de 8 à 12 pétales

étalés; le calice est formé par deux sépales ovés presque concaves. Les fleurs se montrent en juin.

Il paraîtrait, suivant les savantes recherches de sir W. Hooker, que les *Drimys granatensis, chilensis* et *mexicana,* ne formeraient avec le *Drimys Winteri* qu'une seule et même espèce, occupant, s'il en était ainsi, une immense aire géographique, depuis la Terre de Feu jusqu'aux parties septentrionales du Mexique, en suivant constamment les montagnes dont les pentes inclinent vers l'océan Pacifique.

Le *Drimys Winteri* ou écorce de Winter a perdu de sa vogue depuis l'introduction de la *Canella alba* dans la matière médicale. Cette dernière plante jouissant de propriétés analogues plus énergiques.

Acroclinium roseum (Sir W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4801. — Famille des Composées. — Syngénésie égale.

Cette plante rappelle à la première vue les fleurs de quelques *Immortelles* prodigieusement développées, mais ses caractères botaniques l'en distinguent de suite; elle est originaire, ainsi que ses quatre ou cinq congénères, de la partie S. O. de la Nouvelle-Hollande; le Jardin botanique de Kew reçut l'an passé de M. Drummond les graines de l'*Acroclinium roseum,* et les plantes obtenues de ce semis ont parfaitement fleuri cet été; c'est une très-jolie plante annuelle de serre froide et probablement de plein air, dont les larges capitules d'un rose vif et le feuillage d'un vert pâle seront appréciés par les amateurs.

L'*Acroclinium roseum* s'élève à un pied ou deux au-dessus du sol, donne beaucoup de tiges; ses feuilles sont glabres, linéaires, presque décurrentes; les capitules varient dans leur grandeur; leur diamètre oscille entre un demi-pouce et 2 pouces (5 centimètres); ils sont d'un beau rose vif, à œil jaune doré; l'involucre est composé d'écailles de longueurs différentes; les extérieures ou les plus rapprochées du sommet de la tige sont petites et vertes; elles deviennent plus

longues à mesure qu'elles se rapprochent du réceptacle floral; et leur couleur devient d'un rose foncé; les fleurs sont d'un jaune doré, et par leur ensemble constituent l'*œil* du capitule.

Nous croyons que l'on devra appliquer à cette plante la culture de l'immortelle.

Rhododendron lepidotum, var. *Chloranthum* (HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4802. Syn. : *Rhododendron salignum* (HOOKER fils).

Le *Rhododendron lepidotum* ou écailleux est un petit arbrisseau rameux couvert de petites écailles ou squames blanches ou ferrugineuses; les feuilles sont petites et ressemblent beaucoup à celles de certaines Azalées; elles sont obovées-lancéolées, courtement pétiolées; les pédoncules floraux terminent les branches et portent de une à trois fleurs très-petites, tantôt jaunes, tantôt pourprées, enfin parfois d'un vert jaunâtre comme dans la variété faisant l'objet de cet article; les étamines sont au nombre de 8 (dans la planche il y en a 10).

Cette variété fleurit en mai; c'est une gentille plante himalayéenne, mais faisant peu d'effet. Nous croyons utile de faire remarquer aux amateurs que le *Rhododendron salignum* et sans doute le *Rhododendron elæagnoïdes* forment avec le *Rhododendron lepidotum* une seule et même espèce.

Campanumæa lanceolata (SIEBOLD et ZUCC.), figuré dans la *Flore des Serres et Jardins de l'Europe*, pl. 927. — Famille des Campanulacées. — Pentandrie monogynie.

C'est du Japon que le savant docteur Siebold introduit dans nos cultures une Campanulacée fort intéressante qu'il nomme *Campanumæa lanceolata;* le genre avait été antérieurement fondé par le botaniste Blume sur deux espèces de l'archipel malayen. Mais il n'était pas encore connu en Europe à l'état vivant. M. L. Van Houtte, juste appréciateur des mérites d'une plante nouvelle, s'est empressé d'en faire

l'acquisition, c'est-à-dire que notre japonaise sera bien reçue des amateurs de plantes de serre froide, surtout lorsqu'ils sauront qu'elle est grimpante et qu'elle est très-florifère; le nombre de plantes grimpantes et réellement de serre froide est assez restreint pour que la nouvelle venue soit recherchée.

Le *Campanumœa lanceolata* présente une tige volubile très-ramifiée, naissant au printemps de la racine tubéreuse; les feuilles sont fasciculées, courtement pétiolées, oblongues-lancéolées, très-entières, glabres, presque glauques en dessous. Les fleurs se montrent à l'extrémité des rameaux; elles sont solitaires, assez grandes; la corolle est campanulée et son limbe est assez profondément incisé en cinq lobes acuminés, un peu étalés; le tube campanulé de la corolle est d'un vert clair ou vert de mer; la partie intérieure des lobes du limbe est agréablement ornée de veines pourprées, formant une espèce d'élégant réseau sur le fond vert-jaunâtre de l'intérieur de la corolle.

M. Van Houtte dit que cette Campanulacée perd ses tiges en automne et ne demande en hiver que l'abri d'une serre tempérée, le pot placé sur une tablette sèche. On la rempote au printemps dans une terre légère et substantielle; on active sa végétation en la mettant pendant quelque temps dans une serre chaude près des jours, traitement que l'on sait, du reste, être le plus favorable à l'émission des tiges dans les plantes tubéreuses et lactescentes; il est probable, ajoute le savant horticulteur gantois, que la *Campanumœa lanceolata* soit appelée à figurer, pendant l'été, en plein air dans nos parterres ou comme garniture de murailles. Un exemplaire était couvert à la fin de juillet dernier de plus de 200 fleurs.

Miscellanées.

CULTURE MARAICHÈRE.

CULTURE DES ASPERGES, PAR M. THIERRY (1).

Dans l'automne qui précède la plantation, M. Thierry fait enlever un fer de bêche de la terre des carrés ou des planches où il veut planter ses Asperges, puis il fait cultiver le terrain deux ou trois fois pendant le cours de l'hiver, et à un bon fer de bêche de profondeur, de manière à bien l'ameublir et à le purger des pierres et des racines qui pourraient s'y trouver. Lorsque l'époque de la plantation est arrivée, c'est-à-dire dans le courant de mars ou au commencement d'avril, M. Thierry donne un dernier labour, en ayant soin de fumer fortement avec du fumier ordinaire, auquel il joint un peu de son engrais animal, mais en s'abstenant de mettre au fond de ses tranchées 30 à 40 centimètres d'épaisseur de fumier, ainsi que cela se pratique ordinairement : c'est là une très-grande économie dans la dépense première, et l'expérience a prouvé qu'elle ne nuit pas au développement de la plante ni à la beauté des produits. Seulement, dans un sol humide et peu perméable, il serait bon de placer au fond des tranchées un lit de vieux plâtras, de cailloux ou de grosse grève, pour faciliter l'écoulement des eaux. Puis, sur le terrain ainsi préparé, M. Thierry forme, avec la main, de petits

(1) Nous extrayons cet article de l'intéressant rapport fait à la Société d'horticulture de l'Aube (16e Bulletin, août 1854), par son président M. Ferrand la Motte; nous croyons que la méthode de M. Thierry mérite d'être adoptée par les cultivateurs d'Asperges ; car, par ce système, les produits sont plus beaux, de meilleure qualité et partant d'une valeur commerciale plus élevée. — Nos lecteurs remarqueront que cet article est de circonstance, puisque nous approchons à grands pas de l'automne.

monticules qu'il espace de 65 à 70 centimètres en tous sens, et, au centre de ces petites élévations, il place la griffe d'Asperge, en ayant soin d'étendre toutes les racines à l'entour, en évitant qu'elles s'enchevêtrent, ainsi, du reste, que cela se pratique généralement partout.

Pour la plantation, M. Thierry choisit du plant de deux ans, de l'espèce dite grosse violette de Hollande, qu'il fait venir habituellement de chez M. Vilmorin, de Paris, ou d'une variété dont les tiges, au lieu d'être cylindriques, affectent une forme aplatie, variété qui paraît excellente sous tous les rapports ; quoi qu'il en soit, lorsque le plant a été mis en place, et espacé ainsi que nous venons de le dire, M. Thierry le recouvre de 4 à 6 centimètres seulement de terreau ordinaire bien consommé, auquel il a ajouté du sable gras, des cendres de tourbe, des gazons pourris, un peu de chaux et d'engrais animal, en ayant le plus grand soin d'extraire toutes les pierres et tous les corps qui pourraient s'opposer à la libre sortie des jeunes pousses. Si l'été est sec, il faut ajouter 2 ou 3 centimètres de terreau, afin d'éviter que la sécheresse atteigne les griffes.

Les autres soins à donner, pendant la première année, consistent à sarcler le jeune plant et à le débarrasser des insectes qui quelquefois le dévorent. A la fin de l'automne, et lorsque les fortes gelées sont à craindre, M. Thierry recouvre les carrés d'une litière de fumier long, qu'il retire au printemps pour la remplacer par 2 ou 3 centimètres de terreau préparé comme nous venons de le dire. Cette culture est continuée ainsi pendant trois ans, c'est-à-dire couverture de fumier pendant l'hiver, et adjonction de 2 ou 3 centimètres de terreau au printemps.

Jusqu'ici cette culture ne s'éloigne pas sensiblement de ce qui se pratique partout ; mais c'est au moment où le plant d'Asperges entre en rapport, c'est-à-dire à la quatrième pousse, et quelquefois dès la troisième, lorsque le plant est assez fort, que commence un mode de culture auquel M. Thierry attribue les succès qu'il obtient. Lorsque ce plant doit être

mis en rapport, M. Thierry porte à 20 centimètres au moins l'épaisseur de la couche de terreau qui recouvre les griffes, puis il augmente encore momentanément cette épaisseur de 4 à 5 centimètres en buttant avec la main les têtes d'Asperge, aussitôt qu'il les voit poindre à fleur du terrain; c'est au moyen de cette disposition et de cette précaution qu'il obtient des Asperges qui ont une longueur moyenne de 30 à 35 centimètres, lorsqu'elles sont cueillies.

Comme tout le monde le fait, M. Thierry continue la récolte de ses Asperges jusque vers la Saint-Jean, quelquefois un peu moins, lorsque l'été est sec ou que le plant a commencé à donner de bonne heure. Vers la fin d'août ou au commencement de septembre, lorsque les tiges sont mûres et parfaitement aoûtées, M. Thierry retire environ 10 à 12 centimètres du terreau qui recouvre ses Asperges, de manière que les griffes ne soient plus qu'à 8 ou 10 centimètres de la surface, et puissent ainsi recevoir plus directement les influences atmosphériques. L'avantage qui résulte de cette simple opération, c'est de les empêcher de s'élever rapidement, la nature ne demandant pas que l'Asperge soit aussi profondément placée dans la terre.

A l'approche des fortes gelées on recouvre les carrés de fumier long; pendant l'hiver on travaille le terreau qui a été enlevé et on y ajoute de nouveaux éléments de fertilité : un peu de terreau neuf, un peu de sable, des cendres de tourbe, etc., la diversité de ces agents étant une cause bien reconnue de la vigueur de la végétation. Au printemps on recouvre les Asperges de ce terreau, renouvelé et amélioré, jusqu'à la hauteur de 20 centimètres au moins, pour l'enlever de nouveau à la fin de l'été, et continuer ainsi tous les ans.

M. Thierry ne coupe pas ses Asperges entre deux terres, au moyen d'un instrument tranchant. Lorsque l'Asperge, qu'il a buttée ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'élève de 4 à 5 centimètres au-dessus de la butte, M. Thierry, à l'aide d'une sorte de petite houlette en fer, fouille la terre et dégage

la tige presque jusque sur la griffe, opération assez facile dans un terrain très-meuble et purgé de tous corps durs; puis, avec les mains, ou mieux encore au moyen d'un petit instrument approprié à cet usage, il saisit l'Asperge près du collet, et, par un léger mouvement de torsion ou d'écartement, il détache la tige de la griffe, et évite ainsi la perte de séve qui aurait lieu dans la partie coupée au-dessus de la griffe, en même temps qu'il conserve à l'Asperge toute sa longueur.

Nous avons fini, messieurs, tout ce que nous avions à vous dire sur la culture; mais il ne suffisait pas à votre commission d'avoir constaté que les produits de M. Thierry sont remarquables par leur grosseur, il fallait encore rechercher si cet avantage n'est pas atténué par une infériorité dans la qualité, ce qui serait un grave inconvénient et un défaut capital dans une plante essentiellement culinaire.

Mais, à cet égard, messieurs, nous pouvons complétement vous rassurer. M. Thierry nous a remis une botte des Asperges qui avaient été cueillies devant nous dans ses divers carrés; nous les avons soumises, après leur cuisson, à la comparaison, avec des Asperges cultivées par la méthode ordinaire; et nous les avons reconnues d'une très-bonne qualité. Nous avons donc la satisfaction de pouvoir vous assurer que, sous ce dernier rapport, comme sous celui de la grosseur, les Asperges de M. Thierry nous ont paru pouvoir soutenir toute comparaison, et ne le céder à aucune.

Votre commission a été plus loin, elle a prié l'un de ses membres, M. Louis Oudard, de faire l'analyse chimique de ces Asperges, et cette dernière épreuve, dont je vais avoir l'honneur de vous donner le résultat, a dignement couronné la série de nos investigations, et suffira, nous l'espérons, pour démontrer aux plus incrédules que les Asperges de M. Thierry sont aussi parfaites par la finesse de la substance que par la beauté de la forme.

(A continuer.)

GREFFE AUTOMNALE.

C'est au printemps, comme on sait, que l'on a l'habitude de greffer les arbres fruitiers, mais l'opération n'est pas toujours suivie de succès, car, à cette époque, il règne souvent des vents du nord et du nord-est qui dessèchent les greffes avant que la soudure soit achevée. L'année dernière encore, un grand nombre de nos greffes ont éprouvé cette influence fâcheuse, et c'est là un accident qui occasionne une perte d'une année pour tous les sujets atteints et qu'il serait important de prévenir.

D'un autre côté, à cette époque le pépiniériste est accablé de besogne et il ne lui est pas permis de profiter de l'instant où l'écorce se détache facilement pour écussonner les sujets. De là une nouvelle perte de temps.

C'est pour remédier à ces inconvénients que l'année dernière, j'ai tenté de greffer à une époque où l'on n'a point encore, si je ne me trompe, essayé de mettre cette opération en pratique. J'ai choisi pour cela la dernière quinzaine de septembre, au moment où l'écorce ne se détachait plus assez bien pour écussonner, et mes essais ont été couronnés d'un grand succès. En effet, j'ai pratiqué la greffe en fente sur vingt sujets de poiriers au mois de septembre dernier, et j'ai réussi au delà de mes espérances.

Aujourd'hui les greffes du mois de septembre 1853 ont en moyenne 40 centimètres de plus que celles qui ont été faites dans le courant du dernier printemps, quoique tous les sujets aient été placés dans des conditions identiques.

En opérant au moment que j'ai indiqué, la soudure est accomplie à l'arrivée des froids; donc les greffes n'ont rien à craindre; ainsi celles que j'ai faites en septembre 1853 ont parfaitement résisté aux rigueurs du dernier hiver. Au printemps, elles commencent à pousser avec les autres ramifications; tandis que celles qui ont été faites après l'hiver n'entrent en végétation que trois ou quatre semaines plus

tard, ce qui occasionne une différence notable dans les pousses de l'année.

En septembre les vents desséchants sont beaucoup moins à craindre qu'au printemps, et de plus les jardiniers ont beaucoup plus de loisirs. En adoptant mon système automnal, on aurait deux époques au lieu d'une pour greffer, ce qui répartirait mieux la besogne.

J'engage mes confrères à répéter mes essais, puisqu'ils ont eu un plein succès. Je me propose de les renouveler cette année, non-seulement sur les poiriers, mais aussi sur les pruniers et sur les cerisiers, lesquels, comme on sait, sont plus exposés à souffrir des influences prémentionnées que les arbres sur lesquels j'ai opéré.

Tirlemont, le 21 août 1854.

HIPPOLYTE MILLET fils.

CLASSIFICATION DES ROSES.

(Suite. — *Voir* p. 140.)

La *petite Rose de Bourgogne* (*Rosa burgundica*, Ross.; *Ros.*, t. IV) croît à l'état sauvage sur les montagnes des environs de Dijon; comme la Rose à cent feuilles, elle est toujours à fleurs doubles lorsqu'elle est cultivée dans les jardins.

La *quatrième classe* comprend les Roses revêtues d'un duvet, ce sont les *Rosæ villosæ;* leurs rameaux sont longs et raides; les folioles ovées ou allongées, à dents écartées; les divisions calicinales, conniventes et persistantes; le bord du calice épais, fortement rétréci; les aiguillons presque droits.

Rosier turbiné; Rose de Francfort, Rose à gros cul (*Rosa turbinata* d'Aiton; *Rosa campanulata, Rosa francofurtana*). Ovaire gros, court, en toupie, garni, ainsi que les pédoncules, de poils; pétiole velu; aiguillons épars, un peu recourbés; fleurs roses, doubles, peu odorantes, formant des bouquets.

Elles s'épanouissent imparfaitement si le temps n'est pas très-favorable. Ce Rosier exige beaucoup d'engrais.

Rosier hispide (*Rosa villosa*, L.; *Rosa pomifera, Rosa gracilis*). Les folioles sont elliptiques, obtuses; fruit gros, chargé, ainsi que le pédoncule, de poils hispides; folioles calicinales glanduleuses, visqueuses. Ce Rosier forme un large buisson, quelquefois même un petit arbre, dont la tige atteint la grosseur d'un bras d'homme, armé d'aiguillons rougeâtres à large base.

Les fleurs, d'un rose vif, sont odorantes et donnent un fruit gros, écarlate, hérissé de poils épais. Ce fruit se mange en confiture.

La plupart des variétés de la Rose hispide ont des fleurs roses ou blanches, semi-doubles, odorantes. La *Rosa pomifera* est cultivée pour ses fruits qui atteignent la grosseur d'une pomme api. Elles aiment un terrain fertile riche en humus, et n'aiment pas la trop grande humidité. On ne les taille pas.

Rosier cotonneux (*Rosa tomentosa* de Smith; *Rosa canina tomentosa,* Desv.). Les aiguillons sont longs, droits, un peu comprimés à la base; folioles plus ou moins cotonneuses sur les deux surfaces, plus petites que dans l'espèce précédente, ovées, presque doublement dentées; ovaire ainsi que le pédoncule hérissé de poils; fleurs pâles ou blanches, odorantes.

Il y a des variétés de cette Rose semi-doubles et pleines, et variant dans la nuance des fleurs. Les *Rosa scabriuscula* de Smith; *fœtida, resinosa* de Lindley, et *farinosa* de Rau, ne sont que des variétés. Ces Rosiers ne supportent pas la taille des rameaux.

Rosier blanc (*Rosa alba,* Lin. Miller). La tige atteint jusqu'à 10 pieds de hauteur suivant le terrain, les aiguillons grêles, recourbés, épars, manquant souvent; folioles arrondies, ovées, pointues, grisâtres, glauques, rugueuses au-dessus, pâles ou duveteuses au-dessous; pétioles velus, glanduleux, épineux; ovaire ové, lisse; folioles calicinales

semi-pennées; pédoncules allongés, glanduleux, hispides; fleurs blanches ou légèrement couleur de chair, lorsqu'elles commencent à s'épanouir, odorantes.

Cette Rose, une des plus anciennes dans nos jardins, croît à l'état sauvage, en Autriche, en Carinthie et dans quelques autres localités du midi de l'Europe. Les variétés de la Rose blanche sont très-nombreuses et sont faciles à reconnaître aux caractères indiqués. Plusieurs ont conservé cette nuance couleur de chair tendre qui produit un si bel effet sur le vert foncé des feuilles. Malheureusement la Rose blanche et ses variétés ont succombé comme tant d'autres à la mode, au moins on n'en trouve plus souvent sur les catalogues.

La *cinquième classe* comprend les *Roses rouillées,* ou *odorantes*, ou *à feuilles odorantes* (*Rosa suavis* de Sweet), *Briar-Rose* des Anglais, ce sont les *Rosæ rubiginosæ.* Les aiguillons sont tantôt inégaux, tantôt en forme de poils raides; ils sont rarement absents; folioles ovées ou allongées, glanduleuses, à dents écartées; folioles calicinales persistantes; le bord du calice épais; rameaux arqués.

Rosier églantier (*Rosa rubiginosa,* Lin.; *Rosa eglanteria* de Miller; *Rosa suavifolia*). Aiguillons recourbés; folioles au nombre de sept, rugueuses, mates; ovaire hispide ainsi que le pédoncule; les feuilles exhalent une odeur agréable, ressemblant à celle de la pomme de reinette, surtout lorsqu'on les froisse entre les doigts; pétioles épineux; ovaire ové, hispide de même que le pédoncule; fleurs d'un beau rose vif, ou pâles.

Il y a de cette espèce plusieurs variétés à fleurs semi-doubles propres à couvrir des berceaux, des espaliers, etc. La variété *à fleurs jaunes* semi-doubles, connue depuis 1840, est une variété de la *Rosa eglanteria* (*voir* le Catalogue de Booth.), qu'il ne faut pas confondre avec d'autres Roses jaunes. On la reconnaît aisément à l'odeur des feuilles.

Le *Rosier jaune* (*Rosa lutea,* de Miller; *Rosa eglanteria,* Lin.; *Rosa fœtida; Rosa vulpina,* de Gesner) croît à l'état sauvage dans le midi de l'Europe; les rameaux sont d'un

rouge brun luisant, armés de nombreux aiguillons droits, inégaux, horizontaux; folioles de 7 à 9, ovées, serretées, lisses, luisantes, couvertes en dessous et sur le bord de glandes odorantes; ovaire globuleux, un peu déprimé en haut, lisse ainsi que les pédoncules et les lobes calicinaux; fleurs jaunes exhalant l'odeur de punaise; stigmates pourpres; lobes calicinaux, divergents, pennatifides.

Il en existe une variété à belles fleurs doubles qu'il ne faut pas confondre avec la *Rosa sulphurea,* variété jaune de la *Rosa centifolia*. Une seconde variété à fleurs jaunes est la *Rosa lutea Hoggii* de Sweet. Les autres variétés sont :

Rosa luteola, Redouté, à basse tige, garnie d'aiguillons plus nombreux, presque égaux; folioles plus petites; fleurs petites, jaune pâle; stigmates jaunes.

Rosa subrubra, Redouté. Pédoncules glanduleux, hispides; aiguillons inégaux; pétales jaune mat en dessous, rougeâtres en dessus; stigmates jaunes.

Rosa punicea, Roessl. Lindl. ou *Rosa bicolor,* Jacq. Tige couleur de cannelle, épineuse, haute de 4 à 8 pieds; lobes calicinaux entiers; ovaire glanduleux; fleurs extérieurement jaunes, intérieurement rouges de feu. Une dernière variété a des fleurs maculées de rouge.

Les *églantiers* demandent un terrain léger, fertile, peu humide et jouissant d'une belle exposition. On ne les taille point.

La *sixième classe* contient les *Rosiers de chiens,* ou *Rosæ caninæ*. Les aiguillons sont forts, recourbés, égaux; folioles ovées, non glanduleuses, serretées, la pointe des dents inclinée; folioles calicinales tombantes; le bord du calice épais, renflé, rétréci; rameaux souvent très-longs.

Rosier de chien (*Rosa canina,* Lin.); *Rose des haies; Rose sauvage*. Tige de 8 à 10 pieds; rameaux verts, lisses, luisants, armés d'aiguillons, forts et recourbés; folioles de 5 à 7, ovales ou ovées, arrondies, pointues, lisses, simplement ou doublement serretées; ovaire lisse, ovale; fleurs pâles, réunies par 2 ou 4 au sommet des rameaux.

Il y a de jolies variétés du Rosier sauvage qui conviennent particulièrement pour la formation de haies impénétrables. Les plus connues sont : *Agathe toujours verte* à fleurs doubles; *Emmeline* à fleurs semi-doubles; la *Petite-Duchesse;* le *Rosier des collines* à fleurs doubles, etc.

Rosier des haies (*Rosa dumetorum,* Rau. Thuill., de Cand.). L'espèce sauvage croît dans les haies de l'Europe ; les folioles sont un peu raides, ovées-ovales, duveteuses sur les deux surfaces; l'ovaire est ovale, lisse, rouge, et persiste jusqu'au printemps.

La *septième classe* contient les Roses où les styles sont tous réunis en une sorte de massue, ce sont les *Rosæ systylées;* les stipules sont soudées avec le pétiole.

Rosier des champs (*Rosa arvensis,* Lin. Willd.; *Rosa repens; Rosa serpens*). Rameaux sarmenteux; aiguillons formidables, inégaux, recourbés; folioles glauques en dessous; fleurs solitaires. La *Rosa tugurionum* de Willd., à fleurs doubles, est une variété de la Rose des champs.

Rosier toujours vert (*Rosa sempervirens,* Lin.; *Rosa scandens,* Miller). Rameaux grimpants ; aiguillons recourbés, vigoureux comme chez toutes les espèces de cette classe ; feuilles persistantes; fleurs formant une ombelle, odorantes. Ce Rosier est originaire du Portugal, et croît également dans plusieurs autres pays du midi de l'Europe. Fruit petit, orangé, rond.

Le *Rosier musqué Du Roi* (*Rosa moschata,* Willd.; *Rosa glandulifera* de Roxburgh) croît dans la Barbarie et dans quelques endroits du midi de l'Europe où il fleurit en automne. Tige de 5 à 10 pieds, verte, armée, ainsi que les pétioles, de nombreux aiguillons larges et recourbés; folioles, 5 à 9, allongées, pointues, lisses, persistantes, serretées; pédoncules glanduleux-hispides; ovaire ové, petit, velu; fleurs au nombre de 20 à 100 réunies en ombelle, blanches, semi-doubles, odorantes.

Variétés : *Rosa moschata alba*, Noisette ; *Belle Henriette; Ophir,* couleur de nankin, très-odorante ; *Belle Henriette de*

Snowy, simple, très-odorante; *Rosa rubrifolia; Rosa rubrifolia fenestralis*, etc. La Rose musquée est l'espèce qui, par la distillation, fournit l'essence de rose orientale. L'espèce comme les variétés ne souffrent pas la taille, on se borne à les élaguer.

Les Rosiers de cette classe sont sarmenteux et ont une tendance à grimper, et comme leurs styles forment une sorte de columelle au centre de la fleur, ils se prêtent très-aisément aux croisements avec d'autres espèces.

Il est facile, dans beaucoup de variétés de Roses à tiges sarmenteuses et à fleurs odorantes, de reconnaître aux styles réunis des fleurs l'origine de l'une des espèces de la classe des Roses à styles soudés.

La *huitième classe* contient les *Rosiers des Indes,* dont le plus ancien représentant dans nos jardins est le *Rosier des Indes* (*Rosa indica, Rosa bengalensis*), *Rosier de Bengale, Rosier des quatre saisons* (*Rosa semperflorens*).

La tige du *Rosier de Bengale* est dressée, un peu grisâtre, verte, nuancée de rouge du côté du soleil; aiguillons épars, recourbés; folioles de 3 à 5, ovées-allongées, terminées en longue pointe, coriaces, lisses, luisantes en dessus, vert de mer ou rougeâtres en dessous, finement serretées; stipules très étroites, soudées avec le pétiole; fleurs solitaires ou en panicule au sommet de la tige; le pédoncule est comme articulé, souvent renflé et glabre comme le calice, ou quelquefois rugueux-hispide; ovaire ové ou en toupie.

Variétés et sous-variétés : 1° *Rosa indica borbonica, Rosier de l'île Bourbon, Perpétuelle de l'île Bourbon.* Elle fleurit à plusieurs époques de l'année, en été et en automne. Elle se distingue de la Rose du Bengale par des rameaux plus grêles, plus flexibles, armés de plus d'aiguillons et de glandes; par des lobes calicinaux plus étalés, et par des pétales plus serrés; folioles au nombre de sept, ovées ou ovées-lancéolées pointues; fleurs pleines ou semi-doubles, bâillantes, rouges.

Les sous-variétés sont en grand nombre. Elles demandent

le même traitement que les *Rosiers Noisettes;* la plupart ne prospèrent pas bien cultivées en pots.

2° *Rosa indica caryophyllea.* Folioles grandes, minces; fleurs en panicule; pétales concaves.

3° *Rosa indica cruenta.* Fleurs rouges de sang foncé; folioles rougeâtres. La grandeur des fleurs dépend de la qualité du terrain.

4° *Rosa indica humilis* ou *Rosa indica pumila.* Plus petite dans toutes ses parties; folioles, 3 à 5, très-petites.

5° *Rosa indica Lawrenciana; Rosa indica acuminata; Rosa semperflorens minima* (du *Bot. Mag.*, 1762). Tout le monde connaît cette jolie petite Rose, dont il y a un grand nombre de sous-variétés. Bosse (*Manuel complet d'horticulture*) en cite les plus remarquables, telles que : *Belle Lilliputienne, bicoloured Lawrence-Rose, crimson Lawrence-Rose, Dwarf China-Rose, Bengal pompom, Lawrence à rameaux horizontaux, multiflora, nigra, Retour de printemps, Caprice des dames, White Lawrence,* etc.

6° *Rosa indica longifolia*, *Rosa persicifolia.* Tige presque sans épines, 2 pieds de haut; folioles 3 à 5, linéaires-lancéolées pointues, quelquefois de deux pouces de longueur, inégalement serretées ou entières; fleurs roses simples, semi-doubles ou pleines.

7° *Rosa indica Noisettiana; Rosa paniculata.* Elle a été gagnée en Amérique, par Philippe Noisette. Elle fleurit depuis le mois de juin jusqu'en hiver. Tige haute de 4 à 8 pieds, à rameaux lisses; aiguillons forts, épars, crochus, rougeâtres sur les jeunes rameaux; pétioles glanduleux, épineux; pédoncules grêles, velus, formant des bouquets; ovaire petit, ové allongé; lobes calicinaux réfléchis lors de l'épanouissement des fleurs, indivis ou appendiculés; folioles de 5 à 7, quelquefois lisses, grandes, ovées lancéolées, luisantes en dessus, pâles, grisâtres en dessous, serretées; fleurs moyennes, très-odorantes, semi-doubles, blanc rosé, très-nombreuses.

On distingue les Noisettes dont les sous-variétés sont très-nombreuses, en *Noisettes à fleurs blanches* ou *jaunâtres* et

en *Noisettes à fleurs roses, couleur de chair, pourpres* et *lilas*. On les greffe sur la *Rosa canina* ou *villosa*. Elles ne supportent pas bien la taille.

8° *Rosa indica odoratissima*, Sweet; *Rosa indica fragrans; Rosa thea; Rose à odeur de thé; Rosa odorata.* Elle est originaire des Indes orientales et fleurit presque toute l'année. Tige haute de 1 à 3 pieds; aiguillons épars, crochus, comprimés à la base; folioles, 3 à 5, ovées pointues, glabres, dentées, luisantes en dessus, opaques en dessous; la foliole terminale est la plus grande; pétioles armés en dessous de quelques aiguillons; stipules petites, subulées, glanduleuses; pédoncules glabres ou peu glanduleux, épais; lobes calicinaux simples, réfléchis; fleurs grandes, le plus souvent solitaires, exhalant l'odeur du thé vert; pétales larges, flasques, presque transparents, couleur de chair, rose pâle, jaunâtres, purpurins, jaune de soufre. Les variétés *Smith's Yellow, variegated Tea, Rose belle Elise, Renommée, coccinée*, etc., exhalent une odeur très-forte. Les sous-variétés de la Rose thé sont très-nombreuses. Afin d'en obtenir de grandes fleurs, on les greffe sur la *Rosa canina*. Les variétés à fleurs très-pleines fleurissent mieux sous châssis et sur le devant des fenêtres. (*A continuer.*)

MOYEN DE FAIRE FLEURIR L'ERYTHRINA CRISTA GALLI

TROIS FOIS DANS LA MÊME ANNÉE.

M. William Leach, de Brampton-Hall, dans le Lancashire (Angleterre), communique le moyen suivant pour faire fleurir un même exemplaire d'*Erythrina crista galli* à trois reprises différentes depuis le mois d'avril jusqu'en octobre. Voici sa manière d'opérer : Il coupe ses boutures sur le pied-mère lorsqu'elles sont encore toutes jeunes et qu'elles ont environ 4 pouces de hauteur (10 centimètres); il a soin qu'elles soient munies d'un petit morceau de l'écorce du vieux pied; ces boutures se font depuis janvier jusqu'en mai. Chaque bouture se place dans un petit pot rempli de terre

franche mêlée de sable, et le tout est plongé dans une couche bien chaude; on ombre et on arrose avec soin. En trois ou quatre semaines, les godets seront tapissés des racines de boutures ainsi traitées; on les rempotera dans des vases plus grands en ayant soin de conserver la motte aussi entière que possible et d'employer une terre franche bien engraissée. On accordera ensuite à ces boutures une bonne chaleur, beaucoup d'air et de fréquents arrosements d'engrais liquide; les arrosements ordinaires deviendront moins fréquents au commencement d'octobre. On doit, dès que le feuillage est flétri et qu'il tombe, couper la tige de ces boutures devenues assez fortes, jusqu'à une distance de 6 pouces (15 centimètres) du collet de la racine; on retire les plantes de leur pot, on nettoie les racines et l'on conserve toutes ces plantes dans des caisses remplies de sable sec. Au mois de janvier, on les rempote dans des vases de même grandeur que ceux que l'on a employés l'année antérieure et dans un riche compost de terre franche fumée et de sable, et on les plonge de nouveau dans une couche bien chaude ou dans la bâche à ananas; bientôt naîtront plusieurs jets dont on ne conservera que quatre pour la floraison; les autres jets peuvent être employés comme boutures. On rempote vers la mi-mars dans des vases un tiers plus grands; les plantes d'*Erythrina* exigent alors une bonne chaleur au *pied* et à la *tête;* elles seront couvertes de fleurs en avril, et elles auront atteint environ six pieds de hauteur. Au mois de mai on coupe les branches jusque contre la tige-mère, et en juillet vous obtenez une floraison aussi riche que celle d'avril; au mois d'août, même opération et mêmes résultats pendant le mois d'octobre. Il est à remarquer qu'il est inutile de rempoter la plante après sa première et sa seconde floraison.

M. Leach ajoute qu'il obtient des exemplaires beaucoup plus beaux au moyen de boutures faites avec les jeunes pousses, que ceux provenant de multiplications prises sur de fortes pousses et lorsque le bois en est déjà dur, système qui avait été préconisé et qui retarde, suivant lui, la floraison.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE MONS.

EXPOSITION DU 4 JUIN 1854.

La commission chargée par la Société royale d'horticulture de Mons de l'arrangement des plantes envoyées à l'exposition du 4 juin, s'est acquittée de sa mission non-seulement à la satisfaction des exposants, mais de façon à exciter l'admiration des amateurs et du public admis à jouir de cette belle fête florale. M. P. E. de Puydt, secrétaire de la Société, a, dans un rapport élégant dans sa forme et raisonné dans son fond, fait ressortir l'importance d'une innovation déjà mise en pratique avec succès, sur une plus petite échelle, aux expositions de Louvain et de Liége, et plus en grand dans les expositions de Paris, consistant, dit le rapporteur, « à transformer le local de l'exposition en un jardin pittoresque, gracieusement dessiné, où toute trace de culture artificielle disparaissait, pour ne laisser voir que des groupes de fleurs semblant sortir du sol même, et tranchant, avec leurs formes exotiques et pittoresques, sur le vert des pelouses. »

La transformation d'une salle nue en un jardin de fleurs, en un groupe verdoyant féerique, rêvée par la commission, s'est accomplie grâce au zèle de ses délégués, grâce aux magnifiques envois de personnes dévouées au culte de Flore; et le public, émerveillé de voir ces groupes de fleurs et d'arbrisseaux élégants dont les pieds émergeaient d'une mousse verdoyante, pouvait bien croire un moment, et nous excusons cette illusion, que des fées ou des magiciens avaient fait surgir soudainement du sol de Mons des myriades de fleurs des deux mondes. Un vaste local mis à la disposition de la Société abritait sous son toit vitré les nombreuses plantes envoyées non-seulement par les amateurs de Mons et de ses environs, mais encore par les premiers cultivateurs de la Belgique; un joli bassin, entouré de certaines plantes dont le feuillage sombre, lisse, miroitant, étoffé ou gracieux par sa délicatesse, s'harmonise si bien avec cette couleur indéfinissable de l'eau,

répandait la fraîcheur dans le salon au moyen d'un jet d'eau abondant, retombant de plusieurs mètres dans des vasques superposées. Délicieux et pour ainsi dire indispensable accompagnement de massifs d'arbustes, l'eau est le complément de la toilette d'un temple de Flore; elle vivifie les teintes, rafraîchit la vue et fait ressortir, il nous semble, davantage la beauté des formes exotiques. Nous croyons devoir conseiller, dans l'intérêt de l'horticulture, à toutes les sociétés floriculturales, d'admettre des fontaines, des jets d'eau, comme un des premiers points d'ornementation de leurs salons; puis ensuite nous conseillerons de renoncer autant que possible au système des expositions à étagères ou gradins, où les plantes sont comme empilées ou rangées en lignes, suivant leur hauteur; système qui choque le bon sens, s'oppose à l'harmonie des groupes, et disperse çà et là des plantes d'un même genre au grand désespoir des amateurs qui viennent aux expositions pour comparer, étudier le facies de certaines familles favorites, et non pour s'extasier sur le merveilleux talent d'un jardinier décorateur à aligner les plantes selon leur hauteur respective; talent dont le premier venu peut faire preuve, s'il a un bon coup d'œil ou s'il a un mètre en poche.

Nous allons passer rapidement en revue les principaux concours de cette exposition.

La collection de M. P. E. de Puydt, secrétaire de la Société, composée de 140 plantes appartenant à 90 espèces distinctes, obtient à l'unanimité la médaille d'or de la ville; le second prix est décerné à l'envoi de M. Sigart-Capouillet; on y remarquait avec surprise de grands exemplaires de Camellias bien fleuris, de beaux Rhododendrons, etc. Ce lot a été fort remarqué. M. de Becker, horticulteur à Mons, reçoit un troisième prix pour une jolie et fraîche collection de plantes variées.

Un magnifique exemplaire bien fleuri du *Maranta zebrina* et mesurant près d'un mètre de diamètre obtient le premier prix de *belle culture;* cette plante, d'un développement si re-

marquable, était présentée par Mme Fonson-Claus; au *Theophrasta Jussieui* de M. de Puydt échoit la première palme de *belle floraison,* tandis que la seconde est accordée à un fort exemplaire d'*Oncidium sphacelatum* montrant cinq ou six hampes garnies de fleurs, et envoyé par M. V. Bauchau de Namur.

Le premier prix du troisième concours (pour la plante nouvelle ou encore rare en fleurs) est décerné par acclamations au *Lilium giganteum* de M. Demoulin; la hauteur de cette noble plante était de 7 pieds. Le second prix est accordé à M. J. Linden de Bruxelles pour un *Aerides virens,* belle Orchidée des grandes Indes; M. Linden avait en outre envoyé plusieurs autres plantes rares et nouvelles, entre autres, un charmant *Saccolabium,* et le beau *Rhododendron javanicum.*

Deux magnifiques exemplaires de *Bonapartea gracilis* et de *Cycas circinalis,* appartenant à S. A. le prince de Ligne, trônaient majestueusement et isolés dans une pelouse; le jury leur décerne une médaille spéciale de vermeil; il accorde un premier prix à une collection de grandes plantes ornementales, provenant également des serres du prince de Ligne, à Belœil. Un second prix est décerné à une fort belle collection de plantes d'ornement de S. A. Mme la princesse F. de Croy.

M. Ch. Van Geert obtient le premier prix pour son remarquable envoi d'arbustes de pleine terre à feuilles persistantes, et M. de Puydt, la médaille de vermeil pour une collection de 18 Palmiers.

Les Orchidées exotiques étaient nombreuses, et trois collections de ces plantes bizarres attiraient particulièrement l'attention; celle de M. Linden, renfermant l'*Aerides virens,* un *Saccolabium,* le joli *Barkeria spectabilis,* un nouveau *Gongora,* etc., obtient le premier prix. Les *Cattleya Mossiæ, Oncidium sphacelatum, Harrisoniæ,* etc., de M. V. Bauchau, reçoivent le second prix, tandis qu'un troisième prix est décerné aux 15 ou 20 Orchidées de M. Sigart-Capouillet.

Les bois et les prairies des environs de Mons sont riches en Orchidées terrestres; et M. Léon Decat, de Baudour, avait répondu

merveilleusement à l'appel de la Société, en envoyant pour le vingt-sixième concours une corbeille comprenant une trentaine d'Orchidées indigènes distribuées en quinze espèces (1) fort jolies et dont plusieurs étaient fort rares. Aussi le jury s'est-il empressé de voter un premier prix à M. Decat, pour ce contingent de plantes du pays. Moins somptueuses que leurs orgueilleuses sœurs des tropiques, beaucoup de nos Orchidées indigènes sont charmantes, mais semblent s'effaroucher de la présence de l'homme; elles fuient son contact, et vont se cacher, dans leur sauvage pudeur, loin de ses regards. L'hospitalité que nous leur offrons dans nos jardins, les soins dont nous les entourons, sont généralement, hélas! pour elles un arrêt de suicide. Transplantées hors de leur solitaire demeure, elles languissent et se laissent mourir, fatiguées de respirer le même air que nous.

Dans les autres concours, nous citerons: M. Hubert Coppée, dont les Roses ont obtenu le prix; M. Émile Cousin et M. Ed. Legrand, d'Hornu, pour leurs belles collections de *Pelargonium* (M. Cousin remporte le premier prix). Les *Azalea indica,* si bien fleuris et si variés de M. Legrand, sont couronnés d'une médaille de vermeil.

Mme Fonson-Claus cultive les Fuchsias avec prédilection; sa collection est peut-être la plus complète de la Belgique. Aussi le jury lui a accordé, à l'unanimité, le premier prix pour son superbe contingent de Fuchsias. Mme Fonson sort également victorieuse, dans le concours des Verveines, ainsi que dans le trentième concours (plantes et arbustes de serre à feuillages panachés); cette dernière collection comptait une quarantaine d'espèces fort distinguées.

Citons ensuite les *Bégonies* de M. Demoulin, et dont le bon choix a valu un prix à cet amateur distingué; les *Ericées* de M. Dobbeleer, horticulteur à Mons; les *Calcéolaires* de M. Leclerq; les jolies *Pétunies* de Mlle E. Paternostre, de

---

(1) Notre Flore belge comprend enviren quarante-cinq espèces d'Orchidées; le Luxembourg en offre le plus grand nombre.

Mons; les *plantes vivaces de pleine terre* de M. Bedinghaus (premier prix), et de M. Viseur (second prix); les *Cactées* et les *Conifères* de M. A. Van Geert, de Gand; la collection de *Yucca* de M. Ch. Van Geert, d'Anvers; les corbeilles de salon et les beaux bouquets de M. Vannerom, de Mons; les *Renoncules* de M. Hubert Coppée; la collection de *Houx* de M. Rosseels aîné, de Louvain (médaille de vermeil); toutes collections fort distinguées et auxquelles le jury a accordé des premiers prix.

Le beau *Begonia xanthina marmorea* de M. L. Van Houtte reçoit à juste titre une médaille de vermeil. Enfin des mentions honorables sont accordées aux semis de *Fuchsia* de Mme Fonson-Claus, aux *Pensées* exposées par Mlle Mélanie Sigart, aux *OEillets remontants* de M. le prince de Ligne, aux *Cerisiers* et *Pommiers* en fruits de M. Legrand, aux *Fougères* de MM. Wesmael et compe, de Scharbeek-lez-Bruxelles; enfin une mention toute spéciale est réclamée en faveur des *plantes de pleine terre de semis* de M. Bedinghaus, de Nimy. On a beaucoup remarqué dans ce lot une très-belle variété nouvelle de *Pyrethrum*, nommée Duchesse de Brabant, et un *Anthericum* à feuilles largement rubannées de blanc. Nous espérons pouvoir en donner plus tard à nos lecteurs une description complète.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

EXPOSITION DU 18 JUIN 1854.

Le nombre de plantes exposées était d'environ quinze à seize cents; celui des concours de quinze, sur les résultats desquels nous jetterons un rapide coup d'œil. M. A. Dallière remporte la première palme pour sa belle collection de plantes variées parmi lesquelles figuraient de magnifiques exemplaires de *Mitraria coccinea* et de *Tropæolum Scheurianum ;* l'*Ixora coccinea* de M. H. Van de Woestyne-Van den Hecke obtient le premier prix de belle culture; le second

prix échoit au *Barkeria spectabilis*, très-jolie Orchidée exposée par M. J. Linden, de Bruxelles.

Le premier prix pour les vingt-cinq plantes remarquables et nouvellement introduites est décerné au contingent de M. J. Linden. Nous y remarquons le *Ceratostema longiflorum* dont nous avons donné un dessin (*voir* le n° 3 dans le présent recueil); le *Calyptraria hæmantha*, une des plus belles Mélastomacées connues; le *Cinchona nobilis* et plusieurs autres plantes rares introduites directement de leur pays natal par M. Linden. Le second prix est accordé à M. Auguste Van Geert. Cette collection renfermait de très-bonnes plantes provenant en général d'introductions anglaises.

Dans le quatrième concours, nous remarquons que le *Billbergia rosea* de M. Linden obtient le prix comme plante rare en fleurs, et que le *Cinchona nobilis*, superbe espèce de Quinquina, appartenant également à M. Linden, reçoit le prix de plante rare non fleurie, réunissant le plus de mérites.

L'envoi de plantes rares de M. A. Verschaffelt contenait de fort belles choses, telles que *Desfontainea spinosa*, *Wellingtonia gigantea*, *Hexacentris mysorensis*, var. *lutea*, etc.

MM. J. Van Geert père et P. Robichon, de Royghem-lez-Gand, se partagent le premier prix du concours affecté aux cinquante *Pelargonium* en fleurs; le deuxième prix revient à M. Ph. De Meersman, de Gand. M. F. Coene, horticulteur à Gentbrugge, avait aussi envoyé une jolie collection. Ce même horticulteur remporte le premier prix pour les Rosiers.

Les quarante Fuchsias de M. A. Coene fils sont couronnés d'un premier prix. Le deuxième est décerné à la collection de M. Ch. de Kerchove de Limon.

Trois collections d'Orchidées étaient en présence pour disputer les prix du treizième concours. Le premier prix est partagé entre M. J. Linden de Bruxelles, et M. Ambroise Verschaffelt. La collection de M. Linden contenait l'*Aerides virens*, le *Barkeria spectabilis*, un bel exemplaire de l'*Epidendrum verrucosum*, le *Phalænopsis grandiflora*, le *Saccolabium guttatum*, var. *splendens*, etc. Celle de M. A. Ver-

schaffelt renfermait le magnifique *Lœlia purpurata* que nous considérons comme une des plus belles Orchidées que nous connaissions; elle unit au mérite d'un port superbe, celui bien digne d'être apprécié, d'une floraison facile des plus somptueuses et d'une assez longue durée. Cette plante est une de celles dont la présence décide du sort d'un concours. La troisième collection d'Orchidées, appartenant à M. le chevalier Heynderycx, remporte le second prix. On y remarquait le bel *Aerides odoratum* et le *Sobralia macrantha* auquel aucun amateur ne refusera un rang distingué parmi les plus belles Orchidées.

On sait que la collection de Palmiers de M. A. Verschaffelt est une des plus belles de la Belgique et qu'elle renferme des espèces fort rares et des exemplaires d'une grande force, aussi on ne doit point s'étonner de voir qu'il remporte encore la première palme, car elle lui est presque toujours dévolue dans ces concours.

M. C. de Kerchove de Limon avait envoyé pour le dix-huitième concours une superbe collection de trente Fougères, parmi lesquelles se faisaient distinguer le *Gymnotheca Verschaffeltiana,* plante voisine des *Marattia,* et l'*Hemitelia speciosa* au tronc arborescent. Le jury lui décerne le premier prix, ainsi qu'un autre prix pour l'*Hemitelia speciosa* (concours de la plus belle Fougère en arbre). Le second prix est décerné à la jolie collection de M. le chevalier Heynderycx.

Nous citerons encore les collections de plantes vivaces de plein air de M. F. Verleeuwen de Ledeberg-lez-Gand (premier prix), de M. F. de Coninck (second prix), celle de quinze Lis en fleurs de M. Lievin de Cock (premier prix), les collections de Verveines de M. Lammens (premier prix) et de M. F. Coene (second prix), les contingents de cent cinquante Roses coupées de M. Robichon (premier prix) et de M. J. Verschaffelt (second prix), puis, en dehors des concours, la collection de vingt-six espèces et variétés d'*Ilex* de M. A. Van Geert; celle fort remarquable de *Cactées* mexicaines, appartenant à M. Tonel; le contingent de *Yucca, Agave, Bona-*

partea et *Dracœna* de M. J. Verschaffelt; les *bouquets* du même horticulteur, et enfin le beau *Gesneria Gloxiniœflora* de M. J. Donkelaar. Le jury s'empresse d'accorder une médaille d'argent à chacun de ces exposants.

SEMIS NOUVEAU.

PHLOX DRUMMONDI. Variété : *Mademoiselle Julie Charles.*

Cette variété a été obtenue de semis à l'établissement d'horticulture de M. A. Wesmael à Schaerbeek-lez-Bruxelles. Elle se distingue de tout ce qui a été obtenu jusqu'à présent en variétés du *Phlox Drummondi.* La corolle est d'un blanc lilacé très-tendre, passant jusqu'au blanc pur à son extrémité; une première étoile centrale, d'un pourpre lilacé, fait un effet charmant sur le fond pâle du limbe; une seconde étoile jaune paille entoure la première. Le tube intérieur de la corolle est d'un jaune canari tendre. En somme, c'est une excellente acquisition pour la décoration des massifs et corbeilles de nos jardins.

QUELQUES MOTS

SUR LA CULTURE EN POT DE L'AMARYLLIS BELLADONNA ET DES BRUNSVIGIA.

Le révérend William Herbert se servait du moyen suivant pour cultiver et faire fleurir les *Brunsvigia Josephinæ* et *multiflora;* il conservait constamment ces plantes sur une tablette de la serre froide, et plaçait les pots dans une large terrine ou soucoupe remplie de sable humide; il ne permettait jamais que ce sable devînt tout à fait sec, même pendant le temps de repos des plantes; il n'accordait le rempotage que lorsque les racines avaient acquis une si grande force qu'elles fendaient le vase dans lequel elles étaient emprisonnées. Par ce traitement fort simple, les *Brunsvigia* fleurissaient régulièrement tous les deux ans. Partant de cette idée,

un amateur anglais résolut de cultiver en pot les *Amaryllis Belladonna* et obtint, par l'application du système de feu M. Herbert, le résultat le plus satisfaisant, celui d'avoir tous les ans en automne ses *Amaryllis Belladonna* couverts de fleurs. Cet amateur ajoute que l'insuccès de la plupart des cultivateurs de *Brunsvigia* doit être attribué à ce qu'ils tiennent ces plantes trop chaudement en hiver et qu'ils leur donnent trop peu d'eau en été.

Monsieur le professeur Reichenbach fils décrit, dans la *Flore des Serres et Jardins de l'Europe* (tome IX, 5e livraison, pages 98 et 101), plusieurs nouvelles espèces d'Orchidées cultivées dans quelques serres allemandes. Nous allons les passer rapidement en revue.

Epidendrum Jenischianum (Reich. fils). Racème rameux, lisse, portant des fleurs d'un blanc rosé à l'extérieur, d'un beau lilas à l'intérieur; le labelle est orné de nombreuses veines pourprées, légèrement proéminentes sur le lobe du milieu. Cette magnifique espèce est originaire de Bahia; elle fait partie de la riche collection de M. le sénateur Jenisch.

Epidendrum Xipheres (Reich. fils). Espèce péruvienne, à pseudo-bulbes en forme de poires, surmontés par une seule feuille linéaire, très-épaisse; pédoncule floral capillaire et portant trois ou quatre fleurs. Se trouve dans la collection de MM. Booth et fils de Hambourg.

Aspasia Biberiana (Reich. fils). Espèce introduite du Brésil par M. Biber; elle ne produit qu'une seule fleur à périgone vert et à labelle jaune.

Maxillaria rebellis (Reich. fils). Cette Maxillaire appartient au groupe des *Xylobium;* ses fleurs sont grandes, d'un brun rougeâtre taché de brun; labelle d'un pourpre noirâtre.

Notylia pentachne (Reich. fils). Cette espèce produit les plus grandes fleurs du genre; elles sont vertes, à pétales blancs, à sommet vert, tacheté de 2 à 4 macules jaunes; labelle blanc; elle est originaire de Chagres (Panama), et fait partie de la riche collection de M. Keferstein de Krellwitz.



Potentilles variées.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTES FIGURÉES DANS CE NUMÉRO.

POTENTILLES VARIÉES.

Le genre *Potentilla* fait partie de la grande famille naturelle des Rosacées, et appartient à l'Icosandrie Polygynie de Linné; il renferme presque uniquement des plantes herbacées, le plus souvent vivaces, rarement des arbustes. Les feuilles sont alternes, ailées, ternées ou, le plus souvent, digitées, et dans ce cas le nombre des folioles est fréquemment de cinq, circonstance qui a fait donner par les Anglais le nom vulgaire de *cinquefoil* à la plupart des Potentilles à feuilles digitées. Les fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires ou souvent disposées en une sorte de corymbe terminal. La majeure partie des espèces européennes n'offre que des fleurs jaunes et d'un effet ornemental assez médiocre. Il n'en est pas de même de la *Potentilla hæmatochroa* du Mexique, de la *Potentilla atrosanguinea* Loddiges, native du Népal, et dont les belles fleurs sont d'un rouge sanguin. Ces jolies espèces d'une parfaite robusticité appelèrent dès leur apparition l'attention des horticulteurs; leur fructification facile dans notre climat encouragea des essais de perfectionnement par la voie des semis, et à cette heure nos jardins sont ornés d'une foule de charmantes variétés obtenues par le croisement des espèces et des variétés entre elles.

M. Muller, amateur horticulteur à Bruxelles, a bien voulu nous permettre de faire figurer dans cette livraison quelques-unes des jolies Potentilles qu'il a obtenues l'an dernier de semis. Ce que ce connaisseur distingué cherche à obtenir dans le croisement de ces plantes, c'est une corolle bien régulière et des pétales dont l'onglet soit assez large pour cacher la couleur verte des sépales; couleur qui apparaît dans le fond de la fleur, sous la forme de cinq rayons : étoile disgracieuse qui dépare le plus souvent les couleurs brillantes dont sont ornées les variétés de la *Potentilla atrosanguinea* (*Potentilla Menziezii, Russelliana,* etc.).

La variété à fleurs jaunes et doubles est très-remarquable : M. Muller a bien voulu en céder la plante mère à M. Charles Van Geert, horticulteur à Anvers, qui la mettra dans le commerce sous le nom de *Potentilla Mulleri,* dédicace que nous considérons comme un juste tribut bien dû à l'obtenteur d'une variété aussi recommandable.

La variété d'un brun rougeâtre foncé est également très-méritante; l'étoile verte du fond a à peu près disparu, et les faibles rayons qui persistent entre les onglets sont cachés par la couronne étalée de fortes étamines d'un jaune doré. Cette Potentille est appelée à devenir une favorite parmi ses jolies compagnes; elle fait partie, ainsi que les deux autres variétés figurées, de la collection particulière de M. Muller. Aucune des trois n'est encore nommée.

Les Potentilles se plaisent dans un terrain argileux ou calcaire, bien terreauté, mais où l'humidité ne soit pas stagnante ni trop forte. Un excès d'humidité s'oppose au développement des fleurs en encourageant outre mesure l'émission des feuilles. Toutes les Potentilles se plaisent au soleil et se multiplient de graines et par éclats.

Nous citerons parmi les nombreuses espèces et variétés que l'on connaît actuellement dans le genre Potentille, les plantes suivantes comme étant les plus remarquables :

Potentilla hæmatochroa (Lehm.).
— Nepalensis (Hooker).
Potentilla leucochroa (Lehm.).
— atrosanguinea (Loddiges).

Potentilla Russelliana.
— Mac Nabiana.
— Smoutii.
— Mechliniensis.
— Van Geertii.
— Hoopwoodiana *et sa sous-variété* alba.
— Lucia.
— Plantii.
— pulcherrima.

Potentilla striata formosissima.
— Menziesii, *superbe hybride et sa variété dite* plena; *l'épithète de semi-double lui conviendrait mieux.*
— reptans flore pleno, *indigène, à fleurs d'un jaune d'or.*
— fruticosa (Linné), *du nord de l'Europe, arbrisseau à fleurs jaunes très-jolies, etc.*

M. le professeur Ch. Morren a donné dans la *Belgique horticole* (octobre 1851) une planche représentant sept jolies variétés de Potentilles obtenues de semis par M. Spaenhoven d'Anvers. Nous ne savons ce qu'elles sont devenues, et nous regrettons surtout la variété Pierre Coudembourg (Ch. Morren), à fleurs d'un brun-marron, et la variété Jean de Laet (Ch. Morren), à fleurs un peu petites, d'un brun foncé chocolat à stries pourpres et café au lait. Ces coloris sont neufs et jetteraient de la variété au milieu des variétés rouges et jaunes qui abondent dans les Potentilles.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Anguloa uniflora (Ruiz et Pavon), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4807. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Le genre *Anguloa* comprend un très-petit nombre d'espèces dont trois commencent à être répandues dans les collections d'amateurs d'Orchidées : ce sont les *Anguloa Clowesii, Ruckeri* et *uniflora*. Toutes les trois sont originaires de la Colombie et du Pérou, d'où elles ont été introduites en

Europe par M. J. Linden, qui les découvrit en 1842 et 1843 durant ses heureuses explorations botaniques des régions montagneuses des Andes Colombiennes. Toutes sont fort remarquables par la grandeur, la beauté et la singularité de leurs fleurs. Les *Anguloa* ont tout à fait le port des *Lycaste;* il est même assez difficile de distinguer une plante bien vigoureuse de *Lycaste* d'une plante appartenant au genre *Anguloa;* les pseudo-bulbes dans les deux genres sont gros, allongés, côtelés, d'un vert foncé, et présentent à leur sommet ces dents épineuses que l'on remarque après la chute des larges feuilles qui couronnaient ce sommet; le scape ou pédoncule floral sort dans les deux genres de la base du pseudo-bulbe.

L'*Anguloa uniflora* ne porte qu'une fleur par scape; cette fleur est grande, à trois sépales ovés, acuminés, concaves, charnus; les deux inférieurs ou latéraux sont cucullés à leur base; les pétales sont charnus, plus étroits que les sépales; le labelle est aussi long que la colonne, presque semi-cylindrique et à trois lobes dont le central est linéaire, étroit, roulé en dehors. La couleur générale est un blanc de crème jaunâtre, relevé surtout à l'intérieur de la fleur par des teintes et un pointillé rose carminé; les lobes du labelle sont jaunes et tachetés de pourpre.

Cette belle Orchidée fleurit en juin dans les serres. Dans sa patrie la floraison a lieu, suivant Ruiz et Pavon, en août et septembre.

SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Hedera glomerulata (DE CANDOLLE), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4804. Syn. : *Aralia* (*Gynapteina*) *glomerulata* (BLUME). — Famille des Araliacées. — Pentandrie Monogynie.

Les limites précises des genres *Hedera, Panax, Aralia, Sciodaphyllum,* etc., ne sont pas encore bien définies, dit le savant directeur du jardin botanique de Kew, en décrivant le bel *Hedera* qui fait l'objet de cet article, et le genre *Hedera,* ajoute-t-il, tel qu'il est décrit par le botaniste Endlicher, ren-

ferme plusieurs espèces d'*Aralia* de Linné et d'autres auteurs, et en particulier le groupe des *Aralia gynapteina* de Blume, caractérisé par la réunion des styles en un seul. Le port de l'*Hedera glomerulata* rappelle en effet bien plus celui des *Aralia* et des *Sciodaphyllum* que celui des Lierres ordinaires. Sa tige est arborescente, peu branchue, dressée, épineuse. Dans la serre de Kew, cette tige a atteint 7 pieds de hauteur, et les grandes feuilles digitées qui la surmontent donnent à cette plante un faux air de Palmier. Les feuilles, portées par de longs pétioles renflés à leur base, sont digitées et composées d'environ sept folioles oblongues-lancéolées, acuminées, dentelées en scie sur la moitié supérieure de leurs bords; grappe ou panicule terminale très-longue (environ 4 ou 5 pieds de longueur), ramifiée, pendante et émergeant du sommet de la tige. Elle porte à son extrémité des ombelles formant une tête tout à fait globuleuse de fleurs brunâtres ou d'un vert jaunâtre. Le rachis général et les pédoncules sont garnis d'aiguillons. Les fleurs paraissent en avril et mai.

Cette remarquable espèce est originaire du mont Gede, à Java. Les indigènes la nomment *Pangang*. Le Jardin botanique de Kew a reçu cette plante du célèbre établissement horticole de Jacob Makoy, de Liége. Nous recommandons fortement cet *Hedera* aux amateurs de plantes de serre chaude et de bonne serre tempérée.

Senecio præcox (De Candolle), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4803. Syn.: *Cineraria præcox* (Cavanilles). — Famille des Composées. — Syngénésie superflue.

Cette espèce forme un assez grand arbrisseau à tiges succulentes, épaisses, ligneuses; les fleurs, d'un jaune d'or, sont réunies en larges corymbes qui apparaissent de bonne heure au printemps, à l'extrémité des branches, alors que les feuilles sont encore jeunes et peu développées.

Malgré le volume de ses corymbes, nous ne pensons pas que cette plante puisse être recommandée comme digne d'une

grande attention. — Nous l'avons trouvée en grande abondance sur les monticules volcaniques de la vallée de Mexico, où elle forme de grosses touffes arborescentes hautes de 8 à 10 pieds, d'un aspect peu agréable par suite de la dénudation de la plus grande partie des tiges.

Rhododendron Maddeni (HOOKER fils), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4805. — Famille des Éricacées. — Décandrie Monogynie.

Quelle noble plante que ce *Rhododendron Maddeni !* Quel sentiment profond de gratitude ne doivent pas ressentir les florimanes pour le savant distingué, pour le noble fils de sir William Hooker, qui, au péril de ses jours, dote l'horticulture européenne de pareilles introductions végétales ! Rivale du magnifique *Rhododendron Dalhousiœ* (introduit également par le docteur Hooker fils), l'espèce que nous allons décrire a fleuri parfaitement bien à Kew en mai et juin 1854, et excité l'admiration des amateurs par ses fleurs blanches délicatement teintées de rose, parfumées, de la grandeur et de la forme du lis blanc (*Lilium candidum*), situées par groupe de trois à l'extrémité des branches chargées de grandes et belles feuilles d'un vert foncé en dessus, ferrugineuses en dessous, et à pétioles violets. L'introduction d'une pareille plante suffit seule, à notre avis, pour fonder la réputation d'un botaniste explorateur.

M. le docteur Hooker fils dit que le *Rhododendron Maddeni* est même rare dans sa patrie, les montagnes du Sikkim-Himalaya, près des rivières de Lachen et de Lachoong, à une élévation supramarine de 6,000 pieds anglais. Ce nom spécifique a été donné par ce botaniste en l'honneur du major Madden, à ce même officier, croyons-nous, auquel on est redevable de l'introduction du *Lilium giganteum*.

Le *Rhododendron Maddeni* est un arbuste atteignant 5 à 6 pieds de hauteur, se ramifiant dès sa base; les branches sont dressées et recouvertes d'une écorce pâle et mince. Les feuilles sont nombreuses, d'un beau vert vif, coriaces quoique

molles, elliptiques lancéolées, aiguës ou acuminées; leur longueur varie de 4 à 7 pouces; le pétiole est court, épais, d'un rouge violet. Les jeunes feuilles sont complétement revêtues de nombreuses petites écailles, que l'on ne retrouve qu'au-dessous des feuilles adultes, où elles prennent une teinte ferrugineuse. Les fleurs sont constamment au nombre de trois à l'extrémité des branches; elles s'étalent presque horizontalement en suivant trois directions différentes; elles sont grandes, odorantes, blanches teintées et lavées de rose. Le pédoncule est court et garanti par une ou plusieurs larges bractées membraneuses.

Le calice présente cinq lobes courts, inégaux, arrondis, dressés, très-squamuleux. La corolle offre un tube allongé; son limbe est à 5 grands lobes arrondis, étalés. Les étamines sont au nombre de 18 à 20, plus courtes que la corolle.

M. Hooker ne pense pas que cette espèce puisse être cultivée en plein air. Nous dirons à ce sujet que la gelée du 24 avril dernier a tellement maltraité les *Rhododendron* du Sikkim-Himalaya, tels que les *Rhododendron glaucum, Falconeri, Thomsoni, fulgens, Wallichii, ciliatum* et *cinnabarinum,* espèces qui avaient parfaitement résisté dans le jardin de Kew en plein air, aux rigueurs de l'hiver 1853-1854, qu'il est douteux qu'elles survivent aux effets de cette gelée tardive; il convient donc, en présence de ces faits, de ne pas risquer les *Rhododendron* de l'Himalaya en plein air, avant que de nouvelles expériences de culture aient été tentées.

Miscellanées.

DE LA MULTIPLICATION DU ROSIER.

La Rose, par la noblesse de son port, la grâce de sa forme, la fraîcheur de son coloris et la suavité de son parfum, a mérité le titre de *reine des fleurs*. Cette royauté, légitime s'il en fût, date de plusieurs siècles et promet d'avoir encore une longue durée. Quelques fleurs, il est vrai, ont essayé de lui disputer la couronne; mais elles n'ont eu qu'une vogue éphémère : ces rivales d'un jour sont à peu près retombées dans l'oubli, d'où le caprice de la mode les avait tirées; elles végètent obscurément dans les jardins de quelques amateurs, voués au culte des souvenirs.

Quant à la Rose, son empire est plus affermi que jamais; elle est aujourd'hui l'objet d'un véritable enthousiasme. Cet engouement est dû surtout à la conquête toute moderne de plusieurs espèces de Rosiers qui, indépendamment d'autres qualités, possèdent la précieuse faculté de fleurir plusieurs fois dans le courant de l'année. L'hybridation et les semis, en créant des variétés nouvelles, augmentent constamment ces riches collections, et sont pour les amateurs une source intarissable de jouissances.

Mais, hélas! il n'est pas ici-bas de bonheur sans mélange. Les cultivateurs de Rosiers en ont fait récemment la triste expérience : le rigoureux hiver de 1853-1854 a causé d'énormes ravages dans leurs plantations, surtout parmi les Rosiers à haute tige greffés sur églantier. Les Rosiers francs de pied, quoique appartenant, pour la plupart, à des espèces délicates, ont résisté; un simple buttage ou un paillis leur a permis de supporter un froid de 23 degrés centigrades.

Cependant, à quelque chose malheur est bon, et cette catastrophe décidera sans doute les amateurs à renoncer à ces disgracieux Rosiers à tige, qui étalent dans les jardins leurs

troncs dénudés. Quoi qu'il en soit, nons allons essayer de mettre fin à la querelle qui divise la greffe et la bouture. Pour atteindre ce but, il suffira d'indiquer les avantages et les inconvénients que présente chacun de ces deux modes de multiplication.

Ce qui recommande les églantiers, c'est qu'on peut, en les greffant à différentes hauteurs et en les plantant par rang de taille, en former des massifs disposés par étages. Il est bon de remarquer toutefois que le Rosier, livré à lui-même, croît ordinairement sous forme de touffe ou de buisson, et que la greffe, qui en fait un arbuste à tige, lui ôte son port naturel et lui donne une physionomie factice.

Notons également que l'églantier, qui ne remonte pas, est peu propre à recevoir la greffe des Rosiers dits *remontants*. Nous pouvons ajouter à ceux-ci les Rosiers de l'île Bourbon, les Noisettes, les Thés, les Rosiers du Bengale, et en général tous ceux qui fleurissent plus d'une fois dans le cours d'un été : toutes ces espèces végètent mal sur l'églantier, avec lequel elles n'ont pas d'analogie; et, ce qui est un inconvénient plus grave, la position élevée de ces Rosiers, ainsi greffés, ne permet pas de les abriter efficacement, de sorte qu'ils périssent presque toujours pendant les hivers rigoureux. L'églantier ne peut donc servir de sujet qu'au Rosier de Provins (*Rosa gallica*), que nos jardiniers appellent *Rose dure,* et dont la culture est à peu près abandonnée.

Ne perdons pas non plus de vue que la multiplication du Rosier par la greffe en fente ou en écusson est extrêmement lente. Un églantier, planté dans le mois de novembre 1854, par exemple, pourra être écussonné à œil dormant en août 1855, si toutefois il est pourvu de bonnes racines et qu'il végète vigoureusement. Cette greffe donnera quelques fleurs en juin 1856. Ainsi, dans le cas le plus favorable, elle aura occupé le terrain pendant 20 mois ; mais, pour les sujets faibles, qui ne peuvent être greffés qu'après 21 mois de plantation, l'intervalle entre cette dernière opération et la première fleuraison est d'environ trois ans.

Cependant cette plante, qui se forme si lentement, n'a qu'une durée fort limitée : les plaies occasionnées par la greffe, les surgeons qui poussent au pied du sujet, toutes ces causes abrégent la vie de l'églantier, qui n'est du reste jamais longue, car il se trouve dans une situation anomale.

Le Rosier franc de pied forme avec la greffe un contraste frappant. Ne portant pas en lui-même, comme celle-ci, différentes causes de dépérissement, il végète avec une vigueur qu'on est obligé de modérer par le pincement. Les rejetons qui sortent du collet, loin d'affaiblir la plante, en augmentent la force et les dimensions.

Nous avons admiré, vers la fin de juin, dans le jardin de M. le capitaine Dalluin, un de nos rosistes les plus distingués, deux planches de Rosiers hybrides, francs de pied. Ces plantes, dont la belle culture atteste les soins et l'habileté de leur propriétaire, formaient de charmantes pyramides couvertes de fleurs et de boutons, de la base au sommet. Et pourtant cette magnifique plantation se compose de boutures de deux ans, qui ont passé l'hiver en pleine terre, et dont aucune n'a souffert, bien qu'elles n'eussent pour abri que quelques centimètres de fumier court.

Ce beau résultat répond victorieusement aux objections des détracteurs de la bouture, qui, se fondant sur des ouï-dire au lieu de consulter l'expérience, prétendent que le Rosier franc de pied donne à peine quelques fleurs. — Non-seulement il fleurit avec abondance, mais il prouve encore, d'une manière incontestable, que le bouturage l'emporte en célérité sur les autres modes de multiplication : une bouture de Rosier, faite au mois de juillet ou d'août et convenablement traitée, s'enracine et peut être rempotée au bout de 20 à 25 jours ; elle passe l'hiver sous bâche, est mise en pleine terre au printemps suivant et fleurit en juin, c'est-à-dire après une période de végétation qui n'excède pas dix mois.

Nous exposerons en détail, dans un prochain article, le procédé au moyen duquel on multiplie par bouture toutes les espèces de Rosiers. J. F. M.

CLASSIFICATION DES ROSES.

(Suite. — *Voir* p. 175.)

9° La *Rosa indica semperflorens* ou *Rosa Bengalensis* est originaire de la Chine et fleurit pendant toute l'année dans les terrains qui lui offrent assez de nourriture pour le développement de ses nombreuses fleurs. La tige s'élève quelquefois jusqu'à 5 et 7 pieds; les rameaux sont dressés, longs, verts. Aiguillons épars, forts, plus ou moins recourbés, rougeâtres; pétioles ciliés, aiguillonneux; folioles souvent rougeâtres, surtout dans la jeunesse, au nombre de 3 à 5, glabres, ovées ou elliptiques-lancéolées, luisantes au-dessus. Fleurs souvent en corymbe, surtout sur les nouvelles pousses provenant de la racine, moyennes, d'une faible odeur ou n'en ayant pas du tout; elles sont roses ou pâles, et varient entre ces nuances depuis la blanchâtre jusqu'au pourpre foncé; ovaire ové, presque turbiné, glabre; lobes calicinaux munis de quelques appendices.

Les variétés et sous-variétés de la Rose des Indes sont innombrables et diffèrent sous le rapport de la taille comme sous celui de la couleur. Sous ce dernier rapport on les a classées comme suit :

1° A fleurs blanches ou jaunâtres, comme *Adeline de Come, Bella Donna, Bengal flowers of sulphur-Rose; Candide; Pauline Borghèse,* de couleur nankin; *Iphigénie, Duc de la Romana,* etc.

2° A fleurs grises : *Bengal Acanthæ, Bengale Racine, Denan's Bengal-Rose, Rosa Bengalensis suaveolens,* etc.

3° A fleurs roses ou couleur de chair : *Bengal Socrates; Charles X,* de couleur chair; *Dubreuil,* rose; *Madame Dermonts,* chair; *la superbe Violette; Marie Stuart,* de couleur chair et odorante; *Princesse Charlotte,* lilas chair et odorante; *Vésuve,* rose nuancé de feu; *Belmire,* rose, etc.

4° A fleurs lilas, pourpre clair ou ombrées de violet : *Am-*

phitrite, violet clair; *centifolia speciosa*, pourpre violet; *Dido*, lilas; *Fénelon*, rouge violet; *Général Chassé*, cramoisi-clair; *Harry*, rouge violacé, etc.

5° A fleurs rouges ou foncées: *Duc de Bordeaux*, cramoisi-velouté; *Ermite*, pourpre foncé; *Impératrice Joséphine*, cramoisi foncé velouté; *Hospitalière*, amaranthe; *Reine de Lombardie*, cramoisi-foncé; *Tibulle*, vermillon-velouté; *Zénobie*, pourpre foncé, etc.

6° A fleurs marbrées, panachées, rubanées : *Aline*, pourpre à cœur blanc; *Alphonsine*, cramoisi-clair bordé de blanc; *Indicelli*, rouge strié de blanc; *The fragrant*, rouge vineux strié de rouge foncé, etc.

Roses de Bengale hybrides.

Ces roses ne fleurissent qu'une seule fois pendant l'année; elles ont de 5 à 7 folioles, ordinairement des rameaux sarmenteux, longs, droits; la forme de l'ovaire est très-variable. Comme l'origine, en ce qui concerne l'espèce qui a fourni le pollen, ne peut jamais être indiquée avec sûreté, à moins qu'on n'eût eu recours au croisement artificiel, ces sous-variétés hybrides ne peuvent être classées autrement que d'après la nuance de la fleur. C'est ainsi que l'on a des Roses bengales hybrides :

1° A fleurs pleines blanches : *Blanche de Vibert*, *Triomphe de Laffey*.

2° A fleurs roses : *Delaborde*, *Corvisart*, *Leroux*, *Roxelane*, *Rose Coutard*, etc.

3° A fleurs lilas ou couleur de chair: *Baronne de Cressac*, *Calypso*, *Rosa florida*, etc.

4° A fleurs rouges ou pourpres : *Camuzet major*, *Claire de Cressac*, *Duc de Chartres*, *Rose Vibert*, etc.

5° A fleurs violettes: *Belle de Crécy*, *la Nubienne*, *Thurète*, *Conquête de Jacques*, etc.

6° A fleurs picotées: *Antiope*, *Noémie*, *Thornless-Rose*, etc.

7° Enfin les Roses de Bengale hybrides à fleurs marbrées : *Victor Hugo*, *Pompon tricolor*, *Ponceau Capiaumont*, *Iolande*

Fontaine, Docteur Guepin, Duc de Choiseul, Belle de Rosny, Belle de Menars, etc.

ROSE DE LA CHINE, *Rosa Sinensis*. La tige est faible, haute de 2 ou 3 pieds ; rameaux grêles, verts, glabres, armés de quelques rares aiguillons recourbés, forts. Folioles de 3 à 5, ovales lancéolées, simples ou fortement dentées, plus ou moins rougeâtres dans leur jeunesse. La foliole terminale et les deux inférieures plus grandes que celles du milieu. Pétioles garnis de quelques petits aiguillons. Pédoncules allongés, grêles, solitaires; ovaire petit, allongé, glabre; lobes calicinaux étroits, réfléchis, passagers. Fleurs cramoisi foncé. Il y a plusieurs variétés de cette espèce dont quelques-unes fleurissent deux fois par an si on les taille après la première floraison.

Outre ces espèces et variétés, nous citerons, pour compléter cet article, les suivantes :

ROSA BANKSIÆ. Arbrisseau sarmenteux à fleurs blanches ou jaunes; de la Chine, où se trouve, ainsi que dans l'Himalaya et d'autres contrées de l'Asie, un grand nombre de Rosiers sarmenteux.

ROSA INERMIS. Rose sans aiguillons; arbrisseau de 5 ou 6 pieds dont la patrie est inconnue. Il y en a une variété à fleurs pleines.

Rosa multiflora de la Chine. Elle pousse des sarments de 10 à 30 pieds de longueur. On en a des variétés et des hybrides à fleurs pleines, roses, pourpres, avec et sans odeur. Les fleurs sont très-nombreuses et forment de gros bouquets. Les Anglais ont beaucoup multiplié les variétés de cette espèce, qu'ils emploient pour garnir des murs, des espaliers, etc.

SCH.

DE L'EMPLOI DE LA GÉLATINE OU COLLE-FORTE

COMME ENGRAIS POUR L'ARROSEMENT DES PLANTES, PAR M. LIERVAL, HORTICULTEUR A PASSY-LEZ-PARIS.

(Extrait des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris*, août 1854.)

Nous engageons fortement nos lecteurs à méditer l'important article de M. Lierval; il est écrit par un horticulteur ami du progrès et qui soumet les nouvelles découvertes horticoles au creuset de l'expérience avant d'en préconiser les effets. En Allemagne on emploie depuis quelque temps les liniments de colle-forte avec un grand succès dans la culture d'une foule de plantes délicates de semis et de bouturage. A part la vigueur des plantes traitées par les arrosements à la colle-forte, avantage que nous faisons figurer en première ligne, il en est d'autres qui militent fortement en faveur de ce système; le prix de revient est fort modéré, la manipulation est fort simple, l'odeur n'est point offensive, comme celle que dégagent la plupart des engrais liquides employés par les jardiniers; enfin, comme le fait remarquer M. Lierval, il n'est nullement besoin par ce procédé de tenir les plantes dans des vases de grande dimension.

« Après avoir étudié pratiquement les substances dont on a préconisé les avantages pour l'arrosage des plantes, j'ai reconnu, par mes expériences, que la colle-forte (ou gélatine) pouvait remplacer avantageusement toutes les autres matières employées jusqu'alors.

» Parmi les matières organiques que les plantes ne peuvent s'assimiler, qui se combinent avec la gélatine et deviennent, par cette combinaison, utiles à la nutrition des plantes, il faut placer, en première ligne, le tanin, principe produit par l'écorce ligneuse des tiges et des racines des arbres et arbustes non décomposés, et qui ne peut céder aucun principe propre à la nutrition des plantes.

» La colle-forte dissoute dans l'eau se combine non-seulement avec le tanin, mais encore elle rend solubles un grand nombre d'oxydes métalliques et de sels insolubles à l'eau existant dans certaines terres.

» Les colles-fortes inférieures, qui sont à peu près aussi efficaces que celles de première qualité, doivent être préférées, parce qu'elles sont d'un prix infiniment moindre.

» La solution de colle-forte se décompose promptement, surtout par la chaleur, et s'acidifie d'abord, puis devient ammoniacale, se putréfie et répand une odeur très-fétide. On obvie facilement à cet inconvénient en ajoutant, à la solution de la colle-forte employée, un dixième de noir animal ou de charbon finement pulvérisé.

» Il n'est pas nécessaire que la dissolution de colle entre en putréfaction pour s'en servir; la décomposition s'effectue dans la terre et agit même plus efficacement

» Lorsque la colle se décompose, il se forme une grande quantité d'ammoniaque d'une part, et d'acide carbonique de l'autre. Le nitrogène ou azote s'unit à l'hydrogène pour former de l'ammoniaque, et le carbone avec l'oxygène pour former de l'acide carbonique, tandis qu'une autre partie de carbone mise en liberté dans une faible proportion, ainsi que l'équivalent d'hydrogène, sont absorbés par les substances terreuses ou s'évaporent dans l'air.

» Ces deux composés, à l'état naissant, se combinent ensemble et forment du carbonate d'ammoniaque, sel ayant la propriété de dissoudre en grande quantité l'humus, principe nutritif des plantes.

» Par sa décomposition et la transformation de ses principes constituants, la gélatine a un haut degré de propriétés nutritives, 1° en entretenant une humidité régulière; 2° en cédant, aux racines des plantes avec lesquelles ces principes se trouvent en contact, des quantités considérables de matériaux qul composent et solidifient les végétaux.

» Toutes les plantes contiennent du tanin en plus ou moins grande quantité. Les terreaux provenant de détritus de végé-

taux ligneux sont, en raison de la quantité de tanin qu'ils contiennent, plus ou moins favorables à la nutrition des plantes; c'est ainsi que certains terreaux de feuilles ou de bruyères, quoique ayant, en apparence, des qualités analogues, sont tellement défavorables à la nutrition des plantes, qu'aucune ne pourrait y vivre avec une santé parfaite, et ces mêmes terres restent improductives aussi longtemps que le tanin reste libre. C'est ce qui a lieu dans les terres de bruyères tourbeuses, dont on n'a pu tirer jusqu'alors aucun parti avantageux. La tourbe même, arrosée avec la solution de colle-forte, devient d'une fertilité qu'on ne peut comparer qu'à celle des forêts des Antilles. C'est pourquoi aussi, dans les bois qui ont été exploités, les parties du sol recouvertes de sciures restent deux années entières avant qu'il puisse s'y établir une végétation quelconque; mais en arrosant ces places avec un corps alcalin, ou avec la solution de colle qui en fournit par sa décomposition spontanée, le tanin se dissout, l'action de l'air se transforme rapidement en terreau propre à la végétation des plantes, et ces mêmes terres, qui étaient improductives, deviennent, par ce moyen, d'autant plus riches qu'elles étaient inférieures auparavant.

» Le guano est une substance dont on a préconisé les avantages pour l'arrosement des plantes.

» Elle est très-active, et opère d'une manière presque instantanée, et analogue à un mélange de chaux caustique (oxyde calcique). On peut le comparer encore à du fumier neuf qui chauffe comme une espèce de combustion, force les plantes à végéter, sans leur donner par lui-même une nourriture durable. Ces plantes ont une vieillesse prématurée. Aussi arrive-t-il que les personnes qui achètent des plantes traitées par le guano éprouvent de grandes déceptions. Quelques jours après, ces personnes sont tout étonnées de voir les feuilles jaunir et mourir.

» La composition chimique du guano varie, d'ailleurs, suivant le lieu d'où on le reçoit, et suivant son état de pureté ou de falsification plus ou moins complète.

» La colle possède un peu moins d'action stimulante, mais renferme constamment des matières organiques facilement assimilables et entretient les plantes dans une santé robuste.

» Le sang ou l'albumine, coagulé ou desséché par la chaleur, ou simplement à l'état liquide, employé comme engrais, jouit à peu près des mêmes propriétés que la colle, mais avec l'inconvénient d'attirer les vers et les insectes, et de produire une odeur désagréable.

» Quelques plantes, telles que la Bourrache, etc., etc., exigent, pour leur nutrition, certains oxydes métalliques ou des sels chargés de nitrates alcalins. Il est certain que la colle-forte, en dissolvant ces agents chimiques, facilite leur absorption instantanée, tout en communiquant, en outre, à ces plantes ses matières organogènes.

» La corne agit exactement comme la colle-forte, mais avec la différence qu'il faut un temps très-long pour que sa décomposition puisse avoir lieu et que son action puisse se manifester. Il en est de même d'une foule d'autres substances, telles que les laines et autres matières provenant des animaux, etc., etc.

» L'urine produit de l'urée, du phosphate calcique, de l'ammoniaque et du chlorure de soude. Saturée par la chaux, il s'en dégage de l'ammoniaque, qui, de même que la colle en dissolution, agit comme dissolvant, mais avec la différence qu'elle ne dissout alors que certains oxydes métalliques et qu'elle n'attaque pas les sels terreux insolubles; tandis que la colle-forte dissout, au contraire, une foule de substances insolubles, qui entretiennent une humidité constante, indispensable à la végétation vigoureuse des plantes.

» Pour moi, il est hors de doute que l'emploi de la colle-forte donnera de notables avantages pour les repiquages soit de colza, d'œillettes, de carottes, de betteraves, de choux, etc., etc., etc.; car, en arrosant ces plantes au moment du repiquage, non-seulement on donne aux plantes une forte nourriture, mais on leur procure en même temps

une humidité durable qui facilite la reprise, quelle que soit l'aridité de la saison.

» Il en est de même pour les pépiniéristes et pour toutes les personnes qui jugent à propos d'arroser leurs arbres, qui souvent sont souffreteux et malingres, par suite de l'état d'épuisement du sol où ils végètent, et qui devront obtenir une influence salutaire par l'action de cet agent énergique.

» *Emploi de la colle-forte.*

» Pour arroser les poteries, un demi-kilogramme ou 500 grammes par 100 litres d'eau.

» Pour arroser la pleine terre, 1 kilogramme de colle par 100 litres d'eau.

» Pour la faire dissoudre, il faut mettre tremper, la veille, la quantité de colle dont on a besoin, c'est-à-dire 1 kilogramme dans 10 ou 15 litres d'eau; le lendemain, faire chauffer la même eau avec la colle, en ayant soin de remuer jusqu'à sa parfaite dissolution, environ 4 à 5 minutes, transvaser la dissolution dans la quantité d'eau voulue, bien remuer et s'en servir ensuite.

» Les plantes sur lesquelles j'ai employé la solution de colle-forte sont spécialement les *Pélargoniums* à grandes fleurs et de fantaisie. Quelques arrosements ont suffi pour faire développer chez ces plantes une végétation des plus luxuriantes.

» Un arrosement par semaine avec la dose susindiquée suffit ordinairement; les autres arrosements pendant le reste de la semaine doivent être faits à l'eau ordinaire.

» Un seul arrosement avec la solution très-concentrée de colle-forte m'a procuré, chez quelques plantes, de merveilleux résultats. Non-seulement, par ce moyen, la plante voit ses tiges et son feuillage prendre un accroissement avec des proportions inaccoutumées, mais encore la floraison est des plus splendides, et avec des pincements rationnels on peut et on doit arriver, en très-peu de temps, à former des spécimens de plantes qui devront atteindre des proportions extraordinaires.

» Un immense avantage de ce procédé de culture, c'est qu'il n'est nullement besoin de tenir les plantes dans des vases de grande dimension. Des pots ordinaires, contenant de la terre légère faite avec mi-partie de terre de bruyère et de terre de gadoue bien consommée, peuvent contenir des plantes d'une très-forte dimension.

» Chez mon neveu Pecquenot (Étienne), auquel j'ai conseillé l'emploi de la gélatine, et qui depuis cinq semaines en a arrosé seulement trois fois sa collection de jeunes Pélargoniums, ces plantes ont pris un tel développement, que non-seulement il a été obligé d'opérer des pincements journaliers et de dédoubler leurs rangs, mais encore ces plantes, qui ne devraient être vendues qu'au printemps prochain, pourront facilement être livrées, en très-beaux et très-forts spécimens, pour les deux fêtes des 15 et 25 août prochain.

» Il devient donc, pour moi, incontestable, d'après ce que j'ai pu observer, que des boutures d'un an traitées par la gélatine pourront très-facilement être livrées au commerce dans le courant de l'année, en magnifiques exemplaires et aussi forts à peu près que des plantes de deux années de culture.

» Aujourd'hui, pour moi, il me paraît hors de doute que toutes les autres plantes dites plantes molles, traitées par la solution de gélatine, devront fournir les mêmes résultats que ceux que j'ai observés chez les Pélargoniums.

» D'après mes conseils, quelques essais ont même déjà été tentés avec succès sur quelques autres plantes. Une assez nombreuse collection de *Lilium lancifolium*, plante qui, comme toutes les bulbeuses, en général, n'admet aucune espèce d'engrais, arrosée avec la solution de gélatine, a acquis un développement et une végétation extraordinaires.

» Même résultat, mais encore incomplet cependant sur quelques *Erica*, Rhododendrons et *Fuchsia*.

» Un des avantages importants de l'emploi de la gélatine dans la culture des plantes en pots, c'est l'économie de temps, en rendant beaucoup moins fréquents les arrosements ordi-

naires, par suite de la propriété que possède la colle-forte de maintenir l'humidité de la terre pendant un assez long espace de temps.

» Le moyen proposé par moi, facile, commode et peu dispendieux, doit infailliblement produire des résultats aussi avantageux.

» Qu'il me soit permis, en terminant, de prier notre honorable président de vouloir bien nommer une commission pour venir constater les résultats obtenus par ce procédé de culture. »

CERISE IMPÉRATRICE EUGÉNIE (1).

Cette cerise est due au hasard. Elle a été trouvée dans la propriété de M. Varennes, cultivateur à Belleville. On peut la confondre avec la *Royale anglaise* dont elle a la forme et la couleur ; mais elle est plus belle, supérieure en qualité, plus précoce d'un mois environ, et, ce qui est plus important encore, l'arbre se reproduit par drageons qui donnent des fruits dès l'âge de deux ou trois ans ; avantage immense, qui assure aux sujets une existence plus longue que greffés sur Sainte-Lucie. Ce Cerisier, qui est très-précoce et très-fertile, est appelé à rendre de grands services, surtout aux cultivateurs primeuristes ; se reproduisant franc de pied et s'élevant peu, il est plus avantageux que les Cerisiers greffés, pour la culture forcée.

On possède bien déjà une variété de Cerisier, qui se propage par drageons et qui ne prend pas un grand accroisse-

(1) Extrait de l'*Horticulteur français* du mois d'août 1854. L'excellent article dû à la plume de M. F. Herincq est accompagné d'une fort belle planche représentant cette nouvelle cerise. C'est avec le consentement de M. Armand Gontier, que la commission de la Société impériale de Paris a nommé cette cerise *Impératrice Joséphine*. M. A. Gontier, de Fontenay-aux-Roses, a acheté la propriété de ce Cerisier ainsi que tous les drageons produits et à produire.

ment; c'est la *cerise de pied* ou *hâtive*, cultivée dans quelques localités des environs de Paris, surtout à l'ouest, entre Puteaux et Nanterre. Mais cette cerise est de grosseur moyenne et un peu acide; la *cerise Impératrice Eugénie* est très-grosse, et sous le rapport de la qualité, elle est, comme nous l'avons déjà dit, supérieure à la *Royale anglaise*.

Une commission nommée par la Société impériale d'horticulture de Paris et centrale de France (1), a constaté que le pied mère, haut de 3 mètres environ, a produit une centaine de drageons, ayant de 50 centimètres à 1 mètre 20 centimètres de hauteur, et qu'ils étaient couverts de nombreux, de beaux et délicieux fruits. Nous tenons ces renseignements de M. Bréon, rapporteur de la commission.

M. Armand Gontier, horticulteur pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, appréciant la bonté, la beauté et l'avenir de cette variété, en a fait l'acquisition, pour la livrer au commerce cet automne.

L'arbre est vigoureux, garni d'un abondant et beau feuillage. Les rameaux sont trapus, à écorce marron grisâtre, parsemée de lenticelles jaunâtres, saillantes, presque rondes, ou un peu allongées transversalement. Sur plusieurs branches, qui nous ont été remises, les pousses de l'année dernière mesuraient de 25 à 30 centimètres de longueur sur 1 de diamètre, et une d'elles avait développé dix-sept branches fruitières portant toutes des paquets de cinq ou six fruits. Les yeux ou gemmes sont très-gros, ovoïdes.

Les feuilles sont très-grandes, obovales-rhombées, longues de 12 à 16 centimètres, y compris le pétiole, larges de 6 à 7 centimètres, bordées de dents fines et obtuses, terminées par une sorte de pointe nommée *acumen*, longue à peine de 1 centimètre et obtuse; leur couleur est d'un beau vert foncé en dessus, et d'un vert pâle avec un fin

---

(1) Cette commission était composée de MM. Jamain-Durand, Alex. Lepère, Forest, Jacques et Bréon.

réseau de nervures vert clair en dessous; le pétiole a de 3 à 4 centimètres de longueur.

Le fruit est presque réniforme, large de 25 à 27 millimètres sur 2 centimètres de hauteur, d'un beau rouge cerise passant au foncé, marqué au sommet d'un point pistillaire assez large, et, sur le côté, d'un sillon sutural à peine sensible; la chair est grasse, juteuse, rouge veiné de blanc; son eau est sucrée, d'un goût très-agréable.

Le pédoncule, long de 3 à 5 centimètres, est implanté dans une cavité assez profonde.

F. Hérincq.

CEREUS GIGANTEUS.

M. le docteur G. Engelmann, de Saint-Louis du Missouri (1), fait connaître l'existence d'un *Cereus* ou Cactus géant, découvert par M. Thurber, dans les régions à peine connues du sud-est de la Californie et de l'État de Sonora. Le Cierge géant atteint 13 à 15 mètres de hauteur; les plus petites plantes en fleurs ont environ 3 mètres et demi de hauteur. La tige est dressée, cylindrique simple ou ramifiée; les branches sont également dressées, plus courtes que l'axe qui les porte, et forment le candélabre. Les épines sont au nombre de 12 à 16; les fleurs sont éparses à l'extrémité de la tige et des rameaux; leur tube est large et assez court; les pétales, au nombre de vingt-cinq environ, sont charnus, d'un vert pâle et blanchâtre.

Le *Cereus giganteus* fleurit en mai et juin; ses fruits sont mûrs en juillet et août. Il se pourrait que ce fût le grand Cactus de la presqu'île Californienne dont parle Vanegas, et dont les naturels mangeaient les fruits. Nous ferons remarquer à cet égard que les Mexicains de nos jours font grand cas des fruits savoureux de plusieurs espèces de *Cereus*,

---

(1) Extrait de la note de M. Engelmann, insérée dans la *Revue horticole,* numéro du 16 septembre 1854.

d'*Opuntia* arborescents, que dans les environs de San-Luis de Potosi et de Catorce, on remarque d'immenses plaines et des monticules entièrement occupés par des forêts d'*Opuntia* dont les gros fruits à chair rouge sont d'un goût exquis et contiennent assez de principes sucrés pour que l'on en fasse un vin rouge agréable à boire, nommé *Toloncké*. On en extrait une eau-de-vie assez forte, et de la pulpe pressée et dégagée de ses parties aqueuses et fermentescibles, on fabrique des tourtes brunes, se conservant longtemps et que l'on exporte en grande quantité dans les districts miniers de Guanajuato, Zacatecas, etc., sous le nom de fromage de Cactus (*Queso de tuna*). Beaucoup de gros *Echinocactus* sont recherchés pour la confection de *dulces* ou fruits confits; ils servent également, lorsque les récoltes de maïs sont peu abondantes, à la nourriture des bestiaux.

Quelques *Cereus* mexicains atteignent une hauteur aussi gigantesque que le *Cereus giganteus*. Ainsi le *Pilocereus senilis* élève une tige dressée, véritable colonne végétale, à 10 et 12 mètres au-dessus du sol; le *Pilocereus polylophus* atteint près de 15 mètres de hauteur; le *Pilocereus columna* s'élève souvent dans les plaines et les montagnes entre Tehuacan et Oaxaca, à 12 et 15 mètres; enfin certains *Cereus* des crêtes basaltiques de la vallée de Mextitlan peuvent rivaliser de taille avec le géant californien dont nous ne voulons du reste nullement amoindrir les mérites.

M. Thurber a récolté une grande quantité de graines du *Cereus giganteus*. Il est donc à espérer que les cactomanes pourront cultiver bientôt dans leurs serres les rejetons de ce colossal Cierge.

Une nouvelle espèce de *Cereus*, *Cereus Thurberi*, voisine de la précédente, est décrite par M. Engelmann à la suite du *Cereus giganteus;* sa tige est dressée, rameuse de la base; elle s'élève jusqu'à une dizaine de pieds au-dessus du sol. Ses fleurs sont d'un blanc-verdâtre. Elle cohabite avec le Cierge géant.

EXPOSITION GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE MALINES.

La Société royale d'horticulture de Malines, désirant unir ses efforts à ceux que faisaient la commune et les habitants de Malines afin de rendre plus splendides les fêtes qui devaient être honorées par la présence de S. M. le Roi et de la famille royale, avait organisé une grande exposition de produits horticoles; elle avait compris que pour que les résultats d'une pareille exhibition fussent complets et d'une utilité réelle, elle devait l'asseoir sur de larges bases en conviant indistinctement sous sa bannière tous les amateurs et horticulteurs de la Belgique et de l'étranger. Son programme comprenait 56 concours, dont quelques-uns s'adressaient à des envois de fruits, de légumes, à des objets d'art et d'industrie horticoles. L'idée de recevoir ses princes au milieu des plus belles productions florales de nos jardins, d'étaler à leurs regards des richesses végétales que le Créateur a semées d'une main si généreuse sur notre globe, n'est-elle pas poétique et féconde en enseignements ?

Vingt-sept horticulteurs et amateurs distingués avaient répondu à l'appel de la Société pour composer le jury chargé de l'appréciation des envois de nombreux concurrents. Mgr. le duc d'Ursel présidait le jury général, et le savant M. D. Spae, de Gand, avait bien voulu accepter les fonctions de secrétaire général. M. Spae, dans un rapport d'une vingtaine de pages, a fait ressortir d'une manière aussi lucide qu'instructive le mérite des envois affectés à chacun des concours. Des rapports aussi consciencieux, aussi savamment écrits que celui de M. Spae sur l'exposition de Malines, et celui de M. E. P. de Puydt sur l'exposition de Mons, sont des modèles à suivre et que l'on ne peut consulter qu'avec fruit. Il est à désirer que ce système de rapports soit adopté par toutes les Sociétés du royaume; il tournerait à leur profit et certainement au profit de tous. Ces rapports, revêtus pour

ainsi dire d'un cachet officiel, seraient bien plus précieux à consulter que les notes prises souvent un peu à la hâte par des rédacteurs de journaux, qui, obligés de condenser leurs idées dans un cadre très-étroit, ne peuvent fouiller dans le cœur d'une grande exposition et passent conséquemment sur une foule de plantes modestes et intéressantes. Et pourquoi ne dirions-nous pas franchement que souvent il nous arrive à nous, qui aimons et chérissons toutes les plantes, fût-ce un Bluet ou un Palmier, d'oublier, au milieu de cette réunion de végétaux et dans l'ardeur de nos investigations, bien de jolies plantes choyées par de fervents et modestes amateurs. Les rapports seuls peuvent, par leur étendue, parler du mérite de chacun, encourager les faibles et distribuer des éloges en tenant compte des efforts et des moyens d'exécution de chaque exposant.

Pour ne pas fatiguer la patience de nos lecteurs par un compte rendu détaillé des expositions, nous nous bornerons à l'avenir à l'examen de certaines collections ou de plantes remarquables; nous commençons dès aujourd'hui à suivre cette marche pour l'exposition de Malines.

Le premier prix, médaille de vermeil, est accordé à Mme Legrelle d'Hanis, d'Anvers, pour le concours du plus bel envoi de plantes fleuries. Ce contingent renfermait plusieurs Orchidées bien fleuries, de jolis *Gloxinia;* un bel exemplaire de *Lilium giganteum* trônait majestueusement au milieu d'une quantité de belles plantes, telles que les *Aphelandra Porteana* et *squarrosa,* l'*Hexacentris mysorensis,* le *Begonia prestoniensis,* aux fleurs éclatantes, etc.

La collection de M. le chevalier de Knyff, de Walhem, obtenait un second prix, non sans avoir vaillamment disputé le premier prix à Mme Legrelle-d'Hanis. Ses *Crinum,* ses *Hedychium,* ses *Musa rosacea* et *sinensis,* son *Blandfordia nobilis*, l'*Euthales macrophylla,* chargé de milliers de fleurs, le *Tremandra verticillata* et surtout son *Gloriosa superba* étaient remarquables par leur force et par leur belle floraison.

Une troisième collection, appartenant à M. Douchet, à Malines, obtient les honneurs d'un troisième prix ; nous disons les honneurs, car il fallait que cet envoi fût bien composé pour que le jury voulût bien accorder un prix après avoir jugé les deux collections précédentes d'un mérite aussi supérieur. L'envoi de M. Douchet formait un mélange de plantes de pleine terre et de serre froide, des *Lilium candidum*, des *Salvia patens,* avec des *Pelargonium,* des *Pimelea* et des *Phlox,* d'une très-bonne culture.

Au vingt-sixième concours (plante en fleur la mieux cultivée), c'est un énorme pied d'*Helichrysum proliferum,* chargé d'une multitude de capitules purpurins et appartenant à M. Dallière, de Gand, qui remporte le premier prix. Le second prix est accordé à un bel exemplaire d'*Euphorbia splendens,* envoyé par M. Ambroise Verschaffelt, de Gand. Trois autres belles plantes, après avoir longtemps lutté contre les deux premières, ont obtenu des mentions honorables : l'*Hexacentris mysorensis* de Mme Legrelle-d'Hanis, et le *Blandfordia nobilis* de M. de Knyff, méritaient peut-être plus qu'une mention honorable.

Le concours pour la plus belle plante en fleur obtenue de semis était fort intéressant; un hybride issu du croisement d'un *Gloxinia* avec un *Sinningia* et baptisé du nom de *Gloxinia sinningioïdes,* par son obtenteur M. le chevalier de Knyff, obtient le premier prix.

Le second prix est décerné à M. L. Van Houtte, de Gand, pour une Gesnériacée fort remarquable : la *Tydæa gigantea,* plante touffue, bien feuillée, haute de taille et à nombreuses fleurs oranges, vermillonnées mouchetées dans le genre de l'*Achimenes picta;* cette plante a un bel avenir. Une Azalée des cultures de Mme Legrelle-d'Hanis obtient une mention honorable.

Nous voici arrivés aux divers concours d'Orchidées ; rarement avons-nous eu le plaisir de voir une aussi belle et aussi nombreuse réunion de ces intéressantes plantes. C'est la fleur du riche, dit-on ; mais enfin, c'est une fleur qui, toute

bizarre qu'elle semble être dans ses allures, n'en est pas moins digne de notre admiration, et prouve à quelle variété de formes la main intelligente de la nature a su soumettre les trois, cinq ou six pièces dont se compose généralement une fleur, et comment, artiste sublime, elle a su, tout en puisant ses teintes à un petit nombre de couleurs, les embellir, les diversifier d'une manière si merveilleuse, si simple et cependant si harmonieuse. Admirons donc un moment ces charmantes Orchidées, ces plantes de l'air, comme les appellent si poétiquement les Anglais, exposées par MM. Ambroise Verschaffelt, J. Linden, Jacob Makoy, Arnold Brys, Sterckmans, Cannaert d'Hamale et par Mme Legrelle-d'Hanis. La collection présentée par M. A. Verschaffelt remporte la première palme du vingt-huitième concours (15 Orchidées envoyées par un amateur ou un horticulteur). On y remarquait surtout l'*Aerides affine* portant deux hampes de fleurs d'un rose glacé, le *Phalœnopsis grandiflora*, l'*Aerides odoratum*, l'*Epidendrum vitellinum*. Le second contingent couronné était fourni par M. Linden de Bruxelles, et renfermait l'*Anguloa Clowesii*, un fort exemplaire de l'*Epidendrum verrucosum*, à nombreuses fleurs roses, un bel *Odontoglossum* à pétales bruns-chocolatés maculés et à grand labelle d'un beau violet, le joli *Odontoglossum cordatum*, l'*Oncidium Lanceanum*, noble espèce dont les fleurs sont d'un pourpre violet. La troisième collection couronnée appartenait à l'établissement de M. Jacob Makoy et Ce de Liége, jolie collection parfaitement cultivée et comprenant trois *Aerides*, l'*odoratum*, l'*affine* et le *roseum*, l'*Angrœcum bilobum*, remarquable par son long éperon, les *Cattleya amethystina*, *ianthina* et *Mossiœ*.

M. Arnold Brys remporte la médaille du vingt-neuvième concours (10 Orchidées présentées par un amateur); cet amateur distingué avait envoyé 20 Orchidées bien cultivées, parmi lesquelles nous avons remarqué le *Chysis bractescens*, l'*Anguloa Clowesii*, l'*Odontoglossum citrosmum*, etc. M. Brys cultive ses Orchidées dans de très-grands pots dont

le pourtour est découpé en larges bandelettes, de manière que l'atmosphère humide de la serre puisse parvenir avec facilité aux racines; il se sert de détritus et de fragments des Fougères de nos bois (*Aspidium filix mas,* de *Polypodium,* etc.), milieu fibreux et léger qui convient parfaitement à ces plantes. Les horticulteurs dont nous avons cité les noms plus haut adoptent de préférence le *sphagnum* haché mêlé à de la terre de bruyère fibreuse ou à du sable blanc; ils ajoutent à ce mélange force tessons et parfois des morceaux de charbon de bois.

Arrêtons-nous un instant devant la plante couronnée du trentième concours (pour *la plus belle Orchidée*). Proclamée à juste prix le bijou de l'exposition, la *Disa grandiflora* de Mme Legrelle-d'Hanis a été saluée par tous de l'épithète de superbe. Native du Cap, cette Orchidée terrestre, au feuillage insignifiant, porte deux très-grandes fleurs d'un ponceau éblouissant et d'un blanc rosé strié et veiné de pourpre; c'était la première fois que cette plante, du reste encore rare, fleurissait en Belgique et même sur le continent. Pour surcroît de mérite, la *Disa* reste en fleurs pendant plus de deux mois; Mme Legrelle-d'Hanis a distribué aux amateurs d'Orchidées quelques exemplaires du dessin qu'elle en a fait faire.

Le jury décerne une médaille d'honneur de vermeil à la collection d'Orchidées de M. Cannart d'Hamale. L'honorable président de la Société, mû par un sentiment de délicatesse que chacun comprendra, avait désiré rester en dehors de la lice. On remarquait dans cette collection le *Cattleya Mossiæ,* le *Dendrobium densiflorum,* le joli *Lycaste Skinneri,* etc. Le jury décerne une médaille d'argent à la collection de vingt espèces d'Orchidées, du jardin botanique de Louvain, présentée par le jardinier en chef, M. Sterckmans. Nous y avons vu avec plaisir le *Cyrtochilum leucochilum,* le *Stanhopea Ruckeri* et un fort bel *Epidendrum,* à port d'*Epidendrum cinnabarinum* et à ombelles de fleurs d'un jaune orangé.

Le premier prix pour la collection de 20 *Palmiers* est

décerné à M. A. Verschaffelt ; le second prix, à Mme Legrelle-d'Hanis. Ces deux envois étaient fort remarquables : le premier renfermait un exemplaire du *Brahea dulcis*, Palmier d'une rare élégance, et qui remporte en particulier la médaille affectée au concours du plus beau Palmier ; le *Chamærops stauracantha*, espèce fort rare de Tabasco ; l'*Areca lutescens*, au stipe doré.

Parmi les 15 Palmiers exposés par M. Vandewiele, et qui obtiennent le prix du trente-deuxième concours (15 *Palmiers* exposés par un amateur), se faisaient surtout remarquer le *Phytelephas macrocarpa* (Palmier à ivoire), le *Ceroxylon Andicola* et un fort exemplaire de *Wallichia caryotoïdes*.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE HORTICOLE.

Légumes en tablettes. — Un jardinier français, M. Masson (1), après de longues recherches, a résolu un problème des plus intéressants ; c'était de réduire les légumes à un très-petit volume, en leur conservant néanmoins leur saveur et leurs qualités nutritives. On aura une idée de l'importance de cette invention et des services qu'elle est appelée à rendre surtout à la marine, lorsqu'on saura que 920 kilogrammes de choux épluchés et desséchés se sont réduits à 69 kilog. de matière sèche par la dessiccation et le pressage par la presse hydraulique.

Cette perte énorme d'environ les sept huitièmes du poids primitif provient de la disparition par la dessiccation de l'eau

---

(1) M. Masson a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français pour son utile découverte ; l'Académie des sciences de Paris lui a décerné le prix Monthyon ; enfin le jury de la grande exposition universelle de Londres lui a accordé la grande médaille dite *council medal*. Ces honneurs et ces titres étaient bien mérités !

de végétation, laquelle s'élève dans certains végétaux, tels que les choux, les salades et autres légumes dits *aqueux,* à 80 et même 85 pour cent de leur poids à l'état frais; de telle sorte que M. Masson peut mettre sous le volume d'un mètre cube, la quantité fabuleuse de 25,000 rations de marins ou de soldats de légumes desséchés et pressés. On place les tablettes dont on veut se servir, dans de l'eau chaude pendant une demi-heure, dans la proportion de 10 litres d'eau par kilogramme de légumes; en reprenant ainsi leur eau de végétation, ils assument, en se gorgeant d'eau, de morceaux secs et durs comme du bois qu'ils étaient auparavant, l'aspect frais et verdoyant d'un légume nouvellement coupé; on traite ensuite ces légumes régénérés comme s'ils étaient fraîchement cueillis, c'est-à-dire qu'on leur donne les apprêts culinaires ordinaires.

Cette même invention est utilisée pour la conservation des plantes médicinales. On comprend quels services la médecine peut retirer de ce procédé dans une foule de cas où l'application de remèdes végétaux frais est indispensable.

L'introduction en Belgique de cette belle invention est très importante pour notre horticulture légumière, elle lui assurera un débouché inattendu pour la consommation hibernale du pays et pour l'exportation; elle ne peut que stimuler le zèle et l'activité de nos producteurs, surtout pour la culture des petits pois, des asperges et autres légumes de conservation difficile; elle forcera nos cultivateurs à perfectionner leurs modes de culture; car il s'agira de produire, à prix modérés, du bon en grande quantité sans augmenter considérablement la surface de terrain productive.

M. Fleulart, membre du conseil d'administration de la Société centrale d'agriculture de Belgique, possède le brevet d'invention pour la Belgique et la Hollande. Il a ouvert une fabrique de légumes en tablettes à Saint-Job-lez-Bruxelles.

Floraison de l'Encephalartos pungens. — Nous trouvons dans le *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans,* août 1854, une note de M. B. Verlot, employé au Jardin

des plantes d'Orléans, sur la floraison de cette belle Cycadée du cap de Bonne-Espérance. C'est la première fois qu'elle fleurit en France. Le cône commença à paraître le 24 octobre 1853 et parvint à son maximum d'accroissement le 29 janvier 1854, époque à laquelle il mesurait 44 centimètres et demi de hauteur et 49 de circonférence. Sa période de grand accroissement fut entre le 1er décembre et le 8 janvier : dans ces 38 jours, la hauteur du cône se trouva portée de 9 centimètres à 40, et la circonférence de 8 centimètres à 47 ; c'est-à-dire que le cône grandissait et grossissait d'un centimètre par 24 heures.

Le tronc de l'exemplaire d'*Encephalartos* du Jardin botanique d'Orléans mesurait, au moment de sa floraison, 27 centimètres de hauteur et 96 centimètres de circonférence.

Seconde floraison des Lilas en septembre. — Les fortes chaleurs semblent produire sur certains arbustes le même effet que les premières fortes gelées; elles les dépouillent de leur parure foliacée, et interrompent la circulation régulière et active qu'une température moins desséchante entretient dans tous les organes d'un végétal pendant un certain laps de temps. Ce phénomène d'un repos forcé se présente en grand dans quelques contrées tropicales, où le voyageur est singulièrement frappé de ne plus trouver à la place d'une végétation luxuriante que semblait lui promettre un ciel pur et radieux que des touffes d'arbustes desséchés dépourvus de feuilles, d'un aspect plus triste que nos bois durant nos hivers. Là-bas la journée est brûlante, la nuit presque aussi chaude ; chez nous il gèle, et cependant les résultats sont les mêmes. Ainsi une certaine somme de chaleur continue pendant un certain temps, non accompagnée de pluies ou d'humidité, interrompt aussi bien l'activité de la séve que ne le fait une certaine somme de degrés de calorique en moins. C'est à une élévation brusque de température que l'on doit attribuer la deuxième floraison des Lilas qui a eu lieu cette année dans divers jardins, et entre autres

dans celui de l'observatoire de Bruxelles. Dépouillés en partie au commencement de l'été de leurs feuilles, desséchés par les chaleurs æstivales, ces Lilas arrêtés soudainement et pendant un certain temps dans leur croissance, ont retrouvé, dès que la température fut devenue moins sèche, assez de vigueur pour forcer des boutons à fleurs à s'épanouir 8 mois avant leur époque naturelle; c'était, en un mot, une *forcerie* en grand. Cette observation ne sera peut-être pas inutile pour les cultivateurs.

Gaillardia. — Nous avons remarqué, parmi les nombreux semis qui ont été faits cette année au Jardin botanique de Bruxelles, une fort belle variété de *Gaillardia;* elle est issue du *Gaillardia Liedtsii,* et s'en rapproche beaucoup par le coloris et par la perfection de sa fleur; elle s'en distingue néanmoins par une teinte d'un rouge beaucoup plus foncé tirant sur le pourpre violacé; les tiges et les pédoncules sont d'un vert noirâtre, teinte qui ne se présente pas dans les autres variétés; la fleur a 5 centimètres de diamètre. Nous avons appelé cette très-jolie variété *Vranckenii,* du nom du chef des cultures de pleine terre de notre Jardin botanique; elle figurera avec honneur au milieu de cette belle cohorte de *Gaillardia* florifères et touffus qui comprend, entre autres, le *Gaillardia Liedtsii*, le *Gaillardia Mulleri* et le *Gaillardia Braemtii* (que nous considérons comme le plus beau de tous).

Le *Weigelia* (Diervilla) *amabilis* est décidément une fort bonne introduction; il est encore actuellement en fleurs (5 octobre) en plein air au Jardin botanique de Bruxelles. Les fleurs, d'un rose plus vif que dans le *Weigelia rosea,* sont groupées en bouquet au nombre de 8 à 12, ou plutôt en panicule à l'extrémité des branches. La croissance nous a semblé plus vigoureuse que celle de ce dernier. Les feuilles sont plus grandes, plus réticulées et d'un vert plus foncé.



Madeleine de Courson

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

FRUIT FIGURÉ DANS CE NUMÉRO.

PÊCHE MADELEINE DE COURSON (1).

Cette pêche est également connue sous les noms de *Madeleine rouge*, de *Pêche de vin* et de *Pêche rouge;* elle appartient à la race des pêches duveteuses à chair quittant le noyau. Duhamel, dans son *Traité des Arbres fruitiers* (tome II, pl. 7, Paris, 1768), en donne un bon dessin sous le nom de *Madeleine rouge;* il dit qu'on ne doit pas la confondre, et quelques auteurs modernes le font encore, avec la *Pêche paysanne* qui est petite, souvent jumelle et peu estimable. Il ne paraît pas que la Quintinye l'ait connue. Déjà réputée du temps de Duhamel comme une des meilleures, cette pêche est encore fort estimée de nos jours; l'arbre est malheureusement peu productif, bien qu'il pousse vigoureusement et donne beaucoup de bois. Pour obtenir de belles pêches, on doit, dit M. de Bavay dans la description qu'il en donne dans les *Annales de Pomologie belge et étrangère* (page 51, livraison 6), modérer la production de cet arbre.

---

(1) Cette planche est une copie du beau dessin donné par les *Annales de Pomologie belge et étrangère*, publiées par la Commission royale de Pomologie, instituée par S. M. le Roi des Belges, livraisons 4-6, 1854. Ouvrage édité par M. F. Parent, au prix de 24 francs par an pour 12 livraisons. Six livraisons de cet important recueil ont déjà paru.

Les bourgeons du Pêcher Madeleine de Courson sont colorés. Les feuilles sont grandes, profondément dentelées; leur longueur varie entre 10 et 15 centimètres; leur largeur, entre 4 et 5; *elles n'ont point de glandes.*

Les fleurs sont d'un rose vif, plus rouges que celles du Pêcher Madeleine blanche, auquel celui que nous décrivons ressemble beaucoup sous tous les rapports (1).

Le fruit est rond, souvent aplati du côté de la queue, ce qui n'a pas lieu dans la Madeleine blanche; il est d'autant plus gros que l'arbre est moins chargé. La peau est duveteuse et prend une teinte de rouge intense du côté frappé par le soleil. La chair est blanche et veinée de rouge au centre, avec d'autant plus de force qu'elle approche du noyau. Le noyau est rouge, plat et ovale, et se détache naturellement de la chair. L'eau est sucrée, vineuse et d'un goût relevé qui fait mettre cette pêche au nombre des meilleures et lui a valu le nom vulgaire de *Pêche de vin.*

Le fruit mûrit à la mi-septembre.

On cultive ce Pêcher en espalier, au midi et au levant, expositions qui, seules, conviennent à cet arbre en Belgique.

Nous remarquons que quelques horticulteurs-arboriculteurs, dans leurs catalogues, font de la Madeleine rouge et de la Madeleine rouge de Courson, deux variétés différentes, en indiquant à la première une grosseur moyenne et la synonymie de Pêche de vin rouge ou *rothe Magdalene* des Allemands. C'est une erreur que nous croyons devoir relever dans l'intérêt du vendeur et de l'acheteur; elle nous autorise aussi à insister sur les services éminemment utiles

---

(1) M. Duhamel dit que les fleurs sont grandes; sa diagnose latine porte que le *Persica Madeleine rouge* porte de grandes fleurs, des fruits un peu comprimés, une peau rouge, et une chair marquée vers le noyau de dentelures ou veines rouges. La Madeleine rouge tardive, qui paraît être une variété de la Madeleine de Courson, a des fleurs petites, des fruits d'une grosseur médiocre, très-colorés et excellents. *Le Bon Jardinier* dit par erreur que les fleurs sont pâles.

que les *Annales de Pomologie* sont appelées à rendre lorsque cette importante publication sera mieux connue des cultivateurs.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Ceanothus Lobbianus (W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4810 (1). — Famille des *Rhamneœ*. — Pentandrie Trigynie.

Encore une jolie plante californienne introduite en Angleterre chez MM. Veitch, par les soins du célèbre voyageur W. Lobb. Ce nouveau *Ceanothus*, fort joli et *rustique* selon sir W. Hooker, fait partie du groupe caractérisé par des feuilles portant trois fortes côtes ou nervures; il ressemble jusqu'à un certain point au *Ceanothus thyrsiflorus*, d'Eschweiler; mais dans celui-ci les branches sont droites, dressées et anguleuses; les feuilles sont plus grandes et les fleurs sont plus pâles; il ressemble également au *Ceanothus divaricatus* de Nuttall, mais il s'en distingue par ses feuilles dont les bords sont réfléchis et garnis de dents glandulaires.

Le *Ceanothus Lobbianus* mérite d'être cultivé, et produit en juin et juillet ses jolis racèmes en tête chargés de fleurs d'un bleu azuré vif, extrêmement agréable à l'œil; il forme un arbrisseau de taille moyenne, très-branchu; ses feuilles sont alternes, étalées, excédant rarement 2 à 2 centimètres et demi de longueur, elliptiques-oblongues, obtuses, raides, légèrement velues, à trois côtes, d'un vert foncé en dessus,

(1) Le graveur des planches du *Botanical Magazine* a par erreur, donné le nº 4810 à la *Bougainvillea spectabilis,* cette dernière planche doit porter le nº 4811.

plus pâles en dessous, à bords toujours recourbés et chargés de dents très-apparentes surmontées d'une glande. On remarque de chaque côté de la base du pétiole une stipule en forme d'écaille, large, subulée et de même longueur que le pétiole. Les pédoncules sont solitaires, un peu plus longs que les feuilles, presque terminaux, et situés dans les aisselles des feuilles supérieures; ils sont terminés par un racème en tête de fleurs agglomérées d'un bleu vif. Le calice est à cinq segments ovés, recourbés sur l'ovaire. Les pétales, au nombre de cinq, sont cucullés ou en forme de capuchon à leur partie supérieure, tandis que leur portion inférieure s'amincit de plus en plus vers la base.

Nous croyons que cette espèce de *Ceanothus* pourra, étant convenablement traitée, être forcée en hiver; elle serait alors d'un précieux secours pour la confection des bouquets.

Eschscholtzia tenuifolia (Bentham), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4812. Syn. : *Chryseis tenuifolia* (Lindl.). — Famille des Papavéracées. — Polyandrie Tétragynie.

Chamisso fonda le genre *Eschscholtzia*, sans songer peut-être que ce nom, par trop voisin de celui d'*Elsholtzia*, imposé auparavant par Willdenow à une plante de la famille des Labiées, pouvait donner lieu à une confusion orthographique assez fâcheuse. Cette analogie de noms et la difficulté de les écrire correctement avaient engagé le docteur Lindley à changer l'*Eschscholtzia* de Chamisso en un nom plus facile à orthographier et à retenir; il proposa donc celui de *Chryseis*; mais le nom d'*Eschscholtzia* prévalut en horticulture, et il est à présumer qu'il restera, d'autant plus que l'*Elsholtzia* de Willdenow ne mérite pas les honneurs de la culture.

L'*Eschscholtzia tenuifolia* a de nombreuses feuilles très-rapprochées les unes des autres, presque toutes subradicales, étroites, allongées, à segments linéaires, subulés, plus courtes d'un tiers environ que les pédoncules; ceux-ci sont allongés, dressés et portent des fleurs assez petites, d'un jaune uniforme; anthères oranges. Cette espèce se rapproche

beaucoup de l'*Eschscholtzia cœspitosa* et de l'*Eschscholtzia hypecoïdes,* et même de l'*Eschscholtzia californica* dont elle diffère, ainsi que l'*Eschscholtzia hypecoïdes,* par ses feuilles plus petites et par ses fleurs infiniment moins grandes. Les différences qui existent entre ces diverses plantes et entre celles-ci et les *Eschscholtzia compacta* (*Chryseis compacta* Lindley) et *crocea,* sont tellement peu appréciables botaniquement, qu'il est à présumer qu'elles ne sont que de simples variétés d'un seul type. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle Eschscholtzie sera reçue dans nos parterres avec autant de faveur que ses devancières; elle sera très-utile pour former de petits massifs ou des bordures touffues.

Whitlavia grandiflora (HARVEY), dans le *London journal of Botany,* figuré dans le *Bot. Mag.,* pl. 4813. — Famille des Hydrophyllées. — Pentandrie Monogynie.

On doit l'introduction de cette jolie plante annuelle à M. W. Lobb, qui la découvrit en Californie, et en envoya des graines en 1853 à MM. Veitch, d'Exeter. Le nom générique est une dédicace en l'honneur de M. Francis Whitla, à qui les jardins botaniques, surtout celui de Belfast en Irlande, doivent beaucoup de reconnaissance pour les services qu'il leur a rendus. La *Whitlavia grandiflora* doit être bientôt aussi recherchée des amateurs que les *Nemophiles,* les *Gilia* et les *Eutoca,* plantes que la nouvelle arrivée semble surpasser en beauté; elle est destinée à jouer un beau rôle comme fleur de bordure.

La *Whitlavia* se distingue aisément des *Eutoca* par la forme de sa corolle, et par la présence d'une écaille à la base des étamines; voici comment sir W. Hooker la décrit : plante annuelle, à tiges branchues, diffuses, flexueuses, glanduleuses, pubescentes, arrondies; feuilles alternes, presque deltoïdes, dentelées ou doublement dentelées en scie, pubescentes-velues, portées sur de longs pétioles également pubescents-glanduleux, généralement plus longs que les feuilles. Fleurs grandes, comme celles de beaucoup de Campanules

avec lesquelles elles ont quelque ressemblance et disposées en racèmes terminaux multiflores, à préfloraison enroulée en crosse; le calice est profondément découpé jusqu'à la base en cinq segments linéaires, étalés et glanduleux; la corolle est d'un beau bleu, à tube large et campanulé, légèrement renflé vers le bas; le limbe est à cinq lobes arrondis, étalés. Cinq étamines à filets dépassant la corolle, et munis à leur base d'une écaille poilue au sommet. Le style est aussi long que les filets, poilu comme eux, et fourchu au sommet. Cette jolie plante fleurit en été.

Myrtus bullata (Banks). figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4809. — Famille des Myrtacées. — Icosandrie Monogynie.

Ce joli Myrte figure depuis quelques années dans la plupart des catalogues horticoles (1), et néanmoins il est peu cultivé; cet oubli provient, croyons-nous, de ce que les amateurs ne savent pas combien il est joli lorsqu'il se couvre de fleurs plus grandes que celles du Myrte ordinaire et à pétales délicatement teintés de rose, et de ce que plusieurs personnes le cultivent comme plante de serre chaude. Le *Myrtus bullata* étant originaire de la Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire d'une contrée passablement froide, il faudra, pendant la bonne saison, l'exposer en plein air, voire même en pleine terre, dans un endroit mi-ombré, et en hiver lui donner la protection d'une serre froide, claire et aérée.

Le *Myrtus bullata* ou à feuilles boursouflées atteint de 15 à 20 pieds de hauteur; ses branches sont légèrement pubescentes, rougeâtres et très-feuillées. Les feuilles à pétiole court sont persistantes, presque arrondies ou ovales, de consistance coriace ou membraneuse, convexes en dessus et singulièrement boursouflés ou gaufrées; leur couleur est d'un vert brunâtre à reflets métalliques, surtout dans les jeunes pousses; pédoncules axillaires ou terminaux, solitaires, à une ou deux fleurs assez grandes; calice pourpre, très-coton-

---

(1) Son prix, dans beaucoup de catalogues, n'est coté qu'à un franc.

neux; pétales au nombre de quatre, presque orbiculaires, concaves, ciliés, blancs, extérieurement teintés d'un rose vif; ils sont en outre légèrement striés et fortement pointillés; filets blancs à étamines jaunes. Les feuilles froissées répandent une odeur aromatique très-agréable. Les fleurs se montrent en juin et juillet. Les indigènes nomment ce Myrte *Rama-Rama*.

Quercus filicifolia (HORT.), figuré dans *l'Illustration horticole,* octobre 1854. — Famille des Quercinées.

Ce Chêne, trouvé, dit-on, dans les montagnes de l'Allemagne méridionale, paraît provenir, dit M. Ch. Lemaire, dans *l'Illustration horticole,* du *Quercus pedunculata,* espèce propre à nos climats et que l'on connaît sous le nom de Chêne commun à longs pédoncules. Cette supposition est d'autant plus admissible que l'analogie entre le *Quercus filicifolia* et les variétés à feuilles laciniées du *Quercus pedunculata* est très-grande (1). Le *Quercus heterophylla laciniata,* bien que fort élégant, n'offre point, comme le *Quercus filicifolia,* un feuillage aussi gracieusement et finement découpé; aussi le nom de *filicifolia* ou à feuille de Fougère convient parfaitement à cette nouvelle variété de Chêne. Remarquons toutefois que, pour éviter des erreurs, il sera utile de se servir des dénominations latines, de préférence aux noms français, car le *Quercus heterophylla laciniata* est également décoré du titre de Chêne à feuilles de Fougère.

Les feuilles de notre nouveau Chêne sont, dit M. Lemaire, pendantes, pennatifides-lacérées jusqu'à la nervure médiane et le long des nervures latérales. Ces segments varient de longueur et en distance, mais tous sont entièrement linéaires, à bords irréguliers, très-finement crispés, crénulés.

Cette belle variété est une bonne acquisition pour l'ornementation de nos grands jardins paysagers et de nos parcs.

---

(1) MM. Jacob Makoy et Ce indiquent dans leur catalogue de 1853 le *Quercus filicifolia* comme variété du *Quercus pedunculata.*

Chorizema superbum (*Hort. Angl.* et Ch. Lemaire), figuré dans *l'Illustration horticole*, pl. 29. — Famille des Légumineuses.

Le genre *Chorizema* comprend un certain nombre d'espèces que les amateurs cultivent avec plaisir, car elles sont toutes fort jolies, fort gracieuses, et égayent en hiver la serre froide pendant très-longtemps de leurs nombreuses fleurs aux couleurs vives et tranchées ; elles sont en outre d'une culture plus facile que la plupart des autres plantes de la Nouvelle-Hollande ; elles se soumettent à merveille aux opérations de la serpette et du pincement, et se ramifient beaucoup si l'on a soin de les planter en été dans un parc de terre de bruyère en plein air ; elles aiment assez l'eau d'arrosement, mais elles craignent l'humidité stagnante, aussi doit-on bien drainer les pots dans lesquels on les plante ; quelques jours d'humidité surabondante les font jaunir, et périr constamment. Nous avons remarqué que leurs fleurs étaient plus grandes, plus brillantes, et qu'elles persistaient plus longtemps lorsque nous les arrosions tous les quinze jours, en novembre et décembre, avec de l'engrais liquide suffisamment étendu d'eau ; des plantes ainsi traitées et placées dans des corbeilles suspendues, ont végété avec vigueur et fleuri pendant longtemps dans l'atmosphère d'un salon, atmosphère toujours plus ou moins fatale aux plantes.

Voisin du *Chorizema cordatum* de Lindley, le *Chorizema superbum* s'en distingue par des feuilles plus étroites et dressées, et par ses racèmes beaucoup plus florifères ; il forme un petit arbrisseau à longs rameaux grêles ; ses feuilles sont nombreuses, cordées à la base, oblongues et atténuées vers le sommet, à bords ondulés et garnis de petits aiguillons ; le pétiole est très-court ; racèmes nombreux, dressés, effilés, multiflores ; fleurs à carène arrondie, apiculée et de même couleur que celles du *Chorizema cordatum*.

Cette jolie espèce a fleuri cette année dans les serres de M. Ambroise Verschaffelt, à Gand.

Miscellanées.

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES USITÉS

DANS LES DESCRIPTIONS BOTANIQUES.

ACÉREUX. Se dit d'un feuillage mince, raide, en forme d'aiguille et piquant au bout.

ACICULAIRE et ACICULÉ. En forme de longues aiguilles, raides et aiguës. Se dit des feuilles, des épines.

ACINACIFORME. En forme de cimeterre, comme dans quelques Aloès.

ACUMINÉ. Partie amincie qui se termine en pointe; par exemple, les feuilles du *Canna indica*, le labelle de beaucoup d'Orchidées, etc.

ADHÉRENT. Se dit du calice lorsqu'il est soudé en tout ou en partie avec l'ovaire.

ADNÉ. Organe adhérent à un autre dans toute la longueur d'une de ses faces. Cette adhérence complète différencie le mot *adné* de *conné*.

ADVENTIF ou ACCIDENTEL. Racines naissant au-dessus du collet, ou bourgeons émergeant d'une partie qui ne leur est pas habituelle.

AÉRUGINEUX. De couleur vert-de-gris plus ou moins foncé.

AFFRANCHIR. Se dit d'une plante greffée, lorsqu'il sort des racines hors du bourrelet d'une greffe enterrée. Ces racines remplacent celles du sujet et la plante est pour ainsi dire franche de pied. Cet affranchissement augmente la vigueur des plantes et assure parfois leur existence comme dans les *Aralia crassifolia* et *trifoliata*.

AIGRETTE. Couronne ou touffe de poils soyeux surmontant des graines et des fruits.

AIGRIN. Nom donné aux jeunes poiriers et pommiers sauvages.

AIGUILLON. Se distingue de l'épine, en ce qu'elle naît de l'écorce; l'épine tient au bois.

AILE. Nom donné aux deux divisions latérales de la corolle des Légumineuses ou Papilionacées; appendices membraneux situés de chaque côté de la colonne dans plusieurs Orchidées; bord mince et membraneux de certaines graines qui leur permet d'être transportées au loin; enfin la partie mince formée sur la tige par le prolongement du limbe de la feuille; on dit dans ce cas que la tige est ailée.

AISSELLE. Portion intérieure située à une jonction quelconque.

AKÈNE. Fruit à péricarpe dur et ne contenant qu'une seule graine libre.

ALTERNE. Rameau, feuille ou tout autre organe croissant des deux côtés d'un corps en partant de différentes hauteurs.

AMPLEXICAULE. Feuille ou pétiole dont la base embrasse la tige.

ANDROPHORE. On appelle ainsi le faisceau formé par la réunion des filets des étamines ; les fleurs qui ne présentent qu'un *androphore* sont dites *monadelphes, diadelphes* lorsqu'il y a deux faisceaux, *polyadelphes* lorsqu'il y en a plusieurs.

ANTHÈRE. Partie terminale de l'étamine qui renferme le pollen, et généralement composée de deux poches.

APÉTALE. Fleur dépourvue de pétales.

APHYLLE. Qui est dépourvu de feuilles.

APICULÉ. Qui se termine par une petite pointe ; on applique surtout ce terme aux feuilles dont la veine ou côte centrale se prolonge au delà de la partie plane.

APPENDICE. Toute partie attachée à un corps dont elle n'est qu'un prolongement ou une extension.

APPRIMÉ. Couché sur un corps : les poils couchés à plat sur une tige ou à la surface d'une feuille ; les bourgeons qui adhèrent fortement au rameau.

ARISTÉ et ARÊTE. Se dit surtout de la barbe ou prolongement filiforme des balles des Graminées.

ASCENDANT. Qui tend à s'élever verticalement.

AURICULÉ. Ayant la forme d'une oreille.

AXILLAIRE. Qui part de l'aisselle.

BAIE. Fruit succulent, mou, charnu, contenant une ou plusieurs graines éparses (framboisiers, vignes, *fuchsia*).

BI. Devant un mot, signifie deux fois.

BIFÈRE. Qui est disposé sur deux rangs.

BIFIDE. A moitié divisé en deux.

BILABIÉ. Qui a deux lèvres placées l'une au-dessus de l'autre.

BIPINNÉ. (*Voir* COMPOSÉ.)

BOURSES (*Pomologie*). Renflements charnus produits sur les lambourdes des poiriers et pommiers.

BRACHIÉ. Étendu en forme de bras ; branches, rameaux opposés et formant avec le tronc ou la tige des angles presque droits.

BRACTÉE. Petites feuilles placées près du calice, souvent colorées ; elles accompagnent les fleurs ou s'entremêlent avec elles.

BRACTÉOLE. Petite bractée.

BRINDILLE. Branche à fruit mince, grêle, flexible, à yeux petits.

BULLÉ. Boursouflé en dessus, concave en dessous.

CADUC. Qui tombe promptement.

CALCARIFORME. En forme d'éperon.

CALCÉIFORME. En forme de pantoufle ; les fleurs de Calcéolaires, de *Cypripedium*

CALICE. Enveloppe extérieure qui renferme ordinairement la corolle et protége les organes sexuels de la fleur. Le calice est *monosépale* lorsqu'il n'est formé que d'une pièce ; il est *polysépale* lorsqu'il

est composé de plusieurs pièces ou divisions que l'on nomme *sépales*.

CALYPTRÉ. En forme d'éteignoir ou ayant une pièce ressemblant à un éteignoir ou à une coiffe : *Erica coarctata*.

CANCELLÉ. Feuilles dont la surface est marquée de veines disposées comme un damier ou comme un treillage.

CANESCENT. Chargé de poils ou de duvet gris.

CAPITULE. Fleurs réunies en forme de tête.

CARÈNE et CARÉNÉ. En forme de nacelle, c'est-à-dire, une figure allongée aux deux extrémités, renflée au centre, et tranchante en dessous; se dit surtout des pétales inférieurs soudés dans un grand nombre de *Papilionacées*. Les fleurs de quelques Orchidées présentent aussi cette disposition.

CARIOPSIDE. Fruit sec, indéhiscent, à une seule loge, à graine adhérente.

CAUDEX. Le tronc ou stipe de certaines plantes non ligneuses ordinairement.

CAUDICULE. Petit prolongement membraneux sur lequel est fixé le pollen des Orchidées.

CAULESCENT. Se dit des plantes qui acquièrent une tige ou caudex, comme les *Aroïdées*, plusieurs *Begonia*, des *Broméliacées*. Ces tiges n'ont pas la fermeté des tiges ordinaires; elles portent généralement les traces ou cicatrices des anciennes feuilles et émettent facilement des racines latérales.

CAULINAIRE. Qui est attaché à la tige : fleurs et fruits.

CILIÉ. Qui a de longs poils comme ceux de la paupière.

CINÉREUX. Couleur de cendre.

CIRCINÉ. Roulé en crosse.

CIRRHIFÈRE. Qui porte des vrilles comme la plupart des plantes grimpantes.

CIRRHEUX. Disposition de certains organes à présenter leurs extrémités plus ou moins enroulées; par exemple les feuilles des Œillets, de la *Gloriosa*. Les petites lanières ou découpures des ailes du gynostème de beaucoup d'Orchidées sont des cirrhes.

CLAVIFORME. En forme de massue.

CLOISON. Lame ou partie plus ou moins mince qui partage l'intérieur d'un fruit en deux ou plusieurs parties.

COADNÉ et CONNÉ. Parties opposées l'une à l'autre et soudées par leur base : les feuilles du Chèvrefeuille.

COLLERETTE. (*Voir* INVOLUCRE.)

COMPOSÉ. Nom général appliqué aux feuilles indépendantes les unes des autres, mais portées par un même pétiole (Acacia, *Mimosa*, etc.; Trèfle, Frêne, Marronnier d'Inde), naissant de la tige ou du rameau d'un végétal. Ce pétiole commun porte le nom de *rachis*, et les feuilles partielles se nomment *folioles*.

Les feuilles composées peuvent être *digitées*, lorsqu'elles partent en divergeant du sommet du pétiole commun; les feuilles du *Marronnier d'Inde* et du *Pavia* sont *digitées* ou imitent les doigts de la main.

Elles peuvent être *pinnées* ou *pennées*, c'est-à-dire imitant les barbes d'une plume qui naissent de chaque côté du support général; lorsque les feuilles pennées sont opposées, on dit qu'elles sont *oppositi-pennées* ou *conjuguées;* lorsque le nombre des folioles est pair, on dit que les feuilles sont *pari-pennées;* elles sont *impari-pennées* ou *pennées* avec *impaire* lorsque le sommet du pétiole commun présente une feuille solitaire.

Lorsque le nombre de petites feuilles ou folioles disposées de chaque côté du pétiole commun est restreint, on dit que la feuille conjuguée est *uni, bi, tri, quadri* ou *quinquéjuguée*, selon que le pétiole commun ne présente qu'une, deux, trois, quatre ou cinq paires de folioles.

On dit qu'une feuille est *décomposée*, lorsque le pétiole commun est divisé en pétioles secondaires qui portent les folioles. Une feuille décomposée est *bipennée*, lorsque les pétioles secondaires portent des folioles *pennées*. Beaucoup de Mimosas sont dans ce cas.

Enfin les feuilles sont nommées *surdécomposées*, lorsque les pétioles secondaires sont divisés en pétioles tertiaires portant les folioles. Les *Epimedium* sont dans ce cas.

CONJUGUÉ. (*Voir* COMPOSÉ.)

CONNÉ. (*Voir* COADNÉ.)

CONNECTIF. Corps intermédiaire faisant suite au filet de l'étamine et séparant les deux loges de l'anthère.

CONNIVENT. Parties s'inclinant l'une vers l'autre comme pour se joindre par le sommet.

CORNICULÉ. Ayant des appendices en forme de petites cornes.

COROLLE. Enveloppe florale interne, le plus souvent colorée; elle est tantôt d'une seule pièce ou monopétale, tantôt formée d'un certain nombre de pièces ou pétales; elle est alors polypétale.

CORYMBE. Réunion de fleurs formant une espèce de parasol. Les pédoncules ou queues des fleurs ne partent pas d'un même point comme dans l'*ombelle*.

COTYLÉDONS ou FEUILLES SÉMINALES. Parties de l'embryon destinées à lui fournir sa première nourriture.

COURONNE (*Corona*). On applique surtout ce nom à la partie située à l'orifice du tube de la corolle des *Pancratium*, Narcisses, etc.

CRÉNELÉ. Bords à dentelures larges et arrondies.

CRÊTE (*Crista*). Tout prolongement élevé qui surmonte un organe particulier; la base du labelle de beaucoup d'Orchidées, surtout dans les *Oncidium* et les *Odontoglossum*, présente une crête soit simple, soit lamellaire (ou divisée par des sillons parallèles ou rayonnants). On dit

qu'une anthère est *à crête,* lorsque le filet se dilate et se prolonge au delà de l'anthère.

CUCULLÉ. Creusé en capuchon.

CUNÉIFORME. En forme de coin.

CUPULE. C'est cette espèce de coupe dans laquelle se trouve implanté le gland des Chênes.

CUSPIDÉ. Qui se termine soudainement en une pointe.

CYATHIFORME. En forme de coupe, concave.

CYMBIFORME. En forme de bateau.

CYME. Mode d'inflorescence provenant de l'assemblage de plusieurs pédoncules partant d'un même point et se divisant irrégulièrement en pédoncules partiels.

DÉCOMPOSÉ. (*Voir* COMPOSÉ.)

DÉCOUPÉ. Qui présente des entailles plus ou moins profondes, mais qui n'arrivent pas jusqu'à la base.

DÉCURRENT. (*Voir* AILE, TIGE AILÉE.)

DÉCUSSÉ. Qui figure une croix, parties opposées placées sur un même plan ou sur deux plans différents, en deux lignes droites qui se coupent à angles droits.

DELTOÏDE. Qui affecte une forme triangulaire.

DENTÉ. Bords offrant des incisions ressemblant à des dents. On dit : *dentelé* et *denticulé* lorsque les incisions sont plus ou moins fines.

DIADELPHE. Qui présente deux faisceaux d'étamines. (*Voir* ANDROPHORE.)

DICHOTOME. Qui se bifurque successivement en deux parties ou branches.

DICLINE. Plante dont les deux sexes ne sont pas réunis dans une même fleur.

DICOTYLÉDONE. Qui a deux cotylédons ou feuilles séminales.

DIGITÉ. Divisé en lobes imitant la disposition des doigts de la main.

DIOÏQUE. Végétal dont un individu porte les fleurs mâles et un autre les fleurs femelles. — Sexes séparés et portés chacun sur un individu différent.

DISQUE. Corps charnu qui entoure le plus ordinairement la base de l'ovaire. On nomme dans les Composées, *fleurs du disque*, les petites fleurs ordinairement jaunes qui occupent le centre du capitule. Ce sont ces fleurs du disque que les horticulteurs cherchent par des semis successifs à détruire dans les Reines Marguerites, les Dahlias, etc.

DISTIQUE. Qui est disposé uniformément en deux rangs.

DIVARIQUÉ. Qui s'écarte à angle très-ouvert du corps auquel il tient.

DRUPE. Fruit charnu, succulent, renfermant un noyau (pêche, cerise, etc.).

ÉCAILLE. Organe membraneux de nature sèche, ressemblant à une petite feuille.

ÉCHANCRÉ et ÉMARGINÉ. Ayant au sommet une entaille en forme de demi-cercle.

ÉCHINÉ, ÉCHINIFORME. Qui est couvert de nombreuses pointes. Les fruits de beaucoup de végétaux.

ENGAINANT. Base ou pétiole d'une feuille élargi et qui embrasse entièrement une autre feuille ou la tige; cette disposition est très-fréquente dans les Monocotylédones (Orchidées, Graminées, Commélynées, etc.).

ENSIFORME. En forme d'épée.

ÉPIDERME. Partie mince ou enveloppe extérieure de l'écorce et des feuilles.

ÉPIPHYLLE. Croissant sur la feuille.

ÉPIPHYTE. Croissant sur d'autres végétaux comme la plupart des Orchidées. Ce mot est très-différent de *parasite;* celui-ci ne doit être appliqué qu'aux plantes qui croissent sur d'autres végétaux et se nourrissent à leurs dépens, comme le Gui, par exemple.

ÉPERON. Prolongement ressemblant à une corne ou cornet plus ou moins long.

ÉPI. Il est formé par l'ensemble de fleurs attachées sur un pédoncule commun et allongé.

ÉPINE. Pointe dure et aiguë qui tient au bois; elle diffère de l'aiguillon qui ne tient qu'à l'épiderme et que l'on peut enlever sans endommager l'écorce.

ÉTAMINE. Organe mâle des végétaux composé de l'*anthère* qui est généralement supportée par un corps accessoire nommé *filet.*

FALCIFORME. Arqué en forme de faux.

FASCICULÉ. Disposé par faisceaux.

FILET. Support de l'anthère.

FILETS ou COULANTS. Longs jets minces qui traînent à terre.

FILIFORME. Qui est mince, allongé ou en forme de fil.

FISTULEUX. Qui est cylindrique et creux.

FLEURONS. Petites fleurs à corolle tubuleuse, occupant le centre ou disque des capitules des Composées.

FLEXUEUX. Qui a une direction ondulée.

FLOSCULEUX. Capitule composé de fleurons.

FOLIACÉ. Qui a l'apparence d'une feuille.

FOLIOLE. Feuille ou division partielle.

FRONDES. Feuilles des Fougères; elles sont toujours roulées en crosse à leur naissance et se déroulent à mesure qu'elles s'allongent.

FULIGINEUX. Qui a la couleur et l'aspect de la suie.

GÉMINÉ. Qui est disposé par paire.

GÉNICULÉ. Qui est ployé ou coudé.

GIBBEUX. Qui présente des bosses.

GLABRE. Qui est dépourvu de poils.

GLADIÉ. En forme de sabre droit.

GLAUQUE. De couleur vert-bleuâtre.

GLUME. Écaille qui accompagne les épillets des Graminées.

GRAPPE ou RACÈME. Disposition des fleurs attachées par leurs pédicelles à un axe commun, la grappe est alors dite *simple;* elle devient *composée* lorsque les pédicelles sont attachés à des axes secondaires (raisin).

GYNOSTÈME ou COLONNE. On donne ce nom au corps charnu formé par la soudure des filets des étamines avec le style. La colonne part du centre de la fleur et s'étend jusqu'à l'insertion du stigmate. On applique particulièrement le nom de *gynostème* à la colonne des Orchidées, et celui de *colonne* aux autres plantes de la Gynandrie de Linné.

HAMPE et SCAPE. Tige simple, dressée et souvent terminée par les fleurs auxquelles elle sert de pédoncule (Lis, Tulipe, etc.).

HASTÉ. En forme de fer de pique.

HÉTÉROPHYLLE. Qui porte des feuilles de formes différentes.

HISPIDE. Qui est couvert de poils raides et longs.

HYPOCRATÉRIFORME ou HYPOCRATÉRIMORPHE. Corolle en soucoupe.

HYPOGYNE. Qui est situé sous l'ovaire ou le pistil.

IMBRIQUÉ. Parties se recouvrant les unes les autres comme les tuiles d'un toit.

INDÉHISCENT. Qui ne s'ouvre pas.

INFÈRE. Se dit d'un ovaire soudé avec le tube du calice.

INFUNDIBULIFORME. En forme d'entonnoir, c'est-à-dire évasé par le haut et se rétrécissant vers le bas.

INVOLUCRE et COLLERETTE. Première enveloppe de feuilles florales qui entourent les fleurs ou leurs pédoncules.

INVOLUTÉ. Dont les bords sont roulés en dedans.

LABELLE ou TABLIER. Division interne et antérieure de la fleur des Orchidées et de plusieurs Amomées (*Costus Amomum,* etc.). Elle est placée au pied du gynostème et affecte des formes très-variées. C'est le labelle qui protége immédiatement le gynostème avant l'épanouissement des fleurs. Le labelle, dans les genres *Stanhopea, Coryanthes,* etc., se compose de trois parties assez dissemblables : l'*hypochilie* ayant généralement la forme d'un sac, elle tient au gynostème ; l'*épichilie,* généralement mobile et de forme variée : c'est l'extrémité antérieure du labelle; enfin la *mésochilie* est située entre les deux autres parties et est souvent garnie de cornes.

LABIÉ. Qui imite la disposition des lèvres.

LACINIÉ. Qui a des découpures inégales.

LACTESCENT ou LAITEUX. Qui produit un suc semblable à du lait.

LAME ou LIMBE. C'est la partie plane de la feuille d'un pétale ou de la corolle.

LANCÉOLÉ. En forme de fer de lance.

LANGUETTE. Synonyme de demi-fleuron.

LIGULE. Membrane située au sommet du pétiole des Graminées et autres plantes.

LINÉAIRE. Qui est allongé, étroit et aux deux côtés parallèles.

LOBE. Découpure plus ou moins profonde qui ne s'étend pas au delà de la moitié d'une pièce.

LOGE. Se dit des petites cellules ou cavités intérieures de certains fruits, contenant les semences, et séparées ordinairement par les cloisons.

LYRÉ. Se dit d'une feuille dont les découpures supérieures sont beaucoup plus grandes que les inférieures.

MACROPHYLLE. Qui porte de grandes feuilles.

MACULÉ. Qui est taché d'une couleur différente de celle du fond.

MARCESCENT. Qui se dessèche sans tomber.

MEMBRANEUX. Partie mince et déliée de nature souvent parcheminée.

MÉRITHALLE. Intervalle entre deux nœuds ou deux insertions de feuilles sur un rameau. Ce mot s'applique surtout dans les descriptions pomologiques. Dans les Graminées, cet intervalle se nomme *entre-nœuds*.

MÉSOCARPE ou SARCOCARPE. Portion située entre l'épiderme externe et l'épiderme interne du péricarpe ou fruit. Dans les fruits charnus, le mésocarpe est très-développé; c'est ce que l'on nomme la *chair*.

MICROPHYLLE. Qui porte de petites feuilles.

MONADELPHE. (*Voir* ANDROPHORE.)

MONOÏQUE. Plante qui porte à la fois des fleurs seulement mâles et d'autres fleurs seulement femelles. Les sexes se trouvent sur un même individu, mais non réunis dans une même fleur.

MONOPÉTALE. Se dit de la corolle formée d'une seule pièce.

MONOPHYLLE. Se dit du calice d'une seule pièce.

MONOSPERME. Qui ne renferme qu'une seule graine.

MUCRONÉ. Qui est terminé par une pointe aiguë et courte. Cette espèce se nomme *mucron*.

MULTIFIDE. Partie dont les côtés sont découpés par de nombreuses et profondes incisions qui n'atteignent pas la nervure médiane. Dans ce cas, on dit que la partie est *multipartie*.

MURIQUÉ. Qui est muni de pointes courtes et à base large.

MUTIQUE. Qui est dépourvu de pointe ou de mucron et d'arête.

NACELLE. (*Voir* CARÈNE.)

NAVICULAIRE. En forme de petit bateau.

NECTAIRE. Partie des fleurs qui n'est ni organe de la reproduction, ni enveloppe florale; ce nom s'applique surtout aux petits corps disposés autour des pistils et qui distillent un liquide sucré ou miel.

NERVURES. Grosses veines qui parcourent les feuilles et les fleurs; la nervure médiane ou côte est celle qui occupe le milieu de la feuille. C'est la continuation du pétiole jusqu'au sommet ou pointe de la feuille. La nervure médiane est très-saillante dans les Pothos.

OB. Terme latin qui indique le renversement d'une forme; ainsi *obcordé* signifie en cœur renversé.

ŒIL. C'est le gemme ou bouton avant son développement. Il se dit aussi vulgairement de la cavité (ombilic) qui existe au sommet des pommes et des poires.

OMBELLE. On dit *floraison en ombelle,* lorsque les fleurs sont portées sur des pédoncules partant d'un même point et arrivant à un même niveau.

OMBELLULE. C'est l'ombelle composée de petites ombelles situées à l'extrémité des pédoncules.

OMBILIC ou OEIL. Cavité ou vestige du calice ou du style sur un fruit.

OMBILIQUÉ ou PELTÉ. Se dit d'une feuille attachée par son centre au pétiole.

ONGLET. Partie inférieure du pétale rétrécie ou allongée.

OPERCULE. Espèce de couvercle.

OPPOSÉ. Parties placées en face l'une de l'autre et à la même hauteur.

ORBICULAIRE. Surface plane circonscrite dans un cercle ou presque circulaire.

OVAIRE. Partie inférieure du pistil qui contient les ovules ou graines; il porte le nom de fruit lorsqu'il est mûr.

OVALE. Ayant la figure d'une ellipse.

OVIFORME. Ayant la forme et la figure d'un œuf.

OVOÏDE et OVÉ. Qui a la figure d'un œuf.

PAGE. Surface supérieure ou inférieure d'une feuille.

PALMÉ. Se dit d'une feuille simple divisée en 5 ou 7 segments disposés comme les doigts de la main.

PALMETTE. La *palmette simple* consiste en une tige verticale sur laquelle des branches latérales sous-mères sont disposées horizontalelement à droite, à gauche et à égale distance; la *palmette double* présente deux tiges verticales d'où partent les branches latérales. (*Pomologie.*)

PANDURIFORME. Qui ressemble à un violon.

PANICULE. Mode d'inflorescence dans lequel les fleurs sont éparses sur des pédoncules plus ou moins divisés; c'est une espèce de grappe composée dont les rameaux inférieurs sont plus longs que les supérieurs.

PECTINÉ. Folioles étroites, acuminées, d'une feuille pennée, placées sur deux rangs parallèles comme les dents d'un peigne; par exemple le *Dion edule,* plusieurs Polypodes, etc.

PÉDÉ. On dit *feuille pédée* ou *pédalée,* lorsque son pétiole se divise à son extrémité en deux parties divergentes.

PÉDICELLE. Petite queue ou support immédiat de la fleur.

PÉDONCULE. Support commun des fleurs; dans l'épi, ce support se nomme *rachis*.

PELTÉ. Quand le pétiole est fixé au centre de la feuille.

PERFOLIÉ. Feuilles opposées, soudées par la base qui est traversée par la tige.

PÉRIANTHE ou PÉRIGONE. Ce terme remplace ceux de corolle ou de calice dans les fleurs où l'on ne remarque qu'une seule enveloppe florale autour des organes génitaux.

PÉRICARPE. C'est le fruit ou ovaire mûr; il enveloppe les graines.

PÉRIGYNE. Étamine ou corolle attachée sur le calice et autour du pistil.

PÉTALE. Pièce distincte de la corolle.

PÉTALOÏDE. Qui a l'apparence d'un pétale.

PÉTIOLE. Support ou queue de la feuille.

PHYLLODE. Pétiole dilaté dépourvu de limbe et ressemblant à une feuille : beaucoup d'Acacias de la Nouvelle-Hollande.

PINNATIFIDE. Feuille divisée en lobes *profonds* depuis le bord jusque près de la nervure médiane.

PINNÉ. (*Voir* COMPOSÉ.)

PINNULE. Segment ou foliole d'une feuille composée.

PISTIL. Organe femelle situé au centre de la fleur, formé de l'*ovaire* à sa partie inférieure et du *stigmate* à sa partie supérieure; celui-ci est le plus souvent porté par un prolongement de l'ovaire nommé *style*.

POLLEN. Poussière fécondante renfermée dans les anthères.

POLYPÉTALE. Corolle composée de plusieurs pièces.

POLYPHYLLE. Formé de plusieurs pièces distinctes. (Calice, périanthe.)

POLYSPERME. Fruit contenant plusieurs graines.

PRÉFLORAISON. État des diverses parties d'une fleur avant son épanouissement.

PUBESCENT. Qui est chargé d'un léger duvet.

PULPE. Partie charnue et succulente du fruit; on la nomme *chair* en Pomologie. (Raisin, groseille, etc.)

PYRAMIDE. Forme sous laquelle un arbre a ses branches formant avec sa tige un angle plus ou moins ouvert; les rameaux inférieurs sont plus longs que les supérieurs et l'ensemble représente un cône.

PYRIFORME. En forme de poire.

QUINÉ. Qui est disposé par cinq.

RACHIS. Axe central ou pédoncule général de l'épi des Graminées, des grappes, des chatons; du régime des palmiers; pétiole des Fougères; enfin pétiole sur lequel s'attachent les folioles des feuilles composées; c'est, en un mot, le synonyme de support général.

RADICAL. Qui semble partir immédiatement de la racine.

RADICELLES et RADICULES. Divisions très-fines de la racine; la *radicule* est la partie de l'embryon destinée à produire la racine.

RADIÉE ou RAYONNANTE. Une fleur est radiée lorsque la circonférence d'un capitule ou tête de fleur présente des fleurs dissemblables et plus longues que celles du centre ou disque.

RÉCEPTACLE. Fond du calice. Évasement du sommet du pédoncule; c'est l'espèce de base sur laquelle reposent immédiatement la fleur et le fruit.

RÉFLÉCHI. Courbé en dehors.

RÉGIME. C'est le spadice garni de fruits.

RÉNIFORME. Qui a la forme d'un rein ou d'un haricot.

RÉTICULÉ. Dont la surface est couverte de veines entrelacées imitant un réseau.

RHIZOME. C'est une tige souterraine qui a l'apparence de racines. (Fougères, Iridées, etc.)

RUGUEUX. Rude, marqué de rides nombreuses et profondes.

SAGITTÉ. En fer de flèche, triangulaire.

SAMARE. Fruit membraneux, coriace, très-comprimé, à une ou deux loges, souvent muni d'ailes membraneuses.

SARMENTEUX. Ligneux, grimpant et grêle.

SCABRE. Parsemé de petites aspérités rudes au toucher.

SCAPE ou HAMPE. Pédoncule radical ressemblant à une tige, mais ne portant pas de feuilles.

SCARIEUX. Sec, raide, jamais vert et analogue aux écailles.

SEGMENTS. Divisions ou lobes profonds.

SÉPALE. Partie ou foliole du calice.

SERRETÉ. Qui a les bords dentés en scie : c'est-à-dire à dents manifestement tournées vers la pointe de la feuille.

SERRULÉ. Diminutif de serreté, qui a les bords finement dentés en scie.

SESSILE. Qui est privé de support ou de queue.

SÉTACÉ. Qui est raide, filiforme, et ressemble à des soies de porc.

SILIQUE. Fruit sec, déhiscent, à deux valves séparées ordinairement par une cloison longitudinale et dont les graines sont attachées aux deux sutures.

SINUÉ. Qui a le bord muni d'échancrures peu profondes et de saillies arrondies.

SPADICE. Mode d'inflorescence formé par l'assemblage de fleurs sessiles sur un pédoncule commun et protégées par une spathe.

SPATHE. Large bractée, souvent colorée, située à la base des fleurs d'un grand nombre de Monocotylédonées; elle sert d'enveloppe protectrice ou de gaîne aux nombreuses fleurs du spadice, ainsi qu'à leurs pédoncules.

STAMINIFÈRE. Qui porte les étamines.

STIGMATE. Organe femelle ordinairement situé au sommet du style.

STIPE. C'est le tronc des Monocotylédonées.

STIPULE. Expansion foliacée ou sorte d'écaille située à la base des feuilles et des pédoncules de certaines plantes.

STOLONIFÈRE. Qui produit par le pied des stolons, coulants et jets allongés ou des tiges rameuses et rampantes.

STYLE. Prolongement de l'ovaire qui supporte le stigmate.

SUB ou sous. Préposition employée comme diminutif et qui équivaut à *presque,* ou *à un peu,* ou à *pour ainsi dire.*

SUBULÉ. En forme d'alêne.

TABLIER. (*Voir* LABELLE.)

TÊTE. Mode d'inflorescence formé par l'assemblage de fleurs nombreuses et sessiles au sommet des rameaux.

TOMENTEUX. Qui est couvert d'un duvet cotonneux.

TROCHET. En pomologie, *trochet* signifie un bouquet de fleurs ou de fruits partant du même point.

TURBINÉ. En forme de toupie ou de cône court et renversé.

TURION. Œil ou bouton naissant immédiatement sur les racines. (Asperge.)

UNIFLORE. Qui ne porte qu'une fleur.

UNISEXUEL. Se dit d'une fleur ne contenant qu'un seul sexe, c'est-à-dire exclusivement l'étamine ou le pistil.

URCÉOLÉ. Qui est renflé en forme de petite outre et rétréci vers l'orifice.

VALVES. Pièces distinctes d'un péricarpe déhiscent ou ouvert spontanément

VERTICILLE. Se dit d'un assemblage de feuilles ou de fleurs disposées par étage en anneau autour d'une tige ou d'un axe commun.

VÉSICULEUX. Qui ressemble à une petite vessie gonflée d'air.

VRILLE. Appendice filiforme s'entortillant autour des corps voisins.

POMOLOGIE.

A la suite des *Annales de la Société impériale d'horticulture de Paris,* on remarque, depuis le numéro du mois de février dernier, un travail spécial, sans nom d'auteur, intitulé : *Pomologie nouvelle ou Monographie générale des fruits de la France.*

Dans les cahiers publiés jusqu'à ce jour, on trouve certaines inexactitudes en ce qui concerne des variétés de poiriers d'origine belge, que nous croyons devoir redresser dans

l'intérêt de l'histoire de l'arboriculture fruitière du pays.

A la page 7 se trouve figurée, sous le nom de *Beurré d'Arenberg*, le *Beurré d'Hardenpont*. Dans la province de Hainaut, il est de notoriété publique que cette variété remarquable provient des semis faits par feu l'abbé d'Hardenpont de Mons. On assure que la première production de cette variété date de 1759.

Le nom vulgaire de cette variété de poirier, dans le pays wallon, est *Glou morceau* ou *Glou morceau de Cambron*. En wallon le mot *glou* ou *golu* veut dire friand, ainsi *Friand morceau*. C'est sous ce nom qu'elle a passé en Angleterre où l'on continue de cultiver cette variété sous le nom de *Glou morceau* ou *Glou morceau de Cambron*. Le mot *Cambron*, que des amateurs avaient ajouté aux mots *Glou morceau*, provient de ce fait-ci. Tout le monde sait, en Belgique, que Cambron est un village dans le Hainaut où se trouvait la célèbre abbaye des Chartreux, depuis le haras de M. le comte Du Val de Beaulieu, et situé non loin de la ville d'Ath. Dans le jardin de cette abbaye, on voyait au mur du potager un fort pied du Beurré d'Hardenpont qui, produisant dans un excellent sol et à l'exposition du sud-ouest, des fruits d'une saveur particulière, a fait croire à des amateurs, peu attentifs, à l'existence d'une sous-variété encore inconnue. De là, par erreur, nous est venu le nom de *Glou morceau de Cambron*.

Quant au nom de *Beurré d'Arenberg*, donné par erreur à cette variété de poirier, on l'attribue à feu Noisette de Paris, qui, le premier en France, en a vendu des multiplications sous ce nom. Des personnes bien informées assurent que ce célèbre pépiniériste de Paris est parfaitement innocent du fait. Voici en quels termes ces détails sont rapportés.

Venu à Bruxelles en 1818, M. Noisette alla visiter les jardins de monseigneur le duc d'Arenberg, où il trouva un arbre du *Beurré d'Hardenpont* chargé de beaux fruits. Ne connaissant point cette variété, il s'enquit du nom près du vieux jardinier Kemper. Celui-ci, peu au courant des noms des poiriers, aurait répondu qu'il ne le connaissait pas, présu-

mant que cette variété envoyée du domaine d'Enghien y aurait probablement été obtenue de semis. Des écussons cédés libéralement à M. Noisette l'auraient engagé à donner à cette variété le nom de *Beurré d'Arenberg,* nom sous lequel, par erreur, elle est depuis cette époque généralement cultivée en France. Par la suite M. Noisette a reconnu cette erreur, mais il était trop tard. Nous devons ces détails à feu Poiteau, dans une conversation, lors de son dernier voyage à Bruxelles.

Cette erreur, dont on ne veut pas revenir en France, ni dans les ouvrages scientifiques, ni dans les catalogues des pépiniéristes, est d'autant plus regrettable, qu'à peu près vers la même époque, c'est-à-dire en 1818, Van Mons, de Bruxelles, avait donné le nom de *Beurré d'Arenberg* à une autre variété de poirier obtenue de semis dans une propriété dont le jardin attenant au couvent des orphelines, ou hospice des orphelines à Enghien, appartenait à la maison d'Arenberg au moment où le semis y aurait été fait. La variété connue ici sous le nom de *Beurré d'Arenberg* est tout à fait distincte de la variété *Beurré d'Hardenpont.*

Du reste, il n'y a rien d'étonnant qu'en 1818 feu Noisette ne connût pas le *Beurré d'Hardenpont,* très-reconnaissable à son feuillage, au bois et à ses fruits, puisque Van Mons avoue, dans sa *Pomonomie,* publiée à Louvain en 1835, qu'en 1808, les bonnes variétés de poires obtenues de semis à Mons lui étaient encore inconnues. On attribue généralement à feu l'abbé d'Hardenpont, de Mons, le *Passe-Colmar* dont la première production date de 1756, le *Délice d'Hardenpont,* d'une date plus récente, *Fondante Paniselle* et *Beurré de Rance,* trouvé au village de Rance (Hainaut).

A la page 13 est figuré, sous le nom de *Beurré magnifique,* le *Beurré Diel,* nom imposé par Van Mons à cette variété qu'il avait découverte à la ferme des Trois-Tours, située entre Bruxelles et Malines. Il serait à désirer que l'on revînt au nom primitif, sous lequel cette variété est généralement cultivée aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre et dans le nord de l'Amérique.

A la page 25, on trouve figuré le *Colmar d'Arenberg,* sans indication du nom du semeur, peut-être par oubli. Cependant il est généralement admis que c'est à Van Mons que nous sommes redevables de cette variété, soit qu'elle provienne de ses semis, soit qu'elle ait été découverte par lui.

On remarque, page 26, comme poire de deuxième classe, non figurée, *Triomphe de Louvain.* Il y a là sans doute erreur, car on ne connaît pas ici une variété nouvelle qui porte ce nom. Peut-être l'auteur s'est-il trompé de nom de ville et a-t-il voulu écrire *Triomphe de Jodoigne.* Du reste, la variété qui porte ce nom provient des semis de feu Bouvier, de cette ville, ancien élève en pharmacie de Van Mons. Cette variété est plus vigoureuse et plus rustique que le *Beurré Diel* et convient à la grande culture. Elle est aussi fructifère que le *Catillac;* son fruit est plus beau, et, sans pouvoir être rangé dans le nombre des fruits de table de première qualité, il occupe une place dans ceux de la seconde qualité.

La poire *Fortunée d'Enghien,* attribuée, page 28, à feu Parmentier, qui en a été le propagateur, provient des semis de M. de Reumes, pharmacien d'un village près d'Enghien. Ce détail, encore peu connu ici des amateurs, peut parfaitement être ignoré à Paris.

Il y a un quart de siècle que le semis de la *Fortunée* a montré son premier fruit aux environs d'Enghien, et aujourd'hui on connaît assez peu les détails monographiques, quant à la culture dans les jardins, de cette variété dont le principal mérite est de produire des fruits d'une longue conservation. Cultivé sur franc, en pyramide ou en haut-vent, dans un sol léger, avec un sous-sol riche d'humus, dans des situations non abritées des vents du nord et du nord-est, cette variété est peu vigoureuse, mais elle produit en abondance des fruits d'une grosseur au-dessous de la moyenne. Dans un sol fort et un peu humide, le fruit est petit, gercé. Cultivé sur franc ou sur cognassier, dans un terrain riche d'humus, mais à l'espalier et à l'exposition du sud-est ou du sud-ouest, la variété offre une grande vigueur et produit des fruits d'une

grosseur méconnaissable. Comme sur franc, en pyramide ou en haut-vent, le fruit est d'une forme arrondie; il a la queue très-courte, mais au mur le fruit est très-gros, obtus et tronqué, à côtes saillantes.

Le fruit est fondant, sucré, vineux. mais on rencontre souvent autour du trognon certaines concrétions pierreuses fort désagréables aux dégustateurs.

Au résumé, la *Fortunée de Reumes* est une variété très-capricieuse, ne réussissant bien que sous nos climats dans des situations exceptionnelles.

A ce titre, elle ne mérite point d'être propagée dans les pépinières ni d'être admise dans les collections des amateurs, aujourd'hui surtout que l'arboriculture fruitière se trouve en possession d'un grand nombre de variétés vigoureuses et rustiques, donnant des fruits très-beaux et délicieux en pyramide et en haut-vent.

Ces variétés proviennent en grande partie des semis faits en dernier lieu par feu Van Mons et par quelques autres semeurs dont nous aurons l'occasion de signaler les conquêtes nouvelles à mesure qu'elles seront suffisamment étudiées et constatées par plusieurs productions dans des situations différentes. D.

Bruxelles, le 27 octobre 1854.

EXPOSITION GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE MALINES.

(Suite. — *Voir* p. 216.)

Au trente-quatrième concours, nous voyons la magnifique collection de Conifères de MM. Jacob Makoy et comp^e^, de Liége, obtenir la médaille de vermeil. La force et la beauté des exemplaires, le choix et la rareté des espèces, attiraient sur cette collection d'élite l'attention du public amateur. L'envoi comprenait 26 Conifères différents, parmi lesquels s'élevait un exemplaire colossal de *Dammara alba*, haut de

23 pieds, peut-être le plus beau et le plus fort qui soit connu en Europe. On y remarquait en outre les *Araucaria Bidwillii*, *Cookii* et *gracilis;* de forts exemplaires de *Dacrydium cupressinum* et *elatum,* aux branches déliées et pendantes comme le Saule pleureur; le rare *Phyllocladus* à feuilles d'*Asplenium;* le beau *Libocedrus Doniana*, au feuillage glauque et argenté, et nombre d'autres plantes d'un grand mérite, formant un ensemble qu'il est rare de trouver dans une exposition.

Le trente-cinquième concours s'adressait à l'envoi de 20 Conifères présentés par un amateur. La médaille de vermeil, décernée à M. Smout, pharmacien à Bruxelles, était, hélas ! la dernière que ce zélé amateur devait appendre à côté des nombreux lauriers qu'il avait obtenus dans nos joutes florales. Enlevé d'une manière bien inattendue, notre digne ami Smout expirait peu de jours après son triomphe. Fallait-il donc que la brillante corbeille de fleurs du jardin du Pitzenbourg fût attristée par une sombre fleur de regret (1); fallait-il que le *Cupressus funebris*, une des plantes remarquables de sa remarquable collection, fût destiné à être si près de sa tombe? Passons sur ces tristes souvenirs.... Un bel exemplaire d'*Araucaria Cookii,* appartenant à M. Ambroise Verschaffelt, obtient le premier prix affecté au plus beau Conifère. A M. Linden, de Bruxelles, est décerné le premier prix du trente-septième concours (30 Fougères exotiques), charmante collection comprenant des espèces fort distinguées et que les dames, dignes appréciatrices de l'élégance et de la grâce de port, ont beaucoup admirées. La collection de M. le chevalier de Knyff (médaille d'argent) et celle de M. René de la Faille, d'Anvers, étaient fort remarquables. Chacune d'elles comprenait de forts exemplaires d'*Adian-*

---

(1) M. de Cannart d'Hamale, président de la Société royale d'horticulture de Malines, a prononcé sur la tombe de M. Smout un discours qui retrace d'une manière bien éloquente la vie de l'homme de bien que nous avons perdu.

tum, Fougères dont les tiges fines et délicates, les feuilles à bords ondulés et s'agitant au moindre zéphyr, sont d'un port tellement coquet et gracieux qu'elles plaisent même à l'homme le moins épris des beautés de la nature.

Trois collections de Cactées se disputaient la palme du trente-neuvième concours. Le premier et le troisième prix sont adjugés à juste titre à M. A. Tonel, de Gand, et le deuxième à M. Vermeulen-Verhaegen, de Malines. Nous avons remarqué, dans la collection de M. Tonel, de beaux exemplaires du rare *Echinocactus horizonthalonius,* Lemaire, et jouissant d'une santé des plus verdoyantes.

M. Linden, de Bruxelles, possède, croyons-nous, la plus belle collection d'*Aralia* qui existe; et c'est grâce à ses explorations en Colombie que l'Europe lui est redevable de l'introduction de ces plantes à noble feuillage, à port élancé, et joignant aux mérites de l'élégance et du grandiose, celui d'une docilité extrême à se laisser choyer dans nos serres froides; les unes offrent des feuilles argentées (*Aralia argentea*), celles-ci des feuilles couleur de rouille (l'*Aralia ferruginea*), celle-là est tapissée d'un épais duvet (l'*Aralia lanigera*), tandis que l'*Aralia gracilis* porte des feuilles à digitations fines et d'un vert luisant. Le jury a décerné la première médaille à M. Linden.

La collection de plantes et d'arbustes de tous genres remarquables par leur feuillage (41me concours), de Mme Legrelle-d'Hanis, obtient le premier prix; celle de MM. Jacob Makoy et compe, un prix équivalent; et M. J. Rosseels, de Louvain, la médaille de bronze. Les concurrents ont compris l'énoncé de ce concours d'une manière toute différente, tout en envoyant de fort bonnes plantes dans le sens que chacun d'eux l'avait interprété. Mme Legrelle d'Hanis avait réuni un choix de plantes à feuillage panaché, zébré, telles que *Aphelandra Leopoldii, Maranta rosea lineata, zebrina, Cissus discolor, Lycopodium cœsium arboreum* (Selaginella), *Caladium bicolor,* etc. MM. Jacob Makoy avaient, eux, étendu le sens du programme en y ajoutant la rareté; c'est ainsi qu'ils avaient

exposé un *Rhopala corcovadensis*, haut de 20 pieds; les *Rhopala elegans, organensis;* le *Cupania filicifolia,* à feuillage aussi fin et délicat qu'un *Jacaranda;* le *Psychotria leucocephala*, magnifique Rubiacée brésilienne; le *Clusia alba,* aux énormes feuilles charnues, etc., toutes plantes d'une valeur supérieure aux conditions du programme, et c'est, croyons-nous, en partie à cause de ce brillant contingent que la commission directrice décerne à MM. Jacob Makoy une médaille de vermeil, comme témoignage de reconnaissance pour la large part qu'ils ont prise à l'exposition. — M. Rosseels avait envoyé son contingent comme plantes de serre à feuilles panachées. Cet horticulteur avait considérablement élargi le cercle du programme, car nous avons remarqué dans sa collection, au milieu de fort belles plantes, des pieds de *Scrophularia aquatica* panachée, de l'*Aucuba japonica* panaché, de l'*Iberis semperflorens varieg.*, etc.

Arrivons au quarante-huitième concours, destiné aux plantes fleuries ou non fleuries le plus nouvellement introduites dans le royaume, concours essentiellement intéressant pour notre commerce horticole. M. Linden remporte le premier prix avec 24 plantes, dont pour la majeure partie les honneurs d'introduction lui reviennent. Nous ne connaissons pas suffisamment les fleurs de toutes ces plantes pour pouvoir en parler maintenant, mais le port de beaucoup d'entre elles suffirait seul pour les faire admettre dans une collection d'élite. L'établissement Jacob Makoy et C[e] avait envoyé 38 plantes à ce concours, toutes belles et rares, et dont aucune ne se trouvait dans la première collection, à l'exception de l'*Impatiens Jerdonii;* nous y avons remarqué le *Desfontainia spinosa,* une des plus belles plantes que l'on ait introduites depuis longtemps, et qui, par surcroît de mérite, paraît vouloir s'acclimater en Europe. Le jury lui accorde le deuxième prix; le troisième prix est décerné à M. A. Van Geert, de Gand, et une mention honorable à M. Ch. Van Geert, d'Anvers.

L'*Impatiens Jerdonii,* de M. Linden, est couronné du pre-

mier prix, comme plante la plus rare en fleurs. Cette plante semble être très-florifère et d'une culture facile; elle forme une touffe à tiges peu élevées, renflées, articulées, bien feuillées et surmontées de fleurs d'un rouge orangé des plus vifs et d'un facies tout particulier.

Après nous être appesanti plus que nous ne le voulions d'abord sur les concours les plus importants, nous croyons devoir rendre un juste hommage aux contingents plus modestes qui embellissaient l'exposition; contingents bien intéressants, car ils offraient au public des fleurs plus familières à ses yeux que celles dont nous avons parlé jusqu'à cette heure, des fleurs qu'il pouvait juger, estimer et envier. C'est ainsi que nous citerons les collections de *Pelargonium à grandes fleurs* de M. Robichon, de Gand (premier prix), et de M. Ch. Van Geert, d'Anvers (deuxième prix), dans lesquelles figuraient ces remarquables variétés dites d'Odier ou à cinq macules; les *Pelargonium de fantaisie* (quatrième concours), de M. Haquin, de Liége (premier prix), en exemplaires larges, trapus et couverts de fleurs fort distinguées par leur forme et par leur coloris; ceux de M. Ch. Van Geert étaient fort beaux, mais moins bien fleuris que les *Pelargonium* de M. Haquin. Les premiers prix pour les plus beaux envois de *Fuchsia* (cinquième concours), de *Calcéolaires ligneux* (septième concours), de *Petunia* (huitième concours), de *Verveines* (neuvième concours), sont décernés à M. Haquin, de Liége. Tous les contingents fournis par cet habile horticulteur étaient magnifiques de culture et d'un choix irréprochable. Les Calcéolaires herbacées de M. de Cannart d'Hamale remportent le premier prix du sixième concours. La collection de Bruyères (dixième concours) de M. Ch. Van Geert, d'Anvers, et la collection de Rosiers Thés et Bengales (seizième concours) de M. Van Duerne, de Damas, obtiennent chacune un premier prix. Le jury, frappé de la beauté de deux envois de plantes vivaces de pleine terre, décerne une médaille de vermeil à M. Victor Van Horenbeeck, de Malines, et une médaille d'argent à Mme Merghelynck, de Malines; les

plantes annuelles fleuries, envoyées par M. Merghelynck, font obtenir à cet amateur distingué de plantes de pleine terre, la première médaille du vingtième concours. Peu de jardiniers savent cultiver les Crêtes-de-coq (*Celosia cristata*) comme M. Médaer de Bruxelles, aussi ne fûmes-nous pas surpris de voir sa collection recevoir le prix affecté à ces jolies monstruosités. Le jury couronne d'une médaille d'argent les six beaux Orangers (quarante-troisième concours) de Mme veuve Reyntiens, de Malines; les quinze Agavées et *Bonapartea* de M. Dillen, avoué à Anvers; les dix Yuccas présentés par M. Van Honsem Lunden, d'Anvers, et ceux envoyés par M. Rosseels aîné, de Louvain. Ces deux collections d'un haut mérite ont chacune obtenu une médaille d'argent. MM. Ch. Van Geert et M. Rosseels aîné cultivent les Ilex avec une certaine prédilection, et leurs collections renferment toutes les espèces et variétés connues. L'horticulteur anversois remporte le premier prix, son rival de Louvain le second. Les corbeilles et les vases garnis de M. J. Rosseels-Van Leeuw, de Louvain; les objets de jardinage (vases, chaises, etc., en fil de fer) de M. Lebrun, treillageur à Bruxelles, obtiennent des médailles d'argent; M. Verhaegen, fabricant potier à Malines, reçoit un second prix pour ses produits. L'*Illustration horticole*, éditée par M. A. Verschaffelt, de Gand, et la *Pescatorea* ou *Iconographie des Orchidées*, éditée par M. Linden, reçoivent chacune du jury une médaille d'argent comme témoignage de l'intérêt qu'il attache à des publications aussi importantes.

Citons encore la collection de *Roses coupées* (dix-huitième concours) de M. Sterckmans, horticulteur à Louvain; l'envoi de fleurs coupées (vingt et unième concours) de M. de Grelle, de Malines; deux belles collections de fruits de table, exposées, l'une par MM. Martin Jacobs, de Malines, l'autre par M. Capeinick-De Munck, pépiniériste à Gand; une collection de légumes présentée par M. J. B. Geens, jardinier à Malines; collections à chacune desquelles le jury décerne une médaille d'argent.

Le cinquante et unième concours, affecté à l'envoi de deux bouquets, donne lieu à une lutte intéressante entre M. Corneille de Craene, de Bruxelles; M. Jean Verschaffelt, de Gand, et M. Sterckmans, de Louvain. Le premier remporte la médaille de vermeil et le second la médaille d'argent; le jury décerne en outre une médaille de vermeil aux six bouquets exposés par Mme De Koster, de Bruxelles.

Enfin le jury termine ses laborieuses opérations en décernant environ deux douzaines de médailles de vermeil, d'argent et de bronze, à des collections hors de concours et cependant d'une valeur assez grande pour mériter ces distinctions. Nous ne pouvons passer sous silence le magnifique pied d'une nouvelle espèce de *Theophrasta*, appartenant à Mme Legrelle d'Hanis. Cette noble plante, proclamée l'une des plus belles de l'exposition, reçoit, à l'unanimité, une médaille de vermeil. La commission directrice chargée de décerner le prix d'honneur, offert par M. le bourgmestre de la ville de Malines, à la personne qui aurait le plus contribué à la richesse de l'exposition, accorde ce prix d'honneur à Mme Legrelle d'Hanis; elle accorde ensuite une médaille spéciale de vermeil à l'établissement Jacob Makoy, de Liége, comme témoignage de reconnaissance pour la large part qu'il a prise à l'exposition (1).

CHRONIQUE HORTICOLE.

Moyen simple de conserver les Géraniums et les Pélargoniums pendant l'hiver. — Notre estimable ami, M. Lamquet, propriétaire à Bruxelles, eut l'idée, l'automne 1853, manquant de place pour héberger ses Géraniums et ses Pélargoniums, de les ôter de leurs pots, de secouer la terre autour des racines, et lorsque les pieds étaient bien ressuyés, de les réunir par bottes ficelées et de les accrocher la tête en bas à

---

(1) L'envoi de MM. Jacob Makoy avait nécessité l'emploi de plusieurs waggons du chemin de fer pour être transporté de Liége à Malines.

des clous dans une chambre sèche, mais dans laquelle on ne faisait pas de feu ; au printemps, M. Lamquet décrocha ses bottes de Géraniums et fut agréablement surpris de voir qu'aucune plante n'avait souffert; il les rempota avec les soins ordinaires, c'est-à-dire en coupant les racines mortes, taillant les branches trop longues et plantant dans une terre plutôt sèche qu'humide ; ses Géraniums ont poussé avec une grande vigueur et ont donné une abondante floraison. Ce moyen sera goûté par beaucoup de petits amateurs qui perdent leurs plantes, faute de pouvoir leur donner de la place en hiver ; il est même à supposer que l'on pourrait traiter de cette manière un certain nombre de *Fuchsia* à bois succulent, par exemple les *Fuchsia corymbiflora* et *fulgens*.

Nous remarquons dans le journal de la Société d'horticulture de Londres que le *Chamærops excelsa* (Palmier de Chusan) a parfaitement résisté en plein air, quoique planté au nord, aux froids de 1853-1854. Ce Palmier serait donc plus rustique que beaucoup d'arbres et d'arbrisseaux que l'on avait livrés avec plus de confiance à la pleine terre : ainsi plusieurs espèces d'*Abies*, d'*Arbutus*, de *Cerasus*, de *Berberis*, etc., ont été tuées par les gelées.

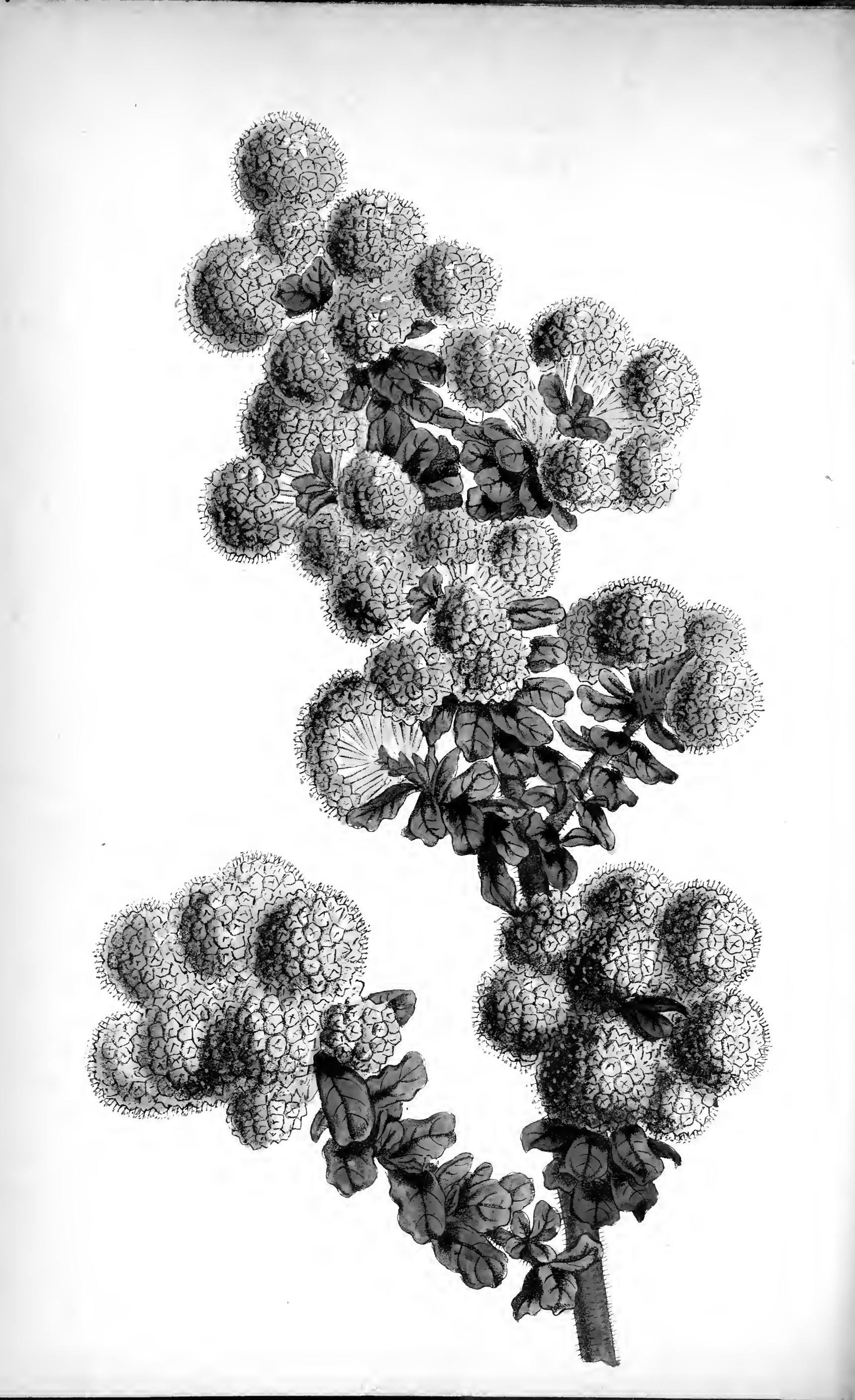
Camellia princesse Marie. — M. L Van Houtte figure dans sa *Flore des Serres et Jardins de l'Europe*, pl. 928, une fort belle variété de Camellia. Elle est très-florifère ; ses fleurs, bien imbriquées, sont d'un beau rose vif; le centre de chaque pétale est orné d'un ruban blanc.

Le *Calycanthus occidentalis*, Lindley (*Calycanthus macrophyllus* des jardins), originaire de la Californie, se rapproche du *Calycanthus floridus*. Ses feuilles sont plus grandes ; ses fleurs sont également plus grandes, d'une teinte rougeâtre moins foncée, mais d'une odeur peu agréable. Ce serait donc, dit M. Planchon dans la *Revue horticole* (16 septembre 1854, avec une planche), une plante inférieure à ses devancières et qui ne se recommanderait que comme élément

de variété dans l'embellissement des bosquets. Le *Calycanthus occidentalis* se multiplie très-facilement par boutures; il surpasse même ses congénères par sa rusticité, car il s'accommode de toute espèce de terrain, particularité qui n'est pas sans mérite.

M. Ambroise Verschaffelt figure dans le numéro d'août de l'*Illustration horticole*, pl. 26, deux fort belles Pensées : la première, nommée *Gloire de Bellevue*, est d'une forme irréprochable; le fond est jaunâtre, les bords sont d'un beau violet; elle mesure 6 centimètres de diamètre. La Pensée de M. Demol, d'Enghien, dont nous avons parlé l'année dernière (11e année, page 95), se rapproche beaucoup du coloris et de la forme de la *Gloire de Bellevue;* elle la surpasse en grandeur et l'égale en beauté. La deuxième Pensée figurée par M. A. Verschaffelt se nomme *Reine des Panachées*, et elle mérite bien ce nom; les pétales supérieurs sont d'un violet-bleuâtre foncé à larges bandelettes d'un rose carminé tirant sur le violet; la fleur, d'une excellente forme, a 6 centimètres de diamètre. Ces deux Pensées ont été gagnées par M. James Odier de Bellevue, l'obtenteur des *Pelargonium* à cinq macules.

Nous venons de recevoir le Catalogue pour 1854-1855, de graines d'arbres, d'arbrisseaux, d'arbustes de pleine terre et de quelques espèces de plantes de serre dans le nord, que l'on peut se procurer chez M. Rantonnet, horticulteur à Hyères (Var) en France. Nous avons été surpris de la modicité des prix auxquels M. Rantonnet peut fournir une foule de plantes intéressantes et qui fructifient rarement dans nos serres. Nous recommandons aux amateurs les graines de *Bignonia radicans*, dont M. Rantonnet cultive quatre variétés très-tranchées par la couleur de leurs fleurs. Le prix de ces quatre variétés en mélange est seulement de dix centimes le gramme. Nous recommandons également les graines de diverses belles espèces d'Acacias (*Acacia Farnesiana, Julibrissin, dealbata longifolia*, etc.), d'*Erythrina crista Galli*, de *Nerium Oleander* en diverses nuances, etc.



JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

CEANOTHUS FLORIBUNDUS (Sir W. Hooker) (1).

Le genre *Ceanothus* appartient à la famille naturelle des Rhamnées et à la Pentandrie Monogynie de Linné ; il se compose d'un certain nombre d'espèces toutes natives de l'Amérique septentrionale (Californie, Mexique, États-Unis), et il forme des arbrisseaux ou petits arbustes rarement épineux, à rameaux dressés, portant des feuilles alternes ou opposées, souvent à trois nervures, coriaces, luisantes, dentelées ou à bords glanduleux; les fleurs sont nombreuses, petites, rassemblées et disposées en panicules terminales en corymbes ou en racèmes axillaires, de couleurs blanche, jaunâtre, bleuâtre ou bleu vif. La fleur se compose d'un calice à limbe membraneux, divisé en cinq parties ovales-aiguës, se rapprochant par leur sommet comme des valves; d'une corolle à cinq pétales, longuement onguiculés et à limbe cucullé ou en forme de capuchon ; d'un style trifide. Le fruit est une capsule à trois côtes et formée de trois coques monospermes, se séparant à la maturité.

On a introduit, depuis quelques années, plusieurs espèces de *Ceanothus* bien dignes d'être cultivées, et tout récemment l'établissement horticole de MM. Veitch, d'Exeter et de Chel-

---

(1) Planche copiée du *Botanical Magazine*, n° 4806.

sea, a reçu de l'infatigable collecteur, M. W. Lobb, les graines de l'espèce dont nous offrons une image à nos lecteurs. C'est, de l'avis de toutes les personnes qui ont vu ce *Ceanothus* en fleurs au mois de juin dernier chez MM. Veitch, la plus belle des espèces à fleurs bleues connues jusqu'à ce jour. Comme addition à ses charmes, dit M. W. Hooker, le *Ceanothus floribundus* soutient parfaitement en plein air les rigueurs de nos hivers.

Les branches de ce nouveau *Ceanothus* sont revêtues d'une écorce brune légèrement poilue; les feuilles sont très-nombreuses, rapprochées, petites, étalées ou réfléchies, d'un vert foncé, luisantes, poilues en dessus, oblongues, coriaces, ondulées, à bords réfléchis et garnis de glandes ayant l'apparence de dents; la page inférieure est d'un vert pâle, à veines proéminentes, réticulée et cotonneuse; pétioles courts, épais, poilus et garnis à la base de deux stipules ovées. Les fleurs, d'un beau bleu vif, sont disposées, il est vrai, en corymbes, mais elles sont si nombreuses et si rapprochées qu'elles forment des boules compactes, rassemblées vers les extrémités des branches courtes et en si grand nombre qu'elles cachent en quelque sorte une grande partie du feuillage; les pédicelles sont rouges, poilus et présentent de petites bractées rougeâtres en forme d'écaille; calice à cinq segments aigus, fléchis en dedans, de manière que leurs extrémités se rencontrent vers le style en cachant l'ovaire; pétales d'un bleu brillant, à long onglet filiforme. Filets bleus à anthères ovales, bleues, à pollen jaune.

Le *Ceanothus floribundus* a été trouvé en Californie par M. W. Lobb.

Parmi le nombre assez grand d'espèces qui composent le genre *Ceanothus,* nous citerons les suivantes :

Ceanothus americanus, D. C., ou *Thé de Jersey,* à fleurs blanches, de la Caroline où les habitants emploient les feuilles séchées en guise de thé, et les racines pour teindre la laine en couleur nankin. De plein air. On en cultive une variété à fleurs roses.

Ceanothus azureus, D. C. (*Ceanothus cœruleus* de Loddiges), à fleurs azurées, du Mexique. Plein air en été; serre tempérée en hiver. Il produit beaucoup de graines. On en a obtenu une variété plus rustique, mais à fleurs plus pâles : c'est le *Ceanothus subcœruleus* des horticulteurs. Le *Ceanothus azureus* fleurit en août.

Ceanothus thyrsiflorus, Eschscholtz, à fleurs bleues disposées en panicules ou en thyrses terminaux, oblongs, à peu près comme le lilas de la Californie. Cette espèce supporte assez bien en plein air nos hivers. Elle est très-propre à la confection des bouquets, car elle se laisse forcer.

Ceanothus Delilianus, Spach., à fleurs blanches nuancées de bleu, disposées en grappes au sommet des rameaux.

Ceanothus Lobbianus, W. Hooker (*Bot. Mag.,* pl. 4811), assez voisin du *Ceanothus thyrsiflorus;* racèmes en têtes presque rondes, formées par un grand nombre de fleurs d'un beau bleu azuré vif; feuilles à trois côtes et bordées de dents glanduleuses. Espèce rustique, provenant de la Californie.

Ceanothus divaricatus, Nuttall, voisin du *Ceanothus Lobbianus,* à feuilles planes, à bords frangés de petites dents glanduleuses; de la Californie. On a cultivé pendant quelque temps le *Ceanothus thyrsiflorus* sous le nom de *divaricatus.*

Ceanothus papillosus, Torr et Gray (*Bot. Mag.,* pl. 4815), à fleurs d'un bleu assez vif, disposées en corymbes subpaniculés, moins compactes que dans les *Ceanothus Lobbianus* et *floribundus;* feuilles chargées de papilles et à bords armés de dents glanduleuses; de la Californie. Espèce assez rustique. Fleurit en juin.

Ceanothus dentatus, Torr et Gray, à fleurs d'un bleu d'azur, disposées en corymbes denses presque globuleux, à l'extrémité de longs pédoncules; feuilles très-petites, nombreuses, oblongues, bordées de dents glanduleuses; très-voisin du *Ceanothus papillosus,* mais à port plus trapu; de la Californie. Même culture que les autres espèces à fleurs bleu vif. Fleurit en mai.

Ceanothus rigidus, Nuttall, à fleurs d'un beau bleu lilacé, disposées en petits bouquets ou ombelles axillaires; feuilles

opposées, luisantes en dessus, blanchâtres en dessous, bordées de dents épineuses ; de la Californie. Cette espèce se rapproche beaucoup du *Ceanothus verrucosus*. Elle fleurit en mai.

Ceanothus cuneatus, Nutt., à fleurs blanches en ombelle ; feuilles épaisses en forme de coin, dentées ; de la Californie.

Ceanothus integerrimus, Hooker et Arnott, à fleurs blanchâtres ; feuilles obovales, dentées, réticulées, plus grandes que celles du *Ceanothus cuneatus ;* de la Californie.

Ceanothus pallidus (*Bot. Reg.*, 20, 1840), à fleurs d'un pâle bleu ; de l'Amérique septentrionale. Cette espèce est plus rustique que le *Ceanothus azureus*. Elle a été confondue avec le *Ceanothus thyrsiflorus,* et vendue souvent sous le nom de *Ceanothus ovatus*. Ce dernier ne serait qu'une variété du *Ceanothus americanus?*

Ceanothus verrucosus, Nuttall., à fleurs d'un bleu pourpre pâle, disposées en petits corymbes terminant les rameaux latéraux ; feuilles opposées, sessiles, coriaces, glabres, luisantes ; branches munies aux entre-nœuds de deux à quatre excroissances ou verrues assez grosses ; de la haute Californie. Cette espèce paraît être tout à fait rustique. Fleurit en avril et mai.

Enfin le *Ceanothus floribundus,* que nous représentons dans ce numéro.

Tous les *Ceanothus* sont de culture facile ; toute espèce de sol leur convient ; ils préfèrent néanmoins la terre de bruyère et exigent assez d'humidité et un bon drainage ; ils demandent en pleine terre une exposition abritée de la grande ardeur du soleil. Tous se multiplient aisément de boutures. La plupart fleurissent en mai et dans les mois d'été. Bien que presque toutes les espèces que nous venons de signaler soient indiquées comme *rustiques,* il est néanmoins prudent d'en conserver au moins un exemplaire en serre froide pendant l'hiver.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Cereus Lemairii (Sir W. HOOKER), figuré dans le *Bot. Magazine*, pl. 4814. — Famille des Cactées. — Icosandrie Monogynie.

Le savant directeur du Jardin botanique de Kew dit avoir reçu en 1852, du Jardin botanique de Hanovre, des boutures d'un Cereus flagelliforme portant le nom de *Cereus rostratus*, Lemaire (*Cereus hamatus* de Scheidweiler). Ces boutures, cultivées avec soin, ont donné au mois de juin dernier des fleurs d'une rare beauté et d'une ampleur extraordinaire comparable aux énormes fleurs du magnifique *Cereus Mac-Donaldiæ*. En comparant ses exemplaires avec la description du *Cereus rostratus* de M. Lemaire, le botaniste anglais acquit la conviction qu'ils appartenaient à une espèce distincte et tout à fait nouvelle, et en conséquence il la dédie actuellement à M. Ch. Lemaire, botanographe à Gand, comme un juste hommage envers un savant dont les travaux ont jeté un grand jour sur la classe si multiforme des Cactées. Nous sommes tout à fait d'accord avec sir W. Hooker sur l'opportunité de la création de cette nouvelle espèce de *Cereus;* car elle s'éloigne beaucoup du *Cereus rostratus*, en ce que ses tiges ne présentent pas ces forts renflements tuberculaires recourbés, situés près des aréoles qui caractérisent d'une manière si efficace le *Cereus rostratus*, ni autant d'aiguillons aux aréoles; enfin elle s'en éloignerait encore davantage par la couleur de ses fleurs blanches et jaunes, rouges si nos souvenirs ne nous trompent pas, dans le véritable *Cereus rostratus* que nous avons introduit du Mexique à l'établissement

géographique de MM. Vander Maelen, à Bruxelles, dès l'année 1836 ou 1837. Ajoutons que le Cierge rostré n'a jamais encore fleuri en Europe, tandis que deux années de culture ont amené de simples boutures à émettre des corolles de 25 centimètres de diamètre.

Le *Cereus Lemairii* a des tiges très-allongées, branchues, émettant des racines adventives, d'un vert foncé, obtusément triangulaires; les angles sont dentelés, à dents ou petits tubercules éloignés d'un centimètre et demi les uns des autres et portant l'aréole dans leur aisselle; ces aréoles sont duveteuses et armées d'une à trois épines très-petites, subulées, droites, assez épaisses; les aréoles du *Cereus rostratus* portent 6 à 8 aiguillons grêles, blancs, fasciculés. Les fleurs naissent d'un angle de la tige; elles sont sessiles, se redressent par une courbure du tube calicinal; elles mesurent 25 centimètres d'un bord du périanthe à l'autre, et 32 centimètres de hauteur; le tube calicinal a environ 12 à 14 centimètres de longueur, et 4 de diamètre; il est revêtu d'écailles foliacées, grandes et oblongues; les inférieures d'un vert pâle, les supérieures, plus grandes, sont jaunes bordées de rouge et finissent par se confondre graduellement dans les sépales du calice; ces sépales sont linéaires, lancéolés, nombreux, d'un beau jaune lavé ou bordé de rouge. De l'intérieur de cette couronne de sépales, sortent de nombreux pétales aussi longs que les sépales intérieurs, mais deux ou trois fois plus larges, blancs, oblongs, obtus. Étamines très-nombreuses, d'un jaune pâle; style cylindrique, charnu, épais; les rayons du stigmate sont jaunes, nombreux, bifides velus et forment une étoile de plus de 5 centimètres de diamètre. Les tiges de ce magnifique Cierge peuvent être facilement confondues avec celles du *Cereus Mac-Donaldiæ;* il diffère de ce dernier par la forme et la disposition des sépales et des pétales et surtout par la nature de son tube calicinal. M. W. Hooker suppose que le *Cereus Lemairii* est originaire de l'île Antigoa dans les Indes occidentales. Les fleurs sont très-odorantes et s'épanouissent le soir comme le *Cereus grandiflorus*.

Cereus Martinii. LABOURET.

M. J. Labouret, auteur de la *Monographie de la famille des Cactées* (Paris, 1852, chez Dusacq), décrit dans les *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, un *Cereus* fort remarquable, introduit de la république Argentine par un amateur distingué de Toulouse, M. Martin aîné. Ce *Cereus* appartient à la série des Cierges pruineux ou à tiges recouvertes d'une pulvérulence vert-glauque; série composée d'un très-petit nombre d'espèces assez rares et fort recherchées des amateurs.

Le *Cereus Martinii* présente une tige simple ou rameuse d'un vert olivâtre et à 5 ou 6 côtes gibbeuses, arrondies en travers et profondément sinueuses dans le sens de la longueur. Aréoles petites, rondes, portant un tomentum ou duvet blanc; cinq aiguillons extérieurs divergents, à peine visibles, rouges, épais à la base et un aiguillon central très-long (2 centimètres), d'abord d'un blanc verdâtre, puis blanc d'ivoire, marqué de brun au sommet.

L'exemplaire de la plante de M. Martin fleurit abondamment depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre. Les fleurs sont grandes, blanches, s'épanouissent le soir et restent ouvertes pendant vingt-quatre heures environ; les sépales, au nombre de 16, sont lancéolés, aigus, vert olivâtre et disposés sur deux rangs; les pétales, sur trois rangs, sont au nombre de 20; ils sont spatulés et blancs. Étamines à filets blancs et anthères jaunes. Le fruit est une baie à pulpe blanche d'un beau rouge-pourpre, pyriforme.

Eucharis grandiflora (PLANCHON et LINDEN), figuré dans la *Flore des serres* de L. Van Houtte, pl. 957. — Famille des Amaryllidées. — Hexandrie Monogynie.

Cette nouvelle espèce d'Eucharis est très-voisine de l'*Eucharis candida* dont nous avons donné la description l'an dernier; elle s'en distingue au premier abord par ses fleurs presque deux fois aussi grandes, et ensuite par ses feuilles

ovales, presque cordées, à bords relevés aux deux côtés de la base, de manière à former une gouttière profonde. Les feuilles de l'*Eucharis candida* sont presque lancéolées et planes à la base; enfin, l'ovaire de la nouvelle espèce est oblong au lieu d'être presque globuleux.

L'*Eucharis grandiflora* porte un scape haut de 30 à 45 centimètres à l'extrémité duquel se présentent jusqu'à six fleurs d'un blanc pur disposées en ombelle. Le tube du périanthe est allongé, vert et gracieusement recourbé. L'ovaire situé à l'extrémité inférieure de ce tube est très-gros, oblong et sillonné de nombreuses côtes longitudinales; couronne staminifère à six lobes triangulaires. Les fleurs mesurent environ 9 centimètres de diamètre et s'épanouissent au printemps.

On doit l'introduction de cette charmante Amaryllidée à M. J. Linden, de Bruxelles, qui l'a reçue de la province de Choco (Nouvelle-Grenade), par les soins de M. Triana, voyageur naturaliste.

M. Van Houtte recommande d'appliquer à cette plante le traitement auquel on soumet les *Amaryllis* des tropiques, les *Griffinia*, et sans doute les *Pancratium*, c'est-à-dire qu'on la cultivera dans des vases bien drainés, en compost assez riche en humus et bien meuble, et qu'on la tiendra en serre chaude pendant sa période végétative (nous l'avons vue végéter d'une manière luxuriante dans une serre à Orchidées de M. Linden), et en serre tempérée sur un rayon sec, près des jours, pendant le repos du bulbe.

Dendrobium Pierardi (Roxb.), var. *latifolium*, figuré dans la *Flore des serres*, pl. 955. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monogynie.

Le *Dendrobium Pierardi*, type de la variété *latifolium*, existe depuis longtemps dans les collections d'Orchidées; ses fleurs, d'un coloris rose tendre à labelle jaune, et ses tiges, gracieusement pendantes, l'ont fait admettre comme une jolie compagne même parmi ses congénères les plus éclatantes.

La variété à larges feuilles se distingue du type par une végétation plus vigoureuse, par des tiges plus longues et plus grosses en proportion, enfin par ses feuilles plus larges. Les fleurs sont nombreuses, viennent deux à deux des aisselles de feuilles déjà tombées (le seul défaut qu'on puisse reprocher à ces jolies Orchidées, c'est de fleurir généralement sur des tiges entièrement dépouillées de feuilles); elles sont d'un rose tendre réticulées de rose plus foncé; le labelle, en forme de spatule, est d'un jaune clair lavé de violet dans le fond et strié de carmin sur l'onglet.

Cette jolie variété, probablement native comme le type des forêts du delta du Gange, fait partie de la riche collection d'Orchidées de M. Van Houtte; elle fleurit au printemps. La nature pendante de ses tiges indique qu'elle doit être cultivée, soit en corbeille, soit sur un morceau de bois suspendu au toit de la serre chaude.

SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Hypoxis latifolia (sir W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4817. — Famille des Hypoxidées. — Hexandrie Monogynie.

On doit l'introduction de cet *Hypoxis* à M. le capitaine Garden qui la découvrit dans le Natal et en apporta à Kew, au commencement de cette année, quelques tubercules vivants qui ont fleuri récemment. Ces tubercules sont bulbiformes, globuleux et de la force d'un petit navet; du sommet s'élèvent les feuilles dont les inférieures sont petites, squamiformes; elles deviennent graduellement plus longues et les dernières atteignent au moment de la floraison une longueur de 15 à 16 centimètres et continuent à pousser après la floraison jusqu'à parvenir à une longueur de 60 centimètres. Ces feuilles sont larges, lancéolées, acuminées, striées, tout à fait glabres et engaînantes à la base. Leur manière de se développer rappelle le mode de croissance de quelques *Orchis*, et notamment, dit sir W. Hooker, de notre *Orchis*

hircina. Fleurs disposées en racèmes multiflores, pédonculés; pédoncules sortant de l'aisselle des feuilles, solitaires ou par deux ; bractées linéaires-lancéolées , ciliées. Fleurs grandes, d'un jaune brillant, extérieurement vertes; limbe à six segments ovales, étalés; étamines à anthères oranges.

Cette nouvelle espèce se rapproche beaucoup de l'*Hypoxis obtusa*, Burch. Elle est surtout remarquable par son ample feuillage et par ses racines multiflores.

Kunzea Schaueri (*Revue horticole*, 16 octobre 1854). Syn. : *Kunzea capitata* (REICHENBACH) ; *Stenospermum capitatum* (SWEET) ; *Metrosideros capitata* (SMITH). — Famille des Myrtacées. — Icosandrie Monogynie.

Le genre *Kunzea* (1), fondé par M. Reichenbach, rentre, suivant Endlicher, dans le genre *Metrosideros*, section *Glaphyranthus*, caractérisée par des capsules triloculaires, un stigmate capité ou en tête et des feuilles alternes. Quel que soit le nom définitif de la plante décrite par le savant M. Decaisne, la *Kunzea Schaueri* ou *Metrosideros capitata* n'en sera pas moins un arbrisseau très-recherché à cause de ses jolis capitules carminés. Introduit dans les serres anglaises depuis 1824, il est encore peu connu chez nous.

Ce petit arbrisseau, natif de la Nouvelle-Hollande, a des rameaux grêles, des feuilles opposées, linéaires, très-entières, coriaces, très-nombreuses. Les fleurs sont nombreuses, disposées en têtes et naissent au sommet des rameaux. La corolle offre cinq pétales concaves, à bords ciliés, teintés de rose au centre. Les étamines forment, comme dans les *Metrosideros* et les *Callistemon*, la partie la plus ornementale. Elles sont disposées en cinq faisceaux d'une belle couleur carminée dans toute leur étendue.

Les *Metrosideros* demandent une terre de bruyère mêlée

(1) Il existe également un autre genre *Kunzea*, fondé par Sprengel dans la famille des Rosacées. Il n'est généralement pas adopté et se trouve fondu dans le genre *Purshia* de de Candolle.

(*Note de la Rédaction.*)

de sable et bien drainée ; une serre froide bien aérée et bien éclairée. En été, on les place en plein air à mi-ombre, on les arrose assez copieusement et d'une manière réglée ; car, de même que pour les bruyères, un oubli peut compromettre sérieusement leur santé. Ils souffrent très-bien la taille après la floraison et n'en deviennent que plus touffus, plus branchus et plus florifères.

Miscellanées.

CULTURE MARAICHÈRE.

DE LA CULTURE DE L'ASPERGE, PAR M. THIERRY.

(Suite. — *Voir* p. 170.)

Analyse des Asperges, par M. Louis Oudard, *pharmacien.*

La comparaison a été établie entre des Asperges provenant de chez M. Thierry, prises au hasard et sans choix, dans une botte, et d'autres choisies parmi les plus belles d'un jardin appartenant à l'un des membres de la commission.

Dans toutes les expériences, les Asperges de M. Thierry sont désignées sous le nº 1 ; les autres sous le nº 2.

Première observation.

Nº 1. Les Asperges, au nombre de 7, pesaient 221 grammes.

Nº 2. Les Asperges, au nombre de 13, pesaient 220 grammes.

Deuxième observation.

Nº 1. L'Asperge se rompt, par inclinaison, à 12 centimètres à partir de la pointe, l'Asperge ayant une longueur de 30 à 35 centimètres.

Nº 2. Se rompt à 9 centimètres de la pointe, l'Asperge ayant une moyenne de 18 centimètres.

Troisième observation.

N° 1. Les parties rompues, réduites en pulpe et pressées, ont donné, pour 100 grammes :

Suc. . . .	64 grammes,	100 grammes.
Résidu. . .	36 —	

N° 2. Les mêmes parties, également triturées et pressées, ont donné, pour 100 grammes :

Suc. . . .	48 grammes,	100 grammes.
Résidu. . .	52 —	

Quatrième observation.

N° 1. Saveur manifestement sucrée, odeur d'Asperge franche, non vireuse.

N° 2. Saveur non sucrée et manifestement vireuse, odeur d'Asperge un peu nauséabonde et vireuse.

Cinquième observation.

N° 1. Aspect du suc, couleur jaune-clair, peu teintée de vert.

N° 2. Couleur presque exclusivement verte.

Sixième observation.

N° 1. Le suc ayant été soumis à l'action du feu, il y a eu coagulation de l'albumine et de la chlorophylle, lesquelles, desséchées, ont donné un poids de 2 grammes 30 centigrammes.

N° 2. Le suc également soumis au feu, l'albumine et la chlorophylle, qui étaient fortement teintées de vert, ont donné, après dessiccation, le poids de 3 grammes 50 centigrammes.

Les conclusions de cette analyse comparative sont faciles à tirer.

La première observation nous démontre que les Asperges de M. Thierry sont d'un poids et par conséquent d'une grosseur double des autres.

La seconde, que 12 centimètres de longueur sont mangeables dans les unes, et seulement 9 centimètres dans les

autres ; car chacun sait que l'Asperge se rompt ordinairement là où commence la partie dure et coriace.

La troisième, que les Asperges n° 1 sont notablement plus succulentes que celles n° 2, puisque sur un même poids de 100 grammes les premières contiennent 64 grammes de suc, et les secondes seulement 48 grammes, ce qui établit entre elles le rapport de 4 à 3.

La quatrième est encore tout à fait en faveur du n° 1, par la saveur et l'odeur comparée des deux sortes.

La différence de couleur signalée par la cinquième observation est suffisamment expliquée par la culture de M. Thierry, qui coupe l'Asperge pour ainsi dire à fleur de terre, tandis que dans la manière ordinaire, lorsque les griffes sont moins enfoncées, on est obligé, pour donner plus de longueur aux tiges, de les laisser s'élever à 8 ou 10 centimètres au-dessus du sol, et c'est cette partie hors de terre qui verdit, la partie en terre restant toujours blanche.

Enfin, la sixième et dernière observation ne fait que confirmer la supériorité incontestable des Asperges de M. Thierry, en nous montrant que sur 64 grammes de suc. celles-ci ne contenaient que 2 grammes 30 centigrammes de parties solides, soit environ 3,56 pour cent. Tandis que les 48 grammes des autres en contenaient 3 grammes 50, soit environ 7,30 pour cent, c'est-à-dire un peu plus du double.

De tous ces faits, messieurs, il résulte, pour votre commission, la conviction profonde que la beauté et la qualité des Asperges de M. Thierry sont bien moins dues à la puissance de l'engrais animal, qu'il emploie du reste dans de faibles proportions, qu'au mode de culture qu'il a adopté et qui nous paraît conforme aux meilleures théories sur la végétation. Cette méthode de replacer annuellement les griffes d'Asperges, pendant un certain temps, à la profondeur indiquée par la nature, c'est-à-dire à 8 ou 10 centimètres au-dessous de la surface du sol, nous paraît éminemment propre à fortifier la plante et à la disposer à donner de bons et de nombreux produits, en même temps que cette

opération facilite singulièrement l'amélioration des terreaux que l'on peut cultiver, ameublir et enrichir pendant l'hiver, en y ajoutant chaque année de nouveaux éléments de fertilité pour remplacer ceux qui ont été épuisés. D'où il suit pour votre commission cette conclusion naturelle que, par les procédés de M. Thierry, avec comme sans l'emploi de l'engrais animal, on obtiendra toujours de magnifiques produits; et que si cette culture demande un peu plus de soins et de peine, elle offre une large et suffisante compensation dans des résultats certains et dignes de fixer l'attention des praticiens et des amateurs.

NOTICE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CHANVRE,

CONNU A JAVA SOUS LE NOM DE RAMÉE.

Nous devons à l'extrême obligeance du célèbre botaniste M. le docteur Blume, membre de l'Institut de France, la connaissance d'une plante fort intéressante de la famille des Urticées, la *Bohmeria tenacissima*, Blume, et dont les propriétés textiles sont peut-être supérieures à celles du chanvre ordinaire. M. Blume, guidé par un sentiment de philanthropie qu'on ne saurait trop exalter, a enfin, après de nombreux efforts, réussi à introduire en Europe une plante qui est destinée à devenir, pour les parties tempérées et méridionales de l'Europe, la source de grandes richesses pour le cultivateur et le manufacturier.

Les habitants de l'archipel Indien se servent depuis longtemps de la Ramée, nom qu'ils appliquent à la *Bohmeria tenacissima,* pour la confection de leurs filets de pêche. Ils ont remarqué que les filets fabriqués avec les fibres de cette plante étaient plus forts que ceux faits en fil de chanvre et qu'ils étaient moins détériorés par l'humidité. M. le docteur Blume avait étudié les propriétés textiles de la Ramée lors de son voyage d'explorations botaniques à Java, mais n'avait pu en faire parvenir des pieds vivants en Hollande; ce n'est

que depuis peu qu'il a vu ses efforts couronnés d'un succès complet.

Des expériences comparatives ont prouvé que le chanvre de la Ramée rapporté par M. Blume surpasse de 50 pour cent en force le meilleur lin, qu'il surpasse en force le meilleur chanvre et qu'il subit moins d'altérations. On peut le filer plus fin que le chanvre ordinaire, et presque aussi fin que le lin, de telle sorte que les tissus de Ramée ont à peu près le double de solidité de ceux de lin, et plus de force que ceux fabriqués avec du chanvre.

La Ramée étant une plante vivace, produit une quantité de matière textile beaucoup plus considérable qu'aucun autre végétal connu. Cette plante croît dans l'archipel Indien, dans des terrains humides et assez fertiles. Cultivée en grand, elle ne réussirait bien que dans des contrées subtropicales plus ou moins montagneuses, telles que la Grèce, les Deux-Siciles, l'Algérie. Elle exigerait des irrigations dans les plaines de la France méridionale. Dans le Nord, elle ne pourrait être traitée que comme plante annuelle.

La Ramée se multiplie aisément par le bouturage et par ses racines charnues coupées en morceaux. On plante à 3 ou 4 pieds de distance, après avoir labouré convenablement le sol, et l'on se borne ensuite à tenir le sol exempt de mauvaises herbes. Placée à l'ombre et dans un terrain suffisamment humide, la *Bohmeria tenacissima* atteint bientôt 5 à 7 pieds de haut et se ramifie dès la première année. On coupe les tiges dès que leur épiderme a pris une teinte brunâtre assez foncée; elles sont mûres pour en retirer le chanvre.

Des expériences ont prouvé qu'on peut faire quatre coupes par an, ce qui témoigne suffisamment de la rapidité de croissance de la Ramée. Ainsi dès la même année de plantation on obtient 4 tiges à la première coupe, 6 à 8 à la seconde, 10 à 12 à la troisième, et enfin de 16 à 20 à la quatrième.

Les années suivantes sont encore plus productives. La première coupe, que l'on peut faire avant que les tiges ne soient brunes, ne donne pas d'aussi bonne filasse que les

coupes subséquentes. Quant aux autres, il est à remarquer que chaque tige de *Bohmeria* fournit autant de matière textile qu'un pied de chanvre ordinaire.

Les produits de la Ramée provenant de Sumatra et de Bornéo sont plus estimés que ceux de Java, parce que les indigènes mettent plus de soins dans la préparation. Cette préparation est fort simple; on réunit les tiges par paquets et on les plonge pendant cinq ou six jours dans de l'eau, afin de détruire l'épiderme. Alors on retire le corps cortical contenant le tissu filamenteux, on le sèche d'abord, et ensuite on l'expose pendant plusieurs jours à la rosée. Les parties gélatineuses de la Ramée sont assez semblables à celles du Caoutchouc, elles seront sans doute détruites par les mêmes manipulations auxquelles on soumet en Europe le chanvre et le lin.

En comparant les propriétés textiles de la *Bohmeria* avec quelques autres plantes exotiques renommées, on trouve que le *Phormium tenax* est moins fort, que la Pitte (produite par différentes Agaves d'Amérique) est plus roide et qu'elle n'est guère propre qu'à la fabrication de cordages, enfin que la *Musa textilis* ou chanvre de Manille est également trop roide et qu'elle ne peut fournir de matière textile comparable à celle de la Ramée, du chanvre ou du lin.

Nous rendrons compte l'année prochaine des expériences auxquelles nous espérons nous livrer sur la propagation et la culture de la *Bohmeria tenacissima* au Jardin botanique de Bruxelles, M. le docteur Blume ayant bien voulu nous en promettre un exemplaire vivant.

MANIÈRE D'ÉLEVER DES CERISIERS DE BOUTURES.

L'on sait depuis longtemps qu'on peut élever de boutures des sujets de poiriers, pommiers, cognassiers, pruniers, cerisiers, etc.; mais les pépiniéristes ne recourent que très-rarement à cette méthode, parce qu'ils savent que les boutures d'arbres à pepins ne donnent que de mauvais arbres,

et que celles prises sur des arbres à fruits à noyaux s'enracinent très-difficilement. On ne lira donc pas sans intérêt un procédé d'après lequel il est aisé de multiplier de boutures les bonnes sortes de cerisiers, et que le hasard a appris à connaître à un amateur qui depuis longtemps s'occupe de la culture du cerisier. Nous le laisserons parler lui-même :

« Ayant élagué quelques jeunes cerisiers qui avaient fait des pousses trop vigoureuses par rapport à la force de la tige, j'avais plongé par leur bout inférieur les rameaux que je venais de couper, dans un vase presque plein d'eau, dans l'intention de m'en servir à l'occasion pour greffer quelques sauvageons. D'autres occupations m'ayant détourné de ma première intention, j'oubliai mes rameaux; mais quelle ne fut pas ma surprise, en les retrouvant au bout de 14 jours, de voir qu'ils avaient poussé des feuilles et que l'écorce de la partie plongée dans l'eau s'était gercée en différents endroits! En examinant plus attentivement les rameaux, je m'aperçus que les gerçures avaient été occasionnées par de petites tubérosités blanches de la forme et de la grosseur d'une graine de colza.

» Désirant savoir ce que ces protubérances deviendraient, je replongeai les rameaux dans de l'eau, que je renouvelai de temps en temps. Je vis alors au bout de huit jours que ces petites tubérosités n'étaient autre chose que les rudiments de racines qui se faisaient jour à travers l'écorce; ces racines avaient déjà un quart de pouce de longueur. Je raccourcis alors les rameaux de manière qu'un œil sortît hors de terre, et je les plantai en terre dans des trous d'une profondeur et d'une largeur convenables, que je remplis de terre finement pulvérisée, et je donnai ensuite un peu d'eau. En procédant de cette façon, j'évitai de casser les jeunes racines qui, en cet état, sont très-fragiles. Afin de m'assurer si les racines continuaient à croître, j'ôtais au bout de quatorze jours une de mes boutures, et vis avec satisfaction qu'elles avaient déjà acquis une longueur d'un pouce et demi. »

Il résulte de ce qui précède que l'élève de cerisiers de boutures est fort possible. D'une autre part, cette méthode sera

très-avantageuse au pépiniériste, en ce qu'elle le mettra à même de multiplier ses cerisiers francs par racines qu'on n'a qu'à séparer de la même plante pour leur faire pousser aussitôt des jets qui donnent de bons arbres, ce que les pommiers et les poiriers ne font pas.

Outre les cerisiers, on peut élever de boutures les pêchers et amandiers; car en les traitant de la manière précitée, les boutures poussent des racines avec facilité, croissent rapidement et présentent en outre le grand avantage de donner des arbres plus robustes que les sujets greffés.

Quant au traitement des boutures, il est encore à remarquer qu'on ne peut les raccourcir qu'au moment où on les retire de l'eau, car les feuilles qui poussent à leur extrémité favorisent le développement des racines et entretiennent la circulation de la séve. Mais aussitôt que les racines se sont formées, le raccourcissement du rameau devient nécessaire, parce que des organes aussi faibles que le sont ces jeunes racines, se trouvant d'ailleurs subitement placés dans un autre élément, ne sauraient pas encore suffire pour nourrir la branche entière.

L'on sait que les racines des boutures qu'on plonge dans l'eau ne sortent pas d'un *callus* qui se produit à la base du rameau, entre l'écorce et le bois, mais qu'elles percent à travers l'écorce; le laurier-rose, les saules, etc., en offrent des preuves. Nous recommandons en conséquence de fermer le bout des rameaux avec de la cire à cacheter avant de les plonger dans l'eau. Par cette précaution on empêche une trop grande quantité d'eau de pénétrer dans le rameau et on prévient de cette manière la pourriture. Enfin on doit avoir soin de planter en terre les jeunes rameaux dès que les racines ont acquis un centimètre de longueur (1).

---

(1) Nous avons réussi à multiplier par ce moyen un grand nombre de plantes d'une radification très-difficile à obtenir par les procédés ordinaires, et nous avons remarqué que chaque fois que nous plantions des boutures ainsi faites et munies de longues racines, elles étaient vouées à une mort presque certaine.

DU PÊCHER OBLIQUE

OU FORME DITE COUP DE VENT.

Cette forme est encore assez peu connue pour que nous en disions quelques mots, d'autant plus que M. Alexis Lepère, arboriculteur à Montreuil-aux-Pêches, vient de publier un excellent article dans l'*Horticulteur français* (novembre 1854), sur le mérite plus ou moins contesté de cette forme.

Préconisée au commencement comme la forme par excellence à donner au pêcher, elle fut bientôt, par un revirement assez commun dans les idées d'ici-bas, rejetée avec la même précipitation que l'on avait d'abord mise à l'adopter, heureusement que des hommes sérieux se sont mis à étudier les avantages et les inconvénients qu'offrait la forme oblique appliquée au pêcher, et le résultat de leurs observations fut qu'elle pouvait rendre de grands services aux amateurs ne possédant qu'un petit développement de muraille et qui cependant désiraient y placer le plus grand nombre possible d'espèces. Ce système convient surtout aux jardins dont le sol est médiocre et dans lequel le pêcher ne peut croître vigoureusement; on n'a point à s'occuper de l'équilibre entre les divers membres de l'arbre, puisqu'il n'y en a qu'un; enfin les arbres soumis à cette méthode couvrent promptement le mur, et sont généralement très-productifs par la raison qu'elle permet de charger à fruit la branche coursonne, « moyen, dit M. J. A. Hardy dans son excellent *Traité de la taille des arbres fruitiers* (1), d'absorber de la séve et de maîtriser un peu la vigueur de l'arbre qui est toujours à craindre. » Utilisée dans les circonstances que nous venons de mentionner, les mérites de la forme oblique sont assez grands pour balancer l'effet plus ou moins disgracieux que ces lignes obliques et parallèles entre elles peuvent produire au premier abord.

Lorsqu'on veut garnir un mur de 3 mètres de hauteur, par

(1) Chez Dusacq, à Paris, 1 vol. in-8° avec 12 pl. Prix : fr. 5 50.

exemple, de pêchers à forme oblique, on plante des pieds d'un an, de manière que la greffe se trouve à 10 centimètres du mur et à une distance les uns des autres de 80 centimètres; on rabat la pousse de la pépinière à 16 centimètres au-dessus de la greffe, sans donner de suite, comme on le fait ordinairement, à la tige la direction oblique. L'arbre étant ainsi planté, comme pour une autre forme, se trouve dans son état naturel et fait ses racines avec plus de facilité. M. Lepère, de Montreuil, a adopté ce système comme étant le meilleur; en plantant, il recommande également de faire attention qu'il se trouve un œil bien placé du côté où l'on veut former la branche oblique et pendant son développement, on doit le protéger autant que possible en pinçant tous les bourgeons inutiles. De cette manière, ajoute cet habile arboriculteur, l'arbre peut pousser, dans sa première année, aussi long que l'arbre planté obliquement et taillé très-long, comme dans l'ancienne manière d'opérer. Le bourgeon obtenu la première année peut être taillé aux trois quarts de sa longueur et se trouver aussi long que celui planté obliquement avec sa pousse de pépinière. En outre ce bourgeon est mieux disposé à pousser; son écorce est moins endurcie; et chaque année le rameau terminal peut être taillé aux deux tiers de sa longueur. On obtient ensuite les branches sous-mères avec le même bourgeon qui a servi à établir la branche-mère, en favorisant le développement des yeux placés à la distance voulue : 75 centimètres ou 1 mètre, selon la distance des pêchers.

L'inclinaison que l'on donne aux pêchers à forme oblique est de 45 degrés, ce qui donne à la tige une longueur de 4 mètres 20 centimètres à parcourir pour un mur de 3 mètres de hauteur. Quand tous les arbres sont établis de la même manière, l'aspect du mur n'est point désagréable à la vue, d'autant plus qu'il est bientôt garni.

M. Lepère termine son intéressant article en citant les douze meilleures variétés de pêchers, avec lesquels on obtient des fruits depuis le 25 juillet jusqu'au 15 octobre sans inter-

ruption; ce sont, selon leur ordre de maturation sous le climat de Paris :

Petite mignonne, arbre vigoureux, fertile.

Grosse mignonne hâtive, arbre vigoureux, productif.

Grosse mignonne ordinaire, arbre vigoureux, très-productif.

Grosse noire de Montreuil, arbre vigoureux.

Belle de Vitry ou *admirable,* végétation moyenne.

Belle Beauce ou *Bausse,* arbre vigoureux.

Madeleine de Courson, arbre vigoureux.

Malte, végétation moyenne; fertile.

Reine des vergers, végétation moyenne ; très-fertile.

Chevreuse tardive, végétation moyenne; très-fertile.

Chevreuse Bon ouvrier, végétation faible; très-productif.

Bourdine, arbre vigoureux; peu productif.

POIRE BRIFFAUT (Decaisne).

Nous croyons ne pouvoir mieux faire, pour signaler à l'attention des pomologues l'apparition de cette nouvelle poire hâtive, que d'en offrir la description telle qu'elle est donnée dans la *Revue horticole* par le savant M. Decaisne, professeur de culture au Jardin des plantes de Paris.

« Ce beau fruit nous a été présenté en parfait état de maturité dans les premiers jours d'août; il dépasse soit par son volume, soit par son brillant coloris, toutes les poires d'été connues jusqu'à ce jour. L'arbre a été obtenu par M. Briffaut, jardinier à la manufacture de porcelaine de Sèvres; il est franc de pied, vigoureux et porte des scions recouverts d'une écorce de couleur fauve-jaunâtre, parsemée de lenticelles. Ses feuilles sont assez larges, à bords redressés, dentés, et par ses caractères il offre une certaine ressemblance avec la *Poire Bonne de Soulers* (1). Le fruit commence à mûrir dans

---

(1) La *Poire Bonne de Soulers* ou *Bergamote de Soulers* est une ancienne poire décrite par Duhamel; elle mûrit en février et mars. Cette poire a fait place à de plus nouvelles.

les derniers jours de juillet; il a la peau lisse, d'abord verte, puis jaune-verdâtre et enfin d'un beau rouge du côté du soleil. La chair en est blanche, très-fine, l'eau abondante, légèrement acidulée et d'une saveur très-agréable, sans être cependant très-relevée. Nos éloges seraient sans restriction si cette belle poire se conservait un peu plus longtemps; *mais elle offre l'inconvénient inhérent à toutes les variétés hâtives, celui de passer très-vite; en deux ou trois jours, en effet, le fruit se ternit et devient pâteux.* Quoi qu'il en soit, la *Poire Briffaut* devra prendre place à plus d'un titre dans nos vergers.

» Sa forme générale la rapproche de la *Poire Louise d'Elcourt,* et sa couleur rouge carminée de certaines *poires Jargonelles.* M. Briffaut se propose de mettre en vente, cette année même, cette estimable variété. »

Nous avons à dessein mis en italique le grave inconvénient que présente cette poire de passer très-vite, afin que les amateurs pomologues décident de suite si cet inconvénient inhérent du reste, comme le dit fort bien M. Decaisne, à toutes les poires hâtives, n'est pas suffisamment balancé par des qualités d'un ordre supérieur qui militeraient en faveur de son admission dans les collections choisies.

Sous le nom de *Poire fondante d'Ingendael,* notre honorable correspondant, M. A. T. Gambier, propriétaire et amateur pomologue à Uccle-lez-Bruxelles, nous a adressé une poire excellente mûrissant au commencement du mois d'octobre. Nous l'avons soumise à l'examen de connaisseurs distingués, et leur opinion, d'accord avec la nôtre, a été que la *fondante d'Ingendael* était un synonyme de la *Poire Louise Bonne d'Avranches* (1), ou tout au moins une simple variété

(1) La *Louise Bonne d'Avranches* a encore pour synonymes les noms suivants : *Bonne Louise d'Avranches, Bergamote d'Avranches, Bonne de Longueval, Poire de Jersey* et, suivant quelques pomologues, *Beurré* ou *Bonne d'Àran doré* et *William IV.*

à fruits plus petits. Il est néanmoins intéressant de constater que la poire de M. Gambier provient d'un semis fait à Rhode-Sainte-Genèse, près Bruxelles, et que son premier rapport a eu lieu vers 1840; il paraît que son époque de maturité était alors vers le commencement de novembre et qu'il s'est successivement avancé jusqu'aux premiers jours d'octobre.

Cette variété belge de la *Louise Bonne d'Avranches* produit régulièrement en plein vent et sa fertilité est très-remarquable; le fruit est de grosseur moyenne ou plutôt petite en la comparant à la véritable *Louise Bonne d'Avranches;* il est pyriforme, jaune-fauve lavé de rouge carminé du côté du soleil; sa chair est des plus fondantes; son eau est abondante, sucrée, parfumée; enfin ce fruit possède toutes les excellentes qualités qui ont fait mettre la *Louise Bonne d'Avranches* au premier rang parmi les poires hâtives.

ORCHIDÉES.

(SEIZIÈME ARTICLE.)

GENRE ODONTOGLOSSUM, H. B. K.

(Suite. — *Voir* p. 106.)

* 21. **Odontoglossum nebulosum** (LINDLEY).

Pseudo-bulbes jaunâtres, portant deux ou trois feuilles oblongues, aiguës, condupliquées à leur base et plus courtes que le pédoncule; celui-ci est terminal, dressé, haut d'un pied environ, et ne porte que quelques fleurs, les plus grandes de la section des *Leucoglossum,* et que l'on peut même ranger parmi les plus amples du genre entier; bractées scarieuses, embrassant la tige, et deux fois plus courtes que l'ovaire; sépales et pétales membraneux, oblongs-ondulés, pubescents à la base, à sommet apiculé, recourbé; labelle à onglet charnu cucullé, pourvu de deux lamelles dressées et de dents placées en avant; à limbe ové, aigu, denté ou dentelé, pubescent; colonne aptère allongée, tomenteuse.

Les fleurs de cette belle espèce sont d'un blanc jaunâtre, maculées de taches arrondies d'un brun chocolaté. Leur diamètre est d'environ 3 pouces et demi (à peu près 9 centimètres).

Nous avons trouvé l'*Odontoglossum nebulosum* dans plusieurs localités de la Cordillère méridionale du Mexique, dans des régions très-élevées et très-froides, et à une élévation supra-marine de 8,000 à 9,500 pieds. Elle croît en grosses touffes dans les hautes montagnes de la Sierra de Yavezia et d'Oaxaca, sur les chênes et souvent sur des pins et dans des parages où règnent presque constamment des brouillards froids et humides, où l'Européen frissonne même par les plus belles journées.

21 *bis*. **Odontoglossum Warczewitzii** (H. G. REICHENBACH fils), *in Bot. Zeitung*.

Superbe espèce à labelle orné d'une crête dorée, à fleurs d'un blanc de neige et presque aussi grandes que celles de l'*Odontoglossum grande*. Les feuilles sont longues et acuminées; les bractées sont triangulaires, tranchantes, membraneuses, à une seule côte, et sept fois plus courtes que le pédoncule du long ovaire. Le scape ne porte que quelques fleurs caractérisées par le sépale dorsal en forme de coin obtus; les sépales latéraux sont oblongs, aigus, plus étroits; les pétales sont oblongs, aigus, en forme de coin; labelle dilaté, panduriforme-quadrilobé; lobes latéraux obtus, petits, l'antérieur largement cunéiforme, à deux lobes; crête dressée, d'un jaune doré; colonne très-petite, à ailes entières très-étroites.

M. Warczewitz a découvert cette espèce à la Veragua, dans la Cordillère de Chiriqui, croissant à une hauteur supramarine de 8,000 pieds, sur des plantes de la famille des Légumineuses.

22. **Odontoglossum Galeottianum** (ACH. RICHARD).

Espèce à pseudo-bulbes agrégés monophylles; feuille elliptique lancéolée aiguë; scape deux fois plus long que

les feuilles, portant trois fleurs grandes et blanches; labelle à ailes ou lobes latéraux dressés, obtus, tronqués, à limbe subcordé-acuminé ; colonne à bords ailés ; ailes étroites, allongées.

Cette jolie espèce figure dans notre herbier général du Mexique sous le numéro 5109. Nous l'avons découverte sur les chênes du Cerro-San-Felipe, au nord de la ville d'Oaxaca, à une hauteur supra-marine de 8,000 pieds. Les fleurs sont blanches, lavées de rose, et d'une odeur très-suave quoique légère. Elles se rapprochent, selon nous, des *Odontoglossum stellatum* et *Rossii*. Le mois de juin est leur époque d'épanouissement.

23. * **Odontoglossum maxillare** (LINDLEY).

Les fleurs de cette espèce ont des sépales lancéolés, aigus; pétales de même forme, les uns et les autres d'un blanc pur, marqués à la base de taches cramoisies; labelle ové, aigu, entier, maculé à la base; l'appendice de l'onglet est très-grand, concave, charnu, glabre, jaune, bidenté sur le devant, et à deux lamelles, et presque aussi long que la colonne; celle-ci est dépourvue d'ailes.

Cette espèce est probablement originaire du Mexique.

24. **Odontoglossum apterum** (LA LLAVE).

Cette espèce n'est connue des botanistes que par la description fort courte qu'en a donnée M. La Llave. Elle est originaire de la province du Michoacan au Mexique. Nous l'avons cherchée en vain dans les forêts d'Irapéo, localité indiquée par le botaniste mexicain.

L'*Odontoglossum apterum* a des bulbes ovés, déprimés; des feuilles largement lancéolées, nervées, condupliquées; scape ne portant que peu de fleurs; celles-ci sont blanches, à macules arrondies pourprées, rassemblées près de la base; labelle à onglet charnu, bilobé, et présentant à sa partie antérieure deux dents divergentes; limbe crénelé; gynostème épais, dépourvu d'ailes.

25. * **Odontoglossum Cervantesii** (LA LLAVE).

Pseudo-bulbes ovés, anguleux; feuilles solitaires oblongues, se rétrécissant en un pétiole canaliculé; scape portant peu de fleurs; bractées et gaînes membraneuses, très-aiguës, équitantes, allongées; sépales membraneux, oblongs-lancéolés aigus; pétales plus larges, subonguiculés, aigus; labelle cordé-ové, à onglet charnu cyathiforme (en forme de gobelet ou creusé en fossette au centre), pubescent, bidenté sur le devant, tuberculé au milieu, et présentant deux appendices ou prolongements allongés, poilus, devant le cyathum ou gobelet; colonne pubescente, à oreillettes arrondies; fleurs grandes, à odeur suave, remarquables par les bandes brisées et concentriques, de couleur rouge, qui ornent la base des sépales et des pétales.

M. Lindley distingue deux formes dans cette espèce :

A. A labelle légèrement cordiforme, aigu, et à fleurs d'un carmin très-pâle.

B. A labelle profondément cordiforme, rétus et à fleurs blanches. C'est l'*Odontoglossum membranaceum* de Lindley. Belle et gracieuse Orchidée, assez répandue dans les collections.

Nous avons trouvé l'*Odontoglossum Cervantesii* et sa belle variété *membranaceum* sur les chênes du Cerro de San-Felipe, près d'Oaxaca, à 7,000 et 8,000 pieds d'élévation supra-marine, dans les environs de Xalapa, dans la Misteca Alta et dans d'autres localités des régions froides, montagneuses et assez ombragées du Mexique. Il fleurit de décembre à mars et donne généralement deux à trois fleurs par scape.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES.

Il était à craindre qu'après les importantes expositions de Mons, de Gand et de Malines, celle ouverte par la Société royale de Flore de Bruxelles se ressentît de ce déploiement inusité de richesses horticoles dans diverses villes du royaume; eh bien, malgré les circonstances difficiles qui entouraient la Société, son exposition estivale a été à la hauteur à laquelle le zèle de quelques-uns de ses membres ont habitué le public à la voir atteindre. Les contingents de MM. Forckel, Linden, Lubbers, Ambroise Verschaffelt, Charles Van Geert, Hamoir-De Reus, De Cock et de M[me] Legrelle d'Hanis avaient réuni un millier d'exemplaires fleuris dont le bel ensemble et le choix enlevèrent les suffrages de toutes les personnes qui ont visité le 16 juillet dernier le salon d'exposition de la rotonde du Jardin botanique de Bruxelles.

Dans la collection de bel envoi présentée par M. Forckel figurait un des plus beaux exemplaires connus de *Cattleya Leopoldi,* un pied vigoureux de *Nepenthes distillatoria,* dont les urnes bien développées sont toujours un sujet d'étonnement pour le public et d'admiration pour le naturaliste, et environ 68 autres plantes fort bien cultivées, le jury décerne une médaille de vermeil encadrée à M. Forckel. La collection de plantes d'ornement de M. Lubbers (médaille de vermeil) comprenait des Fougères, des Palmiers, des *Maranta,* des *Begonia* à tiges élevées et feuillées, des *Yucca,* des *Ficus,* etc., c'est-à-dire des formes sévères alliées à des formes élégantes et légères. Le premier prix de plante nouvelle est décerné à M. Roukens, jardinier de M. le baron de Pret, à Wesembeck, pour son *Begonia xanthina,* exemplaire bien fleuri qui devait cependant être étonné de trouver dans le salon bon nombre de magnifiques enfants adultérins produits par son mariage avec le *Begonia rubro venia* et mis au jour dans l'établissement de M. Van Houtte. Le second prix de ce même concours est accordé à l'*Impatiens Jerdoniæ* de M. Linden.

Deux collections de plantes rares et nouvelles étaient présentées au cinquième concours : l'une, appartenant à M. Linden, obtient le premier prix ; elle contenait le joli *Eucharis grandiflora* dont nous donnons la description à la page 263 de ce numéro ; le *Sciadocalyx Warczewitzii*, charmante Gesnériacée à fleurs vertes, jaunes, vermillonnées et tachetées de brun ; la seconde collection, récompensée par une médaille d'argent, appartenait à M. Ch. Van Geert, d'Anvers : nous y avons remarqué le *Desfontainia spinosa*, magnifique arbrisseau de la famille des Solanées, à grandes fleurs rouges-oranges au bout, à feuilles épineuses comme celles d'un houx et qui, pour surcroît de mérite, promet d'être complétement rustique ; un *Ginkgo biloba* à feuilles franchement panachées de jaune, et les beaux *Berberis Beali* et *intermedia*.

Dans le concours de belle floraison, c'est un bel exemplaire d'*Oncidium Lanceanum*, appartenant à M. Linden, qui reçoit la première palme de beauté ; le second prix est décerné à M. Van Espen, horticulteur à Saint-Josse-ten-Noode-lez-Bruxelles, pour un pied bien fleuri du *Begonia Prestoniensis* (*voir* notre planche du 1er numéro de 1853) ; ce *Begonia* est sans contredit le plus beau que l'on ait introduit ; il refleurit à diverses époques de l'année, et au moyen de boutures faites à certains intervalles, il est facile d'en avoir en fleurs depuis le mois de mai jusqu'en décembre et sans doute en hiver. Un troisième prix est accordé, *ex æquo*, au *Crinum Augustum* de M. Lubbers, et au *Pelargonium zonale* de M. P. Brouwers ; cette dernière plante, malheureusement trop peu fleurie, quoique chargée de boutons, a été admirée par tous les amateurs ; elle mesurait en hauteur environ dix pieds, et sa tête s'arrondissait en un demi-globe large de quatre pieds au moins ; elle était le résultat de quatorze années de soins vigilants. M. Brouwers y était parvenu en cultivant, on peut dire avec amour, une bouture faite en 1840, laquelle, plantée dans un sol fortement engraissé, produisit un jet robuste de 5 à 6 pieds de haut pendant la belle saison ; retranchant tous les jets secondaires et le bourgeon

terminal, il réussit à obtenir un tronc ramifié à sa partie supérieure; et en continuant ce traitement, c'est-à-dire en enlevant constamment les branches latérales, en pinçant les rameaux trop allongés, il parvint à former un Pélargonium en arbre, à tronc ligneux et d'un aspect remarquable. Ce résultat est une question de temps, dira-t-on; mais en est-il moins intéressant pour cela? n'indique-t-il pas aux amateurs patients quelles jouissances ils peuvent se procurer en cultivant avec soin une foule de plantes ordinaires auxquelles on ne demande que quelques mois de végétation et de floraison?

M. A. Verschaffelt avait exposé une très-belle et fraîche collection d'Orchidées, parmi lesquelles figuraient trois *Aerides,* le *Phalænopsis grandiflora,* l'*Oncidium Lanceanum*, le *Cycnoches Pescatorei,* devenu avec raison un *Acineta* (*Acineta Schilleriana* de Reichenbach fils), etc.; le jury décerne à cet envoi le premier prix et un second prix à la collection de M. Linden; celle-ci, également fort belle, comprenait les *Epidendrum vitellinum* et *verrucosum*, l'*Odontoglossum cordatum*; le *Cattleya citrina,* les beaux *Oncidium Barkeri* et *Lanceanum*, etc.

Les Pélargoniums de M. Ch. Van Geert, parmi lesquels huit variétés Odier, obtiennent le premier prix de ce concours; M. Hamoir De Reus, le second prix. L'une et l'autre collection attirait les regards. Les horticulteurs ont vraiment créé des merveilles de coloris et de forme dans ce genre de plantes.

Nous citerons encore les Conifères exposés par M. Ch. Van Geert, d'Anvers, et comprenant plusieurs rares *Araucaria.* Le jury accorde un prix à cet envoi.

Le jury décerne en outre un prix d'honneur au *Disa grandiflora,* magnifique Orchidée exposée par Mme Legrelle-d'Hanis. Ce même exemplaire avait déjà figuré à l'exposition de Malines. Il accorde ensuite une médaille de vermeil à un envoi de 76 *Begonia,* remarquables par leur force et leur belle culture, fait par M. Lubbers; une médaille d'argent aux *Begonia* de M. Janssens de Harven, d'Anvers; des prix

aux collections de Fougères de Mme la comtesse de Lalaing et de M. de Janti; aux *Fuchsia* de M. De Cock, à Bruxelles; aux Cactées de M. J. Lefebvre; aux plantes grimpantes de M. Vanden Driesse, à Bruxelles, et à diverses autres collections de Bruyères, de Calcéolaires, de Phlox, de *Celosia,* de *Dracœna,* etc. — Quant à nous, nous ne saurions oublier de mentionner le *Sprekelia cybister* de M. Symon-Brunelle. M. Van Houtte a donné un beau dessin de cette rare et remarquable Amaryllidée dans la *Flore des serres et jardins de l'Europe,* vol. V, pl. 455 et 456.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE D'ANVERS.

EXPOSITION DU 20 AOUT 1854.

Cette exposition comprenait près de 1,400 plantes cultivées en pots, plusieurs collections de fleurs de Dahlias, un beau contingent de fruits divers, enfin une série d'objets se rattachant à l'horticulture, tels que corbeilles et jardinières en fer, poteries, fleurs artificielles, etc. Ce préambule indique assez que l'exposition était importante et digne de la riche métropole du commerce belge. Le secret des succès de la Société royale d'horticulture d'Anvers réside dans l'union de ses membres. Nul d'entre eux n'oserait rester sourd à l'appel qui lui est fait. Tous contribuent à embellir le salon floral. Le résultat de leurs efforts est toujours brillant, et les concours sont attentivement suivis par les premiers amateurs du pays et de l'étranger. Qu'on ne croie pas que nous voulons prendre la défense de la Société royale d'Anvers, elle n'en a pas besoin; nous ne constatons qu'un fait.

Vingt-six concours sur trente de proposés par le programme ont été remplis à l'entière satisfaction d'un nombreux jury, composé d'amateurs et d'horticulteurs non habitant Anvers. C'est à Mlle Zoé de Knyff que revient l'honneur du plus bel

envoi. Le jury lui décerne la médaille de vermeil. Le premier prix pour la collection d'Orchidées est accordé à M. A. Verschaffelt. Son beau pied de *Cattleya Leopoldi* et son *Miltonia spectabilis* enlevèrent tous les suffrages. Le second prix est remporté par M. J. Linden. Le *Philesia buxifolia* de M. Bauman, de Gand, reçoit le second prix du concours affecté à la plante fleurie la plus rare. Les *Impatiens Jerdoniæ* de MM. Linden et Verschaffelt font obtenir le premier prix à chacun de ces horticulteurs. Le contingent de huit plantes rares de M. Ch. Van Geert, renfermant trois beaux *Berberis* (*Berberis japonica, Berberis intermedia* et *Berberis Bealii*), l'*Araucaria Cookii*, le *Wellingtonia gigantea,* haut de deux ou trois pouces, le *Skimmia japonica,* dont les fruits rouges surpassent en éclat ceux de l'*Ardisia crenulata*, et le *Desfontainia spinosa* remporte le premier prix sur l'envoi de M. J. Linden, composé de plantes bien intéressantes, entre autres d'un *Cuphœa,* portant le nom de *spectabilis* et provenant de la province de Michoacan au Mexique. Cette plante est destinée à devenir aussi populaire que sa congénère le *Cuphœa platycentra*. M. Janssens de Harven est un collecteur passionné de *Begonia*, et il n'épargne ni peines ni argent pour en rassembler le plus grand nombre d'espèces possible ; aussi avait-il réussi à réunir huit nouvelles espèces et à les faire lutter dans le concours des plantes rares fleuries ou non fleuries contre les envois de MM. Van Geert et Linden. Le jury accorde un troisième prix à cette collection dont nous regrettons de ne pouvoir indiquer les espèces, les noms ayant été dénaturés d'une façon inintelligible dans le catalogue de l'exposition.

La palme affectée au concours de belle floraison est décernée à une belle Orchidée brésilienne : au *Miltonia spectabilis*, exposé par M. A. Verschaffelt, et le second prix au *Tremandra verticillata* de M. le chevalier de Knyff. Cet amateur distingué a fait plier sous ses lois le caractère capricieux de cette charmante plante qui fait souvent le désespoir de bien des cultivateurs.

La belle collection de plantes à feuilles panachées ou colorées de Mme Legrelle d'Hanis est jugée à l'unanimité digne d'un premier prix, et celle de M. l'avoué Dillen, d'un second prix.

La collection de Conifères exposée par M. Ch. Van Geert ne comprenait pas moins de quarante-six espèces; elle méritait bien la médaille d'argent qui lui est votée par le jury.

Les Fougères sont aux expositions ce que les dentelles sont à la parure des dames; les unes et les autres récréent la vue par la légèreté de leur ensemble. Elles effacent par leur coquetterie les formes parfois lourdes qui leur sont accouplées et vivifient tout ce qui les entoure. Toute exposition devrait présenter, selon nous, quelques collections de Fougères; ce sont des plumes indispensables à la couronne de Flore. Les trois collections de MM. de Knyff, Dellafaille et Dillen, faisaient un effet charmant dans le salon de l'exposition. Le premier de ces amateurs reçoit le premier prix affecté à ce concours.

La culture des Dahlias est fort encouragée à Anvers. Aussi les amateurs du pays saisissent avec empressement l'époque de l'exposition pour y établir le champ clos où doit se décider l'avenir des plus belles fleurs et des plus beaux semis de Dahlias de l'année.

Le premier prix du vingt-quatrième concours des cinquante fleurs de Dahlias les plus distingués par leur beauté et leur variété, est décerné à M. J. Stas, de Louvain, intrépide jouteur s'il en fut dans ce genre de plantes. Le second prix est accordé à M. le vicomte de Nieuport, amateur non moins ardent.

A M. de Knyff, bien connu par les belles variétés de semis qu'il a lancées dans le monde horticole, revient le premier prix pour les vingt-quatre fleurs de Dahlias les plus nouvelles et les plus méritantes. Une égale récompense couronne le bel envoi de M. Stas, qui reçoit ensuite le premier prix pour le plus beau Dahlia de semis obtenu en Belgique.

Le jury a beaucoup admiré les belles grappes de raisins exposées par M. A. Dellafaille, les Melons de M. Seghers et les Ananas de Mme la baronne de Pret de Calesberg. Il vote une médaille d'argent à chacun de ces amateurs.



Befaria æstuans.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

BEJARIA ÆSTUANS (MUTIS) (1).

Le genre *Bejaria* a été fondé en 1761 par Mutis, en l'honneur du botaniste espagnol don Antonio Bejar; il renferme un petit nombre d'espèces habitant surtout les Andes de la Bolivie, de la Nouvelle-Grenade et du Pérou, la Cordillère méridionale du Mexique et les montagnes de la Floride; elles sont toutes fort jolies et méritent qu'on leur accorde une place distinguée dans nos serres froides; leur port et leurs fleurs à teintes brillantes ou délicates rappellent à tel point les Azalées de l'Inde qu'on peut surnommer les *Bejaria* les Azalées des hautes montagnes des régions équatoriales de l'Amérique, ou les Rosages des Andes, comme les appelle M. de Humboldt. Une espèce introduite de la Floride en 1810, le *Bejaria racemosa,* et le *Bejaria glauca,* introduit de Vénézuéla en 1826, figuraient seuls, il y a peu d'années, dans les collections européennes, jusqu'à ce que MM. Linden, Funck, Schlim et Lobb, à la suite de longues explorations botaniques dans la Nouvelle-Grenade, aient réussi à doter l'horticulture de plusieurs belles espèces de ce genre distingué,

---

(1) *Botanical Magazine*, pl. 4818. C'est par erreur que Linné fils écrivit *Befaria* au lieu de *Bejaria*, erreur que sir W. Hooker consacre sans doute involontairement dans le *Botanical Magazine.*

rival des Azalées et des Rhododendrons. M. Linden a particulièrement porté son attention sur la culture des *Bejaria*, et il a victorieusement prouvé, dans diverses expositions florales, que ces plantes n'étaient pas plus difficiles à faire fleurir, à traiter et à multiplier qu'une foule d'autres Éricacées.

Les botanistes ont rangé le genre *Bejaria* dans la famille naturelle des Éricacées, section des Rhododendrées; Linné l'avait classé dans la Pentandrie Monogynie de son système sexuel (1); il se compose d'arbrisseaux rameux, chargés de feuilles alternes, éparses ou très-rapprochées, plus ou moins coriaces, très-entières; les fleurs sont disposées en racèmes ou corymbes terminaux, ordinairement de couleurs pourprées; le calice est à six ou sept lobes plus ou moins profondément découpés; la corolle se compose de six ou sept pétales dressés ou étalés. L'ovaire présente six ou sept loges ainsi que la capsule. On voit que les caractères de ce genre semblent soumis au nombre sept.

Le *Bejaria æstuans* (*Acunna oblonga* de Ruiz et Pavon) atteint dans sa patrie une élévation de 8 pieds environ; les branches, les pédoncules et le calice sont revêtus d'un duvet doux, laineux et de couleur ferrugineuse; les feuilles sont elliptiques-ovées, aiguës, planes, vertes en dessus; le dessous est plus ou moins glauque et chargé d'un duvet brunâtre d'autant plus abondant que le feuillage est plus jeune; ces feuilles sont portées sur de courts pétioles. Corymbes terminaux, formés par la réunion de plusieurs belles et grandes fleurs d'un rose vif; pédoncules uniflores; pétales au nombre de sept, obovés-spatulés, dressés, étalés. Les étamines, dont le nombre varie de sept à quatorze, sont inégales, mais toujours plus courtes que la corolle; filets recourbés, s'épaississant et se couvrant de poils vers la base.

Découvert en premier lieu dans les Andes de la Nouvelle-Grenade et du Pérou, par le botaniste Mutis, ensuite par les

(1) Le nombre des étamines du *Bejaria æstuans* varie de 7 à 14.

célèbres voyageurs Humboldt et Bonpland, le *Bejaria æstuans* fut enfin introduit à l'état vivant en Europe, d'abord par M. Linden en 1847, et ensuite par M. W. Lobb, collecteur de MM. Veitch, d'Exeter. Cette espèce, suivant les observations de ce dernier voyageur, se trouve à une élévation supramarine de 8,000 pieds. Nous l'avons trouvée au Mexique, dans les forêts peu explorées de Tanetze et de Yotao (Cordillère orientale d'Oaxaca), à une élévation de 3,500 à 5,000 pieds; elle y fleurit depuis le mois d'août jusqu'en novembre.

Toutes les espèces connues du genre *Bejaria* appartiennent aux régions élevées et montagneuses ou alpines de l'Amérique intertropicale; elles se rangent par conséquent parmi les arbrisseaux dits de serre froide, comme les Azalées, les Rosages, les *Gaultheria,* etc. Elles exigent un emplacement aéré, bien clair, et une terre de bruyère fibreuse; à défaut de serre on les cultivera avec le plus grand succès, sous châssis et à froid. En été on les mettra en plein air au nord; car, de même que pour la majeure partie des Éricacées et autres plantes alpines à feuillage persistant, elles redoutent l'influence des rayons solaires sur les racines. Les *Bejaria* fleurissent pendant presque tout le cours de l'année, surtout en mai, juin et juillet. Nous avons remarqué qu'ils fructifient facilement, ce qui nous porte à croire que les horticulteurs, lorsqu'ils connaîtront mieux ce beau genre, mettront à profit cette facilité de fructification pour faire des essais tendant à la possibilité d'acclimater les *Bejaria* dans nos jardins, ou tout au moins à obtenir des variétés intéressantes, par les croisements des espèces entre elles.

La liste suivante des espèces de *Bejaria* actuellement introduites en Europe sera, croyons-nous, acceptée avec plaisir par les amateurs de belles plantes de serre froide.

Bejaria æstuans, Mutis, de la Nouvelle-Grenade, introduit par M. Linden en 1847, et postérieurement par M. W. Lobb. Fleurs d'un beau rose carminé, à reflets violacés.

Bejaria racemosa, Ventenat (*Bejaria paniculata* de Mi-

chaux), de la Floride, introduit en 1810. Fleurs pourpres en grappes, d'une odeur agréable. Cette espèce croît dans les endroits marécageux.

Bejaria glauca, H. B. K., de Vénézuéla (Silla de Caracas), introduit en 1826, et en Belgique en 1842, par MM. Funck et Linden. Fleurs pourpres en grappes; feuilles glauques en dessous.

Bejaria coarctata, H. B. K., des Andes du Pérou, introduit par MM. Linden et Funck; fleurs pourpres, étranglées vers le sommet, à style presque deux fois aussi long que la corolle.

Bejaria Lindeniana, Herincq, de la Nouvelle-Grenade, introduit par MM. Linden et Funck; fleurs roses. Les botanistes ne sont pas d'accord sur la détermination du véritable *Bejaria coarctata* de Humboldt et Bonpland. Quelques-uns appliquent ce nom au *Bejaria Lindeniana* de Herincq. Quoi qu'il en soit, ces deux espèces sont distinctes et également belles; l'une de ces deux est évidemment nouvelle.

Bejaria ledifolia, H. B. K. (figuré dans la *Flore des serres* de M. Van Houtte, pl. 194), de la Silla de Caracas, introduit par MM. Linden et Funck vers 1842; fleurs pourpres très-jolies; calices et pédicelles très-visqueux, collant aux doigts; feuilles glauques en dessous, enroulées sur les bords (de là le nom de *ledifolia*).

Bejaria cinnamomea, Lindley, des Andes de Caxamarca au Pérou, introduit chez MM. Veitch par M. W. Lobb en 1846; fleurs pourpres, plus petites que celles du *Bejaria coarctata*. Le dessous des feuilles est recouvert d'un épais duvet laineux d'un beau brun luisant.

Bejaria microphylla, Planchon, de la Nouvelle-Grenade, introduit par M. Linden; cette espèce se rapproche du *Bejaria æstuans*. Ses fleurs sont d'un rose plus pâle.

Bejaria myrtifolia, Herincq, de la Nouvelle-Grenade, introduit par M. Linden en 1846; fleurs d'un carmin vif, disposées en corymbes terminaux; calice glutineux; feuilles presque verticillées, glauques en dessous.

Bejaria drymifolia, Linden, de la province de Pamplona (Nouvelle-Grenade), introduit par MM. Linden et Schlim. Cette espèce porte des fleurs blanches en panicules allongées; calice visqueux; feuilles parfaitement glabres, oblongues, vertes en dessus, presque glauques en dessous, pétioles assez longs; elle est voisine du *Bejaria glauca*, mais elle s'en distingue par ses fleurs d'un blanc pur, par la pubescence de ses pédoncules et par la longueur de ses feuilles atteignant jusqu'à deux pouces et demi. Très-belle espèce.

Bejaria tricolor, Linden, de la Nouvelle-Grenade, introduit par MM. Linden, Funck et Schlim; fleurs d'une grande beauté, blanches et roses, marquées de jaune à la base des pétales; feuilles lisses; tiges ferrugineuses.

Enfin, M. Linden possède vivantes les espèces suivantes : *Bejaria viscaria*, Planchon et Linden; *Bejaria polifolia*, Planchon et Linden; *Bejaria pamplonensis*, Planchon et Linden; *Bejaria Schlimiana*, Planchon et Linden; *Bejaria compacta*, Planchon et Linden; *Bejaria Funckiana*, Planchon et Linden; *Bejaria densa*, Planchon et Linden, toutes fort belles.

Pour compléter l'étude du genre *Bejaria*, nous indiquerons les espèces non encore introduites :

Bejaria resinosa, Mutis, de la Nouvelle-Grenade; fleurs pourpres, très-visqueuses; pédoncules pubescents.

Bejaria, grandiflora, H. B. K., de la province de Quito; fleurs en corymbes.

Bejaria Caxamarcensis, H. B. K., du Pérou, très-voisin du *Bejaria resinosa* et du *Bejaria ledifolia*; presque toutes les parties de cette plante sont velues.

Bejaria hispida, Poep et Endl., des montagnes du Chili.

Bejaria Mexicana, Bentham (*Plantæ Hartweg*), de la Cordillère de Bolanos au nord-ouest de Mexico. Belle espèce à feuilles étroites légèrement velues; fleurs amples disposées en grappes ou corymbes.

Bejaria parviflora, Bentham, des Andes de Loxa (Quito); arbrisseau de 10 à 15 pieds de haut; racèmes nombreux.

Bejaria subsessilis, Bentham, des Andes de Loxa; petit arbrisseau; fleurs petites.

Bejaria phillyriæfolia, Bentham, des Andes de Popayan, atteint les dimensions d'un arbre (40 pieds de hauteur); fleurs de moyenne grandeur.

Bejaria lævis, Bentham, des montagnes de Talea à l'est d'Oaxaca (Mexique); feuilles glabres, luisantes; corymbes multiflores.

Bejaria discolor, Bentham, se trouve avec le précédent. Rameaux, pédoncules et pédicelles glutineux; fleurs grandes, nombreuses.

Bejaria glabra, Mart. et Galeotti, des régions tempérées de la Cordillère orientale d'Oaxaca; fleurs blanches odorantes; feuilles glabres; très-belle espèce.

Bejaria paniculata, Mart. et Gal. (non Michaux), se trouve avec le précédent; fleurs roses, odorantes, glutineuses.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Trichodesma Zeylanicum (R. Brown), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4820. Syn. : *Borago Zeylanica* (Linné). — Famille des Borraginées. — Pentandrie Monogynie.

M. Drummond découvrit cette plante vivace dans la partie occidentale de l'Australie, vers le 27° lat. sud, et en envoya des graines au Jardin botanique de Kew. Ces graines, soignées en serre chaude, ont donné naissance à quelques plantes qui ont fleuri cette année. M. W. Hooker espère qu'elles donneront des graines pour semer au printemps prochain dans le

jardin en pleine terre, où il est probable que le *Trichodesma Zeylanicum* deviendra une plante touffue et produira des fleurs plus grandes qu'en serre chaude. Cette plante, suivant M. Drummond, serait fort belle, atteindrait 7 à 8 pieds de hauteur, et ses nombreuses ramifications seraient terminées par des panicules de grandes fleurs bleues dans le genre des Bourraches. Elle ne peut, telle qu'elle est représentée dans le *Botanical Magazine*, séduire les amateurs, et nous n'en aurions même pas fait mention sans les remarques correctives de M. W. Hooker, tant elle nous semble grêle et insignifiante. Nous conseillons aux amateurs d'attendre qu'elle soit perfectionnée par la culture.

Crescentia macrophylla (SEEMANN), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4822. Syn. : *Ferdinandea superba* des jardins d'Allemagne. – Famille des Crescentiacées. — Didynamie Angiospermie.

On connaît actuellement quatre espèces du genre *Crescentia* (Calebassier); elles sont toutes originaires des parties chaudes de l'Amérique et ne sont guère cultivées en Europe que dans les jardins botaniques. En effet, leur taille élevée et l'insignifiance de leurs fleurs s'opposent à ce qu'elles soient admises dans des serres d'amateurs ; et si elles le sont dans quelques-unes, c'est en mémoire des services qu'elles rendent à l'homme dans leur pays natal. Le *Crescentia cujete* L., nommé vulgairement *Calebassier, Couis* ou *Baya* des Caraïbes, produit des fruits très-gros, à peu près de la forme de nos calebasses, arrondis ou ovales, couverts d'une écorce dure, verte, ligneuse, remplis d'une pulpe blanche, d'une saveur aigrelette. Les Indiens fabriquent avec ces fruits des vases, des bouteilles, etc.; ils font un sirop pectoral avec la pulpe. Le *Crescentia cucurbitina* est un joli petit arbre à feuilles assez semblables à celles du Citronnier ; les fruits sont plus gros que nos citrons, ils en ont la forme ; leur pulpe est blanchâtre. Le *Crescentia alata* de Humboldt et Bonpland est originaire du Mexique (Tierra caliente d'Acapulco) ; le pétiole des

feuilles est ailé, et les fleurs sont d'un rose pâle ; enfin le *Crescentia macrophylla,* dont on ne connaît pas au juste la patrie. Cette espèce est la plus belle du genre et peut même être appelée *ornementale.* Ses feuilles mesurent souvent 15 pouces de longueur et 2 ou 3 pouces de largeur ; elles sont alternes, rapprochées vers l'extrémité des branches, obovées-lancéolées ; le pétiole est de couleur pourpre ainsi que les jeunes rameaux ; les fleurs sont verdâtres, naissent, comme dans les autres *Crescentia*, sur le vieux bois, de telle sorte que les pédoncules sortent de l'écorce ; le calice est bilabié ; la corolle est presque campanulée, à tube allongé, à limbe crénelé. L'exemplaire qui a fleuri à Kew a 7 pieds de haut. Les *Crescentia* sont des plantes de haute serre chaude et d'une culture facile.

Nymphæa amazonum (MARTIUS et ZUCC.), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4823. —Famille des Nymphæacées.—Polyandrie Monogynie.

Cette espèce appartient à la section Hydrocallis, établie par le botaniste Planchon pour les espèces de *Nymphæa* à stigmate pourvu d'appendices ou grosses glandes en forme de massue. Ces singuliers appendices sont disposés autour du stigmate en rayons recourbés, formant une élégante couronne. On a longtemps pris ces appendices pour des étamines. Les fleurs s'épanouissent pendant la nuit (vers les 9 heures du soir) et répandent un parfum très-agréable. Elles sont assez petites (8 à 10 centimètres de diamètre) ; les sépales, au nombre de quatre, sont d'un vert jaunâtre, pourpres à la base ; les pétales, un peu plus petits que les sépales, sont d'un blanc jaunâtre et au nombre de vingt-cinq environ ; étamines aussi nombreuses que les pétales, les extérieures à filets pétaloïdes ; stigmate jaune, velu, présentant vingt-deux rayons, sous chacun desquels s'élève un corps ou appendice charnu, en forme de massue, long d'environ 2 centimètres, se courbant vers le sommet du stigmate et formant par leur réunion une couronne autour de lui. Les feuilles sont

presque orbiculaires, cordées, entières ou sinuées-dentées, glabres, d'un vert brillant au-dessus, généralement rouges en dessous; elles mesurent de 10 à 30 centimètres de diamètre; les pétioles sont pourprés.

Le *Nymphœa amazonum* se trouve dans les parties chaudes de l'Amérique équatoriale. Il nécessite par conséquent d'être conservé dans des vases dont l'eau soit tenue à une température de 16 à 18° centigrades environ.

Oncidium incurvum (BARKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4824. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cet *Oncidium* est fort joli et se reconnaît aisément à ses fleurs blanches maculées de taches violettes ou pourprées. Il est originaire des régions tempérées du Mexique (provinces du Michoacan et d'Oaxaca). Ses pseudo-bulbes sont ovés ou oblongs, comprimés, ancipités et marqués de trois fortes saillies longitudinales sur les côtés aplatis; deux feuilles se trouvent à la base des jeunes pseudo-bulbes, deux autres plus grandes surmontent ceux-ci; ces feuilles sont linéaires-ensiformes. Scape dressé, flexueux, long de 30 à 45 centimètres, présentant des jointures entourées par une écaille engaînante. Panicule assez forte, ramifiée et donnant lieu à des racèmes de fleurs de moyenne grandeur. Sépales et pétales de même forme, étalés, spatulés-lancéolés, ondulés, blancs, maculés de pourpre; les pétales sont recourbés en dedans. Labelle trilobé, blanc, marqué de quelques macules pourpres; les deux lobes latéraux, situés près de la base du labelle, sont petits, étalés, obtus; le lobe central ou intermédiaire est dilaté vers son extrémité; le disque est en forme de crête tuberculée, de couleur jaune vif. Gynostème court, à ailes peu développées.

Cette très-gracieuse Orchidée fleurit au mois d'octobre. Elle se trouve déjà dans plusieurs collections européennes et est cotée à un prix modéré dans les catalogues des horticulteurs de Bruxelles, de Gand et de Liége.

SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Blandfordia flammea (sir W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4819. — Syn. : *Tritoma flammea* (Lindley). — Famille des Asphodélées. — Hexandrie Monogynie.

Le célèbre botaniste anglais Robert Brown fit choix d'une magnifique plante liliacée de la Nouvelle-Hollande pour la dédier au marquis de Blandford, fils du second duc de Marlborough, grand amateur de plantes, et la nomma *Blandfordia nobilis*. Cette plante, aux fleurs nobles et d'un brillant coloris orange, est encore trop peu répandue dans les collections, et son prix reste toujours assez élevé, bien qu'elle soit introduite dans nos jardins depuis plus d'un demi-siècle; cette rareté tient à ce qu'elle se multiplie difficilement et à ce qu'on la cultive dans des serres trop chaudes, croyant par là la forcer à fleurir plus tôt. Les *Blandfordia* sont des plantes de serre froide, aimant l'air et la clarté, des arrosements modérés en hiver, un peu plus abondants au printemps, mais néanmoins distribués avec méthode; elles exigent une terre de bruyère fibreuse, mélangée de sable et parfaitement drainée; une grande propreté surtout (car par le manque d'air ou par une trop grande chaleur elles sont sujettes à se charger de kermès et autre vermine); en été on les expose en plein air à mi-ombre (1).

L'apparition du *Blandfordia flammea* dans nos collections sera saluée avec plaisir, car cette nouvelle venue surpasse de beaucoup en beauté l'espèce ancienne sur laquelle nous venons d'écrire les lignes précédentes; des racines, rapportées il y a quatre ans du Jardin botanique de Sydney par lord Walter Butler, furent offertes au docteur Mackay, du Jardin botanique de Dublin, et ont fleuri cette année-ci; voici la description de ce *Blandfordia* : Feuilles longues et minces,

(1) C'est par ces moyens assez simples, du reste, que nous avons obtenu une fort belle floraison sur un exemplaire cultivé depuis quelques années au Jardin botanique de Bruxelles.

légèrement rudes au toucher sur les bords et sur la carène, d'un vert glauque. Les fleurs sont presque campanulées, plus ou moins étranglées à leur base; lacinies intérieures du limbe plus larges que les extérieures; étamines plus longues que dans les autres espèces. Le scape présente des bractées vers sa partie supérieure; il se termine par un racème multiflore; les pédicelles sont aussi longs que les fleurs et de couleur orange foncé; le tube du périanthe est d'un vermillon-orangé vif ou flamboyant; le limbe est d'un jaune vif; enfin les fleurs s'inclinent gracieusement vers le sol : leur longueur est d'environ 4 ou 5 centimètres.

Le *Blandfordia flammea* est déjà du domaine de l'horticulture commerciale; il se vend au prix de 20 à 25 francs.

On cultive dans les serres froides un *Blandfordia* sous le nom de *grandiflora,* et qui ne serait, suivant M. W. Hooker, qu'une variété du *Blandfordia nobilis* à pédoncules moins développés. Le vrai *Blandfordia grandiflora,* décrit par M. Robert Brown, a de longs pédoncules et de minces bractées membraneuses, et des étamines très-courtes; cette espèce aurait pour synonymie l'*Aletris punicea* de Labillardière, et *Blandfordia marginata* d'Herbert.

Une quatrième espèce cultivée serait le *Blandfordia intermedia* Herbert, introduite de la Nouvelle-Hollande sous le nom de *Blandfordia grandiflora.*

Enfin M. Lindley a décrit deux autres espèces non encore introduites : 1° le *Blandfordia Backhousii,* dont les fleurs ressemblent à celles du *Blandfordia marginata* (*Blandfordia grandiflora* de Brown). Sir W. Hooker croit que ce n'est qu'une variété accidentelle du *Blandfordia grandiflora,* et 2° le *Blandfordia Cunninghamii,* espèce probablement distincte et fort belle dans le genre du *Blandfordia nobilis.*

Observation. — On voit par ce qui précède que ce genre, de même que beaucoup de Liliacées, est très-sujet à varier par suite de la culture et de la nature du sol, et qu'il est fort difficile de tracer des limites exactes d'une espèce. Ces détails, tout scientifiques qu'ils soient, méritent d'être médi-

tés par les amateurs comme par les horticulteurs marchands; car ils servent à faire comprendre comment certaines plantes, et le nombre en est assez grand, peuvent s'embellir ou dégénérer suffisamment pour que leur aspect général s'écarte sensiblement d'un type reconnu.

Epipogon Gmelini (Ledebour), *Flore de la Russie*, figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4821. — Syn. : *Satyrium epipogium* (Linné). — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette Orchidée européenne se trouve en Suisse, en Autriche, en Suède, au Caucase, mais elle est partout fort rare : elle vient d'être découverte tout récemment en Angleterre. On peut attribuer la difficulté de se procurer cette plante à ce que celle-ci ne présente point de feuillage et que ses fleurs ternes n'attirent point l'attention. On la croit parasite; elle offre un amas de racines ou fibres épaisses, charnues, ramifiées; les hampes, hautes de 15 à 20 centimètres, naissent au sommet d'une ramification de racines renflée et articulée; ces hampes sont dressées, arrondies, d'un rouge pâle étiolé, d'une texture charnue ou presque céreuse. On remarque deux ou trois bractées engaînantes disposées alternativement le long de la hampe; le sommet se termine par un racème dressé de cinq ou six fleurs de grandeur moyenne (d'une jacinthe, par exemple). Les sépales et les pétales, d'un jaune de soufre pâle, sont dirigés vers la terre, tandis que le labelle occupe la partie supérieure de la fleur. Ce labelle est épais et charnu, blanchâtre; sa partie antérieure est chargée de proéminences disposées en lignes et de couleur rose; il présente trois lobes, dont deux latéraux, petits, obtus et un central, large, aigu, se recourbant brusquement; la base du labelle se prolonge en un sac ou éperon arrondi, aussi long que l'ovaire; il est blanc teinté de pourpre.

Cette espèce, insignifiante au premier abord, devient fort intéressante lorsqu'on l'étudie avec soin.

Lobelia Ghiesbreghtii (Lemaire), figuré dans l'*Illustration horticole,* pl. 34. — Famille des Lobéliacées. — Pentandrie Monogynie.

Le *Lobelia Ghiesbreghtii* est une charmante plante de serre froide introduite chez M. Linden par M. Ghiesbreght, voyageur naturaliste qui la découvrit dans la province du Michoacan au Mexique. C'est une espèce ligneuse lactescente, formant un petit arbrisseau d'environ deux pieds de hauteur, à rameaux glabres, brun rougeâtre; feuilles ovées ou cunéiformes-lancéolées subacuminées bordées de grosses dents irrégulièrement placées; pétioles courts; fleurs nombreuses, axillaires, disposées comme en grappe vers les extrémités des rameaux et de la tige; calice petit, gibbeux, urcéolé; corolle à tube fendu depuis l'orifice jusqu'à la moitié de sa longueur; lobes du limbe au nombre de cinq : les trois autres inférieurs plus grands. La couleur des fleurs est un beau rose lilacé relevé par l'ocule blanc de l'orifice du tube.

M. A. Verschaffelt dit que le *Lobelia Ghiesbreghtii* doit être tenu près des jours dans une serre tempérée ou même froide, et être planté dans une terre légère, bien drainée. Comme cette plante tend à s'allonger, on la pincera à diverses reprises pour l'obliger à buissonner et à donner par conséquent une plus grande quantité de fleurs. Cette tendance qu'ont plusieurs plantes semi-ligneuses, comme les *Cuphæa* par exemple, à s'allonger, nous semble plutôt une qualité qu'un défaut; en effet, soumises aux soins d'un cultivateur intelligent, elles se transforment à son gré en pyramides, ou en têtes se chargeant de fleurs à diverses reprises, et ce par la raison même de cette propension à donner constamment de longues pousses.

Magnolia de Lenné (Alfred Topf), figuré dans l'*Illustration horticole,* pl. 37.

Ce *Magnolia* est un hybride obtenu d'un croisement entre le *Magnolia obovata* et le *Magnolia conspicua,* M. A. Ver-

schaffelt l'a reçu de M. Alfred Topf, horticulteur à Erfurt, qui en avait acheté la propriété entière à M. Joseph Salvi, de Vicence, dans le jardin duquel avait été trouvé ce beau *Magnolia*.

Les feuilles du *Magnolia Lenneana* sont amples, subcordiformes à la base, largement ondulées aux bords, d'un beau vert en dessus, plus pâles en dessous. Fleurs très-grandes, contractées au-dessus de la base, blanches, d'un rose violacé en dehors, et très-odorantes.

Un grand mérite que possède cette nouvelle variété, c'est d'être douée d'une grande robusticité et de pouvoir supporter sans danger, en plein air, nos hivers. La floraison assez précoce indique que ce *Magnolia* sera admis au nombre des plantes à forcer. On le multiplie aisément de placage et de couchage.

Azalea alba illustrata (A. Verschaffelt), figuré dans l'*Illustration horticole*, pl. 58.

Cette très-belle variété d'Azalée a été obtenue par M. A. Verschaffelt; ses fleurs sont extrêmement grandes, d'un blanc pur, diversifié par des bandelettes violacées, tantôt seules et coupant longitudinalement en deux les divisions du limbe de la corolle, tantôt groupées au nombre de deux ou de trois, et de longueurs inégales; la gorge est marquée vers la division supérieure du limbe de macules jaune-paille.

Nous recommandons beaucoup cette *Azalea* à l'attention des amateurs, tant à cause de la beauté et de la grandeur de ses fleurs que pour l'abondance avec laquelle elles se produisent.

Pomologie.

—

DE LA GREFFE DE BOURGEONS A FRUITS OU GREFFE LUISET

ET DES TRESSES LIGATURES DE M. CH. LAHÉRARD.

Cette greffe ne diffère de celle à écusson que dans l'insertion d'un bourgeon au lieu d'un œil; mais ce procédé, dont le mérite de l'invention et de l'application revient à M. Luiset, jardinier à Écully près de Lyon, atteint un but autrement important, c'est de faire porter du fruit à des arbres rebelles et de garnir avantageusement de productions utiles les parties dénudées de la charpente d'un arbre; c'est, en un mot, transporter des portions fécondes d'une plante sur le corps d'une autre plante stérile mais vigoureuse, et faire servir les forces vives de celle-ci à l'alimentation d'une progéniture étrangère. On ne force donc véritablement pas par cette méthode à faire porter du fruit à un arbre rebelle, mais à servir de support ou plutôt de nourrice.

Pour parvenir à ce résultat, on greffe en août ou septembre, aussi tard que possible, mais alors que la séve permet encore à l'écorce de se soulever facilement de l'aubier, de petits bourgeons portant un bouton à fruit, sur les branches d'un arbre dont on veut obtenir des produits. Ces bourgeons développent leurs fleurs au printemps et fructifient comme s'ils n'eussent point quitté l'arbre mère. On pratique cette greffe en taillant avec un instrument bien tranchant le dard ou bourgeon à fruit en biseau, allongé de 2 ou 3 centimètres; on fait ensuite sur l'écorce du sujet l'incision en croix de la greffe à écusson; on insère le bourgeon sous l'écorce soulevée, puis on ligature avec soin et assez serré, de telle sorte que le biseau de la greffe s'applique exactement sur la convexité de l'aubier du sujet, et on enduit le tout d'onguent de Saint-Fiacre, ou mieux encore de cire à greffer. M. Ch. La-

hérard indique, dans la *Revue horticole*, une méthode bien simple pour ligaturer et préserver en même temps les greffes du contact de l'air et de l'eau. Voici en quoi elle consiste : après avoir fait fondre sept parties de cire jaune avec une de térébenthine grasse ou commune, on passe assez rapidement dans ce mélange chaud de la petite tresse en coton ou en fil de lin ; on force cette tresse, pour sortir de la casserole contenant le mélange, à passer entre l'un de ses bords et un petit morceau de bois rond, de façon qu'elle ne peut prendre que la quantité nécessaire de ce mélange. Elle est ensuite employée de la même manière que la laine quand on fait un écusson sur un rosier. Une fois placée et serrée, elle force la production fruitière à s'appliquer sur l'aubier et la met à l'abri du contact de l'air et de l'eau. Pour plus grande sûreté, on peut encore passer sur cette tresse un pinceau trempé dans la cire à greffer très-chaude. Ce dernier moyen, ajoute M. Lahérard, n'est pas indispensable pour la réussite ; ce qui le prouve, c'est que, sur 500 greffes de boutons à fruits faites dans la même journée par un jardinier qui n'avait employé que la tresse cirée, vingt seulement n'ont pas réussi ; toutes les autres avaient donné des fleurs, *qui produisent, comme toujours, bien plus sûrement des fruits que les autres productions fruitières venues naturellement.*

La tresse cirée de M. Lahérard s'emploie très-efficacement pour la greffe par application, qui se fait, comme on le sait, avec tant d'avantages, pendant toute l'année, à l'exception des journées trop froides de janvier ou trop chaudes d'août, sur tous les arbres et arbustes, si l'on a pris la précaution de couper les scions à la fin de novembre et de les placer dans le sable au nord.

Revenons à notre greffe Luiset; les bourgeons donnent du fruit dans l'année suivante et se couvrent ensuite de bourses qui produisent des boutons à fruits pour les années successives. Plus vigoureux que sur leur arbre-mère, en raison de la vigueur du sujet auquel ils ont été unis, ils produisent même de petites branches qui conservent la faculté fructi-

fère de celle qui leur a donné naissance ; c'est aussi à cet accroissement de vigueur qu'ils doivent la faculté que nous avons soulignée plus haut de produire plus sûrement par ce procédé des fruits que d'autres productions fruitières venues naturellement sur les pieds mères.

Lorsque M. Luiset veut prendre sur un arbre des bourgeons à fruits sans le priver de ceux qui se trouvent bien placés, il choisit à la taille quelques branches inutiles à sa charpente, les arque, et elles se chargent le plus souvent, pendant la saison, de nombreux bourgeons, tels qu'il les lui faut pour ses greffes.

M. A. Puvis, dans son excellent article sur la greffe Luiset et où nous avons largement puisé en rédigeant les lignes précédentes, ajoute les observations suivantes :

« Mais ne pourrait-on pas, à la même époque, greffer des bourgeons à bois aussi bien que des bourgeons à fruits ? C'est d'ailleurs la saison où l'on fait réussir des greffes en fente d'automne et où l'on pratique la greffe à œil dormant; la greffe Luiset ne diffère de celle à écusson que dans l'insertion d'un bourgeon au lieu d'un œil. On conçoit difficilement que l'organisation toute spéciale, il est vrai, du bourgeon à fruit pût assurer la reprise, quand celle du bourgeon à bois s'y refuserait; si elle reprenait aussi bien, on comprend qu'elle pourrait, dans beaucoup de circonstances, remplacer avec avantage la greffe en fente; elle ne mutile pas le sujet qui peut même se greffer en fente au printemps suivant, si la greffe au bourgeon n'a pas réussi ; elle pourrait ensuite se pratiquer sur de plus petits sujets que la greffe en fente, et sur de plus gros que celle à écusson ; sa reprise étant faite au renouvellement de la séve du printemps, elle pousserait sans l'hésitation que montrent beaucoup de greffes en fente et sans craindre autant qu'elles les gelées, les pluies et les intempéries du printemps; au bout de l'année, elle serait par conséquent plus avancée; et puis elle recouvrirait aussi facilement la plaie faite au sujet que la greffe à écusson, et mieux que celle en fente : et rien n'empêcherait que si les

longs bourgeons manquaient pour la greffe en approche Jard, on ne la remplaçât par la greffe Luiset, pour donner des branches verticales à l'espalier et y remplir les vides; elle pourrait s'employer pour les arbres à noyaux aussi bien que pour ceux à pepins; la plaie qu'on leur ferait serait la même que celle de la greffe à écusson, elle avancerait plus qu'elle le sujet greffé et ne semblerait pas devoir déterminer plus de gomme. Enfin, pourquoi ne la ferait-on pas aussi à la même époque que la greffe en fente, avec des bourgeons conservés et retardés en les cueillant de bonne heure?

» Mais toutes ces probabilités, toutes ces vraisemblances ont besoin, pour se justifier, de la sanction de l'expérience. Nous ne nous dissimulons pas que cette greffe, étant la conséquence naturelle des espèces de greffes les plus répandues, a dû être essayée un grand nombre de fois, mais elle peut n'avoir pas réussi, parce qu'elle n'aura pas été faite dans les mêmes conditions que la greffe Luiset, de bourgeons aoûtés, placés au déclin de la séve, mais alors même que nous en aurions trop présumé, il lui resterait toujours les avantages qu'ont incontestablement établis les expériences de M. Luiset, de faire donner des fruits nombreux à des arbres qui s'y refuseraient peut-être encore pendant plusieurs années.

» Il semblerait encore que cette greffe de bourgeons et d'yeux, faite peu après l'époque de la greffe en fente, devrait réussir aussi bien qu'elle; c'est, d'ailleurs, le moment où l'on conseille la greffe d'écusson à œil poussant. On ferait donc la greffe Luiset sur le sujet, en séve, avec des bourgeons conservés; mais nous, nous conservons des doutes sur la facilité de sa reprise. Nous avions précédemment tenté, sans succès, la greffe *de côté* en insérant de jeunes bourgeons de l'année sur l'arbre en séve; nous avons, ce printemps, vu réussir à peine une greffe sur six en insérant des bourgeons et des yeux conservés. Toutefois ces essais méritent d'être répétés, parce que, d'une part, les sujets étaient médiocrement en séve, et que de l'autre, les bourgeons et les yeux

insérés étaient un peu avancés. L'écorce des sujets ne se lève bien que lorsque les feuilles ont pris leur développement, et quand nous avons opéré, elles ne faisaient que pousser. Et puis nos bourgeons cueillis en février, quoique placés au nord, avaient déjà allongé leurs yeux lors de leur insertion ; nous aurions eu plus de chance de succès, si les bourgeons eussent été cueillis plus tôt, en décembre et en janvier, et qu'on les eût placés au nord, à la cave, ou sous six pouces de terre : les bourgeons cueillis pendant l'hiver poussent remarquablement plus tard que ceux cueillis en février, aux approches du printemps. Il semble donc que, même pendant l'hiver, et surtout à sa fin, les yeux des bourgeons commencent leur évolution et s'avancent pour la pousse du printemps, tandis qu'au contraire la vie se suspend sur les bourgeons qu'on a séparés de bonne heure de l'arbre nourrice ; ces derniers greffés poussent plus tard au printemps que ceux qui ont eu le temps de voir grossir leurs boutons avant d'être cueillis, mais ils dépensent en poussant la séve qui leur est propre, avant d'être suffisamment soudés au sujet ; la moindre gelée, de légères intempéries les font périr, pendant que les bourgeons cueillis tard ne poussent qu'après leur soudure au sujet, laissent passer l'époque des gelées tardives et souffrent moins des temps contraires, parce qu'ils ont pour y résister leur propre séve et celle du sujet auquel ils ont eu le temps de se souder avant de dépenser la leur. Ce serait donc des essais à reprendre, des expériences peu difficiles à refaire. C'est pourquoi nous engageons les amateurs, à la fin de l'été, tout en faisant la greffe Luiset des bourgeons à fruits, à tenter celle des bourgeons à bois qui, comme nous l'avons vu, offrirait de bien notables avantages, et au printemps prochain à greffer des bourgeons et des yeux peu avancés sur des sujets en pleine séve ; les résultats, quels qu'ils fussent, seraient bons à recueillir. M. Luiset, plus qu'un autre, devrait tenter ces essais qui seraient, en quelque sorte, le complément de sa découverte.

» Quoi qu'il en soit, ses jardins nous ont offert le sujet de

plusieurs autres observations pleines d'intérêt. Au milieu de grandes entreprises de pépinières d'arbres fruitiers, d'arbres d'agrément, il trouve le temps de multiplier des essais de diverses sortes ; il marie ensemble, en les tordant, de jeunes tiges de Poiriers plantés près les uns des autres, et les maintient par des ligatures dans la position qu'il leur a donnée. Ces arbres se soudent entre eux, se prêtent un mutuel appui, et s'ils étaient de variétés différentes, il serait curieux d'étudier les produits que donnerait le mélange des séves.

» Sous les arbres faibles auxquels il veut donner de la force, il place de jeunes sujets; lorsqu'ils sont bien repris, il les greffe dans la tige de son arbre qui, enrichi d'un complément de séve, voit croître sa vigueur. Il applique ce moyen aux branches du bas de ses Pêchers lorsqu'elles ont besoin d'être renforcées ; il sème pour cela des amandes dont il greffe la tige dans sa branche faible ; il emploie alors le même procédé de greffe que pour ses bourgeons à fruits, c'est-à-dire qu'il insinue sous l'écorce de sa branche la jeune tige de son Amandier taillée en biseau.

» Il a remplacé les abris inféconds de Thuyas qui défendent du gros soleil ses Camellias, ses Azalées et ses plantes délicates, par des palissades de Poiriers rapprochés les uns des autres; il pourra croiser leurs tiges, les marier en approche ; en attendant, ils sont déjà chargés de fleurs et défendront ses jeunes arbustes aussi bien que les palissades de Thuyas. »

Terminons en faisant remarquer que la greffe de bourgeons à fruits, nommée greffe Luiset, avait été indiquée par Thouin et par Dubreuil sous le nom de greffe de côté et de greffe Girardin ; M. Hardy la désigne, dans son *Traité de la taille des arbres fruitiers,* sous la rubrique de greffe de bouton à fruit ou de lambourde, et dit qu'elle se pratique au mois d'août, lorsque les boutons sont formés sur les arbres ; qu'on enlève à cette saison une lambourde avec son empâtement sur un arbre qui a trop de boutons à fruit et qu'on vient la poser sur un autre qui en a peu ou pas, absolument

comme un écusson, et qu'on peut aussi enlever également une lambourde sans empâtement. Alors on la taille et on la place comme la greffe en couronne sur le côté. M. Hardy recommande l'emploi de cette greffe toutes les fois que l'on voudra faire rapporter promptement un arbre. On peut néanmoins, avec M. Puvis, regarder M. Luiset sinon comme le véritable inventeur de la greffe de bourgeons à fruits au déclin de la séve, au moins comme l'homme intelligent qui a mis largement en pratique cette excellente méthode, et en a démontré l'efficacité et les succès; le nom de greffe Luiset doit rester comme un juste souvenir pour les services que rend son application à la culture des arbres fruitiers.

MOYEN D'OBTENIR DE GROSSES POIRES.

Nous trouvons dans les bulletins de la Société Impériale d'Horticulture pratique du département du Rhône, une notice de M. Luizet père, sur la possibilité d'obtenir des poires plus grosses que celles qu'on récolte généralement. Voici comment M. Luizet fut amené à la découverte de son moyen. Ayant observé, vers le 15 octobre, que quelques poires que le hasard avait placées droites et assises sur leur pédoncule, la tête en l'air, étaient plus grosses, plus raccourcies et plus vertes que les autres, il fit remarquer cette particularité à d'autres personnes, et après y avoir réfléchi, il crut que la cause de cette différence pouvait être expliquée par la raison que la séve, tendant toujours à se porter dans les parties les plus verticales des arbres, fait grossir les fruits qu'elle trouve dans cette position, comme elle fait grossir, dans ses derniers mouvements d'automne, les bourgeons placés dans cette même direction.

M. Luizet en conclut que puisque les poires atteignent un plus gros volume lorsqu'elles sont placées verticalement sur les branches, on peut, dans un moment opportun, c'est-à-dire en mai ou en juin, lorsque les fruits ont atteint à peu

près la grosseur d'une petite noix, et avant qu'ils ne prennent cette direction pendante que leur donne leur propre poids, en fixer quelques-uns au moyen d'une attache quelconque, surtout ceux qui paraissent se prêter le mieux à la direction verticale. On pourra faire encore un petit cran transversal (petite entaille d'un millimètre, qui atteint l'aubier et comprend environ la moitié de la rondeur du rameau) au-dessus du dard qui porte le fruit qu'on veut faire grossir, afin que toute la séve soit à son bénéfice.

DES CATALOGUES D'ARBRES FRUITIERS

ET DE LA SOCIÉTÉ VAN MONS.

Les amateurs pomologues, en parcourant les nombreux catalogues d'arbres fruitiers qui se publient chaque année, sont frappés du grand nombre de variétés qui s'y trouvent énumérées; et bien que ces catalogues soient rédigés avec loyauté, que les synonymies y soient indiquées avec soin, il n'en résulte pas moins que des erreurs presque inévitables ne s'y glissent au détriment des acheteurs. Il ne saurait en être autrement, puisque jusqu'à présent on manque d'éléments certains de comparaison, et que l'édifice pomologique n'ayant aucune base certaine, aucun point central d'examen, ne pouvait être assis que sur des fondements peu stables. Il est vrai que les travaux de Dubreuil ont été d'une grande utilité; mais ils ne sont plus que d'une faible ressource depuis que d'intrépides semeurs comme Van Mons, Esperen, Bivort et autres, ont quadruplé le nombre des variétés du genre Poirier; et de cet empressement à semer et à baptiser des produits tantôt nouveaux, tantôt ne l'étant guère, il est résulté une abondance extrême de noms, donnés souvent à une même nouveauté obtenue en même temps dans des localités différentes par différents obtenteurs. Tout ceci était fort loyal. L'amateur seul pouvait se plaindre de cette richesse

de nomenclature et se résigner à apprendre à ses dépens la valeur des synonymies. S'il ne pouvait accuser le commerce horticultural, qui lui-même payait son tribut à cette exubérance de produits, il se promettait d'attendre à l'avenir avant de les acheter que les variétés nouvelles présentées dans les catalogues aient été jugées par des hommes compétents, soit dans des concours d'horticulture, soit dans des Revues rédigées par des écrivains consciencieux. C'est ainsi que l'excès des richesses d'un catalogue amenait la satiété ou plutôt la défiance chez les acheteurs. Cet état de choses deviendrait menaçant si l'on ne se hâtait d'y apporter un remède efficace, et ce remède existe dans l'institution de la *Société Van Mons*. En effet, cette société a pour but principal d'amener de l'unité dans l'étude de la pomologie, au moyen d'une école générale de comparaison de tous les fruits gagnés en Europe et aux États-Unis. Les pomologues les plus distingués de tous les pays s'empressent d'envoyer leur adhésion comme membres de cette société, et bientôt, il faut l'espérer, un congrès pomologique s'assemblera pour adopter une nomenclature uniforme et mettre un terme à cette fâcheuse pomme de discorde que l'on nomme la synonymie. La Société Van Mons, dans cette grave question, n'est mue ni par un sentiment de lucre ou de concurrence, ni par esprit de nationalité. Elle désire que son initiative fasse surgir la lumière, et qu'avec les riches éléments de comparaison qu'elle possède déjà, elle serve de point central où les produits nouveaux et peu connus viendraient recevoir la sanction définitive du *laissez-passer* dans le commerce horticole. Quelques spéculateurs se trouveront sans doute lésés par cette association d'idées impartiales, mais le commerce aura lieu de s'en réjouir. Les producteurs, en voyant leurs efforts appréciés à la face de l'Europe, y trouveront honneur et profit, et les acheteurs reprendront confiance et courage.

Plusieurs pépiniéristes éminents de la France ont compris l'importance du but de la Société Van Mons et se sont associés à ses travaux. C'est ainsi que tout récemment le célèbre

arboriculteur de Bourg-Argental, M. Adrien Sénéclauze (1), nous écrivait « qu'il ne pouvait assez applaudir à l'idée de faire des riches collections Van Mons une collection européenne, qui se continuera et s'augmentera des gains de tous les pays, sous les auspices les plus favorables, et de là se répandra dans tout l'univers. » Avec de tels auxiliaires, la Société Van Mons, comme représentant la pomologie en général, atteindra infailliblement à la hauteur de sa mission.

POIRE BEZY GARNIER (LIRON D'AIROLES).

Mise cette année dans le commerce par son propriétaire M. de Liron d'Airoles, amateur pomologue de Nantes, cette nouvelle poire, trouvée dans les semis de feu M. Garnier de Nantes, se trouve déjà cotée dans des catalogues marchands de la Belgique; nous croyons en conséquence utile d'en donner une description pour l'édification de nos lecteurs pomologues.

Le *Bezy Garnier* est un arbre vigoureux, très-fertile, pour espalier ou pyramide; il vient également bien sur franc et sur coignassier; ses produits remplaceront avantageusement ceux du *Bon Chrétien d'hiver* (ancien), si délicat et si peu productif; il existe du reste une grande analogie de qualités entre ces deux variétés. Le fruit est gros, pyriforme, fortement rétréci du côté du pédoncule et du côté du calice; il a de 12 à 13 centimètres de hauteur et 8 ou 9 de largeur; pédoncule de 2 centimètres, un peu en crosse, renflé au point d'attache, et placé dans une cavité assez profonde, ainsi que le calice; celui-ci est large, étoilé, ouvert, à divisions grises; peau rude, vert-foncé, fortement maculée de brun et finement ponctuée de même couleur, elle passe au jaune clair à la maturité et s'éclaire de quelques nuances de vermillon assez

(1) M. A. Sénéclauze vient de mettre dans le commerce une magnifique plante de pleine terre; le *Salisburia macrophylla laciniata* ou *Ginkgo* à grandes feuilles laciniées; les feuilles ont jusqu'à 30 centimètres de largeur.

vif. Chair blanche, cassante; eau assez abondante et sucrée. Ce fruit est de seconde qualité, mais sa longue conservation (jusqu'en avril) et sa beauté le feront rechercher.

Miscellanées.

IDÉES D'UNE ESTHÉTIQUE DES FLEURS.

(Suite. — *Voir* p. 79.)

L'AZALEA INDICA ET LE RHODODENDRON.

Nous nous sommes proposé de parler collectivement de ces deux genres d'arbrisseaux entre lesquels la nature n'a tracé aucune limite sensible; car, sous quelque face qu'on les compare, qu'on les analyse, il n'est pas possible d'y découvrir une différence spécifique marquée. Comme chacun pourra à son aise vérifier ce que nous avançons, nous laisserons de côté les détails scientifiques pour nous occuper des caractères esthétiques.

A la fleur de l'*Azalea* manque le rond ou le pourtour circulaire, marque d'une grande perfection chez les fleurs à corolle monopétale. On a fait bien des efforts pour détruire la symétrie des fleurs de l'*Azalea,* mais ils ont tous échoué contre la loi de la nature qu'on peut modifier quelquefois, mais qu'il est impossible de détruire entièrement. Au fond de la fleur de l'*Azalea,* du côté supérieur, sont situées deux glandes sécrétoires qui correspondent à trois sillons creusés dans la partie supérieure du tube de la corolle, et servant de réservoirs au nectar sécrété par les susdites glandes. Comme tout cet appareil n'est situé que d'un côté et qu'il n'y a rien d'équivalent du côté opposé, il est évident que la fleur de l'*Azalea* ne peut être symétrique, et qu'il serait injuste de compter comme un défaut ce qui n'est que l'effet de sa structure naturelle.

La fleur de l'*Azalea,* pour être ronde autant que le permet sa structure naturelle, composée de cinq ou six divisions, doit avoir celles-ci assez larges, pour que le rond ne soit point interrompu par des intervalles; elle doit être grande, légèrement en entonnoir, les lobes épais. La couleur doit être vive, saturée, quelle qu'en soit la nuance. Lorsqu'il y en a plusieurs, elles doivent trancher sur le fond : un juste milieu n'est point ici, comme ailleurs, admissible; un rouge de brique, un rose ou violet pâle sur un fond blanc, ou du rose dessiné dans du rouge de brique produiraient un mauvais effet. Le coloris ne doit ni fatiguer, ni laisser l'œil inoccupé, et la comparaison des différentes couleurs ne doit être rendue ni trop facile, ni trop difficile. Les fleurs rubanées ont plus de mérite et de valeur que celles qui sont simplement nuancées, mais il faut que les couleurs qui forment le dessin soient vives et foncées, car étant trop pâles elles ne tranchent pas assez sur le fond. Il va sans dire que les raies se trouvent également réparties sur tous les pétales, comme on l'exige chez un OEillet parfait.

Chez plusieurs variétés, les pétales supérieurs sont ornés à leur base de points et de macules ronds très-nombreux. Plus ces macules sont apparentes et tranchent sur le fond, plus elles contrastent avec la nuance de la fleur, et plus celle-ci sera méritante.

Les Azalées présentent souvent des nuances qui seraient un sujet de rebut chez d'autres fleurs, ce sont de ces nuances ternes et mates qui ont besoin d'être relevées par un feuillage luisant et foncé. C'est une petite imperfection qui tient à la structure délicate de la fleur. Mais c'est ici le cas de dire avec Horace : *Quando plurima nitent, non ego paucis offendar maculis.* Un petit défaut est effacé par beaucoup de perfections.

La plante doit former un buisson serré à rameaux forts, courts et raides, garnis de feuilles larges d'un beau vert luisant. Des feuilles d'un vert mat diminuent beaucoup la valeur d'un *Azalea.* On regarde comme de grands défauts les

fleurs faiblement maculées ou ponctuées, et des rameaux grêles et élancés.

En général, l'*Azalea* est encore susceptible de perfectionnement; cela s'entend particulièrement des variétés à fleurs rubanées qui ne sont pas encore constantes. Il faudrait les croiser entre elles et les tenir éloignées des autres pendant le moment de la fécondation.

Les *Azalea* à fleurs doubles sont un objet de curiosité; ils peuvent plaire à une certaine classe d'amateurs; mais, sous le rapport de l'esthétique, ils n'ont aucun mérite, car il en est de l'*Azalea* comme des autres fleurs monopétales, qui veulent être regardées et admirées en face.

Les Rhododendrons ayant la plus grande analogie avec les *Azalea*, doivent être appréciés sous les mêmes points de vue. La fleur doit être parfaitement ronde, campanulée ou concave comme une tasse ronde. Les cinq divisions de la corolle doivent être larges et se couvrir par leurs bords.

Le pétale doit être rond, épais, uni, raide et conserver sa forme.

La panicule doit avoir une forme pyramidale ou bombée, se détacher librement des feuilles, être bien fournie de fleurs qui doivent se toucher par leurs bords, mais ne point se couvrir les unes les autres.

Les pédicelles doivent être raides et élastiques.

La couleur des fleurs doit être brillante, satinée, comme chez les Azalées; les macules larges, bien tranchées sur le fond.

La plante doit former un beau buisson, garni de feuilles amples, d'un beau vert gai, et former une belle collerette autour de la base du pédoncule.

Les variétés qui ont l'habitude de fleurir avant la mi-mai, quel que soit d'ailleurs leur mérite, sont à répudier, parce que les fleurs sont ordinairement détruites par les gelées tardives de notre climat.

Les défauts que peuvent présenter les Rhododendrons sont les suivants : des pétales pointus, minces, étroits, crénelés

au sommet, rugueux ou roulés ; un bouquet flasque, résultant de pédicelles faibles et trop longs ; une couleur mate, macules peu apparentes et trop petites ; rameaux grêles et diffus ; feuilles étroites, roulées, mates, tirées en longue pointe. SCH.

ROSES NOUVELLES DE 1853.

Chaque année, les collections de roses se voient dotées d'un nombre plus ou moins grand de variétés nouvelles ; mais beaucoup d'amateurs de ce beau genre hésitent d'en faire l'acquisition ; d'abord à cause des prix cotés dans les catalogues des horticulteurs marchands, prix qui ne sont pas à la portée de toutes les bourses, car ces nouveautés se vendent parfois à vingt, trente francs et plus ; ensuite par la crainte qu'ils éprouvent que la beauté de la fleur ne soit pas en raison directe de son prix d'achat ; et enfin parce qu'ils se disent que ces roses seront d'un prix infiniment moindre un an après leur mise dans le commerce, et que, pendant ce temps, ils auront peut-être la chance de les examiner à leur aise et de juger si ces nouveautés sont dignes ou non de figurer dans leur collection. Franchement, ces amateurs n'ont pas tort ; néanmoins nous croyons être de quelque utilité à MM. les amateurs en leur signalant les nouveautés du genre Rosier mises dans le commerce pendant l'hiver de 1853-1854, qui ont un mérite tout spécial et que l'on peut se procurer actuellement à un prix très-modéré (1 fr. 50 c. à 2 fr.).

DIVISION DES HYBRIDES.

Rosiers remontants.

1° *Alphonse de Lamartine* (DUCHER), fleur grande, bien faite, élégante, très-pleine, rose tendre passant au rose clair. Remonte très-franchement.

2° *Colonel de Rougemont* (LACHARME), fleur très-grande, mesurant de 8 à 10 centimètres de diamètre, rose clair nuancé

de rose vif et de carmin. C'est une variété de beaucoup de mérite, non-seulement par la beauté de sa fleur, mais parce qu'elle remonte très-bien.

3° *Général Jacqueminot* (ROUSSELET), fleur grande, pleine ou presque pleine, de forme globuleuse, carmin vif éblouissant; le bouton est fort joli et d'un épanouissement des plus volontaires. Variété d'un grand mérite pour l'ornementation.

4° *Gloire de France* (MARGOTTIN), fleur grande, de 8 à 10 centimètres de diamètre, de forme un peu bombée, cramoisi foncé passant au cramoisi brun, nuancé de carmin. Fleur de tout premier ordre.

5° *Jules Margottin* (MARGOTTIN), fleur très-grande, pleine, à imbrication des plus parfaites, couleur cerise vif, nuancé de cerise plus foncé. Fleur de tout premier mérite, remontant admirablement bien.

6° *Madame Hariett Stowe* (LAFFAY), fleur grande, cupuliforme, fort bien faite, rose très-tendre. Très-odorante.

7° *Madame Domage* (MARGOTTIN), fleur grande, presque pleine, rose vif. Remontant très-franchement.

8° *Madame Recamier* (LACHARME), fleur moyenne, bien faite, d'un joli blanc carné au moment de son épanouissement, passant au blanc le plus pur. C'est une fort jolie variété remontant très-bien.

9° *Madame Rendatler* (OGER), fleur moyenne ou grande, pleine, en forme de coupe, rouge foncé nuancé de lie de vin, coloris tout à fait nouveau. Variété ayant beaucoup de mérite.

Roses île Bourbon.

La Quintinie (THOMAS), variété ayant obtenu le premier prix à l'exposition de Paris en juin 1853. Fleur moyenne, pleine, pourpre très-foncé, velouté. Variété de tout premier mérite.

Roses Noisette.

Marie Chargé (BOULANGER). Cette nouveauté n'ayant pas fleuri, il m'est impossible d'en donner d'autre description

que celles des catalogues. Fleur moyenne, pleine, d'un beau jaune nuancé de carmin.

Roses-thé.

Gloire de Dijon (Jacotot), variété ayant obtenu la grande médaille d'or à l'exposition de la Société impériale d'horticulture de Paris, en juin 1853. Fleur magnifique, forme de la rose *Ile Bourbon,* le *Souvenir de la Malmaison,* jaunâtre nuancé.

A. Wesmael, *horticulteur.*

A ces roses, dont le mérite est maintenant dûment constaté, nous ajouterons la liste de quelques autres qui nous ont été indiquées par des connaisseurs distingués; ce sont :

Rose Ferdinand Deppe (île Bourbon), obtenue par M. Eugène Verdier fils aîné. Fleurs pleines, rouge amarante, moyennes.

Madame Vidot (hybride remontant), obtenue par M. Couturier fils, qui en a cédé la propriété à M. E. Verdier fils aîné. Fleurs bien faites, d'un blanc carné transparent nuancé de rose vif. Variété fort recommandable.

Salet (mousseuse remontante), de M. Lacharme; fleurs pleines, grandes, rose vif. Variété très-vigoureuse.

Comtesse Doria (mousseuse non remontante), de M. Portemer, horticulteur à Gentilly; fleurs pleines, d'un cramoisi éclatant.

Baron Laray (hybride perpétuelle), de M. Portemer; fleurs pleines, d'une belle forme, rose laque carminé. Remonte franchement.

On cite une rose pimprenelle perpétuelle remontante, obtenue aux États-Unis par M. Boll, de New-York, comme étant très-méritante; ses fleurs sont moyennes, pleines et d'un rose clair; elle s'appelle *Souvenir de Henri Clay.*

Ces diverses nouveautés sont cotées au prix de dix et de quinze francs chacune.

CHRONIQUE HORTICOLE.

M. Decaisne décrit dans la *Revue horticole* du 16 novembre 1854 le *Lepachys columnaris*, fort belle plante vivace, originaire des États-Unis et du Texas, que l'on cultive dans beaucoup de jardins sous le nom de *Rudbeckia columnaris* et surtout sous celui d'*Obeliscaria columnaris*, D. C., nom généralement adopté par les botanistes. La variété *Pulcherrima*, figurée par M. Decaisne, diffère du type par la large tache mordorée que présentent les rayons. Il est utile que les amateurs fixent leur attention sur l'importance des synonymies de certaines plantes.

Orchidées en fleurs à Bruxelles. — Nous avons vu dernièrement dans les serres de M. J. Linden, directeur du Jardin zoologique de Bruxelles, un petit pied de *Vanda cœrulea*, portant six grandes fleurs; elles sont d'un bleu pâle azuré, ressemblant assez au bleu de l'Agapanthe; le labelle est d'un bleu-foncé; il y a quelque chose de suave et de sentimental dans ces fleurs; l'*Oncidium ornithorynchum* présentait deux ou trois tiges chargées de nombreuses fleurs d'un beau rose; un pied d'*Epidendrum vitellinum*, portant huit à dix fleurs; un *Warczewitzella marginata*, très-bien fleuri; le *Galeottia Beaumontii*, à fleurs de moyenne grandeur, à pétales verts maculés et à labelle trilobé, frangé blanc et rose pâle; l'*Oncidium unguiculatum*, aux hampes de près de 2 mètres de longueur et à grandes fleurs remarquables par leur large tablier jaune vif; un superbe *Lœlia*, à labelle d'un pourpre violacé foncé; des *Uropedium Lindenii* en boutons; l'*Odontoglossum Pescatorii*, aux fleurs d'un blanc rosé; cette espèce paraît être d'une floraison facile à juger du nombre d'exemplaires marquant des hampes à fleurs.

Maladie des pommes de terre. — Un journal de Bruges annonce qu'un cultivateur de la Flandre occidentale est parvenu à trouver un remède préservatif contre la maladie des

pommes de terre, par l'emploi du *chlorure de chaux*. Voici en quoi consiste ce procédé, dont une expérience de cinq ans semble confirmer l'efficacité; après avoir aménagé et fumé le terrain comme d'ordinaire, on saupoudre les pommes de terre de chlorure de chaux, en prenant la précaution de ne faire cette opération qu'immédiatement avant la plantation et au moment de les enfouir en terre.

Nous ferons remarquer que nous avons indiqué dans le présent recueil (année 1852, page 220), la possibilité de combattre le fléau destructeur par l'emploi du chlorure de chaux, en plongeant lors de la plantation, pendant quelques heures, les tubercules entiers ou coupés dans un bain de chlorure de chaux. Nous sommes heureux de voir que notre idée ait été sinon adoptée, au moins conçue peut-être en même temps et mise en pratique par une personne intelligente. Nous ajouterons loyalement que nous croyons l'emploi du chlorure de chaux préférable en saupoudrages qu'en bain; l'effet sera plus énergique.

Moyen de fixer le cuir aux métaux. — On est souvent embarrassé dans les serres en fer pour conduire des plantes grimpantes, ou suspendre de petites corbeilles; par le moyen suivant que nous trouvons indiqué dans l'*Allgemeine Polytech. Zeitung,* on pourra facilement obvier à l'inconvénient que nous venons de signaler. On lave soigneusement la partie du métal que l'on veut utiliser avec une solution bien chaude de gélatine; on applique ensuite les lanières de cuir en les pressant fortement sur le métal, et après les avoir préalablement plongées dans une infusion bouillante de noix de galle; quand les lanières sont refroidies, on retire les engins qui ont servi à presser; l'opération est terminée. Le cuir devient tellement adhérent au métal, qu'on ne saurait l'enlever sans le déchirer.



Primula mollis.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

PRIMULA MOLLIS. (NUTTALL.)

On doit l'introduction de cette nouvelle Primevère à M. Booth, qui la découvrit dans les montagnes de Bootan (grandes Indes), et en envoya des graines à son parent M. Nuttall de Rainhill, près Prescott, en Angleterre. C'est sur des exemplaires qui avaient fleuri en avril 1854, que sir W. Hooker décrit la *Primula mollis,* dans le *Botanical Magazine,* planche 4798, et c'est d'après cette autorité que nous offrons à nos lecteurs une image de cette fort jolie addition, à un genre estimé et recherché par tous les amateurs de plantes de pleine terre et de serre froide.

Le célèbre botaniste anglais dit que la *Primula mollis* (nom imposé par M. Nuttall et courtoisement adopté par sir William Hooker) occupe botaniquement une place intermédiaire entre la *Primula sinensis* et la *Primula cortusoïdes,* mais qu'elle diffère de ces deux espèces par son feuillage, sa corolle et surtout par son calice; différences que chacun pourra apprécier en jetant un coup d'œil sur notre planche.

La *Primula mollis* est une plante à racines vivaces; elle est entièrement recouverte de poils ou d'une pubescence douce au toucher; elle est dépourvue de tige. Les feuilles sortent toutes du collet de la racine, sur de longs pétioles

cylindriques garnis de longs poils divergents; elles sont presque cordées avec un sinus à la base, profond mais étroit; leur bord est sinueux lobé et crénelé; les nervures sont fortes et nombreuses et apparaissent sur la surface inférieure comme un réseau élégant. Le scape est plus long que les feuilles, chargé de poils doux et étalés; il porte trois ou quatre verticilles de fleurs de grandeur moyenne et d'une belle couleur rose foncé. L'involucre se compose de deux feuilles, linéaires ou presque spatulées. Le calice est long comparativement à la corolle; il est lâche à tube turbiné, velu, d'un rouge foncé, terminé par cinq dents aiguës et vertes. La corolle a son tube plus long que le calice, il est de couleur rouge de brique; son limbe est plus large que le tube n'est haut, oblique et à cinq lobes étalés, horizontaux, duveteux, bifides au sommet et d'un beau rose carminé foncé; on remarque autour de la bouche ou de l'orifice du tube une forte tache couleur de sang, lançant des rayons correspondant à chacun des cinq segments, figurant la jolie étoile des *Phlox Drummondi;* on observe en outre cinq écailles dressées et émarginées disposées en cercle à l'ouverture du tube. Ovaire presque globuleux.

M. Nuttall cultive cette jolie Primevère en serre froide comme la *Primula sinensis;* sir William Hooker croit qu'elle pourrait passer en plein air en lui accordant la culture de la *Primula cortusoïdes* (1). Bien que la *Primula mollis* ait des fleurs moins grandes que la *Primula sinensis,* elle nous semble supérieure à cette dernière par le coloris d'un rose intense de la corolle et du calice et surtout par l'étoile d'un rose carmin qui orne si gracieusement le limbe corollaire.

(1) C'est-à-dire une terre légère et une exposition un peu ombragée; si on cultive en pot et en serre froide, on mêlera un quart ou un tiers de bon terreau consommé avec trois quarts ou deux tiers de terre de bruyère fibreuse, rendue poreuse par une certaine quantité de sable blanc, et de temps à autre avant la floraison on accordera quelques arrosements d'engrais liquide ou de colle forte.

Calendrier horticole.

—

MOIS DE FÉVRIER.

Rappelons à nos lecteurs que c'est pendant ce mois qu'ils doivent se mettre en mesure de se pourvoir des plantes dont ils auront besoin pour la belle saison. A cet effet ils auront recours aux semis sur couche et en terrine, au bouturage et à la division par éclats des plantes touffues de la pleine terre.

On taille les Poiriers, les Pommiers et la Vigne, on coupe la tête des Framboisiers. On conserve pour la greffe en fente du printemps des rameaux de Poiriers que l'on fiche en terre. On plante les Rosiers et on commence à tailler les espèces les plus robustes et à bois dur; la taille des variétés délicates ne se fait qu'en mars; il est utile, pour obtenir plus tard une belle floraison, d'enlever 10 à 12 centimètres de terre au-dessus et autour des racines de Rosiers et de les remplacer par de bon fumier de cheval ou de vache; on recouvre légèrement de terre, afin que cette couche fertilisante ne se dessèche pas.

Vers la fin du mois, lorsque le temps est sec, on plante les Anémones et les Renoncules à une distance d'environ 12 centimètres entre chaque plante et à une profondeur d'environ 3 ou 4 centimètres; si le sol est sec, on presse sur la surface au moyen d'une planchette.

On sème toutes les graines forestières et d'arbres d'ornement d'une végétation lente, telles que celles des Érables, Tulipiers, *Cornus florida,* Chênes, Noyers d'Amérique, etc.

Il faut se hâter de multiplier sous couche les *Fuchsia*, les Calcéolaires ligneuses, les *Cuphœa,* les *Salvia,* les Héliotropes, les Géraniums, les *Bouvardia* et *Houstonia,* les *Anagallis,* les Verveines, les Pétunies, afin de pouvoir les planter plus dans les parterres. Les boutures de ces plantes

faites en automne doivent être rempotées chacune dans un petit pot; on raccourcit les exemplaires trop allongés afin de les faire buissonner.

On sème sur couche les Amarantes, les Quarantaines, les Cobées, les Giroflées, les Balsamines, les Crêtes-de-coq, et autres plantes annuelles ornementales et délicates, ainsi que les graines de plantes exotiques. On force les racines de Dahlias pour avoir une provision de jeunes plantes. On rempote, chacune dans un pot, les boutures de Lobélies, afin de les avoir assez vigoureuses lors de la plantation en plein air. On sème du Réséda en pot à différents intervalles, afin d'en avoir constamment en fleur. Si l'on veut obtenir une floraison hâtive d'*Achimenes, Gesneria, Gloxinia,* on doit activer immédiatement leur végétation en les exposant à la douce chaleur d'une couche; on les rempote dès qu'on aperçoit des indices d'une nouvelle verdure. On rempote dans de petits vases les jolis *Tigridia pavonia* et *conchiflora*. C'est le meilleur moment pour tailler les *Fuchsia*, et leur donner une bonne forme; on les rempote dès qu'ils ont un peu poussé, et on enlève toutes les jeunes branches inutiles. N'oublions pas d'encourager les Calcéolaires herbacées par des rempotages successifs, des arrosements d'engrais liquide; on obtiendra par là des plantes touffues, surtout si on les tient sous châssis dans des couches humides, aérées et d'une température d'environ 10 ou 12 degrés centigrades.

On doit, pour obtenir de beaux exemplaires de Pélargoniums, tels qu'on en cultive en Angleterre et à Paris, les placer dans les pots où ils ont fleuri l'année précédente; ce système a pour effet de permettre à l'air de circuler sans obstacle autour des plantes, de fortifier les pousses et de les préparer à subir sans danger une température plus élevée, enfin, d'obtenir une floraison plus abondante et plus vigoureuse. Les Pélargoniums âgés d'un an, taillés en automne, commencent à donner des jets longs de quelques centimètres; on supprime une partie de ces jets, et si l'on veut obtenir une longue succession de fleurs, il est nécessaire de

pincer les pousses pour arrêter leur développement en longueur, et pour faire naître des jets latéraux qui fleuriront quand les premières pousses auront achevé leur cycle floral. Les *Erica* dorment encore, ne les tourmentez pas en les arrosant; un peu d'eau suffit. Arrosez rarement les *Epacris, Correa, Coronilla, Cineraria, Acacia, Mimosa,* etc.; mais quand vous le faites, faites-le de manière que toute la terre du pot soit bien humectée.

En serre chaude, on rapproche des vitraux les différentes espèces d'*Ixora*, afin de les exciter à fleurir; on rempote et on taille les plantes qui en ont besoin, et l'on veille surtout à ce qu'elles soient tenues dans une extrême propreté, afin que leurs pousses qui vont bientôt se faire voir ne soient pas arrêtées dans leur période de développement. Nous avons déjà dit que la période du printemps est la plus importante et que ses résultats sont toujours plus abondants et plus riches que dans tout autre moment.

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Dipladenia Harrisii (PURDIE), figuré dans le *Bot. Mag.*, numéro de janvier 1855, pl. 4825. — Famille des Apocynées. — Pentandrie Monogynie.

Très-voisin des Échites, le genre *Dipladenia* se compose d'un certain nombre d'espèces, en général fort remarquables par la grandeur, la beauté et le parfum de leurs fleurs; l'espèce que nous allons décrire est, suivant M. Purdie, qui la découvrit récemment près des bords de la rivière Caroni dans l'île de la Trinidad, belle par ses grandes fleurs odorantes d'un jaune brillant à reflets métalliques, belle par

son luxuriant feuillage, belle enfin parmi ses belles congénères, et belle encore, selon nous, par la richesse de sa floraison. MM. Veitch et fils, les célèbres horticulteurs d'Exeter, ont eu, les premiers, le bonheur de voir fleurir cette splendide Apocynée en Europe, au mois de septembre dernier.

Sir William Hooker décrit la *Dipladenia Harrisii* de la manière suivante : plante frutiqueuse, grimpante, ramifiée ; rameaux glabres, arrondis ; feuilles opposées, les plus grandes mesurant de 10 à 15 pouces de longueur sur 4 ou 5 de largeur, oblongues, se rapprochant de l'ovale, diminuant graduellement en pointe, submembraneuses, souvent pourprées en dessous. Pétioles épais, fort longs, à peine d'un pouce. Racèmes axillaires et terminaux multiflores. Pédicelles longs d'un pouce, rouges, ayant des bractées, recourbés vers la terre de manière à paraître pendants tant que les boutons de fleurs ne sont pas épanouis. — Calice à cinq lobes ou segments profonds, ovés, presque imbriqués, obtus, légèrement concaves et de couleur verte. Deux de ces cinq segments sont plus petits que les autres, tous présentent intérieurement à leur base une écaille orbiculaire dentelée. Corolle très-grande, exhalant une odeur suave, d'un jaune luisant satiné ; le tube est teinté à l'extérieur et à l'intérieur de rouge ; ces teintes s'étendent vers et jusque sur le limbe de manière à y former des rayons multiples. Le limbe mesure en diamètre 3 pouces et demi ; le tube est en forme d'entonnoir comprimé vers le bas, renflé à la base, et marqué de cinq côtes ; les lobes du limbe sont grands, étalés, presque arrondis. On compte de dix à douze fleurs par racème. Les étamines sont incluses et insérées à l'étranglement du tube ; filets courts, duveteux ; anthères sagittées. Ovaires au nombre de deux, glabres, entourés par cinq grandes glandes fimbriées ou presque digitées, se réunissant à leur base en une sorte de coupe dépassant les ovaires.

Le *Dipladenia Harrisii* appartient à la haute serre chaude ; il faut, pour en obtenir de beaux exemplaires, le planter en pleine terre dans quelque coin de la serre dans un mélange

de terre de bruyère fibreuse et de terre forte (terre jaune, terre argileuse); on drainera avec soin; on arrosera copieusement pendant la période de végétation. Après la floraison ou vers le mois de septembre ou d'octobre, on modérera peu à peu ces arrosements, jusqu'à les cesser presque complétement en hiver; lorsqu'on s'apercevra que l'épiderme des tiges se ride et devient mollasse, on reprendra graduellement les arrosements dont on peut activer l'énergie par l'addition d'un peu d'engrais liquide; on lui donnera en été de fréquents bassinages pour écarter les kermès et les cochenilles, qui se plaisent particulièrement à attaquer les jeunes pousses des Échites, *Dipladenia* et autres Apocynées et Asclépiadées. En hiver on devra, pour chasser la vermine, nettoyer fréquemment la plante, surtout aux aisselles des feuilles, car c'est de là que doivent sortir plus tard les grappes de fleurs; et sans une sévère propreté, il est à peu près certain que l'on n'obtiendra que des pousses chétives et point de fleurs.

On multiplie facilement les *Dipladenia* de boutures faites sous cloche et plongées dans une couche chaude, on aura seulement soin de laisser sécher la plaie pendant une demi-journée avant de mettre la bouture en terre et de prendre ses multiplications sur des parties aoûtées, des jets trop jeunes se fondent immédiatement.

Dipladenia acuminata (sir W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4828.

Inférieur à l'espèce précédente par un port moins développé et par un feuillage assez maigre, le *Dipladenia acuminata* l'égale en beauté lorsque ses larges corolles d'un rose vif foncé sont épanouies; on le confondrait alors assez facilement avec le superbe *Dipladenia* (Échites) *splendens* que l'on cultive déjà depuis quelques années dans les serres chaudes sans malheureusement obtenir de grands résultats; et il est à craindre que le nouveau *Dipladenia* décrit par sir William Hooker ne soit une plante également rebelle à fleurir; et nous sommes d'autant plus porté à émettre ce doute,

que cette espèce nous semble identique avec certains Échites trouvés au Brésil, par M. P. Claussen, et qu'il nous avait envoyés sous les noms d'Échites à grandes fleurs roses et dont nous n'avons jamais pu voir les fleurs dans nos serres; il est même probable que cette espèce aura été confondue avec l'*Echites crassinoda* (également envoyée du Brésil par M. Claussen) auquel elle ressemble tellement, que l'éminent botaniste anglais avoue avoir pris la plante qu'il nomma ensuite *Dipladenia acuminata* pour le *Dipladenia crassinoda* de Lindley. On voit par là combien il est facile de se tromper lorsqu'on juge des plantes non fleuries.

Le *Dipladenia acuminata* est un arbrisseau à tige grimpante, glabre dans toutes ses parties, à feuilles opposées portées sur de courts pétioles, de forme entre l'ovale et l'elliptique, submembraneuses, brièvement acuminées, réticulées, à base cordée. Mais ce qui surtout caractérise cette espèce, ainsi que le *Dipladenia crassinoda*, et ce qui contribue à les confondre l'une avec l'autre, c'est la présence de deux écailles en forme de stipules, charnues, laciniées, pour ainsi dire étoilées, fortes et apparentes, et ressemblant à des dents épineuses, autour de la tige et à l'insertion des feuilles. Grappe subpaniculée à nombreuses et grandes fleurs d'un beau rose foncé, ombré à la gorge de carmin plus foncé, leur calice est découpé jusqu'à la base en cinq longues lanières dressées, subulées; la corolle est verdâtre avant son épanouissement; son tube est infundibuliforme, campanulé à sa moitié supérieure, étranglée, cylindrique et blanche dans sa moitié inférieure; le limbe mesure 4 pouces de diamètre, les lobes sont étalés, obliques, presque arrondis, mais diminuant en une longue pointe, de là le nom spécifique imposé à ce nouveau *Dipladenia;* l'intérieur du tube vers la gorge est d'un jaune doré.

Cette espèce a fleuri chez MM. Veitch et fils en juillet 1854, et est très-supérieure en beauté à son proche parent le *Dipladenia crassinoda* de Lindley. Elle exige les mêmes soins que le *Dipladenia Harrisii,* seulement une plus grande

somme d'air et surtout de lumière pendant sa période de végétation, comme la plupart des plantes de l'intérieur du Brésil.

Hoya lacunosa (BLUME), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4826. — Syn. : *Otostemma lacunosum* (BLUME). — Famille des Asclépiadées. — Pentandrie Digynie.

Cette espèce présente beaucoup d'analogie de croissance et de facies avec le *Hoya bella ;* elle est moins jolie que cette dernière plante, parce qu'elle ne présente point comme celle-ci cet œil ou étoile rouge violacé qui se détache si bien sur le fond blanc d'argent des fleurs de l'*Hoya bella ;* quoi qu'il en soit, l'*Hoya lacunosa* mérite les honneurs de la culture tant à cause de ses nombreuses ombelles de fleurs que par le port gracieux de ses tiges flexibles à petit feuillage luisant ; les feuilles sont opposées, elliptiques, lancéolées, de nature intermédiaire entre le coriace et le charnu, acuminées et marquées sur la page supérieure d'une ligne ou nervure médiane déprimée et de quelques veines latérales également déprimées ou enfoncées, particularité qui sans doute justifie le nom spécifique de *lacunosa* imposé à cet *Hoya.* Pédoncules généralement plus courts que les feuilles, solitaires et portant une ombelle aplatie composée d'un grand nombre de fleurs assez petites, à peu près de la taille de celles de l'*Hoya bella;* calice à cinq lobes ovés ou elliptiques, arrondis, denticulés sur les bords; corolle en roue d'un vert jaunâtre, la partie intérieure est revêtue d'un cercle de poils veloutés, qui rehaussent singulièrement la couleur terne des lobes de la corolle; couronne staminale composée de cinq folioles étalées, lancéolées, concaves au sommet et formant une espèce de petite nacelle.

Le *Hoya lacunosa* possède une qualité importante, c'est celle d'exhaler une très-bonne odeur ; on le cultivera comme le *Hoya bella*, c'est-à-dire en serre chaude humide en le plaçant dans un vase suspendu pour que ses longues tiges flexibles (3 pieds environ de longueur) puissent s'allonger sans entraves ; on peut également les faire grimper autour d'un

tronc d'arbre sur lequel elles se fixeront bientôt par les racines adventives que ces tiges émettent en grande quantité. La multiplication se fait avec une extrême facilité de boutures sur couche et sous cloche.

SERRE FROIDE ET PLEINE TERRE.

Escallonia pterocladon (sir W. Hooker), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4827. — Famille des Saxifragées. — Pentandrie Monogynie.

Arbrisseau décidément rustique, haut de 4 à 5 pieds, très-florifère et odorant; telles sont, dit sir W. Hooker, les honorables recommandations que nous pouvons donner en faveur de cet *Escallonia;* certes, ces recommandations sont assez flatteuses pour ne pas croire à l'heureux avenir d'un arbrisseau possédant des mérites aussi réels que ceux que nous venons d'énumérer sommairement. Espérons que sa bonne volonté à résister bravement aux froids des hivers de la Grande-Bretagne ne se démentira pas sous les frimas du nord de la France, de la Belgique et de l'Allemagne. C'est encore une trouvaille de cet heureux explorateur W. Lobb, qui, du fond de l'inhospitalière Patagonie occidentale, dote l'horticulture européenne, et en particulier MM. Veitch et fils, d'Exeter, d'un arbrisseau fort joli, fort odorant, à tiges ailées, et à petites feuilles coquettes comme celles d'un myrte. Hommage encore une fois à William Lobb, à cet infatigable voyageur qui fouille avec tant de succès les forêts, les plaines, le val et le mont du monde entier.

L'*Escallonia pterocladon* ou à branches ailées, forme un petit arbrisseau touffu, très-rameux à branches divergentes; le vieux bois est couvert d'une écorce papyracée, lâche et se détachant facilement; rameaux de couleur rouge, droits, roides, devenant singulièrement anguleux par la présence d'ailes disposées verticalement le long de la branche, en cinq lignes parallèles sinueuses, pubescentes ou frangées sur le bord. Les feuilles sont nombreuses, petites; les plus grandes

ont environ un centimètre de longueur, étalées, souvent réfléchies, persistantes, lancéolées, aiguës, coriaces, d'un vert foncé, luisantes, penninervées, dentelées en scie à dentelures presque glanduleuses ; s'amincissant vers leur extrémité inférieure en un court pétiole. Fleurs abondantes, se montrant sur toutes les jeunes branches, ressemblant beaucoup par leur forme, leur taille et la manière dont elles sont disposées sur ces branches aux fleurs de quelque *Epacris* bien épanoui ; elles sont pendantes et naissent solitaires de l'aisselle des feuilles ; mais comme ces dernières deviennent de plus en plus petites à mesure qu'elles approchent de l'extrémité du rameau et qu'elles ne sont plus alors que de minces et mignonnes bractées à peine visibles, il s'ensuit que l'on peut considérer les branches fleuries comme des racèmes feuillés. — Pédicelles courts, rouges, portant deux petites bractées lancéolées, opposées à dentelures glanduleuses. Tube calicinal glabre, turbiné, non anguleux, la moitié inférieure est incorporée à l'ovaire, tandis que la moitié supérieure libre est partagée jusqu'au milieu en cinq dents acuminées. Pétales spatulés à larges onglets dressés et tellement rapprochés qu'ils forment un tube cylindrique ressemblant à une corolle d'une seule pièce ; étamines incluses. Style épais. Les pétales sont blancs teintés de rose.

L'*Escallonia pterocladon* a fleuri en plein air au mois de juillet 1854, chez MM. Veitch et fils, horticulteurs anglais ; il est probable qu'il sera mis dans le commerce dès ce printemps. Il serait oiseux, après ce que nous venons d'écrire sur ses mérites, de lui prédire un bon accueil de la part des amateurs. — En attendant que sa rusticité soit bien démontrée, nous conseillerons de le cultiver comme son magnifique congénère et compatriote l'*Escallonia macrantha*, c'est-à-dire en terre de bruyère fibreuse et en serre froide en hiver ; en plein air à mi-ombre et dans une position bien aérée pendant l'été.

Miscellanées.

CULTURE MARAICHÈRE.

CULTURE DU MELON SUR COUCHE SOURDE, SANS CHASSIS.

La culture du Melon sur couche sourde a pour but d'obtenir des Melons à peu de frais et avec peu de soins. C'est ordinairement vers le milieu d'avril que l'on prépare les couches sourdes, en utilisant les fumiers et autres matériaux qui ont servi à établir des couches chaudes pendant l'hiver. On peut employer dans cette méthode des châssis fort utiles pendant les premiers temps de la plantation, ou, à défaut des cloches pour abriter le jeune plant durant le commencement de sa végétation, l'emploi simultané de ces moyens de préservation serait encore préférable; mais enfin, comme il n'est pas indispensable, nous expliquerons notre méthode comme si l'on n'avait que des cloches à sa disposition. — La plantation des Melons se fait vers la fin d'avril et peut durer jusqu'en juin, point qu'il est bon de signaler afin que si le premier essai ne réussissait pas, on sache qu'on peut regagner le temps perdu, soit en reconstruisant la couche, soit en employant d'autre graine. Aussi est-il toujours bon d'avoir dans un jardin une réserve de fumier et de terreau pour faire face à toutes les éventualités. — Passons à la manière de monter les couches sourdes.

Ces couches doivent avoir la direction du nord au midi, afin que les deux côtés reçoivent directement les rayons du soleil, l'un le matin et l'autre le soir.

Si, au contraire, on leur donne une direction de l'est à l'ouest, le côté du nord sera toujours moins productif, et le peu de fruits qui noueront de ce côté sont plus tardifs et souvent mal faits, parce que les rayons du soleil ne font que glisser dessus, tandis que le côté sud les reçoit directement.

On ouvre dans le sol du carré le mieux disposé, le plus

chaud de son jardin et à bonne exposition, une tranchée de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres de largeur et de 30 centimètres de profondeur; c'est dans cette tranchée que l'on établit la couche; on lui donne une épaisseur de 40 à 50 centimètres, selon la nature du sol et l'époque (1), en la bombant légèrement au milieu en forme de dos d'âne. Le fumier neuf que l'on emploie doit être mélangé par moitié de feuilles ou de fumier ayant déjà servi; après l'avoir foulé convenablement, et bien nivelé, on recouvre de 15 à 25 centimètres de terre mélangée d'une moitié de terreau. Il vaudrait mieux encore de recouvrir la couche entièrement d'un compost de terre préparée d'avance et consistant en un mélange de terreau, de terre jaune, de fumier bien pourri engraissé par des arrosements de purin et que l'on aura fait remuer à diverses reprises quelque temps auparavant. Lorsque la couche est dressée, on pose un cordeau sur le milieu, et de 2 en 2 mètres, on fait un trou que doit recouvrir chaque cloche.

On doit, quelque temps qu'il fasse, couvrir la couche de paillassons pour concentrer la chaleur et éviter l'humidité; on les enlève pendant le jour lorsqu'il fait un beau soleil.

On la laisse en cet état jusqu'à ce qu'elle se soit échauffée, ce que l'on sent en y plongeant la main; dès qu'on reconnaît cette chaleur, on enlève les paillassons, on plante 2 pieds de Melons dans chaque trou fait d'avance, et on recouvre immédiatement d'une cloche. (Les personnes qui ont suffisamment de ces dernières feront mieux de ne mettre qu'une plante sous chaque cloche.) Ces Melons auront été semés sur couche sous châssis et élevés en pots en février et mars. On continue à couvrir la couche de paillassons chaque soir; après quelques jours de plantation on donne un peu d'air en soulevant les cloches du côté du sud; enfin, lorsque les plantes commencent à développer leur quatrième feuille, on pince la

---

(1) L'épaisseur sera d'autant plus grande que le sol est froid et que la température extérieure est basse; une couche faite en juin devra être moins épaisse qu'une montée en avril.

tige au-dessus de la seconde feuille (cotylédons non compris). Lorsque les branches ne peuvent plus végéter à l'aise à l'intérieur de la cloche et qu'elles touchent aux parois, on se hâte, par un beau jour sec, de biner la terre, sans déranger les cloches, et surtout sans toucher aux racines. Cette opération, que l'on ne doit jamais faire par un temps pluvieux, a pour but de détruire les mauvaises herbes et d'ameublir la terre sur la superficie de laquelle il se forme ordinairement une croûte dure sous laquelle les racines des plantes croissent difficilement, et ne reçoivent que fort lentement les influences atmosphériques. C'est après ce binage si salutaire aux jeunes Melons, que l'on enlève les cloches, on remue la terre au-dessous des feuilles avec les doigts de préférence à la binette, dans la crainte de couper ou de déranger les racines, ce qui fatiguerait énormément les plantes; puis on paille, c'est-à-dire que l'on recouvre entièrement de fumier à demi consommé toute la superficie de la couche sur une épaisseur de 3 à 4 centimètres environ.

Cette opération a pour but de maintenir la terre toujours très-meuble, dans une fraîcheur douce et continue, de préserver les branches du contact de l'humidité de la terre, de faciliter les arrosements, enfin de fournir un engrais aux racines qui croissent horizontalement, et qui tendent même toujours à monter. En employant du fumier à demi consommé, tout l'intérieur de la chemise se décompose et forme une couche de terreau neuf, qui entretient la vigueur des plantes. Les plus grandes branches sont bientôt pincées au-dessus de la quatrième feuille, et on les étale de manière qu'elles jouissent toutes de la même somme de lumière. Cette opération terminée, on replace les cloches qui doivent être supportées par des fourchettes en bois, afin qu'elles soient soulevées de 7 à 8 centimètres, pour laisser passer librement les branches entre elles et le fumier; on visite de temps à autre pour voir si quelques branches ne se contournent à l'intérieur sous les cloches, auquel cas il faut les faire sortir.

Lorsque les fruits sont parvenus à la moitié de leur grosseur, on écarte les feuilles qui les ombragent; cette opération se fait par un temps couvert ou peu à peu en plusieurs jours. C'est maintenant aussi le moment de placer ces fruits sur des petites planchettes : on doit apporter toute l'attention possible pour ne pas déranger la direction des branches et surtout de ne pas tordre ni rompre les pédoncules. On continue la taille et les pincements selon le besoin et les variétés.

Les arrosements se font avec beaucoup de réserve et en temps utile, c'est-à-dire que l'on ne doit jamais laisser faner les feuilles des plantes, et bien s'assurer chaque fois que l'on arrose si la terre est bien sèche. On arrose dans le cours de la journée; il est cependant toujours préférable d'arroser entre neuf et dix heures du matin, avec des arrosoirs à pommes percées de trous très-fins. Une bonne mouillure tous les huit ou dix jours, pendant les grandes chaleurs, doit suffire ; mais il n'en est pas de même des bassinages, qui doivent se faire au moins tous les deux jours et même tous les jours lorsque le temps est sec et chaud. On bassine les plantes entièrement, de manière qu'elle soient chargées d'eau, comme le ferait une bonne rosée ou un brouillard de sept à neuf heures du matin.

Les cloches peuvent rester sans inconvénients sur les plantes toute la saison; elles préserveront le collet de ces dernières des pluies et des brouillards; car il arrive que par le mauvais temps il se forme des chancres, surtout dans les terres froides et humides. Lorsque cette maladie se déclare, il faut gratter au vif et cautériser avec de la chaux en poudre mêlée de suie, et lorsqu'elle se manifeste sur les branches il faut les couper immédiatement.

Il arrive quelquefois que les plantes souffrent, languissent et jaunissent, lorque le temps est pluvieux et humide; si ce temps ne continue pas trop, il ne faut pas s'en inquiéter, car aussitôt que la température devient douce et sèche, la végétation se ravive aux influences du soleil.

Les signes extérieurs auxquels on reconnaît les qualités

d'un Melon, quoique assez difficiles à expliquer et à appliquer, peuvent cependant se résumer dans les observations ci-après, et en les suivant l'amateur risquera moins de se tromper ou d'être trompé. Le point principal dépend donc du moment précis de maturité que l'on reconnaît d'abord lorsqu'on a un peu d'habitude à une forme bien caractérisée, à une odeur suave, à une certaine résistance sous la pression du pouce, excepté à l'ombilic. Un Melon ne doit jamais être cueilli au moment de le porter sur la table, principalement s'il fait chaud, car il perdrait considérablement de sa qualité : on peut conserver ces fruits dans un endroit frais quatre ou cinq jours, six ou sept au plus.

Les graines de Melons se récoltent sur les pieds les plus francs de chaque variété. Les fruits choisis pour porte-graines resteront sur la couche le plus longtemps possible, c'est-à-dire que lorsqu'on les coupe ils soient immangeables par excès de maturité; après les avoir ouverts, on enlève les graines que l'on débarrasse des fibres, on les étale dans une pièce bien aérée, et on les remue tous les jours jusqu'à ce qu'elles soient entièrement sèches, ce qui arrive ordinairement quinze ou vingt jours après la récolte; on les enveloppe de papier, puis on les place dans un tiroir à graines, dans un appartement où la température change le moins possible. Dans un endroit sec privé d'air, elles peuvent se conserver pendant un temps presque illimité; elles germent encore au bout de 40 ans et plus; mais la durée ordinaire est de 8 à 10 ans; enfin l'expérience a démontré que la graine de la deuxième, de la troisième et de la quatrième année est préférable à celle de l'année qui suit la récolte.

D. V.

POMME DE TERRE DE CIRCASSIE.

M. Paillart, dans un rapport lu à la Société impériale d'horticulture de Paris et inséré dans le numéro de décembre 1854 du *Bulletin* de cette Société, dit que la pomme de terre de Circassie offerte à la Société d'horticulture de la Seine par MM. Bossin et Louesse, marchands grainiers à Paris, donne, d'après l'expérience de culture à laquelle il a soumis un tubercule pesant 250 grammes et que la Société avait mis à sa disposition en janvier 1854, des produits qui, sans être extraordinaires, sont cependant considérables; mais que cette espèce n'est pas, plus qu'une autre, à l'abri des atteintes de la maladie. Le rendement est d'environ 15 pour 1. — Le tubercule coupé en deux a produit 45 tubercules d'un poids total de 3 kilogrammes 750 grammes environ.

M. Paillart ajoute à sa note que ces morceaux de tubercule, mis en terre le 21 mars, avaient émis un grand nombre de tiges vers la fin de juin, que ces tiges commencèrent à se flétrir dès le commencement d'août, et que vers le 20 elles étaient mortes; la récolte fut faite le 6 septembre. Tout cela n'aurait rien de particulier; « mais, ajoute M. Paillart, je ferai remarquer que cette limite de végétation est devenue le terme moyen de la durée des plants de pommes de terre dans notre département (Somme), depuis l'invasion de la maladie; elle se prolongeait auparavant jusqu'à la fin du mois de septembre. » Il semblerait donc que la végétation soit devenue plus rapide, et que la séve, trop activement mise en circulation, n'ait pas le temps nécessaire pour s'assimiler et élaborer les éléments nécessaires au développement normal de tous ses principes constituants. — L'observation de M. Paillart intéresse la science; elle peut ouvrir la voie à de nouvelles recherches sur les causes de la maladie, peut-être même guidera-t-elle l'expérimentateur dans l'application de nouveaux moyens de guérison. La profondeur à laquelle on plante le tubercule joue nécessairement un grand rôle dans

la végétation des tiges et dans la marche de la maladie ; elle doit influer également sur les effets causés sur le tubercule nourricier par l'introduction plus ou moins facile et directe des agents atmosphériques, c'est-à-dire que, plus le tubercule sera rapproché de la surface du sol, et plus sans doute il subira rapidement les influences et les changements atmosphériques. *L'Horticulteur provençal* annonce, dans son numéro de novembre 1854, qu'un cultivateur, qui s'occupe beaucoup d'améliorations agricoles et horticoles, lui communique le fait suivant. Au nombre de ses essais, pour combattre la maladie des pommes de terre, il en est un qui a parfaitement réussi ; il est fort simple et peu coûteux. Il consiste uniquement à verser sur le tubercule, au moment où on le plante, plein le creux de la main de cendre de houille.

Pour terminer cet article sur la pomme de terre, nous signalerons à l'attention des cultivateurs une nouvelle variété que M. Masson a observée chez M. Guirand d'Eyzines, maraîcher près Bordeaux, qui s'occupe avec persévérance de l'amélioration des pommes de terre hâtives. Cette nouvelle variété, dite *Guirandine,* est jaune, ronde ; la peau en est fine et produit plusieurs récoltes dans une année sur le même terrain. N'oublions pas toutefois que ce terrain appartient à la Gironde.

CULTURE DES VERVEINES EN POTS (1).

« Les Verveines méritent à juste titre une place parmi les plantes les plus recherchées des fleuristes ; quelques conseils sur leur culture en pots seront sans doute reçus avec plaisir par les personnes qui ne sont pas initiées à ce mode de traitement. Il y a peu de plantes en pots plus utiles et plus ornementales pour garnir les serres froides, lorsque leurs hôtes habituels les ont abandonnées pour aller vivre en plein air pendant la saison d'été. En considérant son port gracieux,

(1) *Gardner's Chronicle,* 12 août 1854.

la variété et le brillant des couleurs qui présentent des nuances pour tous les goûts, et sur la longue durée de la période pendant laquelle elle donne ses aimables fleurs, on conviendra que la Verveine est sans rivales et devrait généralement être cultivée en pots pour former des spécimens, surtout maintenant qu'elle est considérablement améliorée, tant pour le coloris que pour la forme. Cette année a produit plusieurs variétés de premier mérite, et si les Verveines continuent à progresser comme elles le font depuis quelque temps, il n'est pas douteux qu'elles ne deviennent un des principaux ornements de nos expositions florales.

» J'ignore si on connaît le moyen que j'emploie pour multiplier cette jolie plante; en tout cas, comme il est simple, certain et prompt, je ferai bien de commencer par l'indiquer. Je remplis de sable blanc, jusqu'à un pouce du bord, des terrines plates, telles que celles placées sous les pots de fleurs, et j'y verse de l'eau de manière à en couvrir le sable; je fais mes boutures, comme on a l'habitude de les faire, et les plante dans ce sable mouillé; après les avoir étiquetées, je les mets dans une bâche d'une chaleur de 18 à 21 degrés centigrades (65 à 70° Fahr.) en maintenant l'humidité du sable. L'avantage de cette méthode est d'être dispensé d'ombrer les boutures même pendant la plus grande ardeur du soleil, et d'éviter ainsi d'avoir des plantes grêles et allongées : les boutures ne discontinuent pas de pousser depuis le moment où elles sont plantées jusqu'à celui où elles sont prêtes à être empotées, ce qui arrive au bout de six ou sept jours; alors on les retire du sable mouillé avec une touffe de racines sans endommager la moindre fibre.

» Le meilleur moment pour commencer la culture des Verveines en pots est le mois de février. Il sera bien d'en empoter quelques-unes des meilleures espèces rabattues en automne pour avoir plus tard des fleurs; mais elles ne feront jamais d'aussi beaux spécimens et d'une santé aussi robuste que les plantes provenant de boutures de printemps.

» Aussitôt que les boutures sont bien enracinées, il faut les

mettre dans des pots de trois pouces et les tenir à une bonne chaleur pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elles soient bien établies ; alors il faut les arrêter et les renforcer par degrés, ne jamais les laisser longtemps à la chaleur, du moment qu'elles commencent à pousser, autrement, elles donneront de longues tiges dénudées. Quand les racines ont rempli les pots, on en donne d'autres de six pouces, puis on passe de ceux-ci à d'autres de onze pouces. Pendant la végétation il faut pincer tous les bourgeons afin d'avoir des plantes touffues, en ne leur permettant de fleurir que lorsqu'ils ont acquis une forme parfaite au moyen du nombre de branches qui leur sont nécessaires pour atteindre ce but.

» Le compost dont je me sers pour mes Verveines est formé de terre à gazon, terreau de feuilles et terre de bruyère tourbeuse mélangés en parties égales, en y ajoutant un peu de sable pour le rendre perméable. J'arrose deux fois par semaine avec de l'eau de fumier, et de temps en temps je seringue les plantes avec de l'eau pure pour nettoyer le feuillage. Aussitôt que les fleurs commencent à se passer, il faut les couper, à moins d'avoir l'intention de conserver des graines. Il est à peine utile d'ajouter que tout le secret de cette culture réside dans un drainage convenable sans lequel, d'ailleurs, il n'y a pas de plante qu'on puisse conserver longtemps bien portante.

» Si les pucerons viennent attaquer vos plantes, faites des fumigations de tabac, car si vous leur permettez de les envahir, vous ne les rétablirez jamais de manière à en obtenir quelque chose de satisfaisant. La grise est encore une ennemie qu'il faut surveiller; sitôt qu'on l'aperçoit, on empêchera qu'elle ne fasse grand tort en employant la fleur de soufre. »

Parmi les jolies variétés de Verveines mises dans le commerce en 1853 et 1854, nous citerons particulièrement l'*Incomparable bleue, V. Lemoine, Madame Richalet;* nous recommanderons aux amateurs les nouvelles variétés sui-

vantes, mises en vente par M. V. Lemoine, horticulteur à Nancy (1) : au prix de 2 fr. 50 cent. la pièce.

Perle des blanches, à énormes bouquets de fleurs d'un blanc d'argent, variété vigoureuse de premier choix.

Mademoiselle Grosjean (Richalet), grandes fleurs carminées, veloutées, teintées de rose sur les bords, centre blanc et carmin.

Monsieur Richalet, fleurs très-grandes formant un gros bouquet, de couleur rose lilacé à centre jaunâtre. Cette variété par la taille de ses fleurs ressemble à une Primevère.

Combat de l'Alma (Richalet), fleurs couleur corail à centre cramoisi velouté, de taille moyenne.

Coquette de Nancy (Richalet), grandes fleurs cerise carminé à reflets violacés et à œil blanc.

Général Bosquet (Richalet), belle variété à fleurs d'un joli bleu tirant sur le violet ; centre large et de couleur blanche.

Schamyl (Richalet), fleurs d'un riche ponceau velouté à œil blanc, etc.

DU STAPHYLEA COLCHICA.

L'introduction de nouveaux arbrisseaux propres à l'ornementation de nos jardins et de nos bosquets d'agrément doit toujours être reçue avec empressement, d'autant plus que le nombre des espèces vraiment rustiques que l'horticulture parvient à obtenir est très-restreint, lorsqu'on le compare à la quantité prodigieuse de plantes nouvelles dont s'enrichissent plus ou moins heureusement les serres chaudes et froides. Aussi croyons-nous rendre service aux amateurs en leur recommandant le *Staphylea colchica,* sur lequel

---

(1) Nous rappellerons aux amateurs que M. Lemoine est un semeur distingué surtout en Pélargoniums dits de fantaisie, en Verveines et en Calcéolaires ligneuses.

M. Jacques a publié il y a quelque temps une note dans la *Revue horticole*.

Ce nouveau *Staphylea* est bien supérieur, comme arbrisseau d'ornement, au *Staphylea pinnata* ou faux Pistachier d'Europe, et au *Staphylea trifoliata* de la Virginie, espèces que tout le monde connaît. Ses fleurs, d'un blanc pur, sont beaucoup plus grandes. Sa taille moyenne paraît devoir être entre un et deux mètres, mais il fleurit étant moins élevé. Les feuilles, à longs pétioles, sont opposées et composées de trois à cinq folioles ovales-aiguës, acuminées, à bords garnis de petites dents aiguës, très-glabres sur les deux faces. Les fleurs sont disposées en grappes ou thyrses, terminant le sommet des branches et des rameaux; les pédicelles communs sont munis de bractées linéaires, longues, blanches et étroites; calice à cinq divisions pétaloïdes, allongées, d'un beau blanc; pétales également blancs, au nombre de cinq, à longs onglets rapprochés, de manière à former un tube; le limbe est étalé, crépu; les filets des étamines sont blancs.

Cet arbrisseau produit au printemps un bien bel effet dans les massifs lorsqu'il se couvre de ses nombreuses fleurs blanches. Il se multiplie facilement de marcottes, de boutures herbacées et au besoin de greffe sur le *Staphylea pinnata*. On en doit l'introduction à Paris, à M. Pelé, horticulteur. Il commence du reste à se répandre.

DE L'IGNAME-BATATE OU DIOSCOREA BATATAS (DECAISNE).

Cette plante, dont on doit l'introduction à M. de Montigny, consul de France à Chang-Haï en Chine, excite vivement l'attention publique en France. Quelques-uns, croyant y trouver la succédanée de la pomme de terre, ont vanté ses mérites outre mesure, tandis que d'autres, découragés par des essais peut-être mal faits, ont traité la culture de cette nouvelle

plante alimentaire avec un grand dédain et l'ont même taxée d'utopie. La possibilité de cultiver l'*Igname-Batate* sous notre climat est suffisamment démontrée par les expériences auxquelles M. le professeur Decaisne s'est livré avec une constance et une assiduité dignes d'éloge et de respect ; mais la particularité qu'offre cette plante, c'est d'avoir des rhizomes monstrueux remplis de fécule et légèrement laiteux, qui s'enfoncent perpendiculairement dans le sol à la profondeur d'un mètre et plus suivant la nature du sol. Or, ces féculents rhizomes sont précisément les parties mises à profit pour l'alimentation, et pour les retirer du sol, le cultivateur éprouve des difficultés non pas insurmontables, il n'y en a plus de nos jours, mais assez grandes et coûteuses pour donner à réfléchir si elles seront en rapport avec les produits obtenus.

Le *Dioscorea Batatas* n'était point connu des botanistes ; c'est M. Decaisne qui l'a érigé en espèce distincte. Il le décrit comme étant une plante ayant de grandes ressemblances extérieures avec notre *Tamus communis*. Ses tiges sont annuelles, tandis qu'elle est vivace par ses racines ou plutôt par des rhizomes, espèces de tiges souterraines qui, au lieu de s'élever ou de ramper sous la surface du sol, s'y enfoncent, comme nous avons dit, à une grande profondeur perpendiculaire. Les tiges véritables acquièrent une longueur de près de deux mètres ; elles sont rondes, volubiles de droite à gauche, de couleur violette, et parsemées de taches blanchâtres ; abandonnées sur le sol, elles s'y enracinent avec une grande facilité. Les feuilles sont opposées, triangulaires-cordiformes, acuminées, d'un vert foncé, à surface lisse et luisante ; le pétiole a à peu près la moitié de la longueur des feuilles ; il est fortement canaliculé en dessus et souvent teinté de violet. Les fleurs sont dioïques, insignifiantes, disposées en petites grappes ressemblant à de petits épis et sortant de l'aisselle des feuilles.

Les rhizomes ou racines sont de formes variables ; en général, on peut les comparer à des massues grosses comme le

poignet dans leur plus grande épaisseur et s'atténuant vers l'extrémité supérieure ; extérieurement, ils sont revêtus d'un épiderme brun fauve que percent de nombreuses petites racines; sous cet épiderme ou peau se trouve un parenchyme blanchâtre féculent et accompagné d'un liquide blanc et mucilagineux; par la cuisson, ce tissu s'attendrit et s'assèche comme celui de la pomme de terre, et il serait alors difficile de distinguer l'igname de la pomme de terre. La longueur du rhizome varie entre 50 centimètres et 1 mètre et davantage; le poids moyen varie entre 300 et 400 grammes; quelques rhizomes pèsent un kilogramme.

On plante l'*Igname-Batate* à peu près comme les pommes de terre, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a plus de gelées à craindre, et par tronçons ou morceaux de tubercule ; on les espace à 25 centimètres (cette distance n'est pas encore fixée) dans tous les sens; bientôt les longues tiges sarmenteuses se développent avec rapidité, fleurissent au commencement du mois d'août ; la végétation s'arrête ensuite insensiblement ; les tiges jaunissent vers la mi-septembre, et annoncent par là la maturité prochaine des tubercules. M. Decaisne a calculé, d'après les diverses expériences qu'il a faites en 1854, que l'on peut planter de 16 à 25 pieds d'igname par mètre carré. En prenant la moyenne de 20 pieds produisant chacun 300 grammes de tubercules, on récolterait 6 kilogrammes par mètre carré, soit 60,000 kilogrammes par hectare, c'est-à-dire un rendement double que celui de la pomme de terre. Observons que ces calculs devront être modifiés lorsqu'il s'agira de grande culture, mais il est probable que la production sera bien supérieure à celle de la pomme de terre. Les terres légères conviendront particulièrement à cette culture. Un avantage que signale M. Decaisne (1), c'est la facilité avec laquelle les tubercules d'igname se cuisent; ils exigent moitié moins de

(1) *Revue horticole*, numéros d'août et de décembre 1854. — Deux articles très-intéressants que nous voudrions pouvoir reproduire en entier; ce que le défaut d'espace nous empêche de faire.

temps que la pomme de terre, point important pour nos ménagères. Enfin l'igname se conserve parfaitement d'une année à l'autre; ni le froid, ni la chaleur ne l'altèrent. Abandonnée en pleine terre, elle brave nos hivers; c'est donc une plante rustique. Nous engageons les horticulteurs à propager cette plante; nul ne peut encore prévoir quel avenir est réservé à ce nouveau tubercule.

Pomologie.

QUELQUES FRUITS POUR LE VERGER.

L'étude pomologique est en pleine voie de progrès; les hommes qui s'occupent de l'amélioration des arbres fruitiers se rapprochent; la lumière se fait jour, et bientôt une nomenclature uniforme fondée sur une synonymie soigneusement éclaircie, permettra à tout le monde de se comprendre et de savoir ce qu'il veut acheter pour planter dans son jardin fruitier, dans son verger. Le sacrifice de ces milliers d'arbres dont les fruits, que la spéculation verse chaque année dans les rues de nos villes, sont aussi malsains que désagréables au goût, sera peut-être alors agréé par nos cultivateurs, quand ils sauront à quoi s'en tenir sur la valeur de tel ou tel fruit; ils savent fort bien, eux, que le bon se vend plus cher et toujours plus sûrement que le mauvais; ils savent bien aussi que l'exportation ne demande pas mieux que de leur tendre la main pour utiliser des produits méritants; mais peuvent-ils, ces braves cultivateurs, jeter à l'aventure ce qu'ils ont pour le remplacer par des fruits incertains, qu'ici on nomme de telle manière, là de telle autre; sur lesquels ils n'ont que des renseignements vagues ou fautifs? Non, certes, ce n'est pas à eux que nous adressons ces lignes, elles sont encore trop *vertes,* mais bien aux amateurs

cultivateurs, aux petits propriétaires jaloux de posséder du bon; c'est d'eux que nous attendons la diffusion des saines doctrines de la pomologie, tant pour ce qui regarde la taille et la culture que pour le choix et la nomenclature des variétés à introduire dans leur canton. C'est en jetant un coup d'œil sur une planche de la poire *Joséphine de Malines*, figurée dans les *Annales de pomologie* (livraisons 1 à 3 de 1854), que nous avons réfléchi à l'amélioration immense qui se préparait peu à peu par l'action combinée de l'exemple donné par des amateurs, et de la connaissance plus approfondie des arbres fruitiers; et cet avenir ne serait pas éloigné si chacun, comprenant le but de la Société Van Mons et de la commission royale de pomologie, s'associait à leur œuvre de réforme en propageant leurs doctrines et la connaissance des bons fruits dans les campagnes (1).

Examinons maintenant quelques fruits décrits dans les *Annales de pomologie* et dont nous voudrions voir répandre la culture dans les jardins et surtout dans les vergers. Nous n'indiquerons, bien entendu, que les fruits qui ont fait leurs preuves sous notre climat. Nous réservons la description des nouvelles variétés pour un autre sujet d'article.

Poire Charles Fréderix (Van Mons). Elle est décrite dans les *Annales de pomologie*, 1re livraison, par M. Bivort. Cette poire a pris naissance en 1840 dans la pépinière de feu Van Mons, à Louvain; elle est de taille moyenne et mûrit dans les premiers jours d'octobre; la chair en est blanche, fine,

---

(1) Nous rappellerons à nos lecteurs pomologues que la Société Van Mons possède une vaste pépinière, renfermant une grande quantité de poiriers des semis de Van Mons; qu'elle distribue chaque année aux sociétaires des rameaux pour greffer de toutes les bonnes variétés et dont la commission a vérifié l'identité; et que toute personne peut être admise à faire partie de la Société, moyennant une rétributiou annuelle de dix francs. M. E. Parent fils, Montagne de Sion, 17, à Bruxelles, est le secrétaire de la Société.

La commission royale de pomologie publie des *Annales de pomologie* par livraison de 4 planches coloriées, in-4°, faisant par an un volume de 48 planches au prix de 24 francs (port en sus pour l'étranger).

fondante; l'eau en est abondante, vineuse, sucrée et agréablement parfumée.

L'arbre est vigoureux et fertile, propre à la pyramide et au haut-vent. Les fruits sont lisses, vert clair et jaunissent fortement à la maturité.

Poire Joséphine de Malines (Esperen). Une des meilleures poires connues jusqu'à ce jour. M. Royer, en décrivant cette bonne variété dans les *Annales,* dit avec raison que la végétation de la *Joséphine* présente beaucoup d'analogie avec la *Passe-Colmar,* c'est-à-dire que comme celle-ci elle noue et maintient son fruit avec facilité et abondance; elle requiert aussi l'espalier au levant et au couchant pour donner de bons résultats; elle se conduit assez bien en pyramide, soit sur franc, soit sur coignassier. Cette variété ne sera pas utile pour le verger, mais nous la recommandons particulièrement pour garnir les murs des grandes fermes.

Le fruit est de grosseur moyenne, d'une forme très-reconnaissable, turbiné, à sommet très-large et aplati; la peau est lisse, luisante, verte, prenant une teinte jaune-citron à la maturité; chair rosée, fine, fondante, beurrée; eau très-abondante, sucrée, d'un parfum délicieux, exhalant une odeur qui tient de la rose et de la jacinthe.

Ajoutons que cette précieuse poire mûrit de janvier en avril, et qu'il est peu de fruits qui se maintiennent mieux au fruitier, et l'on sera d'accord avec nous que les mérites d'une telle poire sont assez grands pour nous engager à provoquer l'attention des amateurs sur l'introduction de la *Joséphine de Malines* dans la culture générale. Ajoutons aussi que la couleur rose de la chair, l'odeur suave et toute particulière de cette poire, la feront rechercher pour le marché et pour l'étranger; elle n'est pas du reste nouvelle, car sa première production date de 1830; un quart de siècle a consacré son mérite, et, chose étonnante, elle est encore peu répandue.

Poire fondante de Cuerne (Reynaert-Beernaert). Trouvée cultivée dans les environs de Courtrai par M. Reynaert-Beernaert, cette variété, nommée à Cuerne *Zop peer* et *Wyn peer*

(Poire de jus, Poire de vin), est fort belle et possède les qualités de la *Poire ananas,* également originaire des environs de Courtrai. Elle mûrit dans la première quinzaine de septembre. Entre-cueillie, on en jouit assez longtemps.

L'arbre est vigoureux, fertile, prospère bien en haut-vent et se recommande par conséquent pour le verger. Le fruit est plutôt gros que moyen, à épiderme lisse, à pédoncule gros ; la chair est blanche, fine, fondante et beurrée ; son eau est abondante, sucrée, vineuse et d'un parfum agréable.

Poire Ananas de Courtrai. Excellente poire, cultivée à Courtrai depuis environ un siècle et qui serait peut-être encore inconnue sans les soins de M. Reynaert-Beernaert qui la fit apprécier récemment par la commission royale de pomologie. M. Bivort ajoute l'épithète *de Courtrai* au nom d'*Ananas* pour la distinguer d'une autre poire *Ananas.* Le fruit est beau, turbiné et lisse lorsqu'il est cultivé en plein vent, bosselé et de forme ovoïde lorsqu'il est produit en espalier ; sa chair est blanche, fine, fondante, beurrée ; son eau est sucrée, agréablement parfumée sans être musquée. Il mûrit vers la fin d'août ou au commencement de septembre. A Courtrai on se sert d'un très-bon moyen pour en jouir plus tôt et plus longtemps, moyen que nous engageons (avec M. Bivort) nos lecteurs à mettre en pratique ; les cultivateurs surtout y trouveront profit pour le marché. On commence à cueillir, dès les premiers jours d'août, les fruits les plus gros ; on les place au fruitier ou sur la tablette de marbre d'un appartement, et au bout de sept à huit jours, ils ont acquis leur parfaite maturité, ce que l'on reconnaît à la couleur jaune-citron légèrement panaché de rouge-brun de l'épiderme. En renouvelant ainsi la cueillette de huit en huit jours, on parvient à consommer cette variété pendant un mois, c'est-à-dire du 15 août au 15 septembre. Ce procédé donne, de plus, l'avantage de récolter tous beaux fruits, car l'arbre étant dépouillé de ses plus gros exemplaires dès les premières cueillettes, la séve se reporte dans les fruits restants et les rend en peu de temps aussi beaux que les pre-

miers cueillis. Nous pensons, ajoute M. Bivort, que cette méthode très-rationnelle pourrait s'appliquer à d'autres fruits d'automne qu'à l'*Ananas de Courtrai*.

L'arbre est assez vigoureux et très-fertile ; il est propre à la pyramide, à l'espalier et au haut-vent pour le verger. On rencontre fréquemment à Courtrai des arbres dont la circonférence atteint plus d'un mètre, ce qui démontre que cette bonne poire est cultivée depuis longtemps. Il n'a manqué pour lui établir la réputation qu'elle mérite que la publicité d'un journal s'occupant de la matière. Nul doute qu'elle ne figure bientôt dans tout jardin soigné pour se répandre dans les vergers.

Poire Beurré de Quenast. Encore une nouvelle poire que l'horticulture devra à l'initiative de la commission royale de pomologie et surtout de M. Reynaert-Beernaert qui l'a soumise l'année dernière à l'appréciation de ses honorables collègues de la commission. Cette bonne poire était cultivée dans un petit village à quelques kilomètres de Bruxelles, et elle serait sans doute encore ignorée si M. le baron Daminet, dont le château avoisine Quenast, n'en avait pas envoyé des exemplaires à M. le chevalier de Béthune, bourgmestre de Courtrai, qui la fit connaître à M. Reynaert-Beernaert.

Le *Beurré de Quenast* est un arbre vigoureux et fertile, propre au haut-vent et au verger ; ses fruits sont gros, ovale-turbinés, à épiderme lisse, luisant, vert herbacé, ne jaunissant que très-peu à l'époque de la maturité ; celle-ci a lieu dans les premiers jours d'octobre ; la chair est blanche, fine, fondante ; eau sucrée, d'un parfum très-agréable, abondante.

(*La suite à un prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

—

DU FUCHSIA.

Observations générales sur les progrès obtenus depuis 1844 par la voie du semis, dans l'amélioration des variétés; résumé du mode de culture, suivi d'un troisième supplément à la monographie, contenant la description des variétés parues dans les années 1852, 1853 et 1854.

Sous ce titre M. Porcher, président à la cour impériale d'Orléans, vient de faire paraître un opuscule de 32 pages in-8°, faisant la suite et le complément du *Traité sur le Fuchsia*, publié en 1844 par M. Audot, libraire-éditeur, rue Larrey, 8, à Paris. Cet opuscule sera consulté avec beaucoup de fruit par les amateurs du genre *Fuchsia;* il est écrit par un amateur collecteur émérite, consciencieux, instruit, étudiant ce genre avec une prédilection toute particulière et vérifiant par lui-même, depuis nombre d'années, toutes les variétés annoncées par les horticulteurs; M. Porcher est donc une autorité dont le jugement est presque sans appel; sa brochure servira de guide aux personnes qui collectionnent, non pas seulement des plantes affublées de beaux noms et parce que ces noms sont nouveaux, mais encore des plantes dont peu importe la date de naissance, qui réunissent toutes les conditions esthétiques de beauté, c'est-à-dire une belle forme alliée à des couleurs s'harmonisant bien ensemble. Nous saisirons cette occasion pour faire connaître nos idées sur la beauté d'un *Fuchsia.* Pour qu'une fleur de *Fuchsia* hybride soit parfaite, il faut, selon nous, d'abord que le pédoncule soit assez long pour que la fleur soit pendante et bien libre, un pédoncule trop épais et court communique à la fleur un air de raideur qui n'est pas naturel à ce genre, dont les corolles doivent pour ainsi dire se balancer avec élégance et légèreté dans les airs, ensuite le tube doit être cylindrique, plus long que large, dans la proportion de

trois à un; trop long, serait disgracieux, car cet excès ne saurait être compensé même par des lobes fortement développés; la fleur paraîtrait toujours maigre et étriquée; le tube doit s'évaser graduellement vers la naissance des lobes calicinaux et présenter depuis l'ovaire jusqu'au commencement des lobes une ligne courbe régulière, s'arrondissant près de l'ovaire et à la base des lobes; point d'angles, de saillies, de renflements ou d'étranglements; point d'appendices, la simplicité dans la courbure symétrique des lignes de profil constitue seule la beauté de ces fleurs, comme de toutes celles à tubes, les Jacinthes par exemple; les lobes ou divisions doivent être larges et étoffés, se relever gracieusement en dessus; et à cet effet, leur longueur doit être assez grande pour que l'arc de la courbure équivale à peu près à une demi-circonférence, de telle sorte que le lobe ne se replie pas brusquement contre le tube, ni ne se termine soudain en une pointe courte et disgracieuse. — Les pétales doivent être larges et réguliers, s'évasant en coupe comme dans le *Fuchsia Alfred* (Salter), restant rapprochés ils se plissent et font mauvais effet; leur longueur devrait égaler à peu près la moitié des divisions du tube. Les couleurs doivent être vives, pures et tranchées; on ne saurait admettre des teintes analogues pour la corolle et le tube calicinal.

On peut citer parmi les variétés connues de *Fuchsia*, comme portant des fleurs parfaites : *England Glory*, de Harrisson (1853); *Duchesse de Lancaster*, de Henderson (1853); *Alfred Salter* (1851); *Empress*, de Bank (1853); *Orion*, de Smith (1849), *Clapton Hero*, de Batlew (1851); *Prince Arthur*, de Nichol (1851); *Diadème de Flore* (1851); *Tom*, de Miellez (1853); *Lady Franklin*, de Smith (1853); les *Fuchsia* plus anciennement connus, tels que *Beauty of Leeds*, revenu comme nouveauté, dit M. Porcher, sous le nom de *As you like it; Elizabeth*, *One in the ring*, *Docteur Grosse*, *Hébé* ou *Alba reflexa*, *Don Juan*, *Conciliation*, *Perle de l'Angleterre*, etc., sont également d'un haut mérite de forme et de couleur; les *Fuchsia Président*

Porcher, Général Changarnier, Comte de Beaulieu, etc., se recommandent surtout par la grandeur et le coloris de leurs fleurs, et resteront toujours sur le premier rang parmi le nombre immense de variétés que le commerce nous a fournies depuis 10 ou 15 ans; nombre que M. Porcher porte à environ 850, et auquel il faudra ajouter 25 ou 30 nouveautés annoncées pour le printemps, que nous indiquerons dans notre prochain numéro en revenant sur l'ouvrage de M. Porcher.

AVIS.

La Société royale de Flore de Bruxelles accordera au premier prix du troisième concours de son programme de l'exposition du 25 mars 1855 (au plus bel envoi d'au moins quinze plantes fleuries ou non fleuries, remarquables par leur choix, leur développement, leur beauté et leur belle culture), une médaille de vermeil et une prime de 80 francs. Le second prix consistera en une médaille d'argent et en une prime de 40 francs.

Les membres de la société ont seuls le droit de concourir et de prendre part à la tombola de plantes nouvelles et fleuries achetées à cet effet par le conseil d'administration. — La rétribution annuelle est actuellement de 5 francs pour les nouveaux membres.



Gentiana Fortuni.

JOURNAL

D'HORTICULTURE PRATIQUE.

PLANTE FIGURÉE DANS CE NUMÉRO.

GENTIANA FORTUNEI. (W. Hooker.)

Le botaniste allemand Grisebach énumère et décrit dans le prodrome de de Candolle (tome IX), 153 espèces de Gentianes, et bien que toutes ces espèces soient généralement belles et intéressantes pour le botaniste comme pour l'horticulteur, aucune ne surpasse en beauté l'espèce que sir W. Hooker décrit dans le *Botanical Magazine*, planche 4776, et dont nous offrons une image à nos lecteurs. Le nom de baptême de cette nouvelle Gentiane indique suffisamment qu'elle fait partie des brillantes découvertes dont l'horticulture est redevable à M. Fortune pendant ses explorations florales en Chine; c'est en effet à cet heureux voyageur que nous devons l'introduction de cette Gentiane et à MM. Standish et Noble, horticulteurs à Bagshot, qui ont eu le talent de la propager.

La *Gentiana Fortunei* appartient au sous-genre *Pneumonanthe* et se rapproche surtout de la *Gentiana Pneumonanthe*, espèce commune dans nos prairies humides, et de la *Gentiana septemfida*, variété *maculata*, originaire du Caucase et de la Sibérie. Elle se distingue de ces deux espèces par une taille plus élevée, par une croissance plus robuste, par des feuilles plus éloignées les unes des autres, et par des fleurs plus grandes; mais outre ces différences, frappantes

à la première vue, elle présente une particularité qui la distingue encore plus efficacement : ce sont les cinq plis surmontés de trois dents irrégulières et émoussées que l'on remarque entre les lobes de la corolle ; ils dépassent à peine le commencement de l'ouverture du tube, tandis que ces plis sont grands et proéminents dans la *Gentiana septemfida*, et garnis de longs cils formant en quelque sorte une frange autour de l'orifice de la fleur. M. W. Hooker décrit la *Gentiana Fortunei* de la manière suivante : Du collet de la racine sortent deux ou trois tiges dressées, glabres, cylindriques, simples. Feuilles opposées, et par paires assez éloignées les unes des autres; les inférieures petites et ovées, les autres longues d'un pouce et demi à deux pouces, lancéolées, glabres, à trois nervures; bords scabres, à base atténuée et s'unissant à celle de la feuille opposée. Fleurs axillaires, solitaires, sessiles ; les dernières agglomérées par suite du rapprochement des paires de feuilles, grandes, sessiles, très-belles et généralement accompagnées de deux petites feuilles à la base. Calice à tube campanulé ; les cinq segments du limbe sont linéaires et recourbés en dehors. Corolle infundibuliforme, un peu ventrue; limbe à cinq lobes étalés, d'un bleu plus ou moins intense ainsi que l'intérieur du tube et orné de petites macules blanches. Les plis ou écailles de la corolle sont courts, dépassant à peine la base du sinus des lobes, à trois dents inégales. Étamines au nombre de cinq, incluses.

La *Gentiana Fortunei* a fleuri en décembre 1853 pour la première fois; est-il certain que cette floraison tardive soit normale ? S'il en était ainsi, on devra tenir cette plante en serre froide. M. W. Hooker dit qu'il ne doute nullement qu'elle ne puisse être cultivée en plein air comme les espèces européennes, c'est-à-dire à l'ombre et en terre de bois ou de bruyère humide ou peut-être à mi-ombre, et en sol moitié argileux, moitié de terre de bruyère.

Puisque nous sommes sur le chapitre *Gentiane*, nous saisirons l'occasion de recommander aux amateurs la culture de

a *Gentiana bavarica,* de Linné (*Gentiana serpyllifolia,* Lamarck), charmante espèce des régions montagneuses de l'Europe centrale, et que l'on retrouve même en Italie, dans le royaume de Naples et en Espagne ; sa taille naine, son feuillage net, compacte et d'un vert gai, et sa croissance en touffe basse la rendent très-propre pour décorer de petits massifs rocailleux ; elle se plaît surtout dans une terre forte. Elle produit en abondance des fleurs d'un bleu azur foncé, dont aucun pinceau ne saurait rendre la vivacité. La *Gentiana bavarica* se trouve dans beaucoup d'établissements horticoles, au prix de un franc par exemplaire.

Les Gentianes abondent dans les régions montagneuses, alpines, tempérées et froides de l'Europe, de la Sibérie, de l'Amérique septentrionale, de l'Himalaya ; elles sont rares dans les Andes du Chili, du Pérou, de la Patagonie, et dans les Cordillères mexicaines et de l'Amérique centrale ; on les rencontre en petite quantité à la Nouvelle-Zélande, dans la Terre de Van-Diemen et dans la Péninsule indienne ; elles semblent étrangères à l'Afrique et à la Nouvelle-Hollande. Partout elles affectent des mœurs à peu près identiques et témoignent une grande répugnance à respirer l'air des villes.



Calendrier horticole.

—

MOIS DE MARS.

Nous ne ferons que rappeler ici quelques soins particuliers à donner à certaines plantes ; nous renvoyons aux diverses revues mensuelles que nous avons publiées en 1852 et 1853 pour un examen plus approfondi des diverses opérations horticoles sur lesquelles le cultivateur doit porter son attention pendant le mois de mars.

On sème sur couche (si on ne l'avait pu faire en février

comme nous l'avions recommandé dans notre dernier numéro), des *Celosia* ou Crêtes-de-coq, des Balsamines, des Thunbergies, des Cinéraires et des Passe-roses de Chine (*Althœa sinensis*), en activant et soignant ces dernières plantes on obtiendra une belle floraison dans l'année. C'est le meilleur moment pour semer les graines de plantes de serre froide, les *Fuchsias*, les *Dahlias*, etc.

On rempote les *Amaryllis*, *Gesneria*, *Achimenes*, et en général les plantes bulbeuses, tubéreuses et rhizomateuses, telles que *Caladium*, *Amorphophallus*, *Begonia*, etc., en ne les arrosant que peu à peu et avec grande parcimonie; si la serre ou la bâche à forcer n'était pas assez chaude et la saison encore trop froide, il vaudrait mieux attendre jusqu'en avril. On comprend que nos recommandations doivent subir des modifications selon le degré de chaleur que l'amateur peut accorder à sa serre; nous les formulons avec la supposition que le cultivateur possède un emplacement plus ou moins grand, qu'il peut chauffer, soit par des tuyaux de fumée, soit par le thermosiphon, jusqu'à 18 et 20 degrés centigrades, et une couche de tannée, de sciure de bois ou de fumier neuf, marquant de 14 à 20 degrés centigrades. Il serait donc imprudent de mettre maintenant les espèces délicates de plantes bulbeuses ou tubéreuses dans une serre ou dans une couche d'une température inférieure à 12 degrés centigrades. Plus tard, alors que la plante tend à sortir d'elle-même de sa léthargie, cette température élevée n'est plus nécessaire.

On accorde autant d'air que possible aux Pélargoniums, tout en ayant soin de fermer la serre longtemps avant le coucher du soleil; on arrête les jets des exemplaires qui doivent fleurir en juin, afin de favoriser l'émission de pousses latérales. On les bassinera complétement deux fois par semaine après la fermeture ci-dessus indiquée.

On arrose une fois par semaine les Auricules et les Polyanthes avec de l'engrais liquide; le plus favorable paraît être celui de crottins de mouton recueillis quelques semai-

nes d'avance, et qu'on détrempe ensuite dans un baquet ou tonneau plein d'eau de pluie. Le vieux fumier de vache est également d'un emploi très-avantageux.

Si l'on n'avait pas planté d'Anémones ou de Renoncules, il faudrait se mettre à l'œuvre immédiatement; à défaut de lit préparé d'avance pour cette culture, on bêcherait le sol à la profondeur de 40 à 45 centimètres, en donnant une bonne fumure de 8 à 10 centimètres d'épaisseur de fumier de vache, on recouvre avec une couche de terre de jardin mêlée à de la terre provenant d'une prairie grasse.

Préparez le compost suivant pour rempoter vos OEillets vers la fin du mois; trois brouettées de fumier de cheval bien consommé, deux brouettées de terre franche et fraîche (terre jaune, terre à blé), et une demi-brouettée de gros sable; celui de rivière est le meilleur (il faudrait laver à plusieurs eaux le sable qui contiendrait du calcaire comme celui des environs de Bruxelles); on mêle le tout ensemble avec la pelle, en cassant les mottes; mais on ne doit pas tamiser.

On dispose sur les lits de Pensées, et sur les plantes mêmes une couche de bon terreau, et on les abrite des vents froids et *coupants* de mars et d'avril au moyen de branches de Sapin que l'on fiche en terre. Ce même soin peut s'étendre à toutes les couches qui ne sont pas protégées par des panneaux.

On taille les Rosiers. C'est le moment de pratiquer la multiplication par couchage. On sème les plantes annuelles robustes; nous indiquerons dans notre prochain numéro les espèces nouvelles de plantes de jardin dont on peut se procurer les graines (1).

---

(1) Nous avons indiqué l'année passée le *Lin à grandes fleurs rouges* comme une plante de premier mérite; elle l'est en effet, mais il paraît que les graines récoltées en 1853 n'étaient pas bien mûres, car elles n'ont réussi que chez fort peu de personnes, et pour notre part nous avons été désappointés au plus haut degré, malgré notre précaution de semer à différentes reprises et de différentes manières. Puissions-nous être tous plus heureux cette année !

Horticulture étrangère.

PLANTES NOUVELLES ET RARES.

1° SERRE CHAUDE.

Warrea discolor (LINDLEY), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4830. — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

Cette Orchidée est originaire de l'Amérique centrale, d'où elle a été rapportée en Angleterre par M. Warszewitz, actuellement inspecteur du Jardin botanique de Cracovie. Elle est fort jolie et se rapproche de la *Warrea quadrata,* dont elle se distingue de prime abord par ses feuilles beaucoup plus étroites et par la couleur pourpre-violacé de son labelle. La *Warrea discolor* n'est point pourvue de pseudobulbes distincts. Les feuilles, longues de 15 à 20 centimètres au plus, sont érigées, submembraneuses, étroites, lancéolées, striées, atténuées vers leur extrémité inférieure, qui s'articule avec une base persistante naissant du sommet des racines; ces bases, au nombre de 4 à 6, sont équitantes et comme imbriquées. Les scapes naissent également des racines et de l'aisselle d'une des courtes feuilles extérieures; ils sont plus courts que les feuilles, arrondis, et garnis de bractées éloignées les unes des autres, alternes, engaînantes, membraneuses et de couleur brune. Les fleurs sont grandes, penchées, à sépales étalés, lancéolés et blancs, à pétales ovés, plus courts et plus larges que les sépales, obtus, d'un blanc relevé d'une faible teinte de pourpre. Labelle grand, obové dans son contour général, blanc à disque d'un violet foncé, pâlissant peu à peu jusqu'à se fondre dans la couleur blanche du bord du labelle; les lobes latéraux, d'un beau violet à l'extérieur, sont recourbés en dedans mais sans cependant se toucher; le lobe intermédiaire ou central est presque

orbiculaire; l'appendice ou crête très-remarquable des *Warrea*, situé à la base du labelle, est grand, charnu, jaunâtre ou presque blanc, à surface marquée de nombreux sillons se terminant en segments subulés, imitant des doigts ou une bordure frangée. Colonne courte, blanche. Quatre masses polléniques.

Culture des *Huntleya* et autres Orchidées dépourvues de pseudobulbes, croissant néanmoins sur des arbres et sur des rochers moussus, et non en terre, comme les *Cypripedium*, les *Disa*, etc. Les *Warrea* ne doivent pas plus que les *Huntleya* être enterrées profondément dans un sol humide ou trop peu accessible aux influences atmosphériques ; il leur faut une terre de bruyère fibreuse, légère, poreuse, mélangée de tessons, de morceaux de charbon de bois, pour rendre cette terre aussi perméable que possible. Près du collet de la racine, là où s'élève la touffe de feuilles et les scapes, on disposera avec succès un mince lit de mousse fine ou de sphagnum haché et mêlé de sable blanc. Cette couche entretiendra une fraîcheur salutaire aux racines sans que l'on ait besoin de recourir à des arrosements, dont la fréquence fatigue les Orchidées quand elle ne les tue pas. Cette mousse empêche que les spongioles ou l'extrémité des racines ne soient trop brusquement mises en contact avec les liquides. Ses fonctions donc semblent être de tamiser l'eau, de la distiller en gouttelettes bienfaisantes et de la présenter ainsi en breuvage nourrissant aux spongioles. Cette méthode de disposer des couches de sphagnum sur la surface bombée du mélange dans lequel on place les Orchidées, a quelque analogie avec le système de la vaporisation de l'eau dans les serres où l'on cultive spécialement ces bizarres plantes. Dans les deux moyens, on cherche à donner une certaine somme d'humidité, de moiteur, calculée suivant le degré de température et selon les besoins des plantes, et non à rafraîchir par des arrosements directs des racines et des pseudobulbes qui semblent redouter le contact immédiat de l'eau pluviale, même dans leur patrie.

Acineta Barkeri (LINDLEY), var. *Aurantiaca,* figuré dans l'*Illustration horticole,* tome II, pl. 44. — Syn. : *Peristeria Barkeri* (BATEM). — Famille des Orchidées. — Gynandrie Monandrie.

M. Lemaire, en parlant de cette variété, fait avec raison remarquer les différences assez grandes que présentent les descriptions des botanistes qui ont examiné l'*Acineta Barkeri,* et qui feraient supposer que sous ce même nom plusieurs espèces ou variétés ont été confondues. Cette question est assez difficile à trancher; car chaque auteur, envisageant certaines parties de la fleur sous un point de vue différent, appuie dans sa diagnose sur une partie qui lui semble devoir le mieux caractériser la plante qu'il étudie, et néglige tel autre point qu'un second botaniste prendra peut-être pour base de l'étude descriptive de cette même fleur. Il s'ensuivra que dans de courtes diagnoses (comme celles de de Candolle et de Lindley par exemple), on peut ou trouver différentes plantes sous un même nom, ou trouver une même plante sous différents noms. Ce dernier cas, hâtons-nous de le dire, est malheureusement infiniment plus fréquent que le premier. Nous ne déciderons donc pas plus que M. Lemaire la question de savoir si les différentes descriptions de l'*Acineta Barkeri,* formulées par MM. de Candolle, W. Hooker et Lindley, s'appliquent à une même espèce ou à des plantes différentes, mais nous dirons que l'*Acineta,* figuré dans le recueil de M. A. Verschaffelt, est fort distingué par la couleur orangée, piquetée de nombreux points plus foncés, de ses fleurs presque globuleuses, charnues et pendantes, comme celles de l'*Acineta Barkeri.* M. Lemaire serait disposé à en faire une espèce distincte sous le nom d'*Acineta squamulifera,* en allusion aux nombreuses petites squammes ou squammulines qui couvrent les scapes, les ovaires et même les divisions externes du périanthe.

L'*Acineta Barkeri,* à fleurs orangées, est originaire des régions chaudes du Mexique, d'où cette Orchidée a été intro-

duite dans l'établissement de M. A. Verschaffelt par les frères Tonel, horticulteurs à Mexico. Les *Acineta*, émettant de la base de leurs gros pseudobulbes des hampes florales pendantes et multiflores, se cultivent comme les *Stanhopea*, en corbeilles suspendues.

Geonoma corallifera (Sir W. Hooker), figuré dans le *Botanical Magazine*, pl. 4831. — Famille des Palmiers. — Diœcie ou Monœcie Monadelphie.

Le genre *Geonoma* comprend une trentaine de fort jolies espèces presque toutes originaires des forêts tropicales de l'Amérique méridionale. Ces Palmiers s'élèvent peu, leur stipe ou caudex, analogue à celui des *Chamædorea*, avec lesquels il est facile de les confondre, est mince, dressé et marqué par des anneaux plus ou moins rapprochés. Le feuillage est plus ample, moins divisé, plus fourni que dans les *Chamædorea*, et par conséquent plus élégant. Le spadice ou support général des fleurs est d'abord herbacé, vert, puis devient rougeâtre à l'époque de la maturité. Ces charmantes miniatures de Palmiers sont faciles à cultiver. La température et l'atmosphère d'une serre à Orchidées leur est particulièrement favorable.

Le *Geonoma corallifera* ou *Palmier porte-corail* provient des serres du Jardin-des-Plantes de Paris; on n'en connaît point la patrie. L'exemplaire sur lequel sir W. Hooker a formulé sa description, a environ cinq pieds de hauteur totale (y compris les feuilles). Les feuilles sont au nombre de 10 ou 12, terminales et longues de deux pieds, pétioles compris; la moitié supérieure de la feuille est divisée en deux larges lobes écartés, acuminés, étalés; les bords sont largement dentés, tandis que la surface est obliquement plissée et striée de veines parallèles. Pétiole, moitié plus court que la feuille, se dilate vers le bas en une base large, concave et engaînante, ce qui renfle considérablement la partie du caudex qui supporte les feuilles. De l'aisselle de ces feuilles sort un pédoncule dressé, long d'un pied à l'extrémité duquel

apparaît un spadice cylindrique égalant en taille le pédoncule, charnu, épais, plus mince aux bouts qu'au centre, d'abord vert et parsemé de petites fleurs rondes comme des perles et d'un rouge de corail. (Ces fleurs étaient uniquement femelles dans l'exemplaire de sir W. Hooker.) Le spadice, de vert qu'il était, passe au rouge corail vif lorsque les fleurs se flétrissent et noircissent. Le calice des fleurs femelles se compose de trois écailles ou sépales petits et jaunâtres; la corolle, de trois pétales rouges, qui se rapprochent au-dessus du pistil.

Æchmea mucroniflora (SIR W. HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4832. Famille des Broméliacées. — Hexandrie Monogynie.

Les Broméliacées ont depuis peu d'années acquis une importance incontestable dans les cultures d'amateurs; elles semblent devoir non pas éclipser les Orchidées, mais se placer sur un rang parallèle, et cette prétention ne semble pas trop exagérée lorsqu'on voit en fleurs les belles et remarquables espèces que le Brésil (1) et la Guyane nous ont récemment fournies; une fois l'élan de collectionner donné, et la culture mieux connue, il surgira, nous en sommes certain, une foule de Broméliacées de tous les coins du monde tropical; car il est vraiment étonnant ce que la mode peut enfanter de prodiges même en sciences naturelles! et bientôt cette intéressante famille, représentée dans beaucoup de serres uniquement par le savoureux Ananas, aura ses cultivateurs spéciaux, comme les Orchidées ont les leurs. Les Broméliacées ont avec les Orchidées plusieurs points de contact; en effet, comme ces dernières, elles se plaisent sur les arbres, et épiphytes comme leurs compagnes, elles se plaisent dans les

(1) C'est surtout à M. de Jonghe, de Bruxelles, et à son collecteur M. Libon, que l'horticulture est redevable des plus belles Broméliacées brésiliennes. La brillante fleuraison et la culture facile des espèces introduites par ces messieurs ont beaucoup contribué à fixer l'attention des horticulteurs sur ces intéressantes plantes.

régions humides et montueuses des contrées équatoriales; elles croissent également comme les Orchidées sur des rochers moussus en compagnie de Lycopodes et de Fougères, de *Peperomia*, de *Begonia* à rhizomes, etc.; peu d'espèces se fixent uniquement au sol. Cette association d'habitudes indique suffisamment qu'une culture similaire doit être accordée à ces deux classes de plantes, au moins pour une grande partie d'entre elles; en suivant ce principe, on réussira à posséder de belles Broméliacées, fleurissant bien, tandis qu'actuellement la plupart des espèces que l'on rencontre chez les amateurs sont jaunies ou parcheminées par le soleil, ridées par une atmosphère sèche, et chargées de vermine. A l'œuvre donc, amateurs, et vous serez tout étonnés de trouver que, grâce à quelques soins, les Broméliacées épiphytes, par leur ample feuillage flexueux, ondulé, luisant, leur riche inflorescence rehaussée par les brillantes bractées qui l'accompagnent, forment une tribu de plantes très-distinguées. Suspendues dans des corbeilles, elles frappent peut-être plus fortement l'imagination que les Orchidées, car l'ampleur de leurs formes, la vigueur de leurs touffes semblent exclure l'idée qu'elles soient des plantes de l'air; elles le sont cependant tout aussi bien que les Orchidées; souvent nous avons remarqué dans les forêts humides des régions chaudes et tempérées de l'Amérique, des fortes touffes de Broméliacées suspendues par deux ou trois de leurs minces, mais tenaces racines comme par un fil, à une branche d'arbre, et fleurir dans cette position aussi bien que d'autres pieds fixés d'une façon plus solide; rappelons-nous que l'haleine chaude et humide de l'atmosphère tropicale suffit à la nourriture de toutes les plantes épiphytes.

Le genre *Æchmea* a été ainsi nommé par les auteurs de la *Flora peruviana*, à cause des pointes roides que présente le calice des fleurs. On remarque dans l'*Æchmea mucroniflora* que ces pointes acérées existent non-seulement sur les sépales du calice, mais aussi sur le bord des feuilles et des bractéoles, et terminent l'extrémité supérieure des pé-

tales ; c'est donc une plante défendue de tous les côtés. Sir W. Hooker dit que la présence de ces épines au bout des pétales sert à distinguer cette espèce de l'*Æchmea Mertensii*, originaire comme elle de la Guyane anglaise.

Les feuilles de l'*Æchmea mucroniflora* ont environ 1 pied de longueur, assez larges, d'un vert-bleuâtre, terminées par une pointe verdâtre, canaliculées, recourbées vers la moitié de leur longueur, à bords armés d'un bout à l'autre de nombreuses dents épineuses, d'un brun-noirâtre, et légèrement courbées; ces dents sont plus fortes et plus longues vers la base des feuilles; le scape central est peu élevé, il porte six ou huit larges bractées écarlates acuminées, denticulées, concaves, au-dessus desquelles s'élève immédiatement l'épi floral, haut de 4 pouces environ et de forme oblongue cylindrique. Les fleurs sont agglomérées autour de l'épi; on remarque à la base de chaque fleur une bractéole ou bractée particulière assez grande pour envelopper la base du calice ou l'ovaire; cette bractéole est verte, membraneuse et se termine par une forte pointe roide, et d'un brun-foncé; le calice se compose de trois grandes pièces enroulées, jaunâtres, à extrémité épineuse, se recouvrant en partie, et formant une espèce de tube, duquel surgissent trois pétales dressés ou légèrement tordus, connivents, concaves, oblongs et d'un jaune orange marqué d'une bandelette pourpre-brun; une forte épine brune termine chacun des pétales. Les pétales de l'*Æchmea Mertensii* sont rouges, planes, linéaires-lancéolés, libres et sont simplement acuminés et non armés de cette forte épine comme dans les fleurs de l'*Æchmea mucroniflora*. Les épis, dans les deux espèces, se transforment en une masse de petites baies d'un bleu vif, produisant un charmant effet. La plante que nous décrivons fleurit en septembre.

Billbergia Wetherelli (SIR W. HOOKER), figuré dans le *Bot. Mag.*, pl. 4835. Famille des Broméliacées. — Hexandrie Monogynie.

Cette nouvelle Broméliacée provient des environs de Bahia, d'où elle a été envoyée au Jardin botanique de Kew, par M. Wetherell, vice-consul d'Angleterre; elle a fleuri pour la première fois en décembre dernier, et appartient à cette série d'espèces à hampe pendante et ornée de grandes bractées roses ou rouge vif, telles que les *Billbergia iridifolia, Leopoldii, rosea, pyramidalis,* etc., espèces parmi lesquelles règne une grande confusion. Il est vraiment fâcheux que la fleuraison de ces plantes soit si courte, on ne saurait rien voir de plus élégant et de plus riche.

Le *Billbergia Wetherelli* est épiphyte, croît en touffes de taille moyenne; la longueur de ses feuilles ne dépasse pas 1 pied; celles-ci sont glabres, recourbées, assez larges, se terminent en une pointe courte; leurs bords sont faiblement dentelés. Le scape central, à peu près aussi long que les feuilles, se recourbe gracieusement et incline vers le sol; le rachis est gros et revêtu d'un épais duvet blanchâtre; les bractées sont grandes (2 ou 3 pouces de longueur), écarlates, entières, fortement acuminées; les fleurs, assez nombreuses, forment un large épi thyrsoïde compacte; le calice est à trois sépales membraneux, blancs, légèrement lavés de rose; pétales beaucoup plus longs que les sépales, érigés, spathulés à onglet blanc et à limbe violet-pourpré et d'un fort bel effet.

Les *Billbergia* fleurissent très-facilement et poussent avec rapidité; on les multiplie au moyen des jets latéraux qu'ils émettent en petite quantité; on doit laisser sécher la plaie de ces jets avant de les planter et ne leur donner de l'eau que lorsqu'on aperçoit les nouvelles racines. On peut se contenter d'introduire les jets dans une corbeille suspendue, contenant quelques mottes de terre de bruyère fibreuse et de la mousse ou du *sphagnum*. L'humidité et la chaleur de la

serre feront le reste et on n'aura plus à s'occuper de la plante jusqu'à sa fleuraison qui a souvent lieu la même année de sa séparation du pied-mère.

Sonerila margaritacea (LINDLEY), dans le *Gardener's Chronicle*, figuré dans l'*Illustration horticole*, pl. 40. Famille des Mélastomacées.

L'introduction de cette très-jolie plante, « aux feuilles semées de perles, » dit M. Lindley, est due au zèle de M. Lobb, qui la découvrit dans l'Inde; elle a fleuri pour la première fois en novembre dernier, chez MM. Veitch et fils, les heureux propriétaires des brillantes découvertes florales de Lobb.

La *Sonerila margaritacea* est une petite plante basse, haute à peine de 9 à 12 pouces, ramifiée; tiges et branches d'un rouge ferrugineux foncé; feuilles d'un vert brillant, lisses en dessus et ornées de nombreuses macules presque rondes, argentées comme celles du *Begonia argyrostigma*, mais plus régulières et moins grandes; ces feuilles sont opposées, très-grandes vu la taille de la plante, elliptiques, à bords armés de dents épineuses; la face inférieure présente des nervures saillantes et rougeâtres. Les pétioles sont épais, courts et rouges comme les jeunes branches et les pédoncules; ceux-ci, plus courts que les feuilles, portent trois à sept fleurs courtement pédicellées d'un beau rose et de taille moyenne; anthères jaunes.

M. A. Verschaffelt, qui s'est empressé de se procurer et de multiplier cette charmante Mélastomacée, dit qu'elle demande une serre bien éclairée et une chaleur peu intense. On devra la planter dans une terre sablonneuse, légère et tenue un peu humide, c'est-à-dire la cultiver à peu près comme les *Centradenia*.

Tydæa Warscewiczii (REGEL), figuré dans l'*Illustration horticole*, pl. 41. Famille des Gesnériacées.

Cette plante, découverte par M. Warscewicz dans la Nouvelle-Grenade, est une des plus belles Gesnériacées connues

jusqu'à ce jour; elle est remarquable et par son ample feuillage, ses tiges revêtues de longs poils rouges soyeux, et par sa riche et abondante fleuraison. Aussi, nous ne craignons pas de dire qu'elle sera recherchée par tous les hommes de goût; elle deviendra un précieux ornement pour les serres et les salons.

Le *Tydæa Warscewiczii* forme une plante dressée, haute de 2 à 3 pieds, à tiges robustes, couvertes ainsi que les pétioles, les pédoncules et les calices, de longs poils soyeux d'un rouge-ferrugineux. Pétioles courts, opposés; feuilles lancéolées, acuminées, un peu épaisses, luisantes en dessus, d'un vert foncé, pâles en dessous; bords crénelés-dentés. Pédoncules axillaires aussi longs que les feuilles, portant plusieurs fleurs. Corolle à tube sub-renflé à la base, arqué, très-tomenteux, d'un bel orangé-écarlate; limbe à lobes égaux, arrondis, étalés, d'un rouge vif orné de lignes droites ou ponctuées d'un pourpre presque noir, s'étendant de la gorge vers le milieu du lobe; l'intérieur du tube est jaune. Fleurs de la grandeur de celles des *Gesneria mollis* et *elongata*.

Cette belle Gesnériacée porte le nom des espèces de *Tydæa* à quatre, savoir : *Tydæa picta* (l'ancien et charmant *Achimenes picta*), *Tydæa ocellata* de Regel (*Achimenes ocellata* W. Hooker), *Tydæa Hillii* Regel (*Achimenes Hillii* et *Kewensis*), enfin, le *Tydæa Warscewiczii*, qui tient de ces différentes espèces, mais dont le développement est bien autrement considérable, tient aussi par son facies général aux *Gesneria mollis*, *elongata*, etc., et comme celles-ci, se couvre de fleurs pendant un long espace de temps. Nous ajouterons à cette liste le magnifique *Tydæa gigantea* de M. Van Houtte, variété gigantesque et bien précieuse du *Tydæa picta* qu'elle surpasse infiniment.

M. A. Verschaffelt est devenu seul propriétaire des plantes du nouveau *Tydæa*, nées des graines adressées par M. Warscewicz à M. Regel, directeur du Jardin botanique de Zurich.

Miscellanées.

FRAISE DUCHESSE DE BERGUES.

Nous extrayons de la *Revue horticole* la description d'une nouvelle Fraise, obtenue de semis par M. Anatole Massé, de la Ferté-Macé (département de l'Orne). Nous faisons suivre l'article de M. Massé, par les intéressantes observations de M. Louis Vilmorin, que nos lecteurs trouveront, comme nous les avons trouvées, d'une grande justesse, et d'une grande actualité. M. Vilmorin déplore comme nous l'instabilité des noms botaniques, comme il appelle courtoisement la manie de débaptiser les plantes.

« La nouvelle variété de Fraisier sans filets que nous annonçons aux amateurs d'horticulture a été obtenue dans un semis de Fraisier des bois (*Fragaria vesca*). Le fruit, dont la forme indique clairement l'origine, est de couleur blanche; mais la Fraise Duchesse de Bergues diffère de la Fraise des bois par sa grosseur et son abondance. A l'air libre, en pleine terre ordinaire, ses fruits se succèdent depuis le mois de juin jusqu'en novembre, et même jusqu'en décembre lorsque le temps reste doux. De même que la Fraise Gaillon, elle est très-convenable pour former des bordures; mais, comme cette dernière, il faut la renouveler tous les trois ans, parce que ses touffes grossissent rapidement, se dégarnissent au centre, et ne donnent plus alors que des fruits médiocres. Elle est très-facile à forcer, ce que devait faire préjuger sa fructification pour ainsi dire perpétuelle; aussi ne doutons-nous pas qu'elle ne soit promptement adoptée par les cultivateurs de primeurs, qui sauront en tirer un bon parti.

» Nous avons personnellement, pendant une grande partie de l'hiver, récolté des fruits que nous donnaient des plantes placées en serre tempérée; elles étaient cultivées dans des godets de $0^m,10$ à $0^m,15$ de diamètre, les uns remplis d'une

terre substantielle améliorée par une addition de terreau de couche, les autres de terre de bruyère pure.

« Les feuilles de cette variété, d'un vert foncé et persistant, se composent de trois grandes folioles portées sur un pétiole pubescent, sillonnées de légères ligules transversales ; le pétiole est canaliculé depuis sa base jusqu'au sommet. Les fleurs, portées sur de forts pédoncules qui se soutiennent bien et qui sont très-droits, sont de moyenne grandeur et diffèrent peu de celles du Fraisier des Alpes. Les fruits sont gros, allongés, colorés d'un blanc jaunâtre du côté exposé au soleil, plus pâles du côté opposé ; leur goût, très-agréable, rappelle jusqu'à un certain point celui de la Fraise des bois et de la Fraise des Quatre-Saisons.

« La multiplication de cette variété, comme celle de tous les Fraisiers en général, est des plus faciles et des plus rapides ; un seul pied-mère, âgé d'un an, nous a déjà fourni plus de 400 plants.

« Nous n'avons pas hésité à dédier cette nouvelle Fraise à madame la duchesse de Bergues, dont chacun a pu apprécier, dans nos contrées, le goût éclairé pour tout ce qui tient à l'horticulture. Heureux de pouvoir contribuer en quelque chose à l'augmentation de nos richesses horticoles, nous attendons avec confiance le succès de l'acquisition dont le sort nous a favorisé. Du reste, les soins qu'exige cette variété sont exactement les mêmes que ceux que demandent les variétés connues.

» Anatole Massé,

à la Ferté-Macé (Orne). »

« Le fait signalé par M. Massé est extrêmement remarquable, si a on pu se mettre en garde contre le semis accidentel d'une ancienne variété, qui serait dans ce cas la Fraise des Alpes sans filet à fruits blancs. Nous savons que les graines du Fraisier traversent, sans perdre leur faculté germinative, l'estomac des hommes et des oiseaux, et par conséquent on peut concevoir leur semis accidentel dans quelque place que ce soit. La Fraise à fruit blanc sans filet, se reproduisant

très-exactement par semence, est, par cette raison, une de celles que l'on peut voir apparaître d'une façon inattendue, partout où elle existe cultivée, dans un rayon de quelques lieues.

« C'est ainsi que, chez mon père, nous la trouvons subspontanée dans tous les bois qui entourent l'habitation. Nous pensons donc qu'avant de consacrer le nouveau nom proposé par M. Massé, il convient, par une culture comparative, de s'assurer si la Fraise nouvelle n'est pas la même que celle que nous venons de nommer; car, s'il est intéressant d'obtenir des variétés nouvelles, la création de synonymes nouveaux ne saurait être évitée avec trop de soin.

« Ceci m'amène à soumettre aux horticulteurs quelques observations sur la facilité avec laquelle on adopte en général de nouveaux noms avant de s'être assuré si la plante ainsi désignée n'en porte pas déjà un autre. Un exemple tiré du cas qui nous occupe fera saisir mon idée. Supposons que la Fraise de M. Massé ne soit qu'un semis accidentel du Fraisier des Alpes sans filets à fruit blanc (il est bien entendu que ceci n'est qu'une supposition); supposons encore que, pour s'assurer de ce fait, il plante côte à côte les deux espèces, et qu'à la seconde fructification (la première est rarement assez régulière pour asseoir un jugement positif), c'est-à-dire en juin 1856, il reconnaisse l'identité des deux plantes; alors il n'aura plus à enregistrer qu'un fait assez curieux de dissémination accidentelle.

Mais un autre moins prudent aura agi autrement; il aura, dès le début, imposé un nouveau nom à la plante obtenue, il en aura donné des rejetons à ses amis et voisins. Qu'au bout de deux ans lui-même ou un autre reconnaisse l'identité de la plante nouvelle avec une ancienne variété; comment suivre les traces de la première plante et retrouver les personnes qui l'ont reçue ? comment faire savoir à ces personnes que le nom sous lequel on la leur a transmise est inexact? C'est un soin que l'on néglige toujours, et c'est ainsi que les nouveaux noms se propagent et s'installent. Si le nom donné

ainsi est plus facile à retenir, si un article intéressant a attiré l'attention sur lui, il deviendra prépondérant par l'usage; force sera donc, quoi qu'on en ait, de l'adopter. C'est ainsi que la Pomme de terre Kidney est devenue Marjolin, que le Haricot d'Alger est devenu Haricot Beurre, que le Blé de l'île de Noé est devenu Blé bleu, etc. Nous souffrons trop des inconvénients qui résultent de l'instabilité des noms botaniques pour que, nous autres jardiniers, nous ne cherchions au moins à maintenir stables nos noms de variétés, pour lequel notre idiome français nous est permis, et pour que nous ne devions pas tendre à rendre ces noms *uniques* et *immuables* sur tout le territoire où l'on parle français. C'est dans ce but que je m'efforce de réunir les listes les plus complètes possibles des noms de variétés de plantes cultivées, espérant qu'il pourra en résulter un jour un catalogue synonymique pouvant servir de première base à une nomenclature régulière. Mais il faut que tous et chacun comprennent l'utilité de cette prudence et adoptent cette réserve, et qu'un nouveau venu ne soit admis qu'autant qu'il aura prouvé qu'il a le droit de porter le nom sous lequel il se présente. L. Vilmorin.

DIOSCOREA BATATAS OU IGNAME DE LA CHINE.

M. Decaisne fait une remarque dans la *Revue horticole* (numéro du 16 février 1855), que nous croyons utile de reproduire textuellement. « Je crois devoir (c'est M. Decaisne qui parle) donner un avis aux cultivateurs afin de les mettre en garde contre une déception qui peut leur arriver et compromettre, jusqu'à un certain point, l'avenir de notre plante. Certains horticulteurs marchands et grainiers vendent, comme semences de l'Igname de la Chine, les bulbilles ou grenons qui se produisent aux aisselles des feuilles. Sans aucun doute ces bulbilles, qui sont de la grosseur d'un pois, reproduiront la plante, mais très-probablement les tubercules qui en proviendront immédiatement, c'est-à-dire dans l'année même de

leur plantation, ne seront pas assez développés pour entrer directement dans la consommation et devront être réservés pour servir eux-mêmes de semences dans l'année qui suivra. Ce sera, au total, une année de retard dans la production. Il en sera tout autrement si, à l'instar des Chinois et comme je le fais pratiquer au Muséum, ils plantent des tronçons de tubercules. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit dans mes précédentes notices, mais je leur recommanderai seulement d'accroître chaque année leur semence de réserve, soit par le bouturage des tiges, soit par les fragments des racines ou les racines de rebut. » Cette remarque, comme on voit, n'a nullement pour but de jeter du discrédit sur les opérations des marchands grainiers ni d'impliquer en quoi que ce soit la loyauté de ces messieurs; elle est destinée à prévenir les espérances trop exaltées de certaines personnes qui, après avoir cru à des miracles impossibles, crient à la mystification. C'est surtout dans une question aussi importante que celle qui s'agite maintenant sur la possibilité d'introduire avec profit une plante d'alimentation générale, qu'il est nécessaire de mettre le public en garde, soit de l'enthousiasme, soit contre le découragement.

M. Frémy, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a analysé les tubercules d'Igname récoltés au Jardin-des-Plantes en 1854 ; voici cette composition :

		16 0	amidon.
		1 0	cellulose.
Eau.	79 3	1 1	sels minéraux.
Matières solides.	20 7	1 5	matière albumineuse.
	100 0	1 1	corps gras, sucre, principes solubles.
		20 7	

Les principes immédiats de l'Igname de Chine sont en grande partie ceux qui existent dans la Pomme de terre.

M. Frémy fait remarquer que si l'Igname ne contient que 16 parties d'amidon sur 100, tandis que la Pomme de terre peut en donner jusqu'à 20 pour 100, on trouve, par compensation, dans la première, un principe azoté fort remar-

quable qui mérite d'être signalé d'une manière toute particulière. Ce principe, qui ne se rencontre pas dans la Pomme de terre, peut exercer une influence heureuse sur les usages du tubercule précieux que nous a fourni la Chine.

Le principe mucilagineux qui communique au suc d'Igname des propriétés onctueuses et qui donne à ce tubercule, une fois cuit, une consistance pâteuse, s'éloigne par l'ensemble de ses propriétés des substances gommeuses qui existent dans les végétaux et se rapproche de l'albumine, parce qu'il est azoté et qu'il se coagule par la chaleur. Ainsi, l'Igname coupée en petites rondelles et desséchée à l'étuve, donne un produit qui se laisse réduire en poudre, et qui, traité par l'eau, forme une pâte rappelant par sa plasticité celle qui est produite par la farine de froment. Nous ne voulons pas, ajoute M. Frémy, établir ici que le principe azoté de l'Igname de Chine, dont la proportion ne dépasse pas deux pour cent, puisse être assimilé au gluten qui existe dans la farine de froment; nous avons voulu seulement appeler l'attention sur un corps qui permettra peut-être de faire entrer, pour une certaine proportion, l'Igname dans la confection du pain.

En résumé, l'analyse chimique vient démontrer qu'il existe les plus grands rapports entre la composition de l'Igname et celle de la Pomme de terre, et rend compte, par conséquent, des propriétés nutritives qui font consommer une si grande quantité de ce tubercule en Chine.

IPOMOPSIS ELEGANS.

Cette jolie plante annuelle ou bisannuelle est également connue sous les noms de *Cantua* et de *Gilia coronopifolia*; ses fleurs, d'un rouge vif, disposées en une longue grappe, s'ouvrent en août et septembre; elles sont d'une rare élégance. Malheureusement la culture de cette plante offre certaines difficultés qui la font trop négliger des amateurs; il est même rare de la trouver, si ce n'est dans quelques jardins

privilégiés. L'humidité est le plus grand ennemi de l'*Ipomopsis elegans*.

Nous remarquons, dans la correspondance d'un journal scientifique étranger, les lignes suivantes écrites par M. John Saul, de Washington, qui nous semblent indiquer une voie certaine pour réussir dans la culture de l'*Ipomopsis*. Cette plante croît en abondance aux environs de Washington, et donne énormément de graines qui germent même dans le sol battu des promenades. Ces jeunes plantes fleurissent vigoureusement l'été suivant, après avoir résisté aux rigueurs d'un hiver en général assez fort et de longue durée (1). Il est impossible, dit M. Saul, de se faire une idée en voyant les misérables exemplaires cultivés en Europe, de la beauté et de l'éclat extraordinaire (écarlate vif) que possèdent, en Amérique, les fleurs de cette plante. Si l'on supprime la grappe florale avant la formation des graines, on verra naître des jets latéraux qui fleuriront pendant tout le reste de l'été. Il faut faire attention que ce beau développement a lieu sous un soleil brûlant. Voici, d'après ce qui précède, le système à adopter. On sèmera les graines d'*Ipomopsis* vers le mois d'août en plein air sur des rocailles ou, à défaut, dans une partie du jardin aride, sèche, brûlée par le soleil; si le plant est trop épais, éclaircissez et débarrassez-le des mauvaises herbes ; semé dans de telles conditions et dans un terrain dont le sous-sol est sec, l'*Ipomopsis* supportera nos hivers. On pourrait, par précaution, recouvrir le plant pendant les fortes

---

(1) La température moyenne de Washington est 12°,70 centigrades; la température moyenne la plus froide est d'environ 1 degré au-dessus de *zéro;* au mois de juillet, la chaleur moyenne est de 25 degrés. A Bruxelles, comme à Paris, la température moyenne est supérieure à 10 degrés, la moyenne des plus grands froids est 1°,2 à 1°,8 au-dessus de *zéro;* enfin, la température moyenne des mois les plus chauds est de 18°,90, c'est-à-dire environ 6 degrés de moins qu'à Washington. Cette importante différence doit faire comprendre pourquoi une exposition chaude est absolument nécessaire pour l'*Ipomopsis elegans*.

gelées, d'une pelletée de sable ou de cendres de charbon de terre. Au printemps on éclaircit de nouveau, et les plantes repiquées reprennent très-facilement, pourvu qu'on les place dans un endroit sec, chaud et bien exposé au soleil; les terres caillouteuses leur conviennent particulièrement; la terre de bruyère qu'on leur donne généralement leur est préjudiciable; il faudrait au moins y ajouter une bonne partie de terre franche et de gros sable.

RHODODENDRON PRINCE CAMILLE DE ROHAN.

Nous regrettons bien vivement que le volume du bouquet floral du Rhododendron Prince Camille de Rohan ne nous permette pas d'en offrir à nos lecteurs un dessin fait d'après nature; accommodé à notre format, il ne donnerait, ainsi réduit, qu'un aperçu insignifiant d'une des plus nobles variétés qu'il nous ait été donné de voir jusqu'à ce jour. Nous renverrons, au reste, les personnes qui désireraient se faire une idée de la magnificence du nouveau Rhododendron à l'ouvrage iconographique publié à Gand, par M. A. Verschaffelt, sous le titre de *l'Illustration belge*, et à la planche XLVI dudit ouvrage.

Le *Rhododendron Prince Camille de Rohan* a été gagné de semis par M. Waelbrouck, secrétaire du conseil communal de Gand, qui en avait cédé la propriété à M. J. Verschaffelt; celui-ci vendit le pied-mère à M. A. Verschaffelt; or, cette belle variété, en devenant la propriété de ce dernier, n'avait point encore reçu de nom de baptême, lorsque le prince Camille de Rohan, connaisseur et amateur distingué de plantes, la vit en fleurs, et exprima sa surprise de ce qu'une pareille plante ne fut point encore gratifiée d'un nom qui la fît connaître de tous. M. Ambroise Verschaffelt la dédia au prince. Le Rhododendron, ainsi baptisé d'un beau nom princier, mérite bien cet honneur, car c'est, ainsi que nous l'avons dit, une noble variété, un bouquet de prince!

Le corymbe ou bouquet de fleurs de cette nouvelle variété de Rhododendron est ample, compacte et abondamment fourni de grandes fleurs à lobes angulaires, à bords crispés, ondulés, plissés; vues de face, ces fleurs paraissent être composées d'une moitié supérieure triangulaire ou sagittée; cet aspect est produit par la présence sur le lobe supérieur et en partie sur chacun des lobes latéraux d'une multitude de macules ou points deltoïdes cramoisis, dont l'ensemble forme une large figure triangulaire s'étendant depuis l'intérieur de la fleur jusque près du sommet des lobes; cette figure triangulaire est d'autant plus remarquable que sa teinte cramoisie et relevée par des mouchetures plus foncées, se détache franchement et d'une façon des plus élégantes du fond blanc, pur ou légèrement rosé des pétales; ces teintes fraîches et délicates s'harmonisent parfaitement ensemble, et donnent ainsi lieu à un bouquet d'une rare distinction; aussi sommes-nous heureux de pouvoir annoncer aux amateurs que cette variété tout à fait rustique (elle a résisté en plein air à l'hiver de 1853-1854) sera disponible dès le mois de mai prochain, et nous ne craignons pas de la proclamer comme la perle future de nos rosages de pleine terre. A toute belle plante, tout honneur.

MÉTHODE

POUR CULTIVER LE *Brugmansia suaveolens* OU *Datura arborea* EN PIEDS NAINS ET PORTANT FLEURS.

Tout le monde connaît le *Datura arborea*, aux longues et belles fleurs pendantes, d'un blanc jaunâtre et d'une odeur pénétrante et agréable; on sait également que la culture en est facile dès qu'on le plante dans un sol riche composé de terreau, de terre franche et de terre de bruyère en parties égales, auquel on ajoute du fumier bien consommé et des arrosements d'eau de fumier et de fiente de pigeon; en été on arrose copieusement, en hiver peu. On

réussira en suivant ce mode de culture qui rappelle en partie celle des Orangers, à obtenir constamment une floraison abondante, et une végétation luxuriante et rapide; mais l'horticulture n'était point satisfaite par cette docilité du *Datura;* elle désirait limiter sa croissance, diminuer sa taille et conserver cependant ses fleurs dans toute leur ampleur; enfin, faire une plante de salon d'un arbrisseau s'élevant en peu de temps à 1 mètre et demi et bien au delà; et l'horticulture européenne, voulant sans doute prouver qu'il ne faut pas aller en Chine pour voir condensées, sous un petit volume, des plantes que la nature a douées d'une grande vigueur et d'une taille élevée, a trouvé le moyen d'offrir aux dames de petits pieds de *Brugmansia* bien fleuris. Voici la méthode que nous fait connaître un jardinier anglais. On choisit aussi tard que possible, au printemps, avant que les bourgeons se développent, une forte pousse bien chargée d'yeux; on coupe cette pousse ou rameau en autant de morceaux ou divisions qu'il y a de bourgeons; on enterre les morceaux jusqu'à l'œil que l'on recouvre légèrement de terre dans une terrine que l'on plonge dans une couche modérément chaude en ayant soin d'éviter que celle-ci ne dégage trop de vapeurs, dont la condensation pourrait être nuisible à la jeune plantation. Bientôt le bourgeon se développe, alors on peut commencer à donner un peu d'eau, mais avec grande parcimonie dans le principe; une fois bien enracinées, on transporte la terrine dans une bâche ou couche plus froide, de manière à durcir graduellement les boutures. Au commencement de juin vous pourrez les planter en pleine terre, à une exposition chaude de votre jardin, dans un sol plutôt maigre que riche, et nullement dans le compost que nous venons d'indiquer, qui convient pour les fortes plantes en cuvelles; on se bornera à un mélange de terre de bruyère et de terre franche; on arrosera de temps à autre lorsque la chaleur estivale devient trop forte. Au commencement de septembre, les boutures marqueront boutons à fleur et seront cependant restées naines; on les enlève alors avec précaution hors de la pleine

terre, en laissant la motte aussi intacte que possible, pour les plantes dans des pots appropriés au volume des racines; on les place sous un châssis froid sans leur donner de l'air jusqu'à complète reprise; bientôt paraîtront les fleurs qui feront l'ornement du salon et des tablettes de la serre froide, pendant les derniers mois de l'année. Nous avons, en essayant ce moyen, obtenu l'année passée deux pieds de *Datura arborea,* hauts de 45 à 50 centimètres, et qui ont donné vers la fin de décembre plusieurs fleurs longues de 20 à 24 centimètres; ces pieds avaient été placés dans une grande serre bien éclairée mais très-froide : elle ne fut pas chauffée pendant tout le mois de décembre; la température descendit au-dessous de *zéro* sans affecter la floraison.

Pomologie.

QUELQUES FRUITS POUR LE VERGER.

(Suite. — *Voir* p. 345.)

Pour varier la nature des arbres fruitiers que nous souhaiterions voir dans les vergers, nous parlerons dans cet article des Pommiers.

Pomme Bleinheim pippin. — La *Pomme Bleinheim pippin* est d'origine anglaise; elle porte également les noms de *Woodstock pippin,* d'*Orange pippin;* mais la première dénomination semble avoir prévalu en Angleterre.

M. Hennau dit avec raison, dans les *Annales de Pomologie,* que c'est une variété d'élite au double point de vue de sa rare beauté et de son mérite intrinsèque. L'arbre est vigoureux; il produit de bonne heure et abondamment sur doucin et sur paradis; ses fruits mûrissent en novembre et peuvent se garder jusqu'en mars.

La pomme *Bleinheim pippin* est un beau et gros fruit

sphéroïdal, un peu renflé vers la base; il mesure plus de 8 centimètres de diamètre; sa hauteur est d'un peu moins de 7 centimètres. L'œil est ouvert et placé dans une cavité profonde, sillonnée de côtes nombreuses qui ne se prolongent pas au delà de l'orifice. La peau est d'un beau jaune nuancé de rouge vers le côté exposé au soleil. La chair est jaunâtre, cassante, d'une eau abondante et agréable, d'un goût excellent. C'est, en un mot, une variété de premier ordre.

Pomme Reinette d'Espagne. — Cette variété n'est pas aussi répandue qu'elle mériterait de l'être, bien qu'elle soit connue depuis longtemps; la cause de la quasi défaveur qui semble planer sur ce bon fruit réside, dit M. Hennau, dans la confusion des noms qu'on lui a donnés et sous lesquels des variétés d'un mérite inférieur ont souvent été cultivées : ces méprises ont dû porter de rudes atteintes à la véritable *Reinette d'Espagne*. Le savant professeur de Liége, qui s'est chargé de la description du genre Pomme dans les *Annales de Pomologie*, indique les synonymies suivantes de la Reinette d'Espagne : *Reinette blanche d'Espagne* de Lindley; *Reinette gelbe* des Allemands; *Fall pippin, Reinette de Hollande,* aux États-Unis; *Reinette blanche, Reinette tendre,* de quelques auteurs et de plusieurs catalogues français. Ces diverses appellations, bien que fort incommodes, n'auraient influé en rien sur la réputation de la *Reinette d'Espagne,* si ces mêmes noms n'eussent été, comme nous l'avons dit, appliqués à des variétés très-différentes; c'est ainsi que la *Reinette tendre ou blanc d'Espagne* est une Pomme certainement très-grosse, mais de qualité très-médiocre; et que la vraie *Reinette de Hollande,* toute bonne et productive qu'elle est, ne possède pas les qualités ni le volume de la *Reinette d'Espagne*.

Le Pommier *Reinette d'Espagne* est vigoureux et des plus productifs. Cultivé dans le verger à l'abri des vents d'ouest, il forme un arbre d'un fort bel effet par son feuillage touffu. La forme naine, en entonnoir, lui est extrêmement favorable,

et ses produits sont plus beaux que lorsqu'il est cultivé en haut-vent.

M. Hennau indique spécialement deux caractères qui différencient nettement la *Reinette d'Espagne* des Pommes de forme et de coloris analogues : le premier caractère réside dans le goût acidulé et relevé qui rappelle le *Calville blanc ;* le deuxième consiste en cette poussière glauque de la peau que l'on nomme *fleur*.

La forme des fruits est variable; leur volume est quelquefois énorme, surtout lorsqu'ils sont venus sur de vieux arbres et sur paradis. L'œil est placé dans une cavité évasée, souvent profonde, dont les bords sont creusés de plis onduleux, réguliers. Pédoncule fort, long d'environ 2 centimètres et inséré dans une cavité profonde, ordinairement maculée de gris-fauve. La peau, d'abord de couleur jaune-pâle, devient plus foncée vers l'époque de la maturité; elle se teint bien rarement de rouge léger du côté exposé au soleil. La chair est fine, ferme et cependant légère, d'un blanc un peu jaunâtre.

Cette excellente Pomme mûrit en novembre; ses rares qualités ne s'altèrent pas avant la mi-février.

Pommes Court-pendus. — Les *Annales de Pomologie* doivent à la plume de M. Hennau un excellent article sur le groupe des *Court-pendus*. Cet auteur caractérise ces pommes de la manière suivante : pédoncule très-court (d'où leur nom général de *Court-pendu* actuellement, et de *Capendu* du temps de la Quintinie et de Duhamel); — forme obronde déprimée aux deux pôles; — chair fine, ferme, cassante et plus ou moins acidulée.

Le *Court-pendu plat* ou *rouge* est connu depuis fort longtemps, et on le cultive avec prédilection dans les vergers; il atteint une taille élevée et un tronc très-gros; sa fertilité très-grande et constante est due à sa floraison tardive qui lui permet de braver les intempéries printanières si souvent funestes aux autres variétés de Pommiers; ses fruits se conservent très-longtemps, supportent parfaitement les voyages et les

changements de température (1). De telles qualités ont dû nécessairement influer sur le développement de sa culture, et en faire désirer l'introduction dans les vergers par tous les cultivateurs. Cet ancien *Court-pendu* a donné naissance à des variétés encore plus recommandables que leur type; nous citerons particulièrement quatre sortes qu'on devrait voir cultiver dans tous nos vergers.

1° *Court-pendu rosat* ou *Court-pendu rose*, fruit de 8 centimètres de diamètre et de 6 centimètres de hauteur; le calice est ouvert, à divisions courtes, placé dans une cavité cupuliforme, profonde et spacieuse. Pédoncule fort court, parfois charnu. Chair blanche, fine, d'une saveur sucrée vineuse, relevée d'un léger parfum de rose. L'épiderme, d'abord vert-clair, jaunit vers la maturité; la face exposée au soleil est comme vernissée de rouge-vif bariolé de rouge plus foncé. L'arbre est très-vigoureux, devient fort bon et fructifie de bonne heure. Cette variété est très-productive et est fort estimée par nos amateurs de vergers.

2° *Court-pendu vert*. Cette pomme est connue aussi sous le nom de *Pomme d'Anjou;* elle est moins grosse que la précédente et se distingue aisément de ses congénères par son épiderme vert-herbacé, devenant d'un jaune-verdâtre à la maturité, ponctué de gris-roux. Le pédoncule est grêle et court. La chair, d'un blanc-verdâtre, est ferme, cassante d'abord, mais à la complète maturité devient tendre et moelleuse.

Plus aigrelet et moins bon que les autres, ce fruit se conserve fort avant dans la saison et supporte impunément les longs transports.

3° *Court-pendu gris*. Ce fruit mesure 7 à 8 centimètres de diamètre et environ 5 de hauteur; il est fortement bosselé et déprimé aux deux pôles. Calice ouvert, à divisions coton-

(1) Nous avons eu l'occasion de constater la longue conservation des *Court-pendus* pendant notre voyage au Mexique, en mangeant à Vera-Cruz de ces excellentes pommes rapportées par des navires venant de Hambourg ou d'Angleterre.

neuses. Pédoncule fort court, placé dans une sorte d'entonnoir étroit et profond. Épiderme mince, d'abord vert-clair, plus tard gris-jaunâtre, et finalement jaune-terne; il est ombré de roux autour du pédoncule. Chair blanche, fine, ferme, d'un goût sucré-acidulé.

Cette pomme mûrit en décembre, et se garde fort tard; on la nomme quelquefois *Court-pendu doré,* lorsqu'elle a acquis une belle couleur jaune par suite de circonstances favorables de terrain et d'une bonne exposition au soleil. Arbre vigoureux, touffu et très-fertile; il requiert pour prospérer, dit M. Hennau, un bon sol qui ne soit pas trop humide. En général les *Court-pendus* demandent une terre assez forte, profonde et pas trop humide; le sol accidenté, calcaire et schisteux de nos provinces wallonnes leur est très-favorable.

4° *Court-pendu de Tournay.* L'auteur de la description des *Court-pendus,* dans les *Annales de Pomologie*, proclame cette variété sans rivale parmi ses congénères. Elle est placée, en France et en Allemagne, parmi les Reinettes, sous le nom de *Reinette d'Orléans;* elle y occupe le premier rang.

Le fruit a beaucoup de ressemblance avec le précédent; néanmoins il se rétrécit vers le sommet; le calice, ouvert, est placé dans une cavité moyenne dont le fond reste d'un beau vert, même quand le fruit est bien mûr. Le pédoncule est court et assez fort. La chair est d'un blanc-crémeux, tendre, fine, mi-cassante, juteuse, d'un goût sucré, relevé d'un léger acide citron superfin.

L'arbre est vigoureux, fertile, se plaît dans un sol riche et à bonne exposition; ses fruits se conservent très-longtemps, surtout s'ils ont été cueillis tard et conservés dans un endroit frais.

Le *Court-pendu Bardin* est une excellente Pomme que M. Hennau classe parmi les Fenouillets, et qu'il décrira plus tard sous le nom de *Fenouillet rouge.*

(*La suite à un prochain numéro.*)

CHRONIQUE HORTICOLE.

Le Catalogue général des plantes de serre et de pleine terre de l'établissement de M. L. Van Houtte de Gand, pour l'hiver 1854-1855 et le printemps, forme une intéressante brochure de 150 pages. Parmi l'immense quantité de belles plantes qui y sont inscrites, nous citerons en serre chaude : l'*Achimenes* (*Tydæa*) *gigantea,* admirable plante dont le coloris rappelle l'*Achimenes picta,* mais dont la stature et le feuillage captivent l'attention par leur développement grandiose ; l'*Achimenes pictura,* variété obtenue par M. Van Houtte, fleurs de la forme de celles de l'*Achimenes multiflora ;* le bel *Aphelandra Leopoldi,* aux feuilles rubannées de blanc; la *Passiflora Decaisneana,* infiniment supérieure aux *Passiflora alata* et *quadrangularis ;* les *Sarracenia Drummondi* et *flava.* L'établissement Van Houtte s'est acquis une célébrité par ses beaux semis de *Gloxinia,* parmi les nouveautés nous trouvons *Agar; Don Pedro,* variété à fleurs dressées, d'un beau rose; *Docteur Reichenbach,* fleurs très-grandes, d'un bleu-clair ; *Duc d'Oporto,* fleurs dressées, bleu de roi, bordé de bleu clair ; *l'Etna,* fleurs dressées, cerise feu; *Madame Legrelle d'Hanis,* fleurs rose à fond blanc, six taches carmin; *Novelty,* fleur blanche, pourtour du limbe bleu de roi, etc. En serre froide, nous remarquons le *Ceratostema longiflorum* (voir le dessin dans notre journal); le *Genetyllis tulipifera,* plante ayant le port d'un *Diosma fragrans,* et portant des fleurs de la couleur et de la grandeur d'une tulipe; le *Prionium palmita,* espèce d'*Acorus,* ayant le port d'une Pandanée ; le *Rhodoleia Championi* et le *Skimmia japonica,* plantes d'un beau port et ornées d'un brillant feuillage ; les nouveaux Rhododendrons d'Assam et de Bootan, encore plus extraordinaires que ceux de l'Himalaya, les feuilles du *Rhododendrum longifolium* sont argentées et grandes comme les feuilles du *Magnolia tripetala.*

Pivoines herbacées nouvelles. — M. L. Van Houtte possède

les plus belles Pivoines herbacées, provenant de la collection de feu M. Parmentier d'Enghien ; on sait que cette collection était le fruit de quarante années de semis successifs, et qu'aucun exemplaire n'avait été mis dans le commerce; M. Van Houtte est le seul horticulteur qui, appréciant l'importance de ces nouvelles Pivoines, ait acheté les variétés les plus méritantes. Nous avons dirigé en juin 1853 la vente des collections Parmentier, et avons été, par conséquent, à même de juger de la beauté des Pivoines provenant des semis de feu cet amateur distingué; nous citerons donc en première ligne la Pivoine *Triomphe d'Enghien,* à fleurs énormes, bombées, d'une forme parfaite et d'un coloris rose des plus agréables; il serait difficile d'obtenir du plus beau; puis *Madame Paternoster,* superbe variété dont la possession a été disputée à prix d'or; *Prince Antoine d'Arenberg*, excellente variété; *Sultan,* à grandes fleurs, d'un rouge vif sillonné de blanc, gain d'un grand effet; *Doyen d'Enghien,* fleur parfaite, grande, bombée ; *l'Éblouissante,* rouge foncé, bonne forme; *Louis Van Houtte,* très-belle Pivoine à fleurs grandes et bombées; *Coralie Matthieu*, d'un beau rose; etc. Toutes sont belles, toutes sont destinées à un bel avenir.

Les Pivoines Parmentier nous amènent naturellement à parler des Pivoines en arbre, introduites de la Chine par le célèbre explorateur Fortune; ces Pivoines sont bien doubles et de coloris fort remarquables; Dieu sait quel parti merveilleux les horticulteurs vont tirer de cette douzaine de beautés chinoises ! l'une d'elles, ayant pour nom *Jewel of Chusan* (Bijou de Chusan), porte de très-grandes fleurs d'un blanc pur, maculées de pourpre à la base des pétales; *Robert Fortune* est de couleur aurore à reflet ponceau; *Confucius* est revêtu d'une robe rouge très-vif, presque écarlate, tandis qu'*Osiris* a la sienne d'un rouge violacé-foncé, rehaussé d'un velouté noir. Toutes ces belles Pivoines et d'autres encore sont mises en vente par l'établissement Van Houtte au prix de 20 francs.

TABLE

DE LA DOUZIÈME ANNÉE.

PLANCHES.

FIN DE LA TABLE.

